PARIS MÉDICAL

XVIII

PARIS MÉDICAL

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis** (depuis le 1er décembre 1910). Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement : **France, 12** francs. — **Étranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 80 à 100 pages (Prix : 50 cent. Franco : 75 cent.).

Tous les autres numéros ont de 56 à 72 pages (Prix : 20 cent. le numéro. Franco : 30 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (80 à 100 pages)

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.

Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.

Mars...... — Dermatologie; — syphilis ; — maladies vénériennes.

Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.

Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.

Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.

Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.

Août....... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.

Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; des yeux ; des dents.

Octobre... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.

Novembre.. — Thérapeutique.

Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

Il nous reste encore un nombre limité d'exemplaires complets des années 1911 à 1915, formant 18 volumes.................................. 75 fr.

Corbeil. — Imprimerie Crété

PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

DIRECTEUR :

Professeur A. GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



XVIII

Partie Paramédicale

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

1915

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

MM. MAYNET (Charles), médecin-major ; LECLERC (René), étudiant en médecine, infirmier, fils de M. Th. Leclerc, pharmacien à Paris; Docteur Léon WEISS, mort en Serbie, en soignant des blessés ; Dr LABORDE, conseiller général du canton de Montbron (Charente), mort en captivité en Allemagne; BERNARD LABBÉ, médecin auxiliaire, mort des suites de blessures ; GRUYER, médecin-major ; GIRARDIN, médecin auxiliaire ; HANOTTE Raoul, étudiant en médecine, interne suppléant des hôpitaux de Saint-Étienne ; SOUBERBIELLE André, médecin auxiliaire ; VALENTIN Pierre, médecin aide-major, décédé à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne.

Nécrologie

Nous venons d'apprendre la mort du docteur Léon THOINOT, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

Le professeur THOINOT, élève et successeur de BROUARDEL à la chaire de médecine légale, avait été reçu agrégé en 1895, médecin des hôpitaux en 1894, interne en 1882 ; il avait passé son doctorat en 1886. Le regretté maître laisse une œuvre importante sur le triple domaine de la clinique, de la médecine légale et de l'hygiène.

En clinique, il a collaboré au *Traité de Charcot-Bouchard-Brissaud* en écrivant sur le *typhus exanthématique*, sujet qu'il devait reprendre si magistralement dans le numéro spécial que *Paris Médical* vient de consacrer aux maladies infectieuses de guerre (17 avril 1915). Il a écrit de nombreux articles dans le *Manuel Debove-Achard*. Il était co-directeur du *Traité de Médecine Gilbert-Thoinot* (ancien Traité Brouardel et Gilbert), où il a publié le fascicule sur la *Fièvre typhoïde*, sans parler de ses communications nombreuses à la *Société médicale des hôpitaux*.

Comme médecin-légiste, ses travaux et son enseignement datent de son agrégation et de sa nomination comme expert près le tribunal de la Seine. Il a enseigné, tant à la Faculté de médecine, qu'à l'Institut de médecine légale et de psychiatrie et à la Faculté de droit.

Il a étudié tour à tour la pneumonie traumatique, l'effet des poudres pyroxylées sur la peau et les vêtements, les intoxications par les chaussures noircies à l'aniline, les attentats aux mœurs, etc.

Comme hygiéniste, THOINOT était directeur des *Annales d'hygiène*. Il a publié avec Masselin un *Traité de microbie* ; il a différencié, avec G. BROUARDEL, l'Eberth du colibacille. Membre du Conseil supérieur d'hygiène, inspecteur général des services d'hygiène à la Préfecture de police, membre du Conseil d'hygiène de la Ville de Paris, il a eu à intervenir dans toutes les questions d'épidémiologie et d'assainissement.

Il était mobilisé comme médecin principal attaché au gouvernement militaire de Paris.

Le professeur THOINOT, sous des dehors tranquilles et simples, déployait donc une très grande activité. Il meurt en pleine maturité et laisse de profonds regrets particulièrement auprès de ceux qui avaient la chance de le connaître et de pouvoir l'apprécier.

Cités à l'ordre du jour de l'armée (Suite)

GORSE, professeur agrégé de la Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse, médecin-major de 1re classe : *D'une activité et d'une compétence au-dessus de tout éloge, a assuré de jour et de nuit le fonctionnement de son ambulance avec un zèle et un dévouement remarquables ; a reçu un grand nombre de blessés graves, pratiqué une centaine d'interventions chirurgicales pour lesquelles il a obtenu un pourcentage très élevé de succès opératoires.*

LAFFORGUE, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Toulouse, médecin-major de 1re classe : *S'est consacré de la façon la plus utile et la plus compétente à ses fonctions et y a trouvé l'emploi de toutes ses qualités et de toutes ses aptitudes. Par sa haute valeur professionnelle, sa préoccupation constante de la santé des troupes, ses recherches de laboratoire et la pratique des vaccinations antityphoïdiques conduite avec la plus grande ténacité, a rendu les plus signalés services au corps d'armée.*

ROUSSEAU, médecin aide-major de 1re classe : *Grièvement blessé aux tranchées le 6 janvier, a continué sa visite en déclarant qu'un médecin devait donner l'exemple. Ne s'est soigné qu'une fois la journée terminée.*

SATRE (Antoine-Paul), médecin aide-major de 1re classe : *A constamment rempli ses devoirs de médecin-major avec beaucoup de science et de dévouement, organisant de manière remarquable les services d'hygiène de divers cantonnements. Blessé à son poste de secours d'une balle dans le bras, a refusé de se laisser évacuer et a continué sans défaillance son service.*

Légion d'honneur. — Sont promus *officiers* : MM. KIRMISSON et QUÉNU, médecins principaux de 2e classe, professeurs à la Faculté de médecine de Paris ; M. LAGRANGE, médecin principal de 2e classe, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux ; M. COLLIN, médecin inspecteur, directeur du service de santé de la 9e région.

Sont promus *chevaliers* : MM. FLOURENS et TUEFFERD, médecins aide-majors.

BALTHAZARD, capitaine au 11e d'artillerie à pied.

« A demandé à conserver son affectation d'officier d'artillerie de préférence à celle qu'il aurait pu recevoir en sa qualité de médecin légiste, professeur agrégé à la Faculté de Paris. Appelé à la mobilisation au commandement d'une colonne légère, a été nommé sur sa demande, en octobre, au commandement d'une batterie de nouvelle création. A fait preuve au feu d'une énergie et d'un sang froid exceptionnels. »

FLAISSIÈRES, médecin-major au 112e d'infanterie, ancien maire de Marseille, sénateur des Bouches-du-Rhône. A soixante-quatre ans. Malgré son âge et sa situation, est sur le front depuis le 27 décembre 1914.

Les médecins militaires français prisonniers en Allemagne. — Voici la réponse qu'a faite récemment M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, à M. le député Galli qui l'avait interrogé sur la question de nos médecins prisonniers :

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai notifié, à plusieurs reprises, par l'entremise de M. l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, des protestations au gouvernement allemand touchant les violations trop fréquentes des articles 9 et 12 de la convention de Genève qu'il a commises. A l'appui de ses réclamations

NOUVELLES *(Suite)*

diplomatiques, le gouvernement de la République s'est vu obligé, par voie de réciprocité, de retenir provisoirement le personnel sanitaire allemand capturé par nos troupes.

« Le gouvernement impérial n'a pas directement répondu à nos demandes de rapatriement ; mais, en fait, il nous a donné un commencement de satisfaction, en renvoyant en France plusieurs convois de médecins et autres membres de nos formations sanitaires. D'autre part, prétextant de divergences dans l'interprétation de la convention de Genève, il nous a récemment proposé, par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis, en même temps qu'à nos alliés russes et anglais, des règles pour l'application pratique de cette convention. Ces propositions font en ce moment l'objet d'un échange de vues qui permettent d'espérer à bref délai le rapatriement du personnel sanitaire qui demeure encore abusivement en Allemagne. »

Au sujet des médecins militaires et infirmiers allemands prisonniers en France. — La libération de cette catégorie de prisonniers a dû être interrompue à titre de représailles.

M. le ministre de la Guerre en a fourni l'explication à un député par la réponse suivante :

« Au début des hostilités, le Gouvernement français avait scrupuleusement observé les dispositions de la convention de Genève. Le Gouvernement impérial, au contraire, maintenant la plus grande partie du personnel sanitaire français en captivité, le Gouvernement français l'a informé, dès le 4 novembre dernier, par les voies diplomatiques, que le rapatriement du personnel sanitaire allemand serait suspendu jusqu'au moment où il se serait, enfin, décidé à une application plus exacte des conventions internationales. »

Ambulances américaines pour le front de nos armées. — Dernièrement eut lieu, aux Invalides, la présentation au représentant de notre ministre de la Guerre, du groupe d'ambulances américaines prêt à partir pour le front.

Ces voitures, que nous devons à la générosité de nos amis américains, sont merveilleusement aménagées. Elles sont conduites par des jeunes gens américains, dont quelques-uns appartiennent aux plus notables familles de la grande république.

Une formation sanitaire américaine au château de Passy (Yonne). — Une mission, envoyée en France par l'hôpital français de New-York, s'est installée au château de Passy (Yonne), dont la propriétaire est Mme Fitzgerald.

Cette mission comprend cinq docteurs : MM. Joseph L. Wheelwrigh, T. C. Walker, W. G. Bradock, A. O. Jemenis et John S. Irwin, plus le Dr Percy R. Turnure, qui dirigera l'hôpital, et dix infirmières : Mlle Alma Marie Mack Cormick, superintendante, et Mlles Dorothy O' Connell, Eugenia H. Lyons, Victoria, Francfort, Florence Gordon, Ellen O'Hanlon, Cathlyne O' Hanlon, Mollie Mac Grath, Nellie Burdette Parsons et Beda Laurentia Peterson.

Cette formation sanitaire, dont Mme Fitzgerald et quelques donateurs supporteront tous les frais, a apporté en même temps qu'un matériel médical et chirurgical : 100 lits de fer et leurs fournitures, une installation complète pour une salle d'opération, un appareil de rayons X, 4 tonnes de coton hydrophile, etc.

NOUVELLES *(Suite)*

Un don d'automobiles chirurgicales par la colonie argentine. — La colonie argentine résidant à Paris, dans le désir de venir en aide aux blessés de la guerre et d'exprimer, en même temps, sa fidèle amitié pour la France, a décidé d'offrir au service de santé militaire plusieurs formations d'automobiles chirurgicales pour opérer à courte distance des champs de bataille.

Chaque formation comprendra, d'après le modèle officiel, trois grands camions automobiles avec le matériel nécessaire (buanderie, instruments, appareils de radiographie, etc.), susceptibles d'être disposés de telle sorte que les côtés des trois voitures rebattus feront le toit de la salle d'opérations.

Ces formations seront suivies de plusieurs voitures automobiles pour le transport des blessés.

Le comité argentin de Paris a fait appel à la générosité des compatriotes qui viennent souvent en France et se trouvent actuellement à Buenos-Aires, et d'après le chiffre des souscriptions déjà atteint, on peut prévoir un don magnifique.

Générosité des médecins cubains. — Les médecins cubains qui ont fait leurs études à Paris, ont fondé un comité à la Havane pour envoyer à nos blessés des cigares et autres produits de Cuba. Nos soldats blessés ou malades ont déjà reçu et des produits et de l'argent.

L'ambulance russe aux armées françaises. — Sous ce titre fonctionne et prospère une œuvre dont la présidente d'honneur est Mme Iswolsky, femme de l'ambassadeur de Russie à Paris.

Un important convoi automobile est parti pour le front, il y a un peu plus d'un mois ; un deuxième va prendre la même direction, en attendant un troisième envoi d'ambulances avec salles mobiles d'opérations et voitures radiographiques.

Une visite de médecins suisses en France. — Treize officiers de l'armée suisse : les majors Perrochet, Gérard, de Brunau, Attenhofer, Morel, Alleman, Fenner, les capitaines Humbert, Hegi et Hœrni, les adjudants Lettavel et Œri, sous la direction du colonel de Montmollin, médecin en chef de la 2e division de l'armée suisse, se sont arrêtés, dernièrement, à Dijon. En réponse au maire de cette ville, le major Perrochet, au nom de la délégation suisse, a dit entre autres paroles : « Nous sommes arrivés ici au milieu de l'Europe en feu. Nous sommes venus voir des choses tristes, mais réconfortantes par la charité. Notre visite des établissements hospitaliers nous a permis de constater des choses merveilleuses. Nous avons vu les chefs de service à l'œuvre ; nous avons apprécié leur travail. Nous avons pu juger de la mentalité des soldats blessés ; elle est superbe. »

Sanatorium de Bligny. — Le conseil général de Seine-et-Oise a mis à la disposition du ministre de la Guerre le sanatorium de Bligny, afin d'y soigner les soldats atteints d'affection de poitrine.

Pour les militaires amputés et les tuberculeux. — Le conseil général du Loiret a voté un crédit de 10 000 francs pour subventionner une *école d'éducation et de rééducation professionnelles*, destinée aux militaires amputés, que la municipalité d'Orléans se propose de créer à bref délai.

Il a chargé le préfet d'étudier l'installation dans un immeuble départemental d'un *sanatorium* à l'usage des militaires atteints de tuberculose.

Le conseil général du Morbihan a voté 50 000 francs pour l'installation dans un grand immeuble départemental d'un *sanatorium* destiné aux soldats tuberculeux ; 12 000 francs pour les dépôts d'éclopés du 11e corps d'armée ; 3 000 francs pour les hôpitaux-dépôts du Morbihan (pour acquisition d'appareils de mécanothérapie).

NOUVELLES *(Suite)*

Affectation d'un médecin-chef d'un hôpital militaire, à un service régimentaire. — Un député ayant demandé au ministre de la Guerre si l'affectation d'un médecin militaire à un régiment de la zone des armées par une dépêche émanant du directeur du service de santé au ministère de la Guerre ne constitue pas une mesure exceptionnelle, et s'il est normal qu'un médecin chef d'un hôpital militaire important soit affecté à un service régimentaire, le ministre a répondu ce qui suit :

« 1° Le ministre se borne à envoyer aux réserves de personnel sanitaire des gares régulatrices les médecins désignés pour servir aux armées ; c'est le général commandant l'armée qui les affecte suivant les besoins, en confiant, de préférence, les postes de l'avant aux médecins de l'armée active, conformément à une décision ministérielle de principe ;

« 2° La désignation pour un corps de troupes du médecin-chef d'un hôpital de l'intérieur est absolument régulière. Des mutations de cet ordre sont rendues nécessaires par les pertes qu'a éprouvées le corps de santé dans les services de l'avant. Au surplus, les emplois dans les corps sont généralement considérés comme des postes d'honneur par les médecins du cadre actif. »

Les internes des villes où siège une faculté de médecine et le grade d'aide-major. — Un député ayant demandé au ministre de la Guerre s'il ne lui paraîtrait pas plus conforme à une meilleure utilisation de la science du corps de santé militaire d'admettre au grade d'aide-major de 2e classe pendant la durée de la guerre, non seulement les internes des villes où siègent des facultés de médecine, ainsi qu'il est pratiqué présentement, mais d'une façon générale tout interne des hôpitaux qui aura été nommé au concours, le ministre a répondu ce qui suit :

« Ainsi que le ministre l'a déjà fait connaître, il ne paraît pas possible d'étendre à tous les internes des hôpitaux nommés au concours les dispositions prises en faveur de ceux des villes de faculté. La mesure proposée est d'ailleurs inutile, puisque les dispositions actuellement adoptées suffisent largement à assurer le recrutement des médecins de complément. »

LIBRES PROPOS

LES AMBULANCES DE LA PRESSE EN 1870-71

Pendant le cours sanglant de ces longs mois de guerre qui se déroulent si terriblement, c'est encore avec la même émotion, mais non sans un mélange de joie intime, cette fois, qu'on relit, entre deux « communiqués », un peu de l'histoire du siège de Paris.

Car depuis certains jours « miraculeux » de septembre 1914, les Parisiens ont été entraînés peu à peu vers la persuasion qu'ils ne subiraient plus un événement aussi douloureux, en surcroît de mille autres malheurs suffisamment lamentables. Et si, en s'abandonnant aux méditations comparatives, on a pu, il y a plusieurs mois déjà, retrouver chez un peuple latin dont on ne changera pas la marque, la même insouciance et les mêmes anorganisations du passé, par contre, on n'a pas cessé, depuis lors, de relever les mêmes élans d'ardeur et de foi patriotique qui, cette fois, atteindront la victoire.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, voyez le service de santé. Je ne sais et je ne veux pas savoir si, depuis le début de cette guerre, il a toujours été ce qu'il devait être. Il est d'ailleurs trop tôt ou trop tard pour ouvrir, à propos de cette question litigieuse, les écluses des discussions publiques. Mais comment fonctionnait le service de santé en 1870?

« Pas plus que l'armée, pas plus que le matériel de guerre, pas plus que les préparatifs de défense, le matériel d'ambulance et les préparatifs de secours aux blessés n'étaient organisés, quand le siège de Paris devint pour la capitale une certitude (1). » C'est alors que, surexcitée par l'imminence du danger, l'initiative privée se haussa de suite à la hauteur de grands devoirs. Il n'y avait alors, pour aider le ministère de la Guerre, qu'une société de secours aux blessés, l'aînée de nos trois sociétés de Croix-Rouge actuelles. Dans ces conditions la presse parisienne et départementale qui, dès la déclaration de guerre à la Prusse, avait recueilli une souscription publique s'élevant à plus d'un million, décida de créer un service spécial d'ambulance de campagne.

On alla tout droit trouver RICORD.

« Y a-t-il quelque bien à faire? demanda-t-il.

— Beaucoup de bien.

— Alors je suis à vous. »

Ainsi fut fondé le *Comité des ambulances de la Presse*, ayant à sa tête, comme président, RICORD, assisté de DEMARQUAY, chirurgien de la maison Dubois (2).

Les médailles représentées ici (3), dont l'une est en argent et l'autre en bronze et qui se distinguent en outre par une inscription différente (fig. 1 et 3), expriment sur un avers identique (fig. 2) ce but essentiel des ambulances de la Presse : secourir l'armée en campagne par la création d'ambulances mobiles. Au milieu de l'image on voit un soldat blessé, soutenu par deux « aides-chirurgiens », qui reçoit les premiers soins d'un « docteur en chef ». A droite des personnages est représentée une voiture d'ambulance à cinq lits, du type Binder, construite spécialement. A gauche on peut deviner qu'il y a un canon et des fortifications, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un avant-poste.



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

Le Comité de la Presse avait organisé des *ambulances fixes* (à l'École des Ponts et Chaussées, au séminaire des Irlandais, à la maison-mère des Frères des Écoles chrétiennes (4), à l'Institution Favart, etc.), et des *ambulances mobiles* dont les médecins se groupaient par *escouades* pour porter secours aux avant-postes, hors des fortifications.

Cent quarante médecins donnèrent leur concours courageux. A leur tête nous retrouvons des noms connus : RICORD, DEMARQUAY, BÉHIER, BÉRARD, PÉRIER, NICAISE, BESNIER, CUSCO, PÉTER, CHARPENTIER, LABBÉ, HOUEL, DE RANSE, etc.

En 1872, l'Œuvre des ambulances de la Presse fusionna avec la Société de secours aux blessés. Elle avait pu recueillir, pendant la guerre contre la Prusse, 15 022 blessés, et 1 924 sous la Commune.

CORNET.

(1) *Les ambulances de la Presse pendant le siège et sous la Commune* (Paris, 1872, chez Marc et chez Baillière et fils, éditeurs).

Nous avons d'abord trouvé ce volume à la Bibliothèque de l'Assistance publique, grâce à l'extrême obligeance de M. le Directeur général.

(2) Les autres membres du Comité étaient : M. de la GRANGERIE, syndic de la Presse départementale, secrétaire général ; l'abbé BAUER, aumônier en chef des ambulances ; M. GOUZIEN, secrétaire des séances.

(3) Ces médailles proviennent de la collection de M. le professeur GILBERT, ainsi d'ailleurs que toutes celles que reproduit *Paris Médical* à l'occasion des événements actuels.

(4) 250 Frères de la Doctrine Chrétienne servirent comme *infirmiers*, et 300 comme *brancardiers*, sous la conduite de leur Supérieur général, le Frère PHILIPPE, qui, malgré ses soixante-dix-huit ans, se dépensait jours et nuits. Ce brave reçut la Croix de la Légion d'honneur, de la main de RICORD

NOUVELLES

Nécrologie. — Les docteurs Paul COLLINET et Georges REYMOND, de Paris.

Le docteur Jean BABON, médecin en chef de l'hôpital d'Argenton-sur-Creuse.

Le médecin principal de 2e classe GOUBEAU, mort subitement au cours d'une inspection du gouverneur de Dijon, à Auxonne.

Le Dr José PEREIRA GUIMARAES, ancien professeur à la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro.

Le livre d'or de l'Assistance publique de Paris. — En entrant dans les hôpitaux de Paris, on est frappé par de grandes affiches où s'alignent, à ce jour, 380 noms de braves morts au champ d'honneur, ou qui ont été blessés ou faits prisonniers. Ce nombre total comprend des membres des personnels médical, administratif, hospitalier et ouvrier.

Dans le personnel médical, neuf membres sont portés sur ces affiches, comme tués à l'ennemi. Ce sont : MM. HENOUILLE, médecin de la fondation Cousin de Méricourt ; Emile BONNET, Paul BOREL, BREGER, GRANDJEAN, LÉVI-FRANCKEL, MARCORELLES, MEAUX-SAINT-MARC, internes des hôpitaux ; ADLER, externe des hôpitaux.

Huit ont été blessés, qui sont : MM. JEAN, médecin de l'Assistance médicale à domicile ; GATELLIER, LERMOYEZ, MARMONTEIL, MOZER, LEROUX, internes des hôpitaux ; MEERSEMANN, OVION, externes des hôpitaux.

Sept ont été faits prisonniers ou sont présumés l'être. Ce sont : MM. RIBADEAU-DUMAS, médecin des hôpitaux ; METZGER, chef de clinique ; FRANÇOIS, LARROQUE, LEROUX, LUQUET, PILTIER.

M. TURQUETY, interne en médecine, a été porté comme disparu.

Il faut ajouter déjà à cette liste deux nouveaux noms : Pierre SAINT-YVES MÉNARD, fils du regretté membre de l'Académie de médecine, beau-frère du très sympathique Dr André FASQUELLE ; André LÉPINE, interne de 3e année, antérieurement cité à l'ordre du jour.

Quant aux médecins cités à l'ordre du jour, *Paris Médical* les a déjà signalés. Ils sont actuellement plus nombreux que ne l'indiquent les affiches de l'Assistance publique.

Ajoutons que dans le *personnel administratif* des hôpitaux, quatorze membres ont été tués, vingt-quatre ont été blessés, huit sont disparus.

Dans le *personnel hospitalier*, cinquante-cinq membres ont été tués ou sont morts de leurs blessures ou de maladie.

Dans le *personnel ouvrier*, neuf membres ont été tués ou sont morts de leurs blessures ; vingt-six ont été blessés ; quinze sont censés prisonniers.

L'hôpital Élisabeth à Calais. — Cet hôpital a été offert à Sa Majesté la Reine des Belges, en décembre dernier, par la Société française de secours aux blessés militaires. Il est placé sous le patronage du duc de Vendôme, beau-frère du roi Albert. Le service chirurgical est assuré par le Dr Conrad, chirurgien de l'hôpital Elisabeth d'Anvers, et le service médical par le Dr Van Campenhout.

L'hôpital est bien aménagé, avec une installation complète de radiographie que dirige le pharmacien de 1re classe Lajeot, radiographe de l'hôpital et de la garnison franco-belge de Calais.

Abulances chirurgicales automobiles. — Le ministre de la Guerre, accompagné du médecin inspecteur du service de santé au ministère de la Guerre, a visité dernièrement, à la caserne du quai de la Râpée, des ambulances-automobiles d'un type nouveau, proposé par le professeur agrégé Gosset, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Ces ambulances comprennent une salle de nettoyage des blessés, une salle de préparation et une salle d'opérations contenant trois tables. Une autoclave permet de stériliser les instruments pour douze opérations. Trois bouilloires sont disposées pour le chauffage du linge.

Ces ambulances sont suivies de voitures de radiologie qui, en dehors d'appareils spéciaux, emportent toute l'installation nécessaire pour examiner rapidement les blessés qui seront amenés du champ de bataille.

Hôpital suédois pour les blessés convalescents. — Cet hôpital a été installé, par la colonie suédoise de Paris, dans la grande salle attenante à l'église suédoise, rue Guyot, no 9. Il est placé sous les auspices de la princesse de Foix, et dirigé par le Dr Périer. Le massage suédois est appliqué aux blessés par les soins de M. et Mme Molandier, de l'institut de gymnastique médicale de Stockholm.

Médecins français pour la Serbie. — Le docteur PÉTROVITCH, demeurant à Paris, 30, avenue de l'Opéra, est chargé par le Gouvernement serbe, de recruter en France, en outre des médecins français militarisés qui se trouvent déjà en Serbie, des médecins libres de toutes obligations militaires, lesquels seront plus spécialement chargés des services des hôpitaux.

Ces médecins recevront une rétribution mensuelle minimum de six cents francs (600), avec la nourriture, le logement, ainsi que les frais de voyage, aller et retour.

Les confrères que pourrait intéresser cet appel sont invités à demander de plus amples renseignements, soit au *Consulat de Serbie*, 10, *rue Auber, de* 3 *à* 5 *heures*, soit au *docteur Pétrovitch, de* 6 *à* 7 *heures.*

Dans les hôpitaux de Paris. — Le Dr Rochard, chirurgien des hôpitaux, a fait part au *New-York Herald* du manque de personnel dont souffriraient les établissements hospitaliers de Paris :

« Nous, chefs de service, nous avons, outre nos salles ordinaires, de nouvelles salles pour les blessés militaires et de plus une ou plusieurs ambulances dans Paris. Nous faisons ce que nous pouvons pour faire face à des occupations multiples, mais encore faut-il que nous soyons aidés, car en cas d'urgence on ne peut pas opérer seul. Ajoutez à cela le service d'urgence, de la nuit, et on peut se rendre compte de la disproportion qui existe entre ce qu'il y a à faire et ce dont on dispose pour le faire. »

Un legs de plus de sept millions à la science française. — Un ingénieur français, M. LOUTREUIL, qui fit fortune à l'étranger, a légué :

1o A l'Académie des sciences : *trois millions et demi.*

2o A l'Université de Paris, pour « le progrès des sciences de toute nature » : *deux millions et demi.*

3o A la caisse des recherches scientifiques : *un million*

4o A l'Institut Pasteur : *cent mille francs.*

NOUVELLES *(Suite)*

Le vestiaire des hôpitaux. — La Société du vestiaire des hôpitaux, à la tête de laquelle sont placées Mmes Panas, présidente, Paul Brouardel, Jules Dejerine, J.-Fél. Guyon, Nélaton, vice-présidentes, et Mme Oster, directrice, a tenu son assemblée générale le 4 mai, dans la grande salle du conseil de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Frantz Funck-Brentano.

On sait que la Société du vestiaire a pour but de distribuer des vêtements à ceux qui sortent des hôpitaux pour reprendre leur travail. Depuis le début de la guerre, elle a secouru en outre un grand nombre de réfugiés belges et de nos départements envahis : jusqu'à ce jour, plus de onze mille. Elle reçoit tous les dons en nature et en espèces et se charge de remettre à l'état de neuf les vêtements usagés qu'on lui donne.

La réforme des soldats tuberculeux. — Le professeur LANDOUZY a fait à la commission permanente de la tuberculose au ministère de l'Intérieur, un rapport documenté sur une question qui présente un caractère très grave d'actualité.

D'après les statistiques, on peut estimer que les années 1915 et 1916 verront se déverser sur le pays environ 20 000 tuberculeux, c'est-à-dire 20 000 porteurs de germes susceptibles de semer le mal dans les régions où ils iront s'établir après leur réforme. Cet état de choses peut être modifié à la condition de transformer de façon assez radicale les mesures prises par l'administration de la guerre.

Il faut d'abord éliminer sous réserve tous les cas de tuberculose ouverte. Il faut ensuite appliquer à la tuberculose la réforme n° 1, car les tuberculoses, écloses ou contractées, peuvent provenir des *fatigues* et des *dangers* du service militaire.

D'autre part, les tuberculeux réformés doivent bénéficier de l'éducation et de l'assistance tuberculeuses et des moyens de traitement. Sinon on risque de reverser dans la circulation, après la guerre, des malades et des porteurs de germes, dangereux pour la population.

L'alimentation du soldat français. — M. le député Maurice Barrès s'est occupé, dans l'*Echo de Paris* (25 avril), de la façon dont sont nourris nos soldats. C'est de cette source que proviennent les renseignements suivants :

En principe, le soldat a toujours touché la ration forte de campagne : pain, 750 grammes ; viande, 500 grammes ; lard, 30 grammes ; sucre, 32 grammes ; café, 30 grammes ; tabac, 100 grammes par semaine. Et puis, de nombreux suppléments, la plupart de façon permanente. C'est ainsi que chaque homme touche par jour, en plus de sa ration, 2 grammes de thé, une ration double de sucre et de café, un tiers de litre de vin.

En dehors de ces denrées fournies gratuitement par l'administration, il y a les achats des ordinaires. Chaque homme, en plus des vivres en nature, reçoit une certaine somme, variable suivant les circonstances, qui mise en commun par compagnie, constitue « l'ordinaire » et sert à acheter les vivres qui ne sont pas fournis gratuitement par l'État.

« Le 1er janvier, chacun des 2 500 000 hommes qui sont sur le front, même ceux des tranchées de première ligne, a touché, pour fêter la nouvelle année, les denrées suivantes en supplément : 100 grammes de jambon, une orange, deux pommes, une poignée de noix, un cigare, un demi-litre de vin supérieur, un quart de litre de vin de champagne. »

Les réserves de blé et d'avoine sont tellement importantes, que le blé et l'avoine de la récolte de 1914 de la zone des armées viennent seulement d'être battus.

Sur 13 millions de bêtes que comprend le troupeau national, 800 000 seulement ont été abattues. On engraisse des bêtes pour l'armée, à proximité du front, de façon à ne jamais livrer de bétail fatigué. La nourriture est variée par l'envoi périodique de moutons et de porcs. Et ce ravitaillement en viande fraîche est combiné avec des envois de viande congelée.

Enfin il existe une réserve de 27 millions de rations de viande de conserve, et on en fabrique toujours.

L'antialcoolisme aux armées. — Nos généraux continuent la bonne besogne. C'est ainsi que les généraux Roques et Humbert ont pris un arrêté interdisant dans la zone de leurs armées la vente aux militaires et l'achat par ceux-ci de l'alcool et des boissons alcooliques. Il est également défendu aux militaires d'accepter, même à titre gratuit, de l'alcool, et il est interdit de leur en procurer.

Réunion médicale de la sixième armée. — Les médecins de la sixième armée se sont réunis, le 3 avril 1915, dans un des hôpitaux de la zone des armées, sous la présidence de M. le médecin inspecteur général Nimier, pour inaugurer une série de réunions, qui auront lieu doréavant chaque quinze jours. Les communications suivantes ont été présentées :

MM. J. GUIART (de Lyon) et L. FORTINEAU (de Nantes): Observations relatives à une épidémie de diphtérie.

M. H. GRENET (de Paris) : Rhumatisme atypique ; diagnostic avec la tuberculose des séreuses. — Utilité de la radiologie médicale, en temps de guerre.

M. BRAQUEHAYE (de Tunis) : Restauration des plaies osseuses, par la fixation avec des pointes du périoste et de la peau.

M. G. GUILLAIN (de Paris) : Les crises épileptiques consécutives à l'explosion des projectiles sans plaie extérieure. — Un cas de contracture généralisée, avec symptômes méningés, consécutive à l'éclatement d'un projectile sans plaie extérieure. — Un cas de tremblement pseudo-parkinsonien consécutif à l'éclatement d'un projectile sans plaie extérieure. — Sur un cas de mutisme consécutif à l'éclatement d'un projectile.

Agrégation des Facultés de médecine. — Une session d'examens pour les candidats aux épreuves du premier degré prévues par l'arrêté du 1er mars 1914 relatif à l'organisation du concours d'agrégation dans les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris le 9 novembre 1915.

Les registres d'inscription seront ouverts dans les secrétariats des académies, du 9 juillet au 9 septembre 1915.

Les candidats devront, en se faisant inscrire, satisfaire aux prescriptions édictées par l'article 2 de l'arrêté du 18 juillet 1913 et articles 4 et 5 de l'arrêté du 1er mars 1914.

NOUVELLES *(Suite)*

Cours d'électro-radiologie de guerre. — Le Dr FOVEAU DE COURMELLES a repris son cours libre (23e année) à l'École pratique de la Faculté (amphithéâtre Cruveillier), le mercredi 5 mai 1915, à six heures du soir, et le continue les mercredis à la même heure.

Principaux médicaments importés d'Allemagne en France. — Il peut être utile de rappeler quels étaient les médicaments qui nous envahissaient d'Allemagne sous des noms fallacieux, quand ce ne serait que dans le but de stimuler l'industrie chimique française pour qu'elle se décide franchement à nous fournir le plus tôt possible les médicaments chimiques que couvraient des étiquettes allemandes. Mais comme le disait fort bien, avec sa compétence spéciale, le Dr G. LINOSSIER, dans un libre propos de *Paris Médical* (17 avril 1915), si les médecins français veulent que la fabrication des médicaments chimiques en France devienne prospère, il faudra, qu'à certain point de vue, ces médecins changent leur mentalité.

Quoi qu'il en soit, voici la liste des principaux médicaments que nous devions jusqu'ici à l'Allemagne : *Adaline, Agurine, Anesthésine, Amphotropine, Antipyrine, Anisol, Aristochine, Aristol, Aspirine, Atophan, Bromipine, Bromural, Citrophène, Collargol, Créosotal, Dermatol, Dionine, Diurétine, Euquinine, Europhène, Ferropyrine, Gonosan, Helmitol, Héroïne, Hétol, Hypnal, Ichthyol, Iodipine, Iothion, Lactophénine, Luminal, Lycétol, Lysol, Malonal, Marétine, Médinal, Mélubrine, Mésotane, Néo-Salvarsan, Nirvanine, Novocaïne, Orthoforme, Phénacétine, Plasmon, Proponal, Protargol, Pyramidon, Regulin, Salophène, Salvarsan, Sidonal, Somatose, Spirosal, Sulfonal, Tannalbine, Tannigène, Tannoforme, Théocine, Trigémine, Trional, Urotropine, Validol, Véronal, Xéroforme.*

Les stations thermales françaises et les austro-allemandes. — M. Fernand Cahen, conseiller du commerce extérieur de la France, a communiqué des renseignements qu'on ne saurait trop répandre, surtout parmi les médecins français. C'est pourquoi nous jugeons utile de les rappeler ici :

L'Allemagne possède 200 stations thermales, 90 stations balnéaires et un grand nombre de stations dites « de cure d'air ». Elle n'a pas ménagé les efforts les plus intelligents et les plus méthodiques pour attirer la clientèle étrangère dans ses stations thermales, installées luxueusement avec tout le confort moderne et dotées des derniers perfectionnements de l'art médical.

On estime que dans ces dernières années, l'industrie thermale et balnéaire allemande, avec la vente des eaux minérales, a fait un chiffre d'affaires de plus de 600 millions de francs par an.

L'Autriche-Hongrie possède 70 stations thermales, 30 stations balnéaires et également un grand nombre de stations de cure d'air, et fait annuellement un chiffre d'affaires d'environ 250 millions de francs.

La présente guerre portera un coup funeste à ces stations thermales d'où la riche clientèle anglo-russe a été chassée lors des hostilités avec une brutalité bien connue et bien retenue.

En conséquence, si notre corps médical, les municipalités, les syndicats médicaux, les syndicats d'initiative, les sociétés d'eaux minérales, etc., veulent se mettre au travail tout de suite et peuvent tout d'abord obtenir de nos compagnies de chemins de fer des tarifs spéciaux pour les voyageurs étrangers, notamment pour nos amis les Russes, il est hors de doute qu'il se produira un développement très sensible de nos stations thermales. Il suffirait d'efforts bien organisés et persévérants.

L'esprit médical et le mot « boche ». — Tirée d'*Excelsior*, cette « fable-express », adressée à M. Pierre Mille par notre spirituel confrère, le Dr Callamand, de Saint-Mandé :

« Monsieur,

« Parmi les dérivés naturels du radical *boche*, se classent en première ligne *débochés* et *embochés*, qui s'appliquent à merveille aux neutres de toutes catégories. J'ai lu aussi *Sa Bocheté* Guillaume II pour Sa Majesté, et le *Bochephore* pour le Bosphore.

« Maintenant, comme exercice philologique, voulez-vous me permettre de vous citer cette fable-express de votre serviteur :

A Maurice Donnay.

Une femme avait pris un Boche en mariage.
Et, voulant échapper à ce triste esclavage,
Consulte un avocat : « Puis-je me débocher?
— Oui, si par force ou ruse on vous fit embocher. »

MORALITÉ :

Défense aux débochés de se rabibocher. »

Chiens sanitaires allemands. — M. Paul Méguin a fourni dans *le Temps* sur « les chiens de guerre dans l'armée allemande » des renseignements intéressants.

Il existe, rattachée à la direction du service de santé, une *Société allemande des chiens sanitaires* (Deutsche Verein fur Sanitätshunde), laquelle s'occupe exclusivement du dressage et de la propagation des chiens aptes à la recherche des blessés égarés.

Dans tous les régiments allemands il y a des « Sanitätscompagnien » dirigées par un médecin-major, et qui sont pour ainsi dire indépendantes ; elles relèvent seulement du *Generaloberarzt*, médecin en chef du corps d'armée ; chaque compagnie possède au minimum quatre chiens sanitaires ; dès que les brancardiers se mettent en route, les conducteurs de chiens les suivent. Ces chiens portent au collier un grelot assez sonore — comme nos chiens courants de chasse à tir — et sont menés avec une assez longue laisse, le trait de limier de nos veneurs.

Si, sur le champ de bataille, se trouvent un bois, des taillis, c'est de ce côté que les chiens sont dirigés : mis en liberté, ils cherchent, fouillent dans les endroits écartés ; le conducteur suit son chien au son du grelot. Lorsque le chien a trouvé un blessé, le conducteur est prévenu, d'abord par l'arrêt du grelot, et surtout par les coups de voix que donne le chien ; il lui est facile d'arriver, car le chien ne cesse d'aboyer que lorsque son maître est arrivé près de lui. Les races employées par les Allemands comme chiens de guerre, sont, toujours d'après M. Paul Mégnin, d'abord et surtout le chien de berger dit allemand, originaire d'Alsace (vallée de Munster) ; puis une race essentiellement allemande fabriquée à la fourrière d'Apolda : le doberman Pinscher (du nom de son créateur) ; enfin un chien de race anglaise, l'airedaleterrier, et plus rarement le rottweiller et le boxer (races allemandes).

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

MM.

BILLET, Albert, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 15e corps, mort des suites d'une maladie contractée au service.

CAHUZAC, Louis, médecin-major de 2e classe de la marine.

CARLOS D'ESCHEVANNES, médecin-major du génie.

DELPEYRON, médecin auxiliaire.

FORGEOT, Jean, médecin auxiliaire.

GOULLAND, médecin principal, décédé à l'hôpital militaire d'Auxerre.

LE CŒUR, médecin principal de la marine. Cité à l'ordre du jour de l'armée.

PETITGAND, médecin auxiliaire.

TAILLEFER, Ferdinand, médecin aide-major de 1re classe.

DAVID, Moïse, aide-major, oto-rhino-laryngologiste, à Paris.

GRIMBERT, Henri, externe des hôpitaux de Paris, infirmier au 26e d'artillerie, massacré avec une partie de sa formation sanitaire le 24 août, à Gommery (Belgique). Il était le fils du professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris, membre de l'Académie de médecine.

Nécrologie. — Les docteurs Robert LACASSE, ancien chef de clinique de la Faculté de Paris ; Henri LELIÈVRE, médecin-chef de l'hôpital de la Croix-Rouge de Séez. — Le Dr LABOUBÉE, à Ivry-sur-Seine. — M. Aubert LAQUERRIÈRE, vétérinaire militaire en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, père de notre confrère le Dr Albert LAQUERRIÈRE.

Nos respectueux et profonds regrets devant la mort tragique de Mme DEPAGE, femme de notre éminent confrère belge, actuellement chirurgien en chef de l'hôpital modèle pour l'armée belge, qu'il a organisé à Calais sur la demande du roi Albert. Collaboratrice dévouée de son mari, Mme DEPAGE revenait d'Amérique avec un groupe d'infirmières qu'elle avait recrutées pour l'hôpital Élisabeth, à Calais. Toutes furent victimes de l'assassinat collectif commis par les Allemands en torpillant lâchement le paquebot le *Lusitania.*

Cités à l'ordre du jour de l'armée (Suite)

MARIE, Auguste, médecin en chef de l'asile de Villejuif : *médecin-major de haute valeur, s'est prodigué dans les circonstances les plus difficiles avec un dévouement absolu. A été blessé le 28 novembre en se portant en première ligne.*

TRILLE, médecin-major de 2e classe : *depuis le début de la campagne s'est toujours porté, pour mieux assurer son service, aux points les plus périlleux de la ligne de feu A assuré pendant trois jours consécutifs, sans prendre aucun repos, ni de jour, ni de nuit, les évacuations des blessés appartenant aux divers régiments engagés.*

MOULONGUET, Léon, médecin auxiliaire : *s'est toujours distingué par sa bravoure et son dévouement au cours de la campagne, où il a été blessé grièvement. A peine guéri, est revenu au front. A, pendant une attaque, continué à panser les blessés avec le plus grand calme sous un violent bombardement.*

Légion d'honneur. — Ont été promus *officiers* : M. ANDRÉ, médecin principal de 1re classe de territoriale ; MM. BRINDEL et POTHERAT, médecins-majors de 1re classe de territoriale.

Ont été nommés *chevaliers* : les Drs FASQUELLE et FANCILLON, médecins majors de 1re classe de réserve.

Le médecin de 1re classe de la marine MOREAU, à bord du *Gaulois.*

NOUVELLES (Suite)

Médailles d'honneur des épidémies. — Le ministre de la Guerre a décerné les médailles d'épidémies aux médecins suivants :

Médailles d'argent : à MM. ATTAIX et HUTTINET, médecins aide-majors de 1re classe ; à M. PEREAU, médecin auxiliaire.

Médaille de bronze : à M. CLÉMENT, médecin auxiliaire au 74e régiment d'infanterie.

Nomination. — Le professeur G. BORDAS, inspecteur général adjoint des services techniques d'hygiène de la Préfecture de police, a été nommé inspecteur général, en remplacement du professeur Thoinot, décédé.

Le poste d'inspecteur général adjoint a été supprimé

Les étudiants à huit inscriptions peuvent être nommés médecins auxiliaires. — Sur le rapport du ministre de la Guerre, le Président de la République a signé le décret suivant :

« Pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine possédant huit inscriptions de doctorat peuvent être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, tant dans les corps de troupe que dans les formations sanitaires de campagne ou les établissements hospitaliers. »

Affectation des étudiants en médecine ayant quatre inscriptions. — Par décision du ministre de la Guerre, les étudiants en médecine ayant au moins quatre inscriptions, actuellement mobilisés dans la zone de l'intérieur ou dans la zone des armées, vont être désaffectés par les soins de leurs bureaux de recrutement, pour être employés dans un service sanitaire, soit comme brancardiers, soit comme infirmiers.

Prisonniers de guerre et maladies contagieuses. — Le ministre de la Guerre a fait à un député la réponse suivante, en ce qui concerne la prophylaxie des maladies contagieuses :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que des ordres ont été donnés aux armées pour qu'un examen médical sommaire de tous les prisonniers soit pratiqué le plus tôt possible après leur capture ; avant de les évacuer sur l'intérieur, on soumettra, en outre, ces hommes à un nettoyage corporel complet et à l'épouillage ; leurs vêtements seront débarrassés des parasites qu'ils contiendraient. Tout prisonnier dont l'état de santé paraîtrait suspect sera isolé en observation dans un hôpital de contagieux. On nettoiera et on désinfectera s'il y a lieu tous les cantonnements qui, après avoir été abandonnés par l'ennemi, seraient occupés par nos troupes. »

Conférences d'hygiène infantile. — Le Dr VARIOT a repris ses conférences à l'*Institut de Puériculture de l'hospice des Enfants assistés* (74, rue Denfert-Rochereau), le jeudi 6 mai, à dix heures et demie, au pavillon Pasteur, et les continuera à la même heure, le jeudi de chaque semaine. Le cours est spécialement destiné aux dames et aux jeunes filles.

Un sanatorium pour soldats. — Le conseil général de la Seine-Inférieure a décidé la création d'un sanatorium départemental pour le traitement des soldats ayant contracté la tuberculose sous les drapeaux.

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7 fr. 50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**





MÉDECINE PRATIQUE

UN NOUVEL HÉMOSTATIQUE

LE COAGULÈNE

Les agents hémostatiques, qui ne jouent qu'un rôle assez effacé entre les mains du chirurgien qui dispose de l'instrumentation moderne, sont cependant susceptibles de rendre des services dans la chirurgie d'urgence, et, plus encore, lorsqu'il s'agit de certains pansements provisoires que très justement l'on pourrait qualifier de *temporisateurs*. Aux jours que nous vivons, chirurgie d'urgence et pansements temporisateurs sont chose si courante qu'il nous paraît intéressant de signaler ici un agent médicamenteux propre à assurer l'hémostase dans des conditions bien supérieures à celles réalisées par les hémostatiques utilisés jusqu'ici. Ceux-ci ont tous des inconvénients assez graves, soit que, comme les composés ferriques, ils soient irritants pour les tissus avec lesquels ils entrent en contact, ou bien que, comme la solution de gélatine, ils puissent être le point de départ d'accidents infectieux graves lorsque l'on n'est pas sûr de leur provenance et de leur parfaite stérilisation, ou bien encore que, comme l'adrénaline, ils soient toxiques et ne puissent être maniés qu'avec beaucoup de prudence.

De plus, la plupart des substances hémostatiques agissent aussi bien sur le sang circulant que sur le sang extravasé: il en résulte qu'il faut compter avec le danger d'embolie par formation de thrombus à l'intérieur des vaisseaux, ce qui impose la plus grande circonspection dans le cas de plaies pouvant intéresser des artères ou des veines de gros calibre.

Le coagulène agit en augmentant dans de grandes proportions la faculté naturelle qu'a le sang de se coaguler au contact de l'air ; il n'agit *in situ* que sur le sang extravasé, il est inopérant sur le sang circulant, ou, plus exactement, ne fait que lui communiquer un pouvoir coagulateur plus prononcé, qui ne se manifeste que lorsque ce sang viendra au contact de l'air.

La coagulation du sang est un phénomène complexe sur lequel la lumière n'est pas encore complètement faite. Sans prétendre à l'élucider ici, rappelons que les auteurs qui se sont attachés à la solution de ce problème, Bordet, Morawitz, Nolf, Fuld, Selange, admettent que deux substances principales concourent à la production du caillot. L'une de ces substances serait sécrétée par les plaquettes du sang, c'est la thrombokinase de Morawitz, le thrombozyme de Nolf, le cytozyme de Fuld, Bordet et Selange. L'autre substance existerait en solution dans le sérum, c'est le thrombogène de Morawitz, le sérozyme de Bordet et Solange. D'après ces derniers auteurs, lorsque le sang s'échappe des vaisseaux, le cytozyme existant dans les plaquettes serait mis en liberté, et de sa combinaison avec le sérozyme, en présence des sels de chaux existant normalement dans le sérum, naîtrait la *thrombine*, c'est-à-dire le ferment fibrinogène actif qui déclanche la coagulation. Ces réactions n'ont lieu que lorsque le sang prend contact avec l'air ; elles ne peuvent se produire à l'intérieur des vaisseaux, parce que le sang circulant renferme vraisemblablement une *antithrombine*, instable au contact de l'air.

Le coagulène, qui est extrait des plaquettes du sang, doit donc être considéré comme du cytozyme à un état plus ou moins voisin de la pureté. Son action favorisante sur la coagulation du sang est manifeste : sa solution aqueuse projetée sur la lumière d'un vaisseau provoque immédiatement la formation d'un caillot dense et adhérent. Le coagulène, nous l'avons dit, n'agit que sur le sang extravasé, donc aucun danger d'embolie. Il n'est pas toxique et peut être dégluti, dans le cas d'ulcère hémorragique, par exemple ; il peut enfin être administré par voie intraveineuse et, venant ainsi renforcer le pouvoir coagulateur du sang, il permettra de tenter chez les sujets hémophiles des interventions qui sans lui comporteraient de graves dangers.

Les solutions à employer doivent titrer entre 6 et 12 p. 100. Ces solutions, faites dans l'eau distillée, ou même tout simplement dans l'eau bouillie, peuvent être stérilisées par ébullition de quelques minutes. On utilisera ces solutions en aspersion, en pulvérisation ou en tamponnement, suivant les cas. On pourra ainsi juguler rapidement les hémorragies en nappe, ce qui peut rendre d'inappréciables services dans les cas de traumatismes survenant dans un lieu éloigné d'une salle de pansement. Le badigeonnage avec la solution de coagulène du champ opératoire facilitera dans une large mesure la chirurgie de toutes les régions abondamment vascularisées, et en assurant une hémostase parfaite, il sera le meilleur préventif des hématomes post-opératoires.

Le coagulène est fabriqué par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en délivreront gracieusement des échantillons aux chirurgiens et médecins désirant en faire l'essai, particulièrement à ceux attachés aux ambulances et hôpitaux militaires.


RECALCIFICATION
CHAUX ORGANIQUE
directement
et entièrement
assimilable
REMINÉRALISATION
PHOSPHATES DES CÉRÉALES
Puissants
modificateurs
du Terrain
OSTRÉINE
BUISSON
FLUOR ET SILICE
Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates
POUDRE-CACHETS-GRANULÉ
DOSES: Une mesure, un cachet, une cuillère à café de granulé, au milieu de chaque repas
Laboratoires
ALBERT BUISSON
15, Avenue de Tourville, PARIS


administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le
THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Littérature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges. Paris
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
COMPRIMÉS ROCHE THIOCOL

Ouvrages sur la Physiothérapie

Electrothérapie, par le Dr NOGIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1909, 1 vol. in-8 de 528 pages, avec 251 figures, cart. .... **10 fr.**

La première partie du livre de M. Nogier est consacrée à l'*Electrotechnique* ; courant galvanique ou courant constant, courant faradique, courant galvano-faradique, courants oscillatoires, électricité statique, franklinisation hertzienne, courants de haute fréquence. La deuxième partie est consacrée à l'*Electrophysiologie* et à l'action des divers courants. La troisième partie traite de l'*Electrodiagnostic*. Enfin la quatrième partie, qui comprend, à elle seule, la moitié du volume, expose l'*Electrothérapie clinique*, c'est-à-dire l'application de l'électrothérapie aux diverses maladies : maladies du système musculaire, du système nerveux et sensitif, du système articulaire et osseux, de l'appareil circulatoire, de l'appareil digestif, de l'appareil respiratoire, de l'appareil génito-urinaire, de la peau, des yeux, de la bouche, du nez, du larynx et de l'oreille.

Mécanothérapie, Rééducation, Jeux et Sports, Méthode de Bier, Hydrothérapie, par les Drs FRAIKIN, GRENIER DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. 1909, 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 114 figures, cart. .... **8 fr.**

Kinésithérapie, Massage, Mobilisation, Gymnastique, par les Drs CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE-WILBOUCHEWITCH, CAUTRU, BOURCART. 1909, 1 vol. in-8 de 559 pages, avec 356 figures, cart. **12 fr.**

M. Carnot étudie, d'abord, les *bases scientifiques de la Kinésithérapie et les lois de la Mécanomorphose*.

Après cette introduction générale, le *Massage* et la *Mobilisation* sont étudiés par le Dr Dagron dans leur technique générale, puis dans leurs applications aux différentes maladies : tout médecin transporte partout avec lui un instrument merveilleux, sa main, dont il ne tient qu'à lui de tirer de remarquables résultats thérapeutiques.

La *Gymnastique* est, elle aussi, une méthode puissante et simple dont le médecin ne tire pas toujours le parti qu'il pourrait, parce qu'il la connaît mal. Le Dr Ducroquet en fait un exposé très intéressant.

La *Kinésithérapie vertébrale*, traitée par Mme Nageotte, chargée de ce service à l'hôpital des Enfants-Malades, est la base même du traitement des déviations vertébrales. La *Kinésithérapie respiratoire* est le complément de la méthode précédente.

La *Kinésithérapie abdominale*, appliquée à l'estomac, à l'intestin, au foie, etc., provoque un stimulus mécanique dont bénéficient souvent ces organes. Elle est exposée par le Dr Cautru.

La *Kinésithérapie gynécologique*, traitée par le Dr Bourcart, modifie la statique et les conditions circulatoires du petit bassin : elle provoque parfois d'heureux changements en des cas que l'on aurait crus justiciables de la seule intervention sanglante.

Radiothérapie, Roentgenthérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par OUDIN, président de la Société d'électrothérapie, et ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1913, 1 vol. in-8 de 492 pages, avec 105 fig. et 4 pl. coloriées, cart. **14 fr.**

L'ouvrage se divise en trois parties : radiothérapie ou thérapeutique par les rayons X, radiumthérapie et photothérapie. Chacune contient d'abord une étude très complète des appareils et des procédés techniques. A chaque chapitre de physique appliquée fait suite une partie physiologique où sont envisagées les propriétés biologiques des radiations.

Pour la clinique, les auteurs n'ont pas cru devoir adopter une classification basée sur les propriétés physiologiques des rayonnements.

Pour faciliter les recherches, ils ont envisagé la technique thérapeutique appareil par appareil, se plaçant surtout au point de vue du médecin praticien.

Précis de Physique médicale, par le Dr André BROCA, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 2e *édition*, 1914, 1 vol. in-8 de 639 pages, avec 380 fig., cart. .... **12 fr.**

La Pratique de l'hydrothérapie, par Simon BARUCH, professeur d'hydrothérapie à Colombia University, édition française par le Dr G. COLLET. 1910, 1 vol. in-8 de 739 pages, avec 74 figures. .... **16 fr.**

Précis d'électrothérapie, par le Dr BORDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. Préface du professeur D'ARSONVAL (de l'Institut). 2e *édition*, 1902, 1 vol. in-18 de 516 pages, avec 162 figures, cart. .... **8 fr.**

Formulaire électrothérapique, par le Dr L.-R. RÉGNIER, 1 vol. in-18 de 255 pages, avec 34 fig., cart. . **3 fr.**

Guide d'électrothérapie gynécologique, par le Dr ALBERT-WEIL. 1900, 1 vol. in-18 de 292 pages, avec 34 figures, cart. .... **3 fr.**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. LAQUERRIÈRE, lauréat de l'Académie de médecine, 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 14 figures, cart. ... **1 fr. 50**

La Fulguration. sa valeur thérapeutique, par le Dr A. ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec figures, cart. .... **1 fr. 50**

La Santé par le grand air, par AD. BONNARD. 1906, 1 vol. in-18 de 272 pages, avec 19 pl. et fig. **3 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr BORDIER, 1 vol. in-16 de 95 pages et 16 fig., cart. ... **1 fr. 50**

Le Massage, par le Dr Georges BERNE, ancien interne, lauréat des hôpitaux de Paris, 5e *édition*. 1914, 1 vol. in-18 de 414 pages, avec 151 figures .... **5 fr.**

Le Massage dans les Sports, par le Dr SOMEN. 1913, 1 vol. in-18 de 212 pages avec 125 figures ...... **4 fr.**

Radiumthérapie, par les Drs Louis WICKHAM, médecin de Saint-Lazare, et DEGRAIS, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*, 1 vol. gr. in-8 de 376 pages avec 72 figures et 20 pl. coloriées.. **18 fr.**

Physiothérapie infantile, les Cures d'eaux, d'air et de régime chez les enfants, publié sous la direction du Dr LEGRAND. 1910. 1 vol. in-8 de 350 pages, avec 50 figures. .... **6 fr.**

Physiothérapie infantile. *Menus et Recettes de cuisine diététiques*, par le Dr H. LEGRAND. 1911. 1 vol. in-8 de 374 pages .... **6 fr.**

La Cure solaire de la Tuberculose, par le Dr MALGAT (de Nice). 1911. 1 vol. in-8 de 490 pages, avec fig... **6 fr.**

La Chaleur et le Froid en thérapeutique, par le Dr DAUSSET. 1913. 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné (*Actualités Médicales*). .... **1 fr. 50**

Atlas de Radiographie de l'homme normal, par le Dr GRASHEY. Édition française par les Drs BÉCLÈRE et JAUGEAS. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 108 pages, avec 97 planches, cart. .... **20 fr.**

Atlas de Radiographie chirurgicale, par le Dr GRASHEY. Édition française par le Dr NOGIER. 1910. 1 vol. gr. in-8 de 138 pages, avec 80 figures, contenant 240 figures et 65 schémas, cart. .... **20 fr.**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par les Drs CERNÉ, professeur à l'École de médecine de Rouen, et DELAFORGE, chef de clinique à l'École de médecine de Rouen. 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 21 figures, cart. .... **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la d'Arsonvalisation, par les Drs ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine, et TURCHINI, préparateur à la Faculté de médecine. 1910. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec figures, cart. .... **1 fr. 50**

La Pratique des Exercices physiques, Gymnastique, Jeux et Sports, par Henri HŒNIG, professeur de gymnastique au Lycée Henri IV. 1910. 1 vol. in-16 de 350 p., avec 160 fig., cart. .... **4 fr.**

Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1 vol. in-16 de 96 p., avec 9 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic des Affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr BÉCLÈRE. 1901. 1 vol. in-16 de 93 p., avec 10 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic des Maladies internes, par le Dr BÉCLÈRE. 1904. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 20 figures, cart. .... **1 fr. 50**

Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L.-R. RÉGNIER, chef du Laboratoire d'Électrothérapie, à l'hôpital de la Charité. 1902. 1 vol. in-16 de 92 pages, avec 10 figures, cart .... **1 fr. 50**

Radiothérapie des Maladies du Sang et des organes lymphoïdes, par le Dr CRÉMIEU. 1913. 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. (*Actualités*) .... **1 fr. 50**

Précis de Radiologie médicale, par le Dr L. KOCHER, 1905. 1 vol. in-18 de 208 pages, avec 53 fig. **3 fr. 50**

NOUVELLES *(Suite)*

Les Anglais et les stations thermales françaises. — Le grand journal anglais, le *Daily Mail*, a entrepris dernièrement une vive campagne pour qu'après la guerre, les stations thermales allemandes soient boycottées au profit des nôtres. Il dit notamment :

« Nous avions paru oublier que chaque station thermale de l'autre côté du Rhin pouvait trouver avantageusement son équivalent en France. Nous négligions aussi ce fait important que nous possédons, en France, des eaux pour ainsi dire uniques. Maintenant que la guerre est venue nous rappeler les richesses que nous possédons chez nous, à notre porte, il est de notre devoir de faire connaître ces jolies stations françaises qui ont leur réputation établie depuis des siècles.

« Les eaux sulfureuses tièdes, les eaux à base d'arsenic, les eaux sodio-sulfuriques, alcalines, sulfuro-calcaires et autres abondent dans les stations des Pyrénées et du pays basque. Les sources sulfureuses chaudes — si efficaces pour le traitement de la goutte et de l'arthritisme — coulent en abondance à Aix-les-Bains ; les bains de gaz d'acide carbonique sont la spécialité de Divonne ; le bicarbonate de soude est l'élément constitutif de la fameuse source Cachat d'Evian. Les sources sodio-bicarbonatées sont l'apanage de Vichy ; celles de la Bourboule se caractérisent par leur radio-activité, et celles de Vals-les Bains par leurs éléments ferro-arsenicaux. Châtel-Guyon compte 28 sources importantes. A Royat, on trouve une eau qui, pour le traitement des affections du cœur, est aussi excellente qui celle de Bad-Nauheim, pendant qu'à Vittel, c'est-à-dire à six heures de Paris, il existe des sources alcalines et sulfuro-calciques, remplaçant avantageusement celles de Bad-Ems, la ville dont le nom évoquera toujours le souvenir de Bismarck et de sa trop fameuse dépêche.

« En outre des vertus curatives de ces stations thermales françaises, il faut aussi tenir compte de leurs beautés naturelles qui sont incomparables. Il convient également de remarquer qu'elles sont desservies par des services de trains qui sont parmi les plus parfaits du monde. Les six grandes Compagnies françaises de chemins de fer assurent, en effet, des services par trains rapides, allant de Paris vers toutes les stations. »

Les médecins de la Havane. — En faisant un don à nos soldats, les médecins de la Havane ont adressé à M. Millerand, ministre de la Guerre, une lettre dans laquelle ils se montrent « désireux de témoigner d'une façon pratique aux maîtres inoubliables et aux nombreux confrères qui prêtent leurs services dans les hôpitaux de la Croix-Rouge et sur les champs de bataille l'affection et la reconnaissance qui leur sont dues ».

Cette lettre porte les signatures des Drs Francisco Dominguez, Agustin Varona y Gonzalez del Valle, José A. Presno, J.-B. Landeta, Gabriel Casuso, Diego Tamayo, F. Mendez Capote, Eusebio Hernandez, Pedro Lamotte, Julio Irtiz Cano, Octavio Ortiz Coffigny, M. Sanchez Toledo, Antonio Diaz Albertini, Louis Montané.

OUVRAGES REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

Les techniques anatomo-pathologiques du système nerveux, par G. Roussy et J. Lhermitte. 1 vol. 250 p. (*Masson édit.*, 1914).

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration féconde de deux neurologistes et anatomo-pathologistes des mieux qualifiés. Son plan est net. Successivement, et en autant de chapitres, les auteurs montrent le mode de préparation des centres nerveux, les fixateurs, les coupes par congélation, es inclusions et coupes à la celloïdine et à la paraffine, puis les colorations propres à la cellule nerveuse, à la gaine de myéline, à la névroglie, les méthodes applicables au tissu conjonctivo-vasculaire, et aux produits de différenciation cellulaire, aux nerfs périphériques et aux muscles striés ; enfin un dernier et intéressant chapitre est consacré aux méthodes de recherche des germes pathogènes dans les tissus nerveux.

C'est toujours un grand embarras, quand on aborde l'étude anatomo-pathologique du système nerveux, de choisir, parmi les très nombreuses méthodes exposées dans les traités, celles qui seront les mieux adaptées à un genre particulier de recherche.

En ouvrant ce précis de technique, le chercheur n'a plus d'hésitation, le choix est fait et il peut avoir confiance : MM. Lhermitte et Roussy ne décrivent que les méthodes les plus usuelles et les meilleures, celles dont une grande expérience personnelle leur a montré toute la valeur.

Paul Camus.

Morbosidad y Mortalidad infecto-contagiosa en la Republica del Uruguay, par le Dr Alfredo Vidal y Fuentes. Gr. in-8, 90 pages, avec tableaux : 3 francs (*Montevideo*).

University of Pennsylvania. Eighth Report of the Henry Phipps Institute for the study, treatment, and prevention of tuberculosis.

Factors affecting the health of Garment makers, par les Drs Landis et Janici S. Reed. 1 vol. gr. in-8, de 102 pages avec planches : 3 francs (*Philadelphia*).

University of Pennsylvania. Ninth report of the Henry Phipps Institute, for the Study, treatment, and prevention of Tuberculosis. 1 vol. gr. in-8, avec figures en planches : 5 francs (*Philadelphia*).

Trois mois de Chirurgie de guerre dans la zone de l'arrière, par G. Léo. 1 vol, in-8 de 131 p. avec figures : 4 francs (*A. Maloine, éditeur, à Paris*).

Diagnostic de la apendicitis en el nino, par le Dr Luis Morquio. Gr. in-8, 36 pages : 1 fr. 50 (*Montevideo*).

La Fiebre tifoidea en la Clinica de Ninos de la Facultad de Montevideo, par le Dr Luis Morquio. Gr. in-8, 16 pages : 1 fr. (*Montevideo*).

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

Dr CHAILLOU, Auguste, médecin-major de territoriale, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef du service de la vaccination antirabique à l'Institut Pasteur. Fut tué par un obus dans la nuit du 23 au 24 avril. Cité à l'ordre du jour de l'armée.

Dr RIGOLLOT-SIMONOT, médecin-major, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, mort en captivité en Thuringe, à la suite d'une maladie contractée en soignant nos compatriotes prisonniers.

VERDENAL, Jean, médecin auxiliaire du corps d'expédition des Dardanelles, fils de notre distingué confrère de la Croix-Rouge, à Pau. Avait été reçu avec le no 1, au concours de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Dr HUGON, aide-major, fils du député de Saint-Flour. A succombé à l'hôpital de Compiègne, des suites de blessures reçues dans la Somme en soignant des soldats tombés sur le champ de bataille.

Ont été blessés

MM. AUVERGNIOT et PASCALIS, soldats, fils des docteurs AUVERGNIOT et G. PASCALIS, de Paris.

Nécrologie. — Le Dr Jean BONISSON, de Toulon; — Le Dr BORDENAVE, ancien maire de Cauterets, décédé à soixante-seize ans. — Le Dr BONA, ancien maire d'Évaux-les-Bains, décédé à soixante-dix-huit ans. — Le Dr Maurice CREUZAN, conseiller municipal de Floriac, âgé de soixante et un ans. — Le Dr François OZANA, médecin-major de 1re cl. en retraite, âgé de soixante-douze ans. — Le Dr GRIPAT, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu d'Angers, décédé à Angers. — Mme BARDET, mère du Dr G. BARDET, directeur du laboratoire d'hydrologie générale.

Mort glorieuse d'un médecin auxiliaire aux Dardanelles. — Ces jours derniers est parvenue à Paris la triste nouvelle de la mort de Jean Verdenal, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au corps d'expédition des Dardanelles, tué d'une balle au front en soignant un blessé, le 2 mai. Le récit de la mort de ce jeune héros a été écrit à son père, le Dr Verdenal, de Pau, par son chef direct et mérite d'être rapporté : « Le combat très meurtrier que nous venions de livrer dans la nuit et dans la matinée était terminé ; chacun à notre tour, nous partions avec des brancardiers chercher nos malheureux blessés. Un de nos camarades, lieutenant à notre régiment, lui fut signalé comme gravement atteint et c'est en allant à son secours que la mort vint irrémédiablement nous le ravir. Cette nouvelle s'est répandue comme un coup de tonnerre dans le bataillon et notre bataillon, déjà si éprouvé, a été secoué d'un frisson de douleur. Il était tellement aimé parmi nous, notre grand Jean, il aimait tant ses hommes et leur prodiguait un tel dévouement ! Le bataillon lui a fait les funérailles que son héroïsme et son abnégation méritaient. »

Jean Verdenal avait été reçu premier interne à l'avant-dernier concours, puis était parti au service militaire ; bien que relevant de maladie, il avait demandé à partir pour le front. Il y a trois mois, il avait su qu'un de ses collègues, marié et père de famille, était désigné pour aller

NOUVELLES *(Suite)*

aux Dardanelles ; il avait demandé et obtenu de partir à sa place. Il y a trouvé une mort héroïque ; si elle interrompt trop tôt une carrière qui s'annonçait brillante, elle termine glorieusement une vie que déjà il avait su rendre utile et bienfaisante.

Légion d'honneur. — Ont été inscrits au tableau spécial pour le grade de *chevaliers* :

MM. BRACHET, méd.-maj. 2e cl. (Maroc) ; BRÉSARD, aide-maj. 1re cl. terr. ; BONTHOUX, maj. 1re cl. (La Courtine) ; BRIOLE, maj. 2e cl. ; CAMUS, maj. 1re cl. (Maroc) ; CANGE, maj. 2e cl. (Algérie) ; CARLIER, aide-maj. 1re cl. Rés. Art. ; CHANDOYE, maj. 1re cl. ; DEYROLLE, maj. 1re cl. 7e rég. tir. ; DELBECQ, maj. 2e cl., chef du service de santé, 35e terr. ; DELORE, maj. 2e cl. territ. ; DICKSON, maj. 1re cl. ; DUFOUGÈRE, maj. 2e cl. (Maroc) ; FAURE, maj. 1re cl., 2e rég. étr. ; FLOURENS, aide-maj. 2e cl. inf. col. ; FELDHULLER, maj. 2e cl. (Maroc) ; FORGET, maj. 2e cl. ; GAUTHIER, maj. 1re cl. ; GNEYTAT, maj. 1re cl. ; JOB, maj. 1re cl. (Maroc) ; JOJO, maj. 1re cl. (au Cameroun) ; LABADIE, maj. 1re cl. ; LAFFORGUE, maj. 1re cl., prof. agr. Val-de-Grâce ; LE GUELINEL DE LIGNEROLLES, maj. 1re cl. ; LE GENDRE, maj. 2e cl. ; MASURE, maj. 1re cl. ; MARTY, Lucien, maj. 1re cl. colon. ; MARCARDIER, méd. maj. de 1re cl. ; MUNIER, maj. de 1re cl. (Nouvelles Hébrides) ; AUZILLEAU, maj. 2e cl. (Afrique Équ.) ; PELTIER, maj. 1re cl. (Tunisie) ; PROUST, méd. maj. de territoriale ; SCHMERLER, maj. 1re cl. (Maroc) ; TUEFFERD, aide-maj. 1re cl. 5e rég. art. ; VANDENBOSSCHE maj. 1re cl. ; VERGNE, maj. 2e cl. (Afrique Équ.).

A été nommé *chevalier* : le Dr THÉRY, député de Commercy, maire de Saint-Mihiel, méd. maj. de 1re cl. : *a contracté la fièvre typhoïde en relevant une ambulance abandonnée par les Allemands et encombrée de leurs blessés ; s'est empressé de rejoindre son poste aussitôt guéri.*

Cités à l'ordre du jour de l'armée

CONTET, méd. aide-maj. de 2e cl. au 59e rég. d'artillerie : *A fait preuve en maintes circonstances du plus beau courage et du plus grand sang-froid, notamment le 14 septembre, à Souain, où il a pansé sur place, sous un feu violent d'artillerie, quatre servants blessés à leur pièce. A reçu lui-même deux blessures au cours de cette opération. Le 13 février 1915, à Aix-Noulette, étant aux tranchées de première ligne, a donné sur place les premiers soins à un officier blessé à ses côtés.*

DUHOUREAU (Joseph), méd. maj. de 2e cl. (artillerie de corps) :

A fait preuve d'un absolu dévouement et d'un entier mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés, pendant les violents bombardements des 12 et 22 mars. S'est, depuis le début de la campagne, distingué par son sang-froid et son profond sentiment du devoir.

Une nouvelle voiture de radiographie en campagne. — Une installation mobile de radiographie, trois fois plus puissante que celles qui sont actuellement en service, a été « présentée par les Dames du collège de Cheltenham (dans le Gloucester) pour le service des blessés dans la guerre de 1914 ». La voiture pourra être reliée par

NOUVELLES *(Suite)*

des câbles, aux ambulances où les blessés sont recueillis. L'outillage, fabriqué en France, est des plus modernes.

Un don américain à la Croix-Rouge de Serbie. — M. John D. Rockefeller a envoyé trente-cinq millions de francs au prince Alexis de Serbie, président de la Croix-Rouge serbe.

Nouvel envoi de chiens sanitaires au front. — Dernièrement, aux Tuileries, une trentaine de chiens sanitaires ont défilé devant le médecin inspecteur Troussaint.

Ces animaux (briards aux longs poils cendrés, bouviers des Flandres aux jarrets puissants, bergers d'Alsace découplés en force) proviennent du chenil modèle de Saint-Germain qui remplace celui d'Avon-Fontainebleau transporté au camp de Châlons (Voy. l'article du docteur Granjux sur les chiens sanitaires, in *Paris Médical*, nos 2-3 du 15 mai 1915).

Un hommage au Dr Metchnikoff. — Le savant sous-directeur de l'Institut Pasteur vient d'entrer dans sa soixante-dixième année. A cette occasion, la colonie russe de Paris a fêté son illustre compatriote, en donnant à cet hommage un caractère tout intime, en raison des circonstances de guerre.

La lutte contre l'alcoolisme. — Le comité de la Ligue française, dont les présidents d'honneur sont M. Ernest Lavisse et le général Pau, a adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. Jean Finot, président de l'*Alarme*, la motion suivante :

Considérant que certaines mesures contre l'alcoolisme, ce fléau national, s'imposent actuellement, émet ces vœux, qui pourront être réalisés immédiatement par décret :

1° Interdiction des amers et autres apéritifs-poisons analogues à l'absinthe et aux amers ;

2° Interdiction de la vente des spiritueux aux mobilisés en général, aux blessés en particulier, ainsi qu'aux femmes et aux mineurs ;

3° Diminution de la durée d'ouverture des débits de spiritueux :

4° Exercice de poursuites très sévères contre les marchands de vin ou assimilés délinquants.

Caisse de secours aux médecins victimes de la guerre. — Rappelons que le Dr Jules Bongrand, trésorier du « Secours immédiat » et demeurant à Paris, 6, rue Villaret-de-Joyeuse (17e), reçoit avec reconnaissance les dons que la générosité des confrères veut bien lui adresser, dans le but de venir en aide aux médecins, victimes des événements.

L'hôpital militaire du Panthéon (Annexe du Val-de-Grâce). — Comme suite à une très juste observation, le chiffre des lits dans cet hôpital qui est installé à l'Annexe de l'École polytechnique (ancienne école des Jésuites de la rue des Postes) est, *actuellement*, de 850 pour atteindre bientôt le nombre de 900.

Le chiffre actuel se décompose en : 606 lits de chirurgie et 244 de médecine.

La vaccination antityphique et le prix Osiris. — La commission spéciale de l'Institut de France a décidé de proposer à l'assemblée plénière des cinq académies la répartition suivante du prix Osiris de 1912 (100 000 fr.) :

Les professeurs Chantemesse et Widal, de la Faculté de médecine de Paris, recevront ensemble 50 000 fr. Le professeur Vincent, du Val-de-Grâce, recevra 50 000 fr.

OUVRAGES REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

Tous ces ouvrages peuvent être fournis par la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS.

L'arthritisme-diathèse à Vichy, par E. GAUTRELET et M. de LALAUBIE. 1 vol. gr. in-8 de 930 p., 10 fr. (*Maloine*, à Paris).

Le gros ouvrage, que MM. Gautrelet et de Lalaubie viennent de publier, se compose de deux parties. L'une est consacrée à l'étude de l'arthritisme et de ses diverses manifestations, l'autre à son traitement à Vichy. Dans la première, les auteurs font une revue documentaire importante des travaux publiés sur l'arthritisme, et exposent leurs théories personnelles, fondées sur des recherches de chimie biologique, poursuivies à Vichy sur de nombreux malades. Dans la seconde, ils étudient la station de Vichy, et l'application de ses sources au traitement des diverses affections relevant de la diathèse. Ils ont écrit un ouvrage considérable, qui représente de leur part un très gros effort. Parviendront-ils à imposer au corps médical les idées très personnelles qu'ils défendent, et à faire admettre aux chimistes les notions très spéciales qu'ils retirent de techniques un peu particulières? On ne saurait l'affirmer. On peut du moins retrouver dans ce gros volume les résultats de la longue expérience clinique d'un des médecins les plus sympathiques et les plus estimés de Vichy.

Traité des eaux minérales de Vichy à l'usage des praticiens par le Dr CHARLES COTAR, avec préface par M. le Dr J. THIROLOIX, professeur agrégé. Paris, 1913, 1 vol. in-18 de 220 pages (*J.-B Baillière et fils*, édit. Paris).

L'Hydrologie est une science moderne. L'empirisme fait, petit à petit, place à l'observation médicale.

Mais les documents concernant l'étude générale des eaux minérales et les stations thermales en particulier sont éparpillés.

Après avoir donné les théories concernant l'origine des eaux et leur composition chimique, physique et gazeuse, il a passé en revue l'action physiologique des eaux de Vichy de laquelle il a facilement déduit les indications et contre-indications.

Ces dernières sont corroborées par les observations. H.

Guida per il Medico in Guerra, par le Dr Pietro SISTO. 1 vol. in-8 de 184 pages, cartonné : 2 fr. 50 (*Unione Tipografico-Editrice Torinese*, à Turin).

Notice sur les Maladies épizootiques au Maroc. in-8, 62 pages : 1 fr. 50.

Lucian and Medicine par J.-D. ROLLESTON. Gr. in-8 de 32 pages : 1 franc (*London*).

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

Le Dr TRAMBLIN, ancien interne des hôpitaux de Lille, ancien chef de clinique chirurgicale, âgé de trente-trois ans, a contracté au cours de la campagne, pendant le siège d'Arras, la fièvre typhoïde dont il est mort en décembre.

Le Dr Étienne JACOB, oto-rhino-laryngologiste. Aide-major depuis le début de la campagne, il a succombé à l'hôpital d'Abbeville, victime de son devoir, aux suites d'une piqûre anatomique.

Le Dr Charles MEYNET, médecin aide-major de 2e classe, cité à l'ordre du jour, a été tué à son poste de secours dans la nuit du 7 au 8 avril.

Le Dr Maurice DUBUISSON, aide-major, a succombé le 7 mai, à l'hôpital de Verdun, aux complications d'une scarlatine. Il n'avait pas vingt-cinq ans.

Au moment de l'attaque de la tranchée de Calonne, il était malade, mais il resta à son poste et ne consentit à être évacué qu'après le combat. Dubuisson était licencié ès sciences, ancien externe des hôpitaux et de la clinique ophtalmologique de la Faculté ; il avait soutenu quelques mois avant la guerre une thèse intéressante sur la vision binoculaire.

M. Pierre DOLERIS, brigadier d'artillerie, blessé le 20 mai dans la région d'Arras, a succombé le lendemain ; il était âgé de vingt-trois ans.

M. Jacques DOLERIS, soldat d'infanterie, a été tué deux jours plus tard, le 23 mai, dans un des combats livrés à la Neuville ; il était étudiant en médecine et âgé de dix-neuf ans.

Tous deux étaient fils du docteur Doleris, membre de l'Académie de médecine.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du Dr MAIRE, chirurgien en chef de l'hôpital de Vichy. Le Dr Maire avait commencé par exercer la médecine à Vichy, sa ville natale. En 1901, il fut nommé chirurgien de l'hôpital, et dès lors se consacra exclusivement à la chirurgie. Le service qu'il organisa faisait l'admiration de tous les médecins qui visitaient la station. Avec des ressources modestes, il était parvenu à réaliser une installation, qui avait peu à envier aux meilleures cliniques universitaires. C'était un fort habile opérateur, et il avait acquis dans la station une situation des plus importantes. Au début de la guerre, il se trouva seul chirurgien dans une ville où, en quelques jours, les trains d'évacuation avaient amené plus de 7 000 blessés. Les services qu'il rendit sont inappréciables. Il développa une activité extraordinaire, faisant jusqu'à trente-cinq opérations par jour.

Sa santé ne résista pas à ce surmenage. Une infection contractée dans son service le trouva sans résistance et le terrassa en quatre jours. C'est une grande perte pour la ville et pour le corps médical de Vichy.

Le Dr CAUZARD, oto-rhino-laryngologiste à Paris.

Le Dr RÉTIÈRE, médecin en chef de la marine, décédé âgé de cinquante-huit ans, à Brest.

Mme veuve Charles HARTMANN, mère de M. le professeur HARTMANN.

NOUVELLES *(Suite)*

Les professeurs HUBRECHT, de l'Université d'Utrecht, et G. MINOT, de l'Université Harvard (à Boston), le premier, membre associé, le second, membre correspondant de la Société de Biologie de Paris.

Le Dr BARTHELET, médecin de marine, décédé à Paris.

Médecin blessé

M. Léon FUNCK-BRENTANO, médecin auxiliaire, blessé le 9 mai en relevant des blessés sur la ligne de feu. Cité à l'ordre du jour de l'armée.

Cités à l'ordre du jour de l'armée

CABONAT, médecin auxiliaire au 104e d'infanterie : *a fait preuve en plusieurs circonstances, et particulièrement dans les journées des 25, 26 et 27 février, d'un mépris absolu du danger en relevant de nombreux blessés et en portant secours sous le feu de l'ennemi au chef de bataillon mortellement atteint.*

PAMBET, médecin aide-major de 1re classe du groupe de brancardiers de la 7e division : *depuis le commencement de la campagne, n'a cessé d'entraîner par son exemple les brancardiers de la formation dans toutes les circonstances où il s'est agi d'aller au secours des blessés dans des conditions risquées. Tout dernièrement, a dirigé à plusieurs reprises le relèvement des blessés par des routes très exposées aux projectiles, notamment dans la nuit du 26 au 27 février.*

RITOF, médecin aide-major de 2e classe au 101e d'infanterie : *a excité l'admiration de son bataillon en pansant dans la tranchée pendant la journée et toute la nuit de nombreux blessés avec un dévouement inlassable.*

LOIN (Louis), médecin-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 128e régiment d'infanterie : *chef de service infatigable et organisateur remarquable. N'a jamais hésité à se porter très fréquemment dans les tranchées de première ligne et aux postes périlleux, pour apporter ses soins et un réconfort moral aux hommes et aux blessés dont il s'occupait avec un souci inlassable et auxquels il inspirait grande confiance. A été blessé en organisant un transport de blessés par voiturettes pendant un bombardement.*

CHAILLOU (Auguste-Jean-Marcel-Albert), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'ambulance : *a sollicité et obtenu la périlleuse mission d'assainir un champ de bataille près des tranchées ennemies, a été tué la nuit pendant qu'il accomplissait sa mission.*

CHEYNEL (Jean), médecin-major de 2e classe : *au combat du 4 février, a été atteint à la tête par un éclat d'obus et n'a consenti à être évacué qu'après avoir pansé tous les blessés de son poste de secours ; a pris part à toutes les opérations, depuis le début de la campagne, faisant preuve en toutes circonstances d'une bravoure et d'un entrain remarquables.*

REGNIER (Louis-Antoine-Léon-Henri), médecin-major de 2e classe : *sert depuis le début de la campagne avec un dévouement inlassable. Excellent médecin, plein d'activité et d'énergie, a rendu les plus grands services en toutes circonstances.*

MEYNET (Charles), médecin aide-major de 2e classe : *tué à son poste de secours dans la nuit du 7 au 8 avril.*

Le caporal FLORAND, faisant fonction de médecin auxiliaire : (*le 17 décembre, lors de l'attaque de Notre-Dame-de-Lorette, s'est porté dans les tranchées de première ligne pour assurer avec rapidité les premiers soins aux blessés. Atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre et forcé de revenir en arrière une première fois, y est retourné les jours suivants pour assurer sa mission*). Le caporal Jacques Florand a été cité une deuxième fois à l'ordre de l'armée et il vient d'être blessé à Notre-Dame-de-Lorette. Il est le second fils du médecin de Lariboisière

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7** fr. **50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

NOUVELLES *(Suite)*

dont les quatre fils sont partis et qui a eu la douleur de perdre l'un d'eux, le sergent René Florand, tombé glorieusement à Vauquois.

JEAN MEYNIARD, médecin auxiliaire : « *Par son sang-froid, a rendu les plus grands services au cours des relèves les plus difficiles, principalement lors de l'explosion d'une mine, dans la nuit du 6 avril 1915.* »

Ordre du jour. — Le colonel du X... cite à l'ordre du régiment le médecin aide-major WILBORTS.

« *Parti, sur sa demande, dès la mobilisation, avec le 2e cuirassiers, y a fait toute la campagne ; chef de service depuis le 6 octobre et seul médecin du régiment, n'a cessé d'asurer son service avec le plus grand dévouement. Le 3 novembre, à la Clyte (Belgique), chargé d'organiser par ses propres moyens un poste de secours, y a pansé dans la journée une centaine de grands blessés, en a opéré plusieurs, et a mérité les félicitations du médecin-chef de l'ambulance divisionnaire, qui l'a proposé pour l'avancement.* »

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial, pour le grade de *chevalier* : M. JUBIN, médecin-major; M. DUCHÊNE-MARULLAZ, médecin-major de 1re classe; M. RAYNAUD, médecin-major de 2e classe; M. ANDRÉ, médecin-major de 2e classe, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy; MM. BÉRARD, NICOLAS, NOVÉ-JOSSERAND, PAVIOT, médecins-majors de 2e classe, professeurs à la Faculté de médecine de Lyon; TIXIER (Louis) et VILLARD, aide-major et major de 2e classe, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Lyon; M. CHAVANAZ, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance n° 8 d'un corps d'armée, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Bordeaux ; M. BOURLAUX, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 8/XVI; M. LOCHARD, médecin-major de 1re classe dans le gouvernement militaire de Paris; M. THALINGER, médecin-major de 2e classe dans la 4e région; M. SOUPLET, médecin-major de 2e classe dans la 5e région; M. VINCENT, médecin-major de 2e classe dans la 9e région; M. MEYRIGNAC, médecin aide-

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1915

Liste des médecins que l'on peut consulter cette année dans les stations thermales ci-dessus indiquées.

DAX : Dr Ch. Lavielle, Dr Louis Lavielle.

POUGUES :

VITTEL : Dr Bouloumié, Dr Burois, Dr Claudel, Dr Thélisse.

NOUVELLES *(Suite)*

major dans la 12e région; M. LE MARCHAND, médecin-major de 2e classe dans la 13e région; M. SALIÈRES, médecin-major de 2e classse dans la 19e région; M. MAUROUX, médecin-major de 1re classe dans la 19e région; M. DUPRET, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de service du 34e rég. territorial d'infanterie; M. CASSIN, médecin-major de 2e classe dans la 13e région; M. JOSSERAND (Etienne), médecin principal de 2e classe dans la 14e région, médecin des hôpitaux; M. MARION, médecin-major de 1re classe dans le gouvernement militaire de Paris, professeur agrégé à la Faculté de Paris, chirurgien des hôpitaux de Paris; M. MONOD (Eugène), médecin-major de 2e classe dans la 18e région, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux; M. FREY, médecin-major de 2e classe, dans le gouvernement militaire de Paris, chargé d'un service de chirurgie au Val-de-Grâce; M. MORESTIN (Hippolyte), médecin aide-major de 2e classe dans le gouvernement militaire de Paris, chargé du service des restaurations de la face du Val-de-Grâce; M. MOUSSOUS, médecin principal de 2e classe dans la 18e région, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; M. LARDENNOIS, médecin-major de 2e classe dans la 6e région, chirurgien à Reims; M. FRŒHLICH, médecin-major de 2e classe dans la 20e région, professeur agrégé à la Faculté de Nancy; M. IMBERT, médecin-major de 2e classe dans la 15e région, professeur à l'École de médecine de Marseille; M. CARRIEU, médecin-major de 1re classe dans la 16e région, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; M. PECHIN, médecin-major de 2e classe au 29e régt territorial d'infanterie; M. OLIVIER, médecin aide-major de 1re classe.

Conseil supérieur d'hygiène publique. — M. le Dr Pottevin, député de Tarn-et-Garonne, auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France, est nommé membre de ce conseil, en remplacement du Dr Bordas, devenu membre de droit.

Conseil d'hygiène publique de la Seine. — M. le professseur Raphaël Blanchard a été élu en remplacement de M. le Dr Duguet. M. le médecin-inspecteur Dziewonski, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris, remplace M. le médecin-inspecteur général Février à qui il a succédé dans ces fonctions.

Le concours d'agrégation de médecine. — Le ministre de l'Instruction publique a décidé d'ajourner la session d'examen pour les candidats aux épreuves du premier degré du concours d'agrégation de médecine qui devait s'ouvrir à la Faculté de médecine de Paris, le 9 novembre 1915. La date d'ouverture sera fixée ultérieurement.

Un médecin des hôpitaux de Paris rentre en France après dix mois de captivité. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. le Dr Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux de Paris, prisonnier en Allemagne depuis le mois d'août, vient enfin de rentrer en France. Tous ses amis se réjouiront de cette bonne nouvelle et nous lui adressons, au nom du comité de *Paris Médical* et des abonnés de *Paris Médical*, nos bien vives félicitations. Malheureusement la joie de son retour est assombrie par la nouvelle de la mort au champ d'honneur de son beau-frère.

NOUVELLES *(Suite)*

Service de santé. — Sont nommés

Au grade de médecin aide-major de 2e classe (Réserve) les médecins auxiliaires :

M. Daiche (Robert), au 4e régt d'artillerie de campagne.

M. Girard (Louis-Lucien), au 244e régt d'infanterie.

M. Bernard (Louis), au 215e régt d'infanterie.

M. Auclert (Lucien-Théophile), au 321e régt d'infanterie.

M. Decharanne (Jean-Henri), au 208e régt d'infanterie.

M. Richet (Albert-Emile-Lucien), au groupe de brancardiers de la 63e division d'infanterie.

M. Béquain (Marcel-Marie-Xavier), à la compagnie 7/4 du génie.

M. Périé (Jean), au 264e rég. d'infanterie.

M. Tessou (Maurice), au quartier général de la 61e division d'infanterie.

M. Cleisz (Louis-Frédéric), au 5e rég. d'artillerie lourde.

M. d'Hôtel (Henri-Robert), au groupe de brancardiers de la 42e division d'infanterie.

M. Usquin (Didier), au 8e rég. de chasseurs à cheval.

M. Richard (Louis-Maurice), au 141e rég. d'infanterie.

M. Pierrugues (Jean-Casimir), au 40e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe.

M. Paolantouacci (Paul-Louis), médecin auxiliaire au 7e rég. du génie.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Service de santé des troupes coloniales. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe.

M. Monnier (Jean-Léon-Louis), élève de l'école principale du service de santé de la marine, du 6e rég. d'infanterie coloniale. Maintenu à la disposition du général commandant en chef.

M. Le Hur (Paul), du 38e rég. d'infanterie coloniale, élève de l'école principale du service de santé de la marine.

M. Roussel (Paul-Jean), de l'artillerie de la 73e division d'infanterie, élève de l'école principale du service de santé de la marine.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.



GLANES MÉDICALES

EN MARGE DE LA GUERRE

Un confrère qui revient du front me répète ce mot d'un blessé boche, fait prisonnier, et transporté dans une ambulance sur laquelle viennent éclater plusieurs bombes.

— Ce n'est pas étonnant, fait le Boche !... Pourquoi *n'enlevez-vous pas* votre drapeau de la Croix-Rouge?... ! !... !

***

Voici de singuliers calculs sur la guerre et qui méritent d'être signalés :

« La victoire appartient toujours à celui qui a le dernier écu. On entretient en France une armée qui coûte 100 millions par an : c'est 2 milliards par vingt ans. Nous n'avons pas plus de cinq ans de guerre chaque vingt ans, et cette guerre, en outre, nous met en arrière de 1 milliard au moins. Voilà donc 3 milliards qu'il nous en coûte pour guerroyer cinq ans. Quel est le résultat? car le succès définitif est incertain. Avec bien du bonheur on peut espérer de détruire 150 000 ennemis par le feu, le fer, l'eau, la faim, les fatigues, les maladies, etc. Ainsi la destruction directe ou indirecte d'un soldat allemand nous coûte 20 000 livres, sans compter la perte sur notre population qui n'est réparée qu'au bout de vingt-cinq ans.

« Au lieu de cet attirail dispendieux, incommode et dangereux d'une armée permanente, ne vaudrait-il pas mieux en épargner les frais et acheter l'armée ennemie, lorsque l'occasion s'en présenterait? Un Anglais estimait un homme 480 livres sterling (12 000 francs). C'est la plus forte évaluation et ils ne sont pas tous aussi chers, comme on sait ; mais enfin il y aurait encore moitié à gagner en finances et tout en population ; car, pour son argent, on aurait un homme nouveau au lieu que dans le système actuel on perd celui qu'on avait sans profiter de celui qu'on a détruit si dispendieusement ! »

Et ceci encore :

« Calculez en conscience les sommes que peuvent nous coûter la guerre et envoyez-moi seulement la moitié de ces sommes, je vous promets d'en acquérir notre indépendance en achetant tout le parlement et le roi lui-même. Il est même vraisemblable que du surplus je pourrai me faire de bonnes rentes si vous permettez que j'en dispose. »

La première de ces singulières opinions, cependant si concordantes, a été émise par le fameux financier Law — qui mena, d'ailleurs, le pays à la banqueroute ! — La seconde émane de Franklin. C'est ce qu'il écrivait à un de ses amis, très peu de temps... avant l'explosion de la guerre de l'indépendance ! !...

***

M. le Pr A. Robin indiquait l'autre jour la nécessité et la possibilité de remplacer dès maintenant

GLANES MÉDICALES *(Suite)*

un grand nombre de produits pharmaceutiques allemands par des produits identiques français. Il y a un autre côté de cette guerre économique qui doit encore nous intéresser, nous médecins. Combien de temps durera la tourmente? Nul ne peut le savoir. Nous avons la certitude du succès. En arrière du front, n'est-il pas indispensable que la vie ordinaire continue dans la mesure du possible? Durant que le commerce anglais trouve et se préoccupe d'acquérir encore d'immenses débouchés nouveaux, ne devons-nous pas songer à accroître, à organiser, une richesse naturelle que nous possédons ?

Nos « stations thermales » ne doivent plus désormais avoir à souffrir de la *concurrence austro-allemande*. Une immense clientèle, russe et anglaise, nous est acquise d'avance : il faut *dès à présent* songer aux voies et moyens de l'appeler et de la retenir. Que peut être, dans la plupart de nos stations, la saison prochaine? Cela dépendra de bien des circonstances. Un grand nombre de confrères sont mobilisés. A Vichy, à Aix, à Chatel-Guyon, un peu partout, les grands hôtels ont été transformés en hôpitaux temporaires.

Je sais que le Syndicat des hôteliers se préoccupe de cette situation anormale. Une solution a été présentée au ministère. Espérons qu'elle aboutira et rendra, en temps utile, aux hôteliers, une partie au moins des locaux rigoureusement indispensables à la vie thermale. Les confrères que le privilège de l'âge aura retenus assureront bien le service médical et les plus jeunes, dont le dévouement et souvent l'héroïsme honorent une fois de plus si grandement le corps médical, bénéficieront plus tard, sans nul doute, des efforts accomplis. Je n'ai d'autre compétence que pour effleurer et signaler seulement cette question du plus haut intérêt.

***

Pour finir : un mot, d'un soldat français, celui-là, cueilli dans une lettre :

« ... Il pleut constamment... dans les tranchées. Nous avons parfois de l'eau à mi-jambe... tout va bien !... Nous sommes à présent des troupes *bien trempées* ! »

Ah ! les braves gens !...

F.-M. GRANGÉE.

NOUVELLES

Nécrologie

LE PROFESSEUR KOEBERLÉ

On annonce de Strasbourg le décès du professeur Koeberlé, mort dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Eugène Koeberlé naquit le 4 janvier 1828 à Schlestadt et montra, dès son jeune âge, une habileté manuelle remarquable qui lui fit tout d'abord diriger ses études vers une école d'arts et métiers. Lorsqu'il eut plus tard à choisir une carrière, il hésita encore entre la chimie, où il était devenu rapidement un maître, et la chirurgie. Il s'était décidé pour cette dernière lorsqu'il soutint, à Strasbourg, sa thèse de doctorat, le 27 août 1853. Trois mois après, il était nommé agrégé. L'année suivante, il montra un dévouement sans limites à ses concitoyens pendant une épidémie de choléra, au cours de laquelle il pratiqua, chose nouvelle à l'époque, les injections intraveineuses massives d'eau salée.

Ce fut un chirurgien d'une adresse extraordinaire, auquel aucun des chapitres de la chirurgie ne resta étranger. Il aborda aussi bien la chirurgie du crâne et des organes des sens que celle des membres et de l'abdomen. C'est cette dernière qui devait le mener à la célébrité. L'ovariotomie, à cette époque, était une opération qui donnait, entre les mains des rares chirurgiens qui la tentaient, une mortalité effrayante. Pratiquée pour la première fois aux États-Unis par E. Mac Dowell, en 1809, elle jouissait cependant d'une certaine vogue en Angleterre. Mais en France, bien que Woyeikowski l'eût pratiquée avec succès en 1844, à Quingey (Doubs), et Vaullegeard en 1847, à Condé-sur-Noireau, elle était tenue par les milieux officiels pour une intervention à rejeter absolument. « Les femmes qui y ont survécu peuvent être, disait Moreau, comparées à ces heureux pendus qui, grâce à une circonstance fortuite, comme une mauvaise corde, ont échappé à la mort. »

Le 2 juin 1862, Koeberlé fit sa première ovariotomie avec un succès complet, et il put donner, quelques années plus tard, une statistique montrant des résultats qui dépassaient de beaucoup ceux que les chirurgiens enregistraient à l'ordinaire. C'est de ce jour que date réellement l'introduction de l'ovariotomie en France. A Koeberlé on doit encore la fixation de la technique opératoire dans l'hystérectomie et le morcellement des tumeurs. Il fut le promoteur du pincement des vaisseaux dans un but d'hémostase, et surtout de l'asepsie, qu'il appelait simplement « propreté » et à laquelle il dut sans doute une bonne part de ses succès opératoires.

Resté en Alsace, après la guerre de 1870-1871, Eugène Koeberlé, tout en exerçant encore de temps en temps, et de plus en plus rarement, la chirurgie, refusa tous les honneurs et toutes les places que les Allemands lui offrirent avec insistance. Il vivait, ces dernières années, dans une retraite profonde qu'il consacra à des travaux d'érudition et d'archéologie. Il laisse dans le monde médical de tous les pays le souvenir d'un grand opérateur et d'un grand homme de bien.

Eugène Koeberlé était officier de la Légion d'honneur.

Morts au champ d'honneur

Le médecin auxiliaire Maurice Louge, externe des hôpitaux de Marseille, médecin au 7e zouaves, mortellement atteint le 22 avril et décédé le 7 juin à l'âge de vingt ans. Il était le fils du Dr Louge, chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille qui a déjà eu la douleur, au cours de cette guerre, de perdre un autre de ses fils, médecin aide-major, lâchement assassiné par un officier allemand, alors qu'il était occupé à panser un blessé.

Nécrologie. — Le Dr Elie Mazel. — Le Dr Jules Brunswic, chirurgien de l'hôpital de Tunis, âgé de quarante-huit ans, s'est tué d'un coup de revolver ; il était atteint d'une maladie incurable qui l'affectait profondément. — Le Dr Buisson. — Le Dr Henry GÉRAUD, ancien interne, chirurgien du Queen Victoria Memorial Hospital de Nice, décédé à Nice, à quarante-deux ans.

Rectification. — M. le Dr Carlos d'Eschevannes, médecin-chef de service d'une formation du génie, dont nous avions annoncé la mort, est bien vivant. Nous nous réjouissons avec ses amis de cette heureuse nouvelle.

NOUVELLES *(Suite)*

Cités à l'ordre du jour de l'armée

HAUVUY, médecin-major de 2e classe au 25e bataillon de chasseurs : *chef de service remarquable, d'un zèle et d'un dévouement inlassables, blessé par éclats d'obus à son poste de secours, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre du médecin divisionnaire.*

FOISY (René-Édouard), médecin auxiliaire au 3e régiment d'artillerie coloniale : *resté au poste de secours avancé avec les blessés, fait prisonnier par l'ennemi, a profité d'un mouvement de recul de ce dernier pour s'échapper en rapportant sur son dos son capitaine blessé grièvement.*

ROLLAND (Louis-Ernest), médecin-major de 2e classe, chef de service au 364e régiment d'infanterie : *a fait preuve, depuis le début de la campagne, du plus grand dévouement et du plus complet esprit de sacrifice. A assuré son service le 19 mars sous un bombardement violent avec un sang-froid qui a fait l'admiration de tous.*

REGNAULT DE LA SOUDIÈRE (André), médecin auxiliaire au 85e régiment d'infanterie : *d'une bravoure allant jusqu'à la témérité, est resté pendant deux journées de combat constamment en première ligne, prodiguant ses soins aux blessés. Est allé chercher sous le feu le corps d'un officier qu'il a ramené dans nos lignes.*

Citation à l'ordre de la Brigade. — Depuis huit mois, l'ambulance de la 3e brigade du Maroc, sous les ordres du médecin-major de 1re classe MIRAMOND DE LAROQUETTE, n'a cessé ni jour ni nuit d'être en action comme ambulance de première ligne. Elle a soigné plus de 3 000 blessés et satisfait à toutes les nécessités du service, souvent dans des conditions très difficiles et plusieurs fois sous le feu notamment à T.-le-V. et à N. Tout son personnel a fait preuve d'énergie et de dévouement. Se sont particulièrement distingués :

MM. les médecins aides-majors Lemaire, Aimard, Marguerie ; M. le pharmacien aide-major Mosca ; M. l'officier d'administration Giaccobi.

Le sergent Tétard, les caporaux infirmiers Vautier et Boucher, le brigadier Carçabal, les infirmiers Dieu, Baillet et Brun.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour officier : M. FERRAND (Gabriel), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une brigade: *dirige depuis sept mois le service de santé de la brigade avec une activité inlassable, communiquant à ses subordonnés le dévouement et l'abnégation dont il est lui-même animé. S'est particulièrement distingué au cours des combats des 21 et 22 septembre où, par ses dispositions judicieuses, il a pu assurer en quelques heures l'évacuation de nombreux blessés, et les 26 et 27 avril où il a été gravement blessé en organisant les secours à 800 mètres de la ligne ennemie, sous un feu violent d'artillerie.*

Pour chevalier : M. SIDOUN (Ernest), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 150e régiment d'infanterie : *a été grièvement blessé d'un éclat d'obus le 24 septembre. Fit encore, quoique blessé et non pansé, un pansement à un autre blessé. Avait, dès le début de la campagne,*

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7 fr. 50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

NOUVELLES *(Suite)*

et d'une façon constante, donné à ses brancardiers le plus bel exemple de courage professionnel en s'exposant fréquemment sur la ligne de feu.

M. Loin (Louis), médecin-major de 2[e] classe de réserve au 128[e] régiment d'infanterie. *Chef de service infatigable et organisateur remarquable : n'a jamais hésité à se porter fréquemment dans les tranchées de première ligne et aux postes périlleux pour apporter ses soins et un réconfort moral aux blessés et aux hommes dont il s'occupait avec un souci inlassable et auxquels il inspirait la plus grande confiance. A été blessé en organisant un transport de blessés par voiturettes, pendant un bombardement.*

M. Sédillot (Ch.-E.-A.), médecin aide-major de 1[re] classe au 1[er] groupe du 26[e] régiment d'artillerie: *a fait preuve du plus grand dévouement le 23 août 1914, en défendant ses blessés contre une patrouille allemande qui envahissait son poste de secours. A été grièvement blessé. Rentré d'une captivité de sept mois.*

M. Thiéry (A.-J.), médecin-major de 1[re] classe de l'armée territoriale, médecin-chef de l'ambulance 8 : *a pris sur sa demande la direction d'une ambulance de l'avant où il a donné l'exemple des plus belles qualités d'entrain et de décision. Entièrement dévoué à ses devoirs, d'une grande autorité professionnelle et administrative. A contracté une fièvre typhoïde en relevant une ambulance abandonnée par les Allemands et encombrée de leurs blessés. S'est empressé de rejoindre son poste aussitôt guéri.*

Médaille militaire. — Sont inscrits au tableau pour la médaille militaire :

Martin (M.), médecin auxiliaire, service médical du 11[e] bataillon de chasseurs : *d'un dévouement inlassable pour les chasseurs, toujours en première ligne pour assurer les soins aux blessés. A été frappé grièvement d'un éclat d'obus dans les reins et d'un deuxième à la tête, en assurant son service en plein bombardement. Au cours*

NOUVELLES *(Suite)*

de son évacuation, la voiture qui le transportait étant détruite par un obus, a trouvé, malgré ses souffrances, l'énergie nécessaire pour aider un officier blessé à traverser une zone violemment bombardée.

M. MOULONGUET (Léon), médecin auxiliaire au 18e bataillon de chasseurs : *s'est toujours distingué par sa bravoure et son dévouement au cours de la campagne où il a été blessé grièvement. A peine guéri, est revenu au front. A, pendant une attaque, continué à panser les blessés avec le plus grand calme sous un violent bombardement.*

M. PÉAN (Marcel), médecin auxiliaire (élève de l'école de Lyon), groupe de brancardiers divisionnaire d'une division d'infanterie : *s'est fait remarquer par son courage et son dévouement en portant secours aux blessés dans des positions très critiques et sous le feu de l'ennemi dans le mois de février 1915.*

M. CHEROUVRIER, médecin auxiliaire au 36e régiment d'infanterie coloniale : *blessé très grièvement le 18 février en donnant des soins aux blessés sous un feu violent d'artillerie, blessure entraînant l'amputation des deux jambes.*

M. MONDAIN, médecin auxiliaire au 22e régiment territorial : *très bon médecin auxiliaire. Absolument dévoué. Le 26 septembre a donné la preuve de son zèle et a été très grièvement blessé en fin de journée par un éclat d'obus, alors que, sous un feu intense, il donnait des soins à un blessé.*

M. FOUCHET, médecin auxiliaire, élève de l'école du Service de Santé de la marine au 46e régiment d'infanterie : *dans les journées des 28 février et 1er mars, après avoir pansé les blessés sous les éclats d'un bombardement intense et sous le tir d'enfilade de l'artillerie ennemie, a gravi à deux reprises les pentes d'une position très forte derrière les compagnies d'assaut, entraînant et ramenant à leurs chefs des hommes atterrés par les effets du bombardement. Déjà cité à l'ordre de l'armée en janvier.*

M. LOUMAIGNE (André), médecin auxiliaire au 88e régiment d'infanterie : *n'a cessé depuis son arrivée sur le front de donner les preuves d'un complet dévouement, parcourant sous les projectiles et avec un mépris complet du danger, les tranchées de première ligne, donnant à tout son personnel un exemple constant de sang-froid, de courage et d'abnégation, prodiguant ses soins aux blessés sous le feu le plus violent. A été blessé lui-même, le 19 février, à la tête par éclat d'obus, et a, en outre, ressenti une forte commotion causant un ébranlement cérébral.*

M. HUFNAGEL (Léon), médecin auxiliaire au 2e régiment de marche du 1er étrangers : *a montré depuis le début de la campagne la plus grande énergie et le plus grand dévouement. Le 9 mai a suivi son bataillon qui se portait à l'assaut des positions ennemies, et est tombé atteint d'une balle qui lui a perforé le poumon et le foie.*

MISTARLET (Jean), médecin auxiliaire au 166e régiment d'infanterie : *fait constamment preuve d'une intrépidité et d'un dévouement remarquables pour rechercher les blessés et les soigner en plein combat. S'est distingué une fois de plus les 8 et 9 avril. Modeste autant que brave.*

COMBES (André), médecin auxiliaire au 303e régiment d'infanterie : *a, en toutes circonstances depuis le début de la campagne, fait preuve d'un dévouement et d'un mépris du danger digne d'éloges. S'est distingué en particulier en*

NOUVELLES *(Suite)*

enlevant des blessés sous le feu et à proximité des lignes ennemies, le 20 avril.

Luizy, médecin auxiliaire au 46e régiment d'infanterie : *n'a cessé de montrer, depuis le début de la campagne, les plus belles qualités professionnelles et a déjà obtenu une citation à l'ordre de l'armée pour sa bravoure et son sang-froid. Blessé le 28 février, a refusé de se laisser évacuer, a été à nouveau grièvement blessé le 25 avril.*

M. Mathieu (J.-F.-L.), médecin auxiliaire au 18e régiment d'infanterie : *a fait preuve de très belles qualités de bravoure et de dévouement en restant pendant quarante-huit heures à son poste exposé au feu de l'artillerie lourde où il a pansé sans relâche plus de 100 blessés.*

M. Etienne (Joseph), médecin auxiliaire de réserve au 79e régiment d'infanterie, 1er bataillon : *un premier obus étant tombé près de son poste, s'est porté en toute hâte au secours des blessés, a été frappé grièvement par un second projectile. A montré à nouveau dans cette circonstance les qualités d'ardeur professionnelle et de dévouement qui lui avaient déjà valu d'être cité à l'ordre de l'armée.*

M. Grosso (C.-A.), médecin auxiliaire, groupe de brancardiers de la 38e division : *a fait preuve, en toutes circonstances, d'une endurance, d'un entrain et d'un dévouement journaliers au-dessus de tout éloge, travaillant la nuit à la relève des blessés et le jour offrant ses services aux ambulances de la division. A été blessé le 6 novembre.*

Perrin (Pierre), médecin auxiliaire, pilote d'escadrille : *a, depuis le début de la campagne, fait preuve d'une bravoure, d'une audace et d'une habileté au-dessus de tous éloges. A fait plus de 100 reconnaissances, réglages de tir, lancements de projectiles, et souvent dans des circonstances très dangereuses. A eu son avion atteint de nombreuses fois par les projectiles ennemis, a été légèrement blessé d'un éclat d'obus à la tête et à la jambe dans un accident d'avion. Continue à donner chaque jour le plus bel exemple de courage.*

De Kernafflede Kergoz (Joseph), médecin auxiliaire du service de santé du corps colonial : *n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de dévouement aux blessés et de mépris absolu du danger. En particulier, au combat du 15 septembre, a pris les dispositions nécessaires pour sauver des flammes un grand nombre de blessés rassemblés dans un immeuble bombardé par l'ennemi et qui eussent péri sans son intervention.*

M. Schmitt (Pierre), médecin auxiliaire au 44e bataillon de chasseurs à pied : *a fait preuve du dévouement le plus complet depuis le début de la campagne. S'est toujours trouvé sur la ligne de feu lorsque le bataillon était engagé, notamment dans un combat où, sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, il a soigné de nombreux blessés.*

M. Fillol (Paul), médecin auxiliaire au 253e régiment d'infanterie : *enseveli sous les décombres du refuge des blessés installé près de la ligne de feu et démoli par les obus au cours d'un violent bombardement, a été retiré avec peine. Violemment contusionné au thorax et aux jambes, a continué avec une énergie et un sang-froid admirables à secourir les nombreux blessés qui arrivaient. Ne s'est laissé évacuer sur le poste de secours qu'à l'arrivée de son remplaçant.*

NOUVELLES *(Suite)*

ÉVRARD (Lucien-Charles), médecin-major de 2e classe au 8e régiment de marche de tirailleurs : *médecin chef du régiment, depuis le début de la campagne, a organisé d'une façon parfaite les évacuations et n'a cessé d'assurer la relève des blessés sur le terrain avec le plus grand dévouement et le plus grand courage.*

PAULIAC (Louis-Jean), médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment mixte de zouaves et de tirailleurs : *s'est prodigué à tout instant et dans les circonstances les plus périlleuses. A été blessé en secondant, de sa propre initiative, le médecin d'un secteur voisin où se livrait une violente attaque et est parvenu malgré sa blessure à soustraire les blessés au tir direct des Allemands.*

PLANCKE (Louis-Alfred), médecin aide-major de 1re classe au 4e régiment de marche de zouaves : *au cours des combats des 24-25 et 26 avril, ayant établi un poste de secours à proximité de la première ligne, a prodigué ses soins aux blessés qui ne cessaient d'affluer, montrant un dévouement et une énergie inlassables sans aucun souci du danger qu'il courait lui-même. A inspiré, par son exemple, le plus bel esprit de sacrifice au personnel placé sous ses ordres.*

DURAND (Pierre-Eugène), médecin aide-major de 2e classe au 77e régiment d'infanterie : *a montré, depuis le début de la campagne, beaucoup de zèle, de dévouement, de bravoure et de sang-froid dans l'exercice de ses fonctions. Blessé mortellement en pansant les blessés sous le feu de l'ennemi, le 2 mai.*

M. LE COTY (Yves), médecin auxiliaire au 3e régiment d'artillerie coloniale, corps colonial : *a toujours fait preuve d'une grande bravoure, se portant en plusieurs occasions sous un feu violent là où sa présence pouvait être utile, a même assuré dans l'attaque du 20 décembre la liaison entre la batterie de tir et le lieutenant commandant à un moment où le personnel de liaison faisait défaut.*

Médecins civils cités à l'ordre du jour. — M. WURTZ, médecin à Compiègne (Oise) : *est demeuré le seul médecin à Compiègne pendant l'occupation allemande ; n'a cessé de prodiguer les soins les plus empressés aux malades civils et aux blessés français et ennemis et a rendu à ce moment les services les plus signalés.*

M. RAOUL, médecin à Raon-l'Étape (Vosges) : *a, malgré son grand âge et en l'absence de la municipalité, assuré les services municipaux et empêché la destruction complète de Raon-l'Etape.*

M. LATOUR, interne en médecine, Arras (Pas-de-Calais) : *n'a pas voulu quitter la ville et pendant que les obus tombaient sur l'hôpital, s'est empressé auprès des blessés qu'il transportait dans les caves, donnant à tous les soins les plus dévoués.*

M. le Dr JACQUIN, adjoint au maire de Reims : *dès le début des hostilités, a très activement collaboré à l'administration municipale et, en particulier, au ravitaillement de la ville. Son dévouement ne s'est pas démenti un instant pendant l'occupation allemande. A été tué, le 19 septembre, par un obus au moment où il sortait de l'hôtel de ville.*

Médailles des épidémies. — *Médailles d'argent* : M. Benech, médecin aide-major de 2e classe de réserve, attaché à l'ambulance 3 du 13e corps d'armée.

Mlle Dumars (Alice), de la Société de secours aux blessés, infirmière-major à l'hôpital no 30, à Compiègne.

Mme de Mondion d'Artigny (Alexandrine), infirmière à l'hôpital complémentaire no 22, à Villers-Cotterets.

M. Phillardeau (Pierre-Maurice-Marie), médecin auxiliaire au 124e régiment d'infanterie.

Mlle Guillouzic (Anne-Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, affectée à l'hôpital temporaire no 15, à Compiègne.

Mlle Lambert (Marthe), infirmière de l'Union des femmes de France, affectée à l'hôpital auxiliaire no 105, à Compiègne.

Mme Gilbert (Louise), en religion sœur Eulalie, infirmière à l'hôpital no 22, à Villers-Cotterets.

Mlle Samary (Émilie), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital complémentaire no 1, à Montpellier.

NOUVELLES *(Suite)*

Médailles de bronze : Soldat Touchard (Pierre), du 124e régiment d'infanterie.

Soldat Louvard (Marcel-Marie-Joseph), du 124e régiment d'infanterie.

Mme Faiu (Madeleine), de la Société de secours aux blessés militaires, présidente du Comité local et infirmière-major à l'hôpital no 39, à Compiègne.

Mme Mouflier (Henri), de l'Union des femmes de France, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire no 105, à Villers-Cotterets.

Soldat Gobet (Eugène-Gabriel), de la 4e section d'infirmiers militaires, en service à l'hôpital complémentaire no 22, à Villers-Cotterets.

Soldat Chantepie (Joseph-Maximilien), de la 4e section d'infirmiers militaires, affecté au service des typhoïdiques de l'hôpital temporaire no 32, au Mans.

Service de santé. — Sont nommés : *Médecin-major de 2e classe* (à titre temporaire, armée territoriale) : M. Chabert (Marie-Jean-Paul-Claude), médecin aide-major de 1re classe au 50e régiment territorial d'infanterie.

Médecin aide-major de 1re classe de réserve : les médecins auxiliaires, docteurs en médecine : M. Maymou (Charles-Marcel), à l'ambulance 2/54.

M. Bacqué (Maurice-Désiré-Joseph), au 1er échelon du parc d'artillerie du 5e groupe de divisions.

M. Fouqué (Charles-François-Jacques), au 5e régiment d'artillerie lourde.

Ces officiers du corps de santé sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Médecin aide-major de 2e classe (à titre temporaire) : M. Dirat (Fernand-Paul-Antoine), élève du service de santé militaire, médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la 72e division d'infanterie. Maintenu à la disposition du général commandant en chef.

Médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire pour la durée de la guerre), 18e région : M. le Dr en médecine Compagnon (Achille-Pierre-Eutrope), 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Jean-d'Angély.

Service de santé des troupes coloniales. — Sont promus : *au grade de médecin principal de 1re classe* : M. Conan ; *au grade de médecin-major de 1re classe* : MM. Comméléran, Grosfillez ; *au grade de médecin-major de 2e classe* : MM. Agostini, Bideau ; *au grade de pharmacien principal de 1re classe* : M. Pluchon ; *au grade de pharmacien principal de 2e classe* : M. Muel ; *au grade de pharmacien-major de 1re classe* : M. Lambert ; *au grade de pharmacien-major de 2e classe* : M. Dellys.

Service de santé de la marine. — Sont promus : *au grade de médecin principal* : M. Barbe (Étienne) ; *au grade de médecin de 1re classe* : MM. Boutin (André) et Lescan du Plessix (Jules).

Incendie de l'hôpital militaire de Calais. — L'hôpital auxiliaire dirigé par notre éminent confrère belge, le Dr Depage, a été détruit par un incendie. Les blessés ont été promptement évacués.

Un nouvel hôpital pour mutilés. — D'accord avec la Fédération des Mutilés de la Guerre, la Société de Secours aux blessés militaires a ouvert, 6, rue de Marignan, un nouvel hôpital (no 59) spécialement destiné aux mutilés. Cet hôpital contient 40 lits. Il a comme médecin chef le professeur Legueu et comme médecin adjoint le Dr Mounier.

NOUVELLES

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active (à titre temporaire, pour la durée de la guerre) :

3e *région.* — M. Fontaine (René-Marcel), aspirant élève de l'école du service de santé militaire à la 3e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve. — M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve, rayé des cadres, Barthe (Jean-Fernand), à Paris. Affecté à la quatrième région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve. — M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve, rayé des cadres, Robert (Ernest-Joseph-Marie), actuellement soldat à la 4e section d'infirmiers. Affecté à la quatrième région.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale. — M. le médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, rayé des cadres, Dupuy (Paul-Marie-Édouard), à Grenoble. Affecté à la quatorzième région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale. — Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, rayés des cadres : MM. Boissat (Benoist-Joseph-Marie), à Péage-de-Roussillon (Isère), affecté à la quatorzième région ; Bonjour (Jules-Eugène), médecin auxiliaire au dépôt du 113e régiment d'infanterie, maintenu à la cinquième région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire, pour la durée de la guerre) :

15e *région.* — M. Asquier (Félix-Marie-Victor), médecin auxiliaire au 6e bataillon de chasseurs, à Nice ;

17e *région.* — M. Baron (Louis-Jean-Joseph), interne des hôpitaux de Toulouse, médecin auxiliaire au dépôt du 14e régiment d'infanterie, à Toulouse ;

18e *région.* — M. Bartoux (Louis-Charles), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire, no 70, à Yssingeaux ;

14e *région.* — M. Bonchut (Paul-Pierre-Auguste), médecin auxiliaire au dépôt du 2e régiment de zonaves, à Sathonay ;

3e *région.* — M. Caussé (Raoul-Paul-Jean), médecin auxiliaire au 36e régiment d'infanterie, détaché à l'hospice mixte de Caen ;

3e *région.* — M. Chanoine-Davranches (Bernard-François-Marie), médecin auxiliaire à l'hôpital K, à Vernon ;

4e *région.* — M. Delivet (Henri-Joseph), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire, no 3, à Argentan ;

12e *région.* — M. Durand (Marie-Martial-Armand-Albert), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 63e régiment d'infanterie, à Limoges ;

19e *région.* — M. Dubouchet (Henri-Auguste), interne des hôpitaux d'Alger, médecin auxiliaire au 1er régiment de zouaves, à Alger ;

15e *région.* — M. Ferran (Joseph-Timothée), médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Marseille ;

21e *région.* — M. Florentin (Pierre-Marie-Joseph), soldat à la 24e section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire no 2, à Langres ;

10e *région.* — M. Maillard (Alexandre-Joseph), médecin auxiliaire au 47e régiment d'infanterie, à Saint-Malo ;

NOUVELLES *(Suite)*

14e *région.* — M. Mathieu (François), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ;

Gouvernement militaire de Paris. — M. Mossé (Sylvain-Benédict), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 20e régiment territorial d'infanterie ;

14e *région.* — M. Rochard (Claude-Joseph-Germain), médecin auxiliaire au 275e régiment d'infanterie ;

9e *région.* — M. Rousseau (René-Marie-Michel-Germain), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 30, à Tours ;

10e *région.* — M. Tizon (Ambroise-Hyacinthe-Julien-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 52, à Dinard ;

21e *région.* — M. Thyébault (Henri-Marie-Alexandre), soldat à la 24e section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire no 3, à Langres.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :

15e *région.* — M. Barbarroux (Timoléon-Auguste), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ;

14e *région.* — M. Bigaignon (François-Léonce), au 18e bataillon de chasseurs, à Fontenay-le-Comte ;

3e *région.* — M. Brasseur (Charles-Henri), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ;

Région du Nord. — M. Caboche (Georges-Emile-Gaston), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire no 1, à Beauvais ;

15e *région.* — M. Cadel (Léon-Marie-Barthélemy-Auguste), médecin auxiliaire au 2e bataillon de tirailleurs sénégalais, à Fréjus ;

3e *région.* — M. Cohan (Louis-Emile), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ;

19e *région.* — M. Cohen-Solal (Abraham), médecin auxiliaire à la 20e section d'infirmiers militaires ;

10e *région.* — M. Conasnon (Théophile-Henri-Marie-Pierre), médecin auxiliaire au 70e régiment d'infanterie ;

9e *région.* — M. Desbordes (Constant-Pierre-François-Zacharie), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ;

14e *région.* — M. Gayot (Charles-Henry), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ;

14e *région.* — M. Legrand (Arthur), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires ;

10e *région.* — M. Legros (Jules-Hippolyte-Vincent-Marie), médecin auxiliaire au dépôt du 94e régiment d'infanterie ;

10e *région.* — M. Lemarquand (Louis-Frédéric-Jean), médecin-auxiliaire au dépôt du 48e régiment d'infanterie ;

9e *région.* — M. Merleau (Auguste-François-Joseph-Marie), médecin auxiliaire au 6e régiment du génie, Angers ;

9e *région.* — M. Moissonnier (Étienne-Maurice-Ernest), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ;

11e *région.* — M. Perros (Francis-Marie), médecin auxiliaire au dépôt du 88e régiment territorial d'infanterie ;

15e *région.* — M. Piéri (Félix-Henri-Martin), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ;

19e *région.* — M. Plantier (Auguste-Jean), médecin auxiliaire au 116e régiment territorial d'infanterie, Bizerte ;

14e *région.* — M. Prallet (François-Joseph), soldat au 108e régiment territorial d'infanterie, Chambéry ;

8e *région.* — M. Rebréyend (Paul), hôpital auxiliaire no 7, à Châtillon-sur-Seine ;

15e *région.* — M. Riss (Raymond-Léon-Marie-Louis), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ;

11e *région.* — M. Tassain (Georges-Jean-Baptiste), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 12, à La Roche-sur-Yon ;

NOUVELLES *(Suite)*

Région du Nord. — M. Vouters (Léon), médecin auxiliaire au 5e régiment territorial d'infanterie, Calais.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) :

M. Lecerf (Jean), médecin auxiliaire au 102e régiment d'infanterie ; M. Brouet (Louis-Nicolas-Guillaume), médecin auxiliaire au 101e régiment d'infanterie ; M. Penot (Jean-Antoine-Marie-Victor), médecin auxiliaire à l'ambulance 5/17 ; M. Métivet (Emile-Ernest-Gaston), médecin auxiliaire à l'ambulance 2/55 ; M. Boirac (Jean-Emile-Auguste), médecin auxiliaire au 5e régiment d'artillerie lourde ; M. Dubois (Jean), médecin auxiliaire au 62e régiment d'artillerie.

M. Laveine (Marie-Jean-Joseph-Georges), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire au groupe de brancardiers du 20e corps d'armée. Maintenu à la disposition du général commandant en chef.

Les médecins auxiliaires internes des hôpitaux :

M. Masselot (Félix-Joseph-Jean), à la compagnie 22 du 5e régiment du génie ; M. Lery (Georges), au 10e régiment de dragons ; M. Alajouanine (Antonin-Joseph-Théophile), au 27e territorial d'infanterie ; M. Bachelard (Félix), à la compagnie 14/13 du génie ; M. Baudoin (Charles-Émile-Ernest), à l'hôpital d'évacuation n°20, 2e section ; M. Brette (Louis-Paul), au 6e régiment d'artillerie ; M. Lacroix (André-Émile), à l'artillerie divisionnaire de la 77e division d'infanterie ; M. Maurer (André-Henri-Louis-Raphael), au 2e régiment d'artillerie lourde ; M. Schmitt (Pierre), au 44e bataillon de chasseurs à pied.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve. — M. Aronsshon (Frédéric-Adrien-Félix), médecin aide-major de 1re classe au 11e rég. de chasseurs.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale. — Les médecins aides-majors de 1re classe :

M. Orssaud (Paul-Pierre-Joseph-Marius), au 5e régiment d'artillerie lourde ; M. Corbin (Jules-Étienne), à l'ambulance 1/85 ; M. Boulade (Jean-Marie-Alfred), au 98e régiment territorial d'infanterie ; M. Cholous (Bertrand), au 4e bataillon territorial de chasseurs.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve. — Les médecins auxiliaires :

M. Grimault (Lucien) au 8e groupe M. Automobile ; M. Rousselot (Jules) au 52e régiment territorial d'infanterie ; M. Alary (Émile-Antonin) au 339e régiment d'infanterie ; M. Puzin (Louis), au 252e régiment d'infanterie.

Les médecins auxiliaires, docteurs en médecine :

M. Galabru (Louis-Joseph), au parc du génie du 17e corps d'armée ; M. Baudin (Maurice-Léon), à la compagnie 19/14 du génie ; M. Piquemal (Paul-Marcel), à la compagnie 8/17 du génie ; M. Prat (Édouard), au 318e régiment d'infanterie ; M. Ageon (Prosper-Henri-Calixte-Valère), au 35e régiment d'infanterie ; M. Jannel (Édouard-Jules-Joseph), au groupe de brancardiers de corps du 7e corps d'armée ; M. Courbe (Marie-Gonzague-André), à la compagnie 11/24 du génie ; M. Kahn

NOUVELLES *(Suite)*

(Henri-Louis-Morel), à l'artillerie divisionnaire de la 14e division d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale. — Les médecins auxiliaires, docteurs en médecine :

M. Ponson (Édouard-Franck-Henri), au 4e bataillon territorial de chasseurs alpins ; M. Cazaux (Pierre-Léon-Amédée), au 2e régiment de zouaves.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Service de santé des troupes coloniales. *Au grade de médecin aide-major de 2e classe* (à titre temporaire) : M. Ponsan (René-Auguste-Marie-Alexandre) élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 35e régiment d'infanterie coloniale. Maintenu à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :

M. Chédevergne (Henri-Charles), médecin auxiliaire au 68e régiment territorial d'infanterie.

Médecin blessé

Nous apprenons que le Dr Ulmann, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin-aide-major d'une ambulance du front, a dû être évacué pour piqûre par un bistouri septique au cours d'une opération qu'il pratiquait dans son ambulance. Il a tenu à continuer son opération et à assurer son service jusqu'au moment où, la septicémie faisant des progrès, il a dû s'arrêter. On a bon espoir de le voir se rétablir promptement.

On demande, à partir de **Septembre** ou **Octobre,** suite **ou direction Maison de santé.** Mme Bonet, 34, rue de Seine.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

Le Dr Paul TRÉLAUN (d'Argelès), médecin-major du 144e régiment d'infanterie territoriale; Le Dr CHAMPAVÈRE, médecin aide-major du 16e régiment d'infanterie;

Le Dr Paul SEVAUX, médecin aide-major.

MM. SCHMIDT, médecin auxiliaire au 44e bataillon de chasseurs; CASTRI (Laurent), étudiant en médecine, tué aux Éparges; PEYRON (Jean), médecin auxiliaire au 163e régiment d'infanterie; le Dr DIDIER (Henri-Émile), médecin aide-major de 1re classe au 91e régiment d'infanterie; le Dr THIÉRY (Ch.), médecin aide-major de 1re classe.

Nécrologie. — Le Dr NEMOURS (Auguste), ancien sénateur de la république d'Haïti, ministre plénipotentiaire de la république d'Haïti à Paris, titulaire de la médaille de 1870-71. — Le professeur HALTENHOFF, professeur extraordinaire d'ophtalmologie à l'Université de Genève. — Le Dr Louis MERCIER (de Gryon, Suisse). — Le professeur de CÉRENVILLE. — Mme Albert MAIRET, femme du Dr Mairet, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier. — M. J. AUBERTIN, père du Dr Ch. Aubertin, médecin des hôpitaux de Paris, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — Le Dr Auguste RIGAL, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin honoraire des hôpitaux, décédé à Mozac (Puy-de-Dome). — Le Dr BICHON, ancien conseiller général et député d'Angers, décédé subitement d'une attaque d'angine de poitrine. — Le Dr Fernand GUÉGUEN, professeur agrégé à l'École de pharmacie de Paris, auteur d'importants travaux de botanique et de bactériologie; il avait en particulier étudié les champignons vénéneux. — Le Dr CHARMINADE, dentiste adjoint de l'hôpital Saint-André à Bordeaux, décédé à Toulouse. — Le Dr Samuel BERNHEIM, de Paris.

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale :* Le médecin-major de 1re classe de territoriale, rayé des cadres, M. Millot (Henri), à Alger, affecté à l'Afrique du Nord.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : Les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, rayés des cadres, M. Chatin (Paul-Marie-François), à Lyon, affecté à la 14e région; M. Roux (Jean), à Paris, affecté à la 21e région.

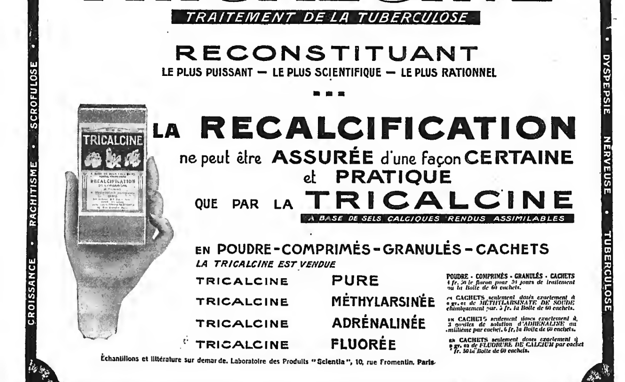
Corps de santé des troupes coloniales. — *Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve :* M. Birolleau (Jean-André-Henri-Edgard), médecin principal de 2e classe, en service au ministère des Colonies.

Au grade de médecin de 1re classe de réserve : M. Macland (Joseph-Edme-Charles), médecin-major de 2e classe, à la disposition de la 15e région.

Au grade de médecin-major de 2e classe : M. Rongier (Jean-Louis-Frédéric), médecin aide-major de 1re classe, en service en Indo-Chine.

Médailles des épidémies. — *Médaille d'or :* Mme de Vassal, en religion sœur Agnès, infirmière à l'hospice de Tarbes.

Médailles d'argent : M. Buron (Henri-Jean-Marie) médecin-



NOUVELLES *(Suite)*

cin aide-major de 1re classe de territoriale, affecté au dépôt du 1er régiment d'infanterie coloniale ; Mme Francou née Dumas, infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'hôpital auxiliaire no 13, à Auch.

Mme Delorme-Jules Simon, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire no 104, à Dôle.

Mlle de Joannis (Ocky), infirmière de l'Union des femmes de France, directrice de l'hôpital du Casino de Gérardmer.

Mlle Poigny (Mathilde), infirmière de l'Union des femmes de France à Gérardmer.

Mlle Muller (Marthe), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires.

Mme Lombard, née d'Annac, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire no 12, à Vichy.

Médailles de bronze : Soldat Gourdin (Achille-Georges), de la 24e section d'infirmiers militaires, affecté à l'hôpital annexe V. R. 61 à Issy-les-Moulineaux ; soldat Bellot (Antoine), de la 13e section d'infirmiers militaires, affecté à l'hôpital temporaire no 27, à Riom.

Mlle Fritsch (Jeanne), infirmière bénévole au centre hospitalier de Gérardmer (hôpital du Casino).

Mlle Amory (Louise), infirmière bénévole à l'hôpital des bains à Gérardmer.

Cités à l'ordre du jour de l'armée

SCHWEISGUTH (Charles-Daniel), médecin aide-major de 1re classe de territoriale au 7e groupe de 120 lourd du 4e régiment d'artillerie lourde : *a repris du service, bien que libéré de toute obligation militaire. A fait preuve du plus grand courage dans les combats d'avril et le 5 mai en assurant la relève et en donnant ses soins aux blessés dans une batterie prise sous un feu violent et réglé et qui subissait des pertes importantes.*

HOULEZ (Fernand-Henri), médecin aide-major de 2e classe au 91e rég. d'infanterie : *a assuré avec un zèle et un dévouement inlassables le relèvement et le traitement rapide des blessés malgré un feu d'infanterie et d'artillerie parfois très violent dirigé sur le poste de secours du bataillon.*

POCHARD (Julien), médecin auxiliaire au 42e régiment d'artillerie : *médecin d'un dévouement à toute épreuve, s'est à plusieurs reprises, et notamment le 8 et le 10 avril, porté aux pièces malgré la violence du bombardement pour y soigner les blessés et assurer leur transport au poste de secours.*

GAUTHIER, médecin aide-major de 2e classe au 2e bataillon du 4e zouaves : *a soigné les blessés du régiment pendant deux jours et une nuit sans aucun repos, à un poste de secours très rapproché de la ligne de feu, sous un feu d'artillerie extrêmement violent, et a montré en ces circonstances un entier dévouement et un mépris absolu du danger.*

JUBIN, médecin-major de 2e classe au 6e rég. colonial : *bravoure admirable et dévouement professionnel hors de pair pendant tes combats des 25 et 26 avril 1915.*

DESSAIGNE, aide-major de 1re classe, état-major du 1er bataillon, 155e rég. d'infanterie : *a fait preuve de la plus grande activité et du plus grand courage en organisant, dans les circonstances les plus périlleuses, son service de brancardier, et a contribué dans une très large mesure à la relève des blessés, non seulement du régiment, mais des régiments voisins.*

LAJUS, médecin-major de 2e classe, section hors rang du 3e bataillon du 155e rég. d'infanterie : *a fait preuve d'un beau courage en allant, sous un feu violent, au-devant des blessés pour les panser. A prodigué ses soins pendant une grande partie de la nuit suivante aux blessés du régiment et des régiments voisins, et a réussi à les évacuer tous, stimulant tout le monde par son exemple.*

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7 fr. 50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant **3 fr. 50 pour la France.**

NOUVELLES *(Suite)*

Delahousse, médecin-chef du groupe de brancardiers d'une division : *a fait preuve des plus belles qualités d'énergie, de calme et de courage en assurant avec un personnel et un matériel réduits, le relèvement et l'évacuation de nombreux blessés. A poursuivi sa mission nuit et jour, se portant partout où sa présence était nécessaire, sans compter avec la fatigue ni le danger.*

Duchêne-Marullaz, médecin-major de 1re classe, chef des postes de secours d'une brigade : *a montré un véritable héroïsme en prodiguant sans relâche ses soins à de très nombreux blessés, sous des feux très dangereux d'artillerie et souvent de mousqueterie.*

Sautreau, médecin aide-major de 2e classe : *toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, les pansements et l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 mai, alors que le poste de secours du 175e était très à l'avant, dans une région des plus exposées.*

MM. Chassard, médecin aide-major de 2e classe; Lapis, médecin-major de 2e classe; Bonhomme, médecin-major de 2e classe; Gélineau, médecin auxiliaire : *toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, ont assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, les pansements et l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 mai, alors que le poste de secours du 175e rég. d'infanterie était très à l'avant, dans une région des plus exposées.*

Funk Brentano, médecin auxiliaire : *a été blessé le 9 mai, en relevant des blessés sur la ligne de feu.*

Doz, médecin auxiliaire : *blessé grièvement le 2 mai au matin, a continué son service et s'est particulièrement distingué par son activité.*

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1915

Liste des médecins que l'on peut consulter cette année dans les stations thermales ci-dessus indiquées.

DAX : Dr Ch. Lavielle, Dr Louis Lavielle.
POUGUES : Dr Faucher.
VITTEL : Dr Bouloumié, Dr Burois, Dr Claudel, Dr Thélisse.

NOUVELLES *(Suite)*

Légion d'honneur. — Sont promus *officiers de la Légion d'honneur :* M. Lejeune (L.-M.), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé d'une division : *a parfaitement dirigé le service de santé de sa division depuis le début de la campagne. A toujours fait preuve d'autant de dévouement que de compétence. Pendant les périodes de combat, notamment du 9 au 12 mai, a participé lui-même, au cours de nuits entières, au relèvement et au transport des blessés.*

M. Thiroux (André), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, directeur du service de santé d'une division : *a remarquablement organisé le service de santé de la division en prévision d'une attaque, se dépensant lui-même sans compter et obtenant de son personnel un effort soutenu de plusieurs jours ; a réussi sur un terrain difficile à assurer l'évacuation rapide d'un grand nombre de blessés. Cherche toujours à faciliter la tâche du commandement, pour lequel il est un auxiliaire précieux.*

M. Spellmann (R.-J.-A.), médecin-major de 1re classe, service sanitaire d'une division : *remarquable par son esprit d'organisation, son activité et son inlassable dévouement. D'une bravoure calme, d'un sang-froid imperturbable, toujours là où sa présence est nécessaire au moment voulu. A, au cours des journées des 9, 10 et 11 mai, réussi à évacuer de nombreux blessés dans des conditions très difficiles.*

Sont nommés *chevaliers de la Légion d'honneur :* M. Beaufort (G.-L.), médecin-major de 2e classe au 4e rég. de marche de tirailleurs algériens : *n'a pas quitté la ligne de feu pendant les journées des 9, 10 et 11 mai. A soigné lui-même sur le terrain des combats une dizaine d'officiers et a dirigé toutes les nuits, malgré un tir violent de l'ennemi, l'évacuation des blessés.*

M. Rohmer (A.-C.-J.), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 79e rég. d'infanterie, 3e bataillon : *a fait preuve, au soir du combat du 9 mai, de ses qualités habituelles de bravoure et d'entrain ; a dirigé la relève des blessés en avant des lignes les plus avancées et au contact étroit des Allemands ; a assuré cette relève d'une façon parfaite ; s'est toujours comporté d'une façon analogue depuis le début de la campagne. Joint aux plus belles qualités de l'officier les plus solides connaissances professionnelles.*

CHRONIQUE DES LIVRES

Folie d'empereur, par le Dr CABANÈS. Un volume de 460 pages, avec 63 gravures. (Chez *Albin Michel*, éditeur à Paris).

L'auteur des « *Fous couronnés* », et pour lequel « *le Cabinet secret de l'histoire* » n'a plus de secret, ne pouvait que nous instruire avec « qualité », sur la personnalité de Guillaume II, considérée au point de vue médico-légal, comme criminel.

Cabanès a pris son grand couteau, et nous a disséqué, avec sa dextérité éprouvée, toute la famille des Hohenzollern, depuis le véritable fondateur de cette lignée, Frédéric de Hohenzollern, en continuant, chronologiquement, avec le Roi-sergent, le « roi philosophe », le « roi visionnaire », le « roi aboulique », le « roi aliéné », Guillaumme Ier « le stercoraire », et « l'empereur martyr », pour atteindre enfin le plus grand criminel des temps modernes, Guillaume II.

Celui-ci est le « qualis artifex » dont Cabanès nous montre la versatilité stupéfiante, la loquacité, les prétentions, l'autoritarisme, l'esprit vindicatif, la méchanceté. Guillaume II a bien des traits de ressemblance avec Caligula, dont il semble partager les tares de dégénérescence. On sait que l'empereur allemand a certaines tares physiques, que Cabanès analyse et dont il discute les diverses étiologies.

Ce livre est, comme tout ce qu'écrit Cabanès, bien documenté. Il constitue les prémisses solides de cette conclusion : « Guillaume II réunit tous les attributs de ses ascendants : la brutalité du Roi-Sergent, l'amoralité du « grand » Frédéric, le piétisme exalté de Frédéric-Guillaume II, le cerveau fumeux de Frédéric-Guillaume IV. Celui-là est fatalement voué à l'irrémédiable déchéance, qui résume en lui toutes les tares ancestrales. » CORNET.

Vient de paraître :

Traité des Fractures, Fractures en général et Fractures du membre supérieur, par le Dr TANTON, professeur agrégé au Val-de-Grâce, médecin-major de l'armée. 1 vol. gr. in-8 de 860 pages avec 470 figures : 20 fr. (*Librairie J.-B. Baillière et fils*).

LIBRES PROPOS

SUR FRANÇOIS-JOSEPH ET GUILLAUME II, D'APRÈS LEUR FICHE MÉDICALE.

La mentalité tudesque, si obstinément dressée, systématisée, unifiée, pour recevoir, par contagion facile et rapide, toutes les folies, a été analysée profondément, sous ses aspects divers comme dans ses difformités, par quelques-uns de nos philosophes et de nos savants aussi bien que par nos plus fins psychologues de la littérature, du journalisme et du dessin.

Quant aux deux chefs de bandes qui règnent encore sous les vocables déshonorés de François-Joseph et de Guillaume II, il semble que la critique d'actualité, comparativement moins prolixe à leur égard, se soit arrêtée comme stupéfaite devant ces phénomènes, et qu'elle ait cru devoir les laisser aux investigations des médecins, à charge, pour ceux-ci, de dégager, *secundum artem*, la pathologie de ces deux monstres.

Oh! ce n'est pas qu'il soit d'extrême urgence, surtout au point où en sont les événements, de savoir si l'agité de Potsdam suppure encore de l'oreille, et si le cacochyme de Vienne achève son ramollissement.

Aussi longtemps que ces deux êtres ne seront pas précipités dans le royaume de Pluton ou simplement saisis par la police internationale, ils continueront de vivre leur vie scélérate; cela en vertu d'une sorte de déterminisme d'origine atavique et familiale chez le Hohenzollern, de nature plus personnelle, morbide ou purement animale chez le Habsbourg-Lorraine.

Mais il ne s'agit pas moins de deux criminels, dont le casier judiciaire grossit tellement, qu'il convenait d'établir en même temps leur fiche médicale, ne fût-ce que pour sauvegarder devant le tribunal de l'Histoire « les droits de la Défense ».

C'est à ce travail ingrat que se sont livrés consciencieusement quelques médecins experts, parmi lesquels le Dr Neipp (1), ancien médecin-chef de l'asile d'aliénés de Genève, et le Dr Augustin Cabanès (2), de Paris.

Voici, en résumé, le diagnostic porté par M. Neipp sur François-Joseph : « Système nerveux et sensitif tout à fait inférieur, facultés intellectuelles au-dessous de la moyenne, aboulie, ramollissement progressif. » — On s'en doutait.

Guillaume II, plus spécialement entrepris par Cabanès, a une fiche plus longue, plus variée, plus intéressante, soulevant des questions véritablement angoissantes. Ainsi croyez-vous qu'en France on n'a pas l'air de savoir comment naquit « unser Kaiser »! S'est-il présenté par l'occiput ou par le siège ? Il est certain qu'en Allemagne il n'est pas une bibliothèque universitaire qui ne conserve pieusement un gros volume, où se trouve repérée, authentiquée, illustrée, la dernière position utérine qu'occupait, en venant au monde, l' « Empereur du monde ».

Et l'atrophie congénitale du membre supérieur gauche ? Est-elle d'origine radiculaire? S'agit-il d'une paralysie infantile? ou des suites d'une fracture de l'épiphyse supérieure de l'humérus? ou d'une luxation de l'épaule? ou d'une ectromélie? Mon Dieu, que penser ? que penser ?

Ou bien est-on simplement en présence d'un héritage syphilitique? Dans cette hypothèse il doit être facile en Allemagne, je ne dis pas juste en ce moment, de soumettre le « sujet » au Wassermann et au traitement d'Ehrlich.

Paul Ehrlich! L'avons-nous assez glorifié, à Paris, ce désassocié de l'Académie de médecine! Toute la Garde de notre Syphiligraphie active rompit des lances en faveur du nouveau traitement de Francfort, le défendant contre ses ennemis de France et d'Allemagne, en particulier contre un certain produit français qui ripostait vaillamment. Nos syphiligraphes proclamèrent, en dépit de quelques anciens, que les effets du 606 contre l'avarie (parfois, hélas! contre l'avarié) ne pouvaient avoir de comparables dans l'avenir que ceux de notre « 75 » contre les Boches.

Sans doute nos maîtres ès syphilis n'ont fait qu'objectiver en mettant en évidence leurs observations. Mais à voir l'humanité telle qu'elle est, on peut être reconnaissant à qui défend la simple vérité; et le moins qu'on eût espéré du professeur Ehrlich était qu'il se retranchât derrière le paravent du « délai moral », pour n'avoir pas à signer le manifeste des « intellectuels » de son pays. Il est vrai que tout ce qui est « moral »,... pour ces gens-là!

Revenons à Guillaume II. Pour Cabanès il s'agit d'un taré héréditaire qui synthétise, morbidement, la lignée des Hohenzollern. M. Neipp est plus affirmatif en faisant du fils de Frédéric III un syphilitique tertiaire s'avançant dans la paralysie générale.

En criminologie, à quelles conclusions pourrait donner lieu l'enquête médicale? Les deux empereurs et rois sont-ils responsables de leurs crimes? Politiquement et socialement, *oui*; médicalement, *non*, répond M. Neipp. Cette opinion, qui sent un peu la casuistique, ne résout pas la question pratiquement.

Aussi serait-ce le cas ou jamais, pour le médecin du moins, de se conformer à l'avis du professeur Gilbert Ballet, d'après lequel un expert commis par la justice pour examiner un criminel n'a pas à se prononcer sur le degré de responsabilité, mais uniquement sur l'état de morbidité. C'est aux magistrats seuls qu'il appartiendrait de mesurer la culpabilité. Dans ces conditions inattaquables de séparation des pouvoirs, François-Joseph et Guillaume II seraient sûrs de leur affaire : elle ne serait pas bonne.

Mais supposons qu'on leur reconnaisse une responsabilité atténuée. Quelle pourrait être, alors, la sanction pénale? Eh bien, ce serait l'occasion de construire le premier de ces « asiles » ou « hôpitaux de sûreté » réclamés depuis longtemps par MM. Victor Grasset et Gilbert Ballet, pour protéger la société contre les fous criminels et généralement contre les « demi-fous » dont elle est pleine.

CORNET.

(1) *Revue de Psychothérapie de Lausanne*, citée par le docteur Froment, de Montreux (in *Le Matin*, 14 déc. 1914).

(2) *Folie d'Empereur*, 1 vol., Paris, 1915.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

BERNARD, Eugène, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire, tué d'un éclat d'obus, en pansant un blessé, le 15 juin 1915.

BUISSON, Paul, médecin aide-major de 1re classe.

BRUNOT, Jean, médecin auxiliaire au 156e rég. d'infanterie.

IZON, Louis, médecin aide-major de 2e classe de réserve, au 42e rég. d'artillerie.

LE JAMTEL, Charles-Marie, médecin-major au 41e rég. d'infanterie.

PAGÈS, Édouard, médecin aide-major de 1re classe, au 6e rég. d'artillerie.

Quelques détails sur la mort glorieuse du Dr Chaillou. — On sait que le Dr Chaillou, de l'Institut Pasteur, médecin en chef de l'ambulance du ...e corps, cité à l'ordre du jour de l'armée, a été tué dans la nuit du 23 au 24 avril, par un obus, en accomplissant une mesure d'assainissement qu'il avait lui-même proposée. Voici quelques détails extraits d'une lettre adressée par un soldat :

« Il s'agissait de retirer les cadavres tombés entre les lignes et de jeter sur eux des désinfectants.

« Pour débuter, tout se passa normalement, la nuit était tranquille, la lune sur son déclin...

« Malheureusement, il y avait ce soir-là relève des hommes qui sont dans les tranchées (tous les quatre ou cinq jours), et à chaque relève il y a de la fusillade.

« Des cadavres se trouvaient entre les lignes françaises et allemandes, et c'est en voulant les amener à eux, et en versant le désinfectant contenu dans un broc en métal très brillant, que le Dr Chaillou et les hommes de l'équipe parvenus à 7 mètres de l'ennemi, lui donnèrent l'éveil. Les Allemands qui ne se rendaient pas compte de ce qui se passait, mais voyaient le récipient métallique brillant, se mirent à tirer et à envoyer de gros crapouillots (énormes obus tirés par des mortiers à très courte distance).

« Une première bombe éclata à droite sur un poste d'écoute avancé, où huit hommes et un caporal furent tués. A ce moment, le Dr Chaillou et le caporal Vion cherchèrent à se garer, ainsi que l'équipe des infirmiers. Mais tandis que les hommes se dirigeaient vers la droite pour rejoindre un boyau de communication, le Dr Chaillou et le caporal Vion partaient par la gauche.

« Ici, les détails manquent, puisqu'ils étaient seuls tous les deux, et que tous deux furent tués. Mais d'après ce que l'on sut par la suite, on peut dire qu'ils s'étaient mis à l'abri dans une cabane faite dans ce boyau, et c'est là qu'un obus vint les tuer. Il devait être minuit, puisque la montre de M. Chaillou est arrêtée à cette heure.

« La terre fut soulevée et retomba sur eux de telle façon qu'il a fallu cinq heures pour les déterrer.

« Le pauvre Dr Chaillou portait d'affreuses blessures au dos, et depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds.

« La terrible nouvelle nous arriva téléphoniquement à l'ambulance le samedi 24 avril à onze heures du matin. Ce n'est qu'à la nuit, à dix heures du soir, qu'à la lueur d'une bougie nous l'avons reconnu ; les infirmiers qui l'avaient déterré l'avaient déshabillé et enveloppé dans une grande toile de tente qui lui a servi de linceul. »

A été blessé

HAZARD, interne en pharmacie à l'hôpital de la Charité, a été blessé assez sérieusement à la tête, le 29 avril à Dunkerque, par un obus de 380. Il est en bonne voie de guérison.

Légion d'honneur. — Ont été inscrits au tableau spécial :

Comme *commandeurs :* Les médecins inspecteurs MIGNON et CLARAC, des troupes coloniales ; DZIEWONSKI ; le médecin principal de réserve GUILLEMIN ; le médecin général de la marine JAN.

Comme *officiers :* Les médecins inspecteurs DESCOUR, BOISSON, LACRONIQUE. Les médecins principaux SALEBERT, POUILLAUDE, VACHEZ, FERRATON, BARATTE, FÉVRIER, RICOUX, RAYNAL, BERNARD, COLLINET, WEISS, DOMMARTIN, REMY, J. C. WEISS, HUBLE ; ILBERT, LAGERAIS, RIGOLLET, MARTEL des troupes coloniales. Les médecins principaux de 2e classe LAPEYRE, PECH, LICHT, DELORME, DUPEYRON. Le médecin-major de 1re classe FOLLIASSON. Le médecin-major THOULET, des troupes coloniales.

Le pharmacien-major de 1re classe BISSERIÉ. Les pharmaciens principaux RISER, PAULEAU et GUILLOT.

Comme *chevaliers :* Les médecins-majors de 1re classe : PALOQUE, SANDRAS, JOSSE, DEMILLY, BOULIN, JODRY, RAVÉ, DREVET, BARY, MAZIÈRE, HAURY, COSTA, BUSY, PÉLEGRIN, DEJOUANY, GRENIER DE CARDENAL, SABATIER, TASTE, MONTAGNÉ, HUBER, BAILIS, RANDON, LOUBET, DAIREAUX ; MONGIE, VIALA, des troupes coloniales. Les médecins-majors de 2e classe : DANTHUFLE, DEMARD, BLOCH, LAJOANIO, MARLAND, SOREL, RIT, DEMONET, PICHON, MINEL. Les médecins-majors de 2e classe : GAUTIER, COURANT, MINET, BRUÈRE ; LUCAS, des troupes coloniales. Le pharmacien-major de 1re classe GUILLOTEAU, de 2e classe AUTHIER. — MM. le Dr de Mieas, médecin-major de 2e classe territorial ; le Dr Mathieu, médecin de 1re classe à bord du *Charlemagne* ; le Dr Dubrac, médecin aide-major au 80e régiment d'infanterie ; le Dr Robert Proust, médecin-major de 2e classe territorial ; le Dr Jubin, médecin-major de 2e classe au 6e régiment colonial mixte.

Médaille militaire. — Arrighi (Pierre), médecin auxiliaire au 21e rég. d'infanterie coloniale : *d'un dévouement, d'un courage et d'une activité au-dessus de tout éloge. S'est fait remarquer en maintes circonstances en assurant d'une façon parfaite sur le champ de bataille le traitement et l'évacuation des blessés. A été blessé le 29 novembre 1914 et a obtenu deux citations à l'ordre de l'armée* ; M. PIERRAT, médecin auxiliaire au 157e régiment d'infanterie ; M. THIBIERGE, médecin auxiliaire au 304e régiment d'infanterie ; M. MAYET (J.-A.), médecin auxiliaire au 237e régiment d'infanterie ; M. KELLER (Jacques), médecin auxiliaire au 279e régiment d'infanterie.

Une décoration italienne au docteur Langlet, maire de Reims. — Le docteur Langlet, l'éminent maire de Reims, cité à l'ordre du jour civil pour son héroïsme pendant la courte occupation de la ville par les Allemands, a reçu les insignes de l'*Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.* Le roi d'Italie a voulu récompenser les services rendus par la municipalité de Reims à ses nationaux.

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7** fr. **50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

MÉDECINE PRATIQUE

L'ÉVOLUTION DE LA MÉDICATION DIGITALIQUE

L'évolution, dans les sciences comme dans les arts, est à la base de tout progrès, et son œuvre se continue et se complète peu à peu jusqu'à son aboutissement ultime qui est la perfection.

Quel esprit sérieux se dissimulerait que la thérapeutique, cette science presque toute faite d'observation, est loin encore d'avoir atteint cette région de l'absolu où il n'est plus d'incertitudes, et où rayonne l'éblouissante clarté des connaissances irréfragablement fixées? Hélas! pas plus qu'Euclide jadis, la science — même allemande! — n'est aujourd'hui capable de tracer d'un seul trait cette « route royale » conduisant directement à la vérité que désirait le roi Ptolémée Philadelphe. Dans l'inextricable fouillis des faits expérimentaux, elle trie, sépare, série, et par ce triple travail elle arrive parfois à des clairières suffisamment lumineuses pour qu'un tronçon de la route souhaitée par le roi égyptien apparaisse à l'observateur.

Lorsque, grâce aux progrès de la chimie, on put extraire des produits bruts que la médecine utilisait, des corps nettement définis, on crut que ces corps incarnaient toutes les propriétés spécifiques de la substance primitive réunies et condensées sous des espèces toujours identiques à elles-mêmes, partant d'un dosage facile et sûr, ne devant laisser aucun flottement quant à l'action recherchée. La pratique ne tarda pas à montrer que ces vues *à priori* ne répondaient pas tout à fait à la réalité des faits et qu'il n'était pas toujours possible d'identifier entièrement l'action physiologique des feuilles ou des semences d'une plante, par exemple, avec les alcaloïdes ou autres principes définis qui peuvent en être extraits. Aussi a-t-on pu constater depuis quelques années un revirement dans l'opinion des pharmacologues, enclins à considérer maintenant que, dans la plupart des plantes utilisées en thérapeutique, le produit véritablement intéressant n'est point l'alcaloïde ou le glucoside purs, mais le complexe où ils sont inclus. C'est ainsi que la digitaline cristallisée, le principe cardio-actif par excellence de la digitale, ne reproduit pas dans son intégralité l'action physiologique de la macération ou de l'infusion de la plante; il y a entre les deux des modalités d'action qui font que beaucoup de médecins préfèrent encore les secondes à la première.

Pourquoi ces différences d'action, pourquoi cette préférence au produit brut? On trouvera une réponse à cette question si l'on considère: 1° que la digitaline n'est point le seul corps cardio-actif de la digitale; 2° qu'il n'est pas prouvé qu'elle existe dans la plante sous la forme où le chimiste l'a isolée; que des recherches récentes semblent bien établir, au contraire, qu'elle n'est qu'un produit de dédoublement artificiellement créé par les procédés d'extraction mis en œuvre pour l'obtenir.

La poudre de feuille de digitale possède sur la digitaline cristallisée des avantages qui peuvent se résumer comme suit: action moins brutale, se traduisant par une régularisation plus marquée du rythme du cœur; élimination plus régulière, d'où risques moins grands d accidents cumulatifs; action plus sensible de la diurèse. Par contre, il faut inscrire aux inconvénients de la feuille, des troubles digestifs possibles, résultant de l'action irritante sur la muqueuse gastrique des saponines, des sels de potassium, peut-être aussi de la lutéoline, qui entrent dans sa composition à côté d'éléments indifférents comme la cellulose et la chlorophylle. On peut constater également des variations dans l'effet produit, car, même titrée, la feuille de digitale se modifie avec le temps. Une oxydase, caractérisée par MM. Brissemoret et Joanin, agit peu à peu sur les glucosides actifs et les dédouble en produits sans action.

La digitaline cristallisée possède sur la feuille d'où elle est extraite d'incontestables avantages, dont l'action moins sujette à variation et la commodité de la posologie sont les principaux.

Le produit parfait serait donc celui qui, possédant l'action pharmacodynamique totale de la plante, serait dépourvu de son action irritante sur l'estomac, et serait aussi sûr, aussi constant dans son action que la digitaline cristallisée. Un tel produit existe depuis quelques années, c'est la digifoline, préparation qui a fait l'objet d'une étude pharmacologique très complète par M. Chevalier (1) qui en a précisé l'action pharmacodynamique, en même temps qu'il en a établi la posologie par comparaison à celle de la poudre de feuille de digitale titrée et de la digitaline cristallisée.

La digifoline contient l'ensemble des glucosides cardio-actifs de la feuille de la digitale, soit la digitaline et la digitaléine, sous la forme de combinaison naturelle qui unit ces deux corps dans la plante. Elle est soluble dans l'eau, alors que la digitaline ne l'est pas; son action sur le cœur, cardiotonique et cardio-régularisatrice, s'identifie beaucoup mieux à celle de la feuille de digitale qu'à celle de la digitale cristallisée; son élimination est plus régulière que celle de la digitaline et elle risque moins de donner lieu aux accidents cumulatifs. Privée des saponines, des sels de potassium et autres éléments nuisibles ou inactifs qui l'accompagnent dans la plante, elle n'a sur la muqueuse digestive aucune action nocive, elle est toujours bien tolérée, et par suite de la constance absolue de sa composition et de son inaltérabilité, son action est toujours identique à elle-même. Enfin, grande supériorité sur la digitaline cristallisée, la digifoline peut être administrée par voie hypodermique ou intraveineuse. Son injection est indolore et n'est point suivie d'accidents locaux ou généraux; elle permet, dans les cas d'urgence, de relever dans le minimum de temps un cœur en imminence d'asystolie. Sa posologie, simple et commode, est celle de la feuille de digitale titrée à laquelle elle équivaut poids pour poids (2).

Pour toutes ces raisons, la digifoline se révèle comme la préparation princeps de la médication digitalique actuelle; débarrassée de ce que la digitale brute a de nocif ou d'inutile, présentant sous une forme optima ses éléments utilement actifs, il est à présumer que longtemps encore elle occupera ce premier rang dans la gamme de plus en plus étendue des toniques du cœur.

(1) J. CHEVALLIER, Recherches pharmacologiques sur la digitale (*Société de thérapeutique*, séance du 28 mai 1913).

(2) Il s'agit là de la forme pharmaceutique de la digifoline, laquelle, présentée en comprimés et en ampoules, est fabriquée par les Laboratoires Ciba à St-Fons (Rhône), qui en mettent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

NOUVELLES *(Suite)*

La mobilisation des pharmaciens en Russie. — La Société pharmaceutique a demandé et obtenu que les pharmaciens et aides-pharmaciens non encore mobilisés soient dispensés d'appel sous les drapeaux.

Du fait de la mobilisation, en effet, le personnel pharmaceutique russe s'était trouvé réduit de suite à 50 p. 100, et le public avait déjà à souffrir beaucoup de la pénurie d'officines ouvertes.

La simulation de la gale. — Notre confrère *Le Caducée* a reçu un renseignement intéressant. Il s'agit de la simulation de la gale, comme moyen de « tirer au flanc ». On se pique avec une aiguille à coudre dans les espaces interdigitaux et l'on se frotte vigoureusement avec une solution concentrée de sel marin. Érythème, plus sillons ; c'est parfait.

Un legs à l'Académie de médecine. — Par décret, le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs fait en sa faveur par M. Sigaut (Maximilien-Auguste) et consistant en une somme de 8 000 francs, dont les arrérages seront employés à fonder un prix qui portera le nom de *prix du Dr Max Sigaut* et qui sera destiné à récompenser, tous les deux ans, le meilleur mémoire sur le diagnostic précoce et le meilleur traitement du cancer des voies digestives.

Une « Bibliothèque de la guerre » à Lyon. — La Bibliothèque de la ville de Lyon procède actuellement, sous le nom de « Bibliothèque de la guerre », à la constitution d'un fonds d'ouvrages et de documents sur la guerre de 1914-1915.

Le programme de la section médicale est très étendu ; il comprend, non seulement la médecine et la chirurgie de guerre, l'hygiène et l'épidémiologie, l'étude des diverses spécialités de la thérapeutique de guerre, de l'administration hospitalière, mais encore les rapports de la guerre avec la médecine publique, la médecine légale, l'art vétérinaire, en un mot, toutes les branches des sciences médicales dans leurs relations avec les événements actuels.

Le professeur Lesieur, médecin des hôpitaux de Lyon, a été chargé de la direction de cette œuvre.

A ce propos, nous devons signaler l'*Exposition des œuvres de guerre*, organisée à Paris par le « Cercle de la librairie », 117, boulevard Saint-Germain.

Appareils respiratoires pour l'armée anglaise. — Depuis l'usage des gaz asphyxiants par les Allemands, le War Office a réquisitionné des appareils respiratoires qui ont été expédiés sur le front.

L'un d'eux est constitué par un cône en toile métallique couvert de stockingette ; une cartouche d'alcali est fixée à la partie antérieure et, lorsqu'on mouille l'appareil, la solution alcaline humecte le tissu ; on peut ainsi neutraliser les fumées de chlore. Le second appareil peut servir à combattre les fumées de brome qui sont nuisibles aux yeux ; il est constitué par un masque de tissu lâche muni d'une fenêtre de mica, et comporte un dispositif pour filtrer, à travers un alcali, l'air destiné à la respiration. On sait qu'il est nécessaire d'employer une substance alcaline pour neutraliser les gaz utilisés par les Allemands ; Southall Bross et Barclay ont proposé d'utiliser des appareils préalablement saturés d'une solution de salicylate de soude, puis desséchés ; ce produit, d'après eux, absorberait et rendrait inoffensives les fumées de chlore et de brome.

Médecins danois en France. — Le Dr Telling, aide-médecin-major de l'armée danoise, et des infirmières danoises viennent à Paris, pour prendre du service dans un hôpital militaire.

A la commission d'hygiène de la Chambre des députés. — Le Dr Doizy, député des Ardennes, a été nommé président de la commission d'hygiène publique en remplacement de M. Lachaud, démissionnaire.

Service de santé. — M. Aribert, Aimé-Eugène-Louis, médecin auxiliaire au train semi-permanent P.-L.-M., a été nommé officier d'administration de 3e classe, à titre temporaire.

L'hôpital musulman de Neuilly. — Dernièrement a été inauguré, par M. le Président de la République, un hôpital musulman (1re section) installé à Neuilly sous les auspices du Comité des « Amitiés musulmanes ».

Médaille d'honneur des Épidémies. — A reçu la médaille d'argent : le Dr Aynaud, médecin-major de 2e classe.

Assistance aux militaires tuberculeux. — Dans sa séance du 1er juillet la Chambre des députés a adopté une proposition de M. le député Honnorat, à la suite du rapport du professeur Landouzy à la commission permanente de la tuberculose, proposition tendant à ouvrir un crédit spécial de 2 millions, pour assistance aux militaires qui, tuberculeux, sont en instance de réforme ou réformés.

Pertes des Allemands en médecins mobilisés. — *Le Temps* a tiré d'un journal médical d'Allemagne les renseignements suivants : l'armée allemande a perdu 783 médecins depuis le commencement de la guerre ; 228 ont été tués ou sont morts de suites de blessures, 354 ont été blessés, 81 sont prisonniers et 120 sont manquants.

Automobiles sanitaires. — Un Américain a fait remettre à la *Société de secours aux blessés militaires* une somme de 40 000 francs, pour constituer un convoi d'automobiles sanitaires à destination du front. Chaque convoi comprend : une voiture de stérilisation, une voiture de radiographie, une voiture de bains-douches et de lavage, une voiture d'approvisionnement et une voiture de liaison. Quatre de ces nouveaux convois fonctionnent déjà au front.

Prix de l'Académie des sciences. — *Physique.* — Prix Hugues (2 500 fr.). — M. R. Marcellin, jeune physicien, mort au champ d'honneur.

Prix H. de Parville (1 500 fr.). — M. Jean Blein, professeur de physique au Lycée Louis-le-Grand, mort au champ d'honneur.

Prix Pierson-Perrin (5 000 fr.). — M. Maurice de Broglie, pour l'ensemble de ses travaux sur les gaz ionisés, le mouvement brownien et la diffraction des rayons X.

Médecine et chirurgie. — Prix Godard (1 000 fr.). — M. le Dr Noël Hallé, pour son ouvrage intitulé « Les Formes de la tuberculose rénale chronique ».

Prix Bellion (1 400 fr.). — M. H. Gougerot, pour son ouvrage intitulé : « Le Traitement de la syphilis en clientèle ».

NOUVELLES *(Suite)*

Agrégation. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts en date du 29 mai 1915, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 21 juillet 1914, aux termes duquel une session d'examens pour les candidats aux épreuves du premier degré prévues par l'arrêté du 1er mars 1914, relatif à l'organisation du concours d'agrégation dans les Facultés de médecine et les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, devait s'ouvrir à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 9 novembre 1915.

La date d'ouverture de cette session sera fixée ultérieurement.

Service de santé. — Ont été nommés *au grade de médecin-major de 2e classe* (au titre étranger) pour la durée de la guerre et attaché au *Gouvernement militaire de Paris :* M. Teiling, docteur en médecine, médecin aide-major de réserve de l'armée danoise.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) :

Les médecins auxiliaires, internes des hôpitaux :

MM. de Gaudart d'Allaines (François-Louis-Marie-Paul), au 117e régiment d'infanterie ; Blanc Perducet (Marcel-Antoine-Eugène), au 11e régiment d'artillerie ; Colombe (Joseph-Marie-Gustave-Maurice), à l'ambulance 15/16 ; Fayol (Henri-Claude-Eugène), au 2e régiment d'artillerie ; Sigaud (Georges-Louis), au groupe de brancardiers de la 2e division d'infanterie ; Abély (Paul-Joseph-François-Xavier), au 263e régiment d'infanterie ; Gineste (Marie-Antoine-Albert), à l'ambulance no 3 du 13e corps d'armée ; Lantuéjoul (Pierre-Jean-Baptiste), au 319e régiment d'infanterie.

Les médecins auxiliaires :

MM. Robert (Lucien-Ernest), au 91e régiment d'infanterie ; Fouilloud-Buyat (Laurent-François), au 222e régiment d'infanterie ; Ducastaing (René), au 344e régiment d'infanterie ; Morlot (Albert), au groupe de brancardiers du 6e corps d'armée ; Picard (Pierre), à l'ambulance 2/54 ; Barat (Pierre-Charles-Louis), au laboratoire de bactériologie du 36e corps d'armée ; Foncard (Maurice-Jules-Paul), au 9e régiment de marche de zouaves ; Roger (Eugène-François), au groupe de brancardiers de la 87e division territoriale d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale :

Les médecins auxiliaires :

MM. Gouriou (Joseph-Charles), au groupe de brancardiers de la 45e division d'infanterie ; Gougeon (Francis), au 140e régiment territorial d'infanterie ; Hourcade (Arnaud-Jean), au 140e régiment territorial d'infanterie ; Magallou-Graineau (Marie-Jules-Michel-Ernest), au 73e régiment territorial d'infanterie ; Noury (François-Jean), au train sanitaire 2/10 ; M. Redde (Louis), au groupe de brancardiers de la 152e division d'infanterie.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Gouvernement militaire de Paris. — M. Mamourovsky (Michel), docteur en médecine, ancien médecin de réserve de l'armée russe à Paris.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité des Fractures, par J. TANTON, médecin-major de l'Armée, professeur agrégé du Val-de-Grâce. 1 vol. gr. in-8 de 860 pages illustré de 470 figures : 20 fr. (*Librairie J.-B. Baillière et fils.*)

On sait la transformation profonde que la découverte des rayons X et l'application de la radiologie à la chirurgie des fractures ont réalisée dans l'étude et le traitement de ces lésions.

La connaissance de l'anatomie pathologique, la possibilité d'un diagnostic plus précis, l'emploi d'une thérapeutique plus judicieuse, l'appréciation plus exacte de la diminution de la capacité de travail, représentent les principaux avantages de cette conquête.

Elle nous a permis, pour bien des fractures, de sortir de l'état embryonnaire où se trouvait la question, où les esprits les plus clairvoyants et les mieux intentionnés ne pouvaient étudier l'anatomie de ces fractures qu'à la lueur d'une clinique encore obscure et à la rare faveur d une autopsie.

Certains chapitres entiers lui sont dus, car elle a permis l'étude de la physiologie normale et pathologique, guidé et corrigé l'expérimentation, en même temps qu'elle enseignait l'anatomie pathologique. Telles sont les fractures du carpe, du cou-de-pied, du tarse, les fractures parcellaires et incomplètes, l'atrophie osseuse calcaire, etc...

D'une façon générale, le clinicien demande à la radiographie un diagnostic anatomo-pathologique précis afin d'en tirer des indications thérapeutiques. Le discernement du caractère propre de chaque genre de maladie et de ses différentes espèces est la source de toutes les indications curatives.

Le diagnostic de fracture est-il fait cliniquement, la radiographie renseignera sur la forme et la direction de la solution de continuité, le nombre, le volume et la disposition des fragments, la présence ou l'absence des corps étrangers, etc. ; c'est un moyen de faire de l'anatomie pathologique sur le vivant. Dans les cas douteux, où l'on hésite entre une fracture et une luxation, une contusion et une fracture, elle seule est susceptible d'apporter une certitude.

C'est à la radiographie également que l'on demandera de renseigner sur le résultat d'une manœuvre de réduction et sur la valeur de l'appareil de contention appliqué pour maintenir la coaptation.

Le Dr TANTON, médecin-major de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce, était tout particulièrement désigné pour écrire ce traité, qui emprunte malheureusement une actualité toute spéciale à la guerre actuelle.

Dans un magistral volume de 860 pages, illustré de près de 500 radiographies, il traite tout d'abord des fractures en général, de leur traitement, des complications et des accidents de la consolidation ; puis il passe successivement en revue les diverses fractures du membre supérieur.

Un second volume, consacré aux fractures du membre inférieur, paraîtra en octobre.

Ces deux volumes font partie du *Nouveau Traité de chirurgie clinique et opératoire* publié sous la direction des professeurs LE DENTU et DELBET.

De la rééducation et de la réadaptation au travail des blessés et des mutilés de la guerre, par le Dr G. BORNE. Gr. in-8, 70 pages avec figures : 2 fr. (*Masson et Cie, libraires à Paris.*)

La Guerre et le Bain, par le Dr RUIJSCH. Gr. in-8, 16 pages avec figures : 1 fr. (*La Haye.*)

Localisation des projectiles dans l'organisme par la radiographie, méthode des repères gradués, par H. BERTIN-SANS et Ch. LEENHARDT. Gr. in-8, 32 pages avec figures : 1 fr. 50. (*Montpellier.*)

Piastrinopenia da Benzolo, par le Dr RONCHETTI. In-4 : 1 fr. (*Genova.*)

Sul significato anatomico delle produzzioni pseudovalvolari dell'endocardio ventricolare, par le Dr RUSINCO. In-4, 11 pages avec 1 planche : 1 fr. (*Genova.*)

L'Edema Cuspidale, par le Pr Alberto PEPERE. In-4 : 1 fr. (*Genova.*)

NOUVELLES

Nécrologie. — Le docteur TORREL, directeur de la Santé, à Marseille, tué par accident d'automobile. — Le docteur HENRI COMTE, médecin-inspecteur, directeur du Service de santé du 4e corps, mort à l'hôpital auxiliaire n° 22, à Versailles, des suites d'une opération que les fatigues de onze mois de campagne avaient rendue nécessaire. — M. PIERRE GERNEZ, fils du docteur LÉON GERNEZ, chirurgien des hôpitaux, auquel nous exprimons notre douloureuse sympathie.

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite à Royat, où il avait été mobilisé, du Dr Armand PARISET, directeur des services hydrothérapiques de l'établissement thermal de Vichy. Docteur ès sciences, pourvu d'une solide instruction physiologique, Pariset s'était efforcé d'orienter dans une voie rigoureusement scientifique les divers services de l'établissement qu'il dirigeait. Il avait acquis personnellement une grande maîtrise dans la pratique de l'hydrothérapie, et sa mort sera vivement regrettée de la clientèle de notre grande station thermale. Il était l'auteur d'un certain nombre de travaux intéressants, concernant en particulier l'hydrothérapie. Il fut à plusieurs reprises collaborateur du *Paris Médical*, et rédigea un important article pour la Bibliothèque de thérapeutique de Gilbert et Carnot. Il meurt en pleine jeunesse, regretté de tous ses confrères. Nous adressons à sa veuve l'expression de notre condoléance.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour officiers : M. BARTHÉLEMY et M. VALENCE, médecins en chef de 1re classe de la marine.

Service de santé. — Par décret du 20 juillet 1915, ont été promus au grade de médecin inspecteur dans le cadre du corps de santé militaire : M. le médecin principal de 1re classe SANGLÉ-FERRIÈRE (Armand-Charles), en remplacement de M. le médecin inspecteur Lacronique, placé dans la section de réserve ; M. le médecin principal de 1re classe BOPPE (Louis-Marie-Adrien), en remplacement de M. le médecin inspecteur Labit, placé dans la section de réserve ; M. le médecin principal de 1re classe DUPARD (Octave-Marie-Stéphane), en remplacement de M. le médecin inspecteur Comte, décédé.

En Egypte. — Le docteur H. LEGRAND, d'Alexandrie, ancien interne des hôpitaux de Paris, a été nommé médecin du sultan d'Égypte.

Citation à l'ordre du jour de la brigade : GASQUET, Ludovic, médecin auxiliaire au 97e régiment d'infanterie : *Pendant les combats des* 16, 17 *et* 18 *juin* 1915, *s'est tenu constamment auprès du commandant du bataillon et a assuré le secours aux blessés et les évacuations même sous un bombardement d'une extrême violence.*

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

En Afrique occidentale. — M. le médecin aide-major de 1re classe Henry, du dépôt du 3e colonial.

A l'état-major d'une division coloniale. — M. le médecin-major de 1re classe Thoulon, du dépôt du 23e colonial.

Au corps expéditionnaire d'Orient. — M. le médecin-major de 1re classe Lamort, du dépôt du 1er colonial.

Au dépôt du 1er régiment d'infanterie coloniale. — M. le médecin-major de 2e classe Vallet, rentré des Antilles.

NOUVELLES *(Suite)*

A l'hospice italien de Noisy-le-Grand. — Du fait de l'entrée en guerre de l'Italie contre l'Autriche, Mme Tittoni, femme de l'ambassadeur d'Italie à Paris, laquelle patronne cet hospice, a fait savoir qu'on y recevrait les filles des mobilisés italiens, orphelines de mère.

La section parisienne de la Croix-Rouge britannique a toujours son siège 32, avenue d'Iéna, où le président et son comité représentent directement la commission en France.

Une ambulance américaine a été installée récemment à Pont-à-Mousson. Elle compte un certain nombre d'étudiants de l'Université d'Harvard.

Les ambulances anglaises sur le front français. — Le président de cette œuvre, lord Charles Beresford, a visité dernièrement ces ambulances qui dépassent actuellement le nombre de 100 et sont groupées en sections de 30 unités fonctionnant sur divers points du front et en particulier en Alsace et dans les Vosges, où elles assurent l'évacuation des blessés sur les hôpitaux dans les meilleures conditions d'hygiène et de rapidité.

Le comité de l'œuvre des ambulances anglaises qui a comme vice-présidents MM. les ambassadeurs Paul Cambon et sir Francis Bertie a réuni jusqu'ici, par souscriptions privées, plus de 3 millions de francs.

Autos-ambulances des Argentins de Paris. — La colonie argentine de Paris, dont *Paris Médical* a déjà signalé l'initiative généreuse, a mis à la disposition du service de santé militaire 20 autos-ambulances chirurgicales et 12 autos pour le transport des blessés.

Une ambulance de campagne offerte par des Américains. — Les trois frères Gibson, Clarence et William FAHNESTOCK, de New-York, ont acheté à l'armée américaine, pour l'offrir à la France, une ambulance de campagne composée de 6 grandes tentes pour 18 lits chacune, de 8 tentes-pavillons pour le personnel, 5 tentes par les officiers, 3 tentes-salles d'opérations, 2 tentes-cuisines. L'hôpital américain de Paris a mis à la disposition de cette ambulance de campagne 10 voitures automobiles pour le transport des blessés, 2 voitures-pilotes et 3 grands camions.

La Croix-Rouge sud-africaine a envoyé en France une formation sanitaire pour 100 blessés. Le chef de la formation est le Dr CAZALIS DU PURY, docteur en médecine et chirurgien de l'Université d'Edimbourg. Il a fait de nombreux séjours à Paris et dirige une clinique chirurgicale réputée au Cap. Il est président de la Société française et agent de l'Alliance française de Capetown. Les autres médecins sont : le Dr POKERMAO, chirurgien, le Dr ALSEY, chirurgien, exerçant au Cap ; le Dr PAYON, diplômé de l'Université de Londres et de Capetown.

La formation comprend en outre quatre infirmiers, six nurses diplômées et six aides auxiliaires. Elle amène six ambulances automobiles et du matériel chirurgical.

L'hôpital militaire du lycée français d'Alexandrie. — *Le Temps* a reçu des renseignements qui se résument ainsi : le lycée, qui appartient à la *Mission laïque française*, a pris à sa charge l'installation complète d'un hôpital. Les dons ont afflué rapidement, et le 10 mai, l'hôpital était inauguré par le consul de France, M. de Reffye, assisté du directeur du service de santé, médecin principal Visbecq, de Mme Reffye, présidente de la Croix-Rouge, du comité de patronage du lycée présidé par Mme Lebsohn, du proviseur M. Fort, des médecins attachés à l'établissement, des dames infirmières, etc.

Signalons que le nouvel hôpital est installé dans une école allemande réquisitionnée à cet effet. Sur le fronton, les mots gravés dans la pierre, *Deutsche Schule*, sont surmontés d'un vaste écriteau sur lequel on lit : *Hôpital Clot-Bey, du lycée français, Union des femmes de France.*

NOUVELLES *(Suite)*

L'office des produits chimiques et pharmaceutiques. — Cette création, que *Paris Médical* a déjà signalée, émane du ministre du Commerce, et a pour but de résoudre les difficultés auxquelles pourrait se heurter notre industrie chimique pour subvenir à tous les besoins de la guerre et de l'hygiène. L'office a son siège à l'École supérieure de pharmacie de Paris, et comme directeur le professeur Béhal, de l'Académie de médecine.

Des commissions ont été chargées d'étudier les questions les plus urgentes : brevets d'invention et marques de fabrique, dissolvants employés dans l'industrie, mesures douanières, transports par voie ferrée, etc.

L'office se propose en outre de se livrer à une étude approfondie de diverses catégories de produits, pour lesquels nous étions tributaires de l'étranger, matières colorantes, parfums synthétiques, droguerie, etc.

L'office reçoit toutes les communications qu'on veut bien lui adresser sur ces divers sujets.

Les étudiants de l'école de Bordeaux. — Sur la proposition du ministre de la Marine, le président de la République vient de rendre le décret suivant :

Article premier. — Pendant la durée de la guerre,

NOUVELLES *(Suite)*

les étudiants en médecine titulaires de huit inscriptions valables pour le doctorat et les étudiants en pharmacie possédant quatre inscriptions validées, qui sont élèves de l'école du service de santé de Bordeaux ou qui servent actuellement en qualité de matelots infirmiers, peuvent être nommés aux emplois de médecin et de pharmacien auxiliaires de la marine.

Art. 2. — Les directeurs du service de santé et les médecins chefs des formations sanitaires de campagne établissent la liste de ces étudiants en fournissant sur chacun d'eux des dates et des appréciations. Ces listes sont adressées au ministre de la Marine qui, après examen, procède à des nominations, s'il y a lieu.

Art. 3. — Les médecins et pharmaciens auxiliaires de la marine sont soumis aux règles de subordination, de discipline, de compétence juridictionnelle, d'allocation de solde et d'indemnité diverses applicables aux premiers maîtres des équipages de la flotte.

Art. 4. — Les dispositions des décrets des 6 mai 1904, concernant les élèves de l'école de Bordeaux, 28 octobre 1914 et 7 janvier 1915 sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire à celles du présent décret.

Art. 5. — Le ministre de la Marine est chargé de l'exécution du présent décret.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le doyen a l'honneur d'informer MM. les étudiants que la Faculté est autorisée à délivrer des inscriptions cumulatives de doctorat, jusqu'à concurrence de la douzième inclusivement, aux étudiants en médecine actuellement mobilisés comme infirmiers qui remplissent :

1° Les conditions d'examens (deux premiers examens probatoires) ;

2° Les conditions de durée de scolarité afférente à ces inscriptions (trois années de scolarité), y compris la durée des services militaires en qualité d'infirmiers dans les formations sanitaires depuis la mobilisation.



NOUVELLES

Morts au champ d'honneur

MM. :

D'Acheux, Louis-Ernest-Léopold, médecin aide-major de 1re classe de réserve, tué aux Dardanelles le 19 juin.

Argoud, médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs. Armanet, Honorat, médecin aide-major, cité à l'ordre du jour de l'armée. Beck, Pierre, médecin auxiliaire, tué le 6 juillet. Broqua, médecin auxiliaire au 97e régiment d'infanterie. Cugno, Henri, médecin aide-major de 1re classe au 154e régiment d'infanterie, médecin à Arcueil-Cachan, tué le 30 juin. Caulier-Vital, médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs, externe des hôpitaux de Lille. Lescot, Ivan, médecin auxiliaire au 128e régiment d'infanterie, externe des hôpitaux de Paris. Renault, Maurice, aide-major de réserve, blessé à deux reprises, mort à Fontenay-aux-Roses, à l'âge de 40 ans. Singer, médecin de 2e classe de la marine, à bord du *Casabianca*.

Nécrologie. — Le comte de Sinéty, docteur en médecine, décédé à Paris, inhumé à Sillé-le-Philippe (Sarthe). — Le Dr Poitou-Duplessy, médecin principal de la marine, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.
Les docteurs Mengeaud, ancien professeur au Lycée de Nice; Goureau, laryngologiste à Paris; Duchateau, médecin général de la marine du cadre de réserve. — M. Amand-Victor Galbrun, pharmacien de 1re classe, père de M. Eugène Galbrun, docteur en pharmacie, auquel nous exprimons nos bien sincères condoléances.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial :

Pour *officiers* : les médecins principaux de 2e classe Chopinet, Sibille, Joly, 6e région ; Lannois, 14e région ; Martine et Drevon, des troupes coloniales. Les médecins-majors de 1re classe Senure, hôpital temporaire no 15 ; Atgier, Mourey, Hecquin, 20e région ; Lebor-rain, 14e région ; Danion, Tournade, Carrel-Bellard. Le pharmacien-major de 1re classe Weil, de la 10e région.

Pour *chevaliers* : les médecins principaux de 2e classe Chautemps, Denuce. Les médecins-majors de 1re classe Bourcier, Montalti, Joire, Porquet, Caussade, Demars, Fredault, Delfraysses, Tissot, Désir de Fortunat, Diffre, Bossiut, Guemonprez, Escat, Guerrier, Peyramaure.

Les médecins-majors de 2e classe Chapellier, Fagart, Chassevant, Montalti, Sencert, Schwartz, Catuffe, Chapotot, Marqueyrol, Pierre, Lepetit ; Augier, Perrot, des troupes coloniales ; Fouineau, de la territ.

Les médecins aides-majors de 1re classe Lacronique, du 26e régiment d'infanterie ; Robert, du 41e colonial ; Faix, Bender, Dessontier, Duval.

Le médecin aide-major de 2e classe Conseil. Le pharmacien-major de 2e classe Wirion. Le pharmacien aide-major Prothière.

NOUVELLES *(Suite)*

A la direction du service de santé. — Sont nommés auprès du directeur de la 7e direction au ministère de la Guerre, comme adjoints techniques : MM. le médecin principal de 1re classe SIMONIN et le médecin principal de 2e classe Sabatier ; comme adjoint administratif : M. le sous-intendant militaire de 1re classe Goudal.

Nomination. — Le Dr WURTZ, membre de l'Académie de médecine, a été nommé chef des travaux pratiques du service départemental des épidémies et de la désinfection dans les communes du département de la Seine.

Les Services sanitaires des Dardanelles. — La commission de l'hygiène de la Chambre a désigné MM. POTTEVIN, MÉTIN et FOUCHER pour aller étudier le fonctionnement du service sanitaire aux Dardanelles.

Ce qu'écrit un médecin français actuellement en Serbie. — Le journal *Le Matin* reproduit l'extrait suivant d'une lettre adressée par le médecin-major POZZI, membre de la mission française en Serbie.

« Je suis là en plein centre de typhus, c'est effarant, horrible et désolant. Nous avons des ordres sévères pour ne pas donner de chiffres ni de détails ; croyez-moi sur parole : c'est épouvantable.

« Nous avons bien des chances d'y rester, mais la tâche est noble et belle entre toutes. Il nous faut de l'aide et je vous prie de m'aider. La situation est telle que les malades meurent debout faute de place. On met deux, trois malades par lit. Il y en a sous les lits, à côté par terre et ils râlent sans avoir de place pour s'étendre sur le sol de la salle tant ils sont serrés.

« Nous allons créer des hôpitaux en planches partout, mais il nous faut du linge, des draps, des serviettes, des mouchoirs, du linge pour changer les malades et les désinfecter, du linge de corps pour hommes et femmes et des vêtements en toile pour pouvoir désinfecter ceux de l'entourage des malades qui n'ont plus rien.

« Il y a quatre ans que la Serbie est en guerre et le pays est dans une pauvreté effrayante. J'écris à tous ceux qui peuvent m'aider. Je sais que votre famille saura créer un mouvement en faveur de la Serbie. Il nous faut des dons en nature. Chacun dans notre district, nous nous efforçons d'en obtenir en France. Si vous réussissiez à en obtenir, il faudrait expédier comme écrit : « Légation de Serbie à Paris, pour faire parvenir à la mission française en Serbie, à M. le docteur Pozzi. » En expliquant que ce sont des dons en nature pour aider notre action, je crois qu'on ferait parvenir les caisses en franchise.

« La Serbie mérite qu'on s'occupe d'elle. C'est un brave peuple qui a un idéal patriotique ; au surplus, il fait plus que nous aimer, il nous adore. On nous attendait comme des envoyés de Dieu, nous a dit le général chez qui nous dînions à X...

« Le Roi nous avait envoyé un officier nous attendre à Salonique, et partout on nous accueille avec admiration et respect. L'influence de la science et de la littérature françaises est ici prodigieuse. L'œuvre de notre mission ne saura que l'accroître ; mais aidez-moi, je vous en supplie. »

Condamnés pour avoir tenté de corrompre un médecin-major. — Le médecin-major SERGENT, médecin de l'hôpital de la Charité, de service aux Invalides, recevait, sur demande d'audience, le nommé Charles Boricelli, représentant de commerce.

Ce jeune Italien, qui n'avait que dix-sept ans et demi, venait proposer à notre confrère une somme de deux ou trois mille francs, s'il consentait à faire réformer un Jean Pierson, marchand de salaisons, trente et un ans, soldat en service.

Le conseil de guerre a condamné le principal coupable, Pierson, à six mois de prison, et le jeune complice inconscient, à deux mois de la même peine.

NOUVELLES *(Suite)*

A propos des médecins auxiliaires à douze inscriptions. — Dernièrement, *La Liberté* ayant envisagé la promotion éventuelle au grade d'aide-major, de tous les étudiants en médecine ayant douze inscriptions, a reçu du docteur Étienne Besson, de Paris, les observations suivantes :

« Pareille mesure pourrait être durement critiquée. Mieux vaut, au préalable, poser cette question : « *Veut-on des aides-majors compétents, entraînés, expérimentés, sachant leur métier de médecin?* »

« Si oui, comme le veulent la justice et la raison, il importe qu'avant les étudiants à douze inscriptions (excellemment prêts au rôle de médecins auxiliaires) et les élèves de l'École de santé (à qui manquent le doctorat, le stage au Val-de-Grâce... et la pratique réelle), soient promus *les docteurs en médecine réservistes, médecins auxiliaires au front, certains depuis dix mois, ayant depuis des années l'habitude des malades et l'entraînement d'une pratique responsable.*

« Un blessé ou un malade sera mieux aux mains d'un praticien dont la clientèle a éduqué les réflexes qu'aux soins d'un jeune étudiant qui vient de lâcher les manuels. Et le galon consacrera plus efficacement du léger droit d'initiative qu'il comporte, l'autorité du médecin qu'il ne remédiera à l'inexpérience fatale du débutant.

« Cela, c'est la raison, et qui ne souffre pas discussion. La promotion ne détermine pas la valeur... si la valeur devrait commander l'avancement. Je médite l'aventure d'un jeune combattant, victime d'une gelure des deux pieds. L'expérience d'un *vieux* médecin auxiliaire, secourue d'une évacuation nocturne et urgente, le garda contre une double amputation proposée. Il est au feu à nouveau, avec ses deux pieds...

« Car il y a au front des médecins ayant plusieurs ans de leur art, simples médecins auxiliaires. Il est entendu qu'ils *peuvent être promus selon les vacances.* Mais remarquez que les vacances n'existent pratiquement pas, tous les postes d'aide-major vacants recevant leur occupant nouveau de l'arrière, des réserves ; les « santards » étant automatiquement promus, les internes, puis les étudiants en médecine à douze inscriptions devant recueillir le reste des vacances... ou bien arrivant avec le galon dès leur entrée en campagne.

« Et il arrive que le docteur, médecin auxiliaire, cité à l'ordre du jour, voie promouvoir à côté de lui son jeune

NOUVELLES *(Suite)*

collègue (élève de Lyon ou étudiant, récemment arrivé au front) et passe sous son autorité...

« Nos blessés ont droit à des soins compétents ; et c'est beaucoup pour cela que je vous écris. C'est un peu aussi parce que j'ai entendu les plaintes de mes confrères peu encouragés, peu récompensés, surtout peu munis de l'autorité nécessaire et sevrés du maigre droit à l'initiative médicale que peut donner le galon. Je l'ai fait librement parce que je ne suis, hélas ! aucunement en jeu, et qu'une infirmité récente me retient en un poste où le désintéressement est aisé. »

Les médecins auxiliaires à huit inscriptions dans la marine. — Par analogie à ce qui a été fait à la guerre, un décret, sur la proposition du ministre de la Marine, dispose que pendant la durée de la guerre les étudiants en médecine titulaires de huit inscriptions valables pour le doctorat et les étudiants en pharmacie possédant quatre inscriptions validées, qui sont élèves de l'école du service de santé de Bordeaux ou qui servent actuellement en qualité de matelots infirmiers, peuvent être nommés aux emplois de médecins et de pharmaciens auxiliaires de la marine.

Les docteurs en médecine et le grade d'aide-major. — M. le ministre de la Guerre a fait connaître que les docteurs en médecine appartenant à la territoriale, mobilisés dès le début de la guerre comme médecins auxiliaires, *étaient nommés aides-majors au fur et à mesure des vacances.*

La boisson du soldat pendant les chaleurs. — Sur la demande du général commandant en chef, les stations-magasins ont été approvisionnées en thé à raison de trois grammes par homme et par jour, de façon à pouvoir délivrer aux troupes pendant toute la saison chaude, une boisson hygiénique pouvant être aisément confectionnée et abondamment distribuée. En outre les stations-magasins sont ravitaillées en vin sur la base d'un demi-litre par homme et par jour.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Duchateau, ancien directeur du service de santé de la marine à Lorient, auteur d'un *Traité d'Hygiène navale* très apprécié, publié dans le *Traité d'Hygiène* de Chantemesse et Mosny.

Au Service de santé. — M. Troussaint, directeur, quitte son poste et ne sera pas remplacé, la création du sous-secrétariat confié à M. Justin Godart faisant double emploi.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau :

M. Manoha (Emmanuel), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : *exerce, depuis le commencement de la guerre, les fonctions de médecin divisionnaire avec beaucoup de zèle et de dévouement, y assurant l'évacuation rapide des blessés dans les conditions les plus difficiles et payant largement de sa personne. Blessé sérieusement par un obus le 28 mai près du poste de commandement du général commandant la division.*

M. Lemerle (Georges), médecin aide-major de 1re classe de réserve, médecin du 2e groupe du 51e régiment d'artillerie (artillerie d'une division d'infanterie) : *a fait preuve depuis le début de la campagne d'un grand calme, d'un grand courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite le 22 août. Blessé le 20 septembre au cours d'un violent bombardement, a montré dans cette circonstance autant de courage que de dévouement en contribuant à soulager, autant qu'il lui était possible, les blessés qui l'entouraient.*

M. Delanglade (J.-J.-B.-E.), médecin-major de 2e classe territorial, ambulance 2/70, d'un corps d'armée : *était affecté comme chirurgien à un hôpital auxiliaire de l'intérieur : a demandé à partir sur le front ; opérateur d'une grande valeur, d'une rare modestie, a fait preuve, depuis son arrivée à l'ambulance, d'un dévouement sans bornes, d'une grande activité, prodiguant ses soins nuit et jour aux nombreux blessés gravement atteints, admis dans cette formation et dans celles où il a pu être momentanément détaché.*

A été blessé. — Hazard, interne en pharmacie à l'hôpital de la Charité, blessé à la tête, à Dunkerque, par un obus de 380, est en bonne voie de guérison.

Citation civile. — Le Dr Sarrazin, maire de La Couture (Pas-de-Calais), a été cité par le gouvernement pour sa belle conduite.

Citations d'infirmières. — Mme Panas, infirmière-major, Mlle d'Haussonville, Mlle Murat, Mlle Warender, Mlle Ansart, Mlle Kessissoglut, infirmières à l'ambulance de Furnes :

Ont fait preuve du plus grand dévouement et d'un très grand courage en soignant les blessés français des ambulances de Furnes, malgré un bombardement presque journalier ; sont restées à leur poste jusqu'au moment où le dernier blessé a été évacué.

Les docteurs en médecine nommés aides-majors. — Le ministre de la Guerre fait savoir que tous les docteurs en médecine incorporés dans la zone de l'intérieur et aptes à faire campagne vont être nommés médecins aides-majors de 2e classe, et que s'il reste aux armées des docteurs qui sont encore médecins auxiliaires, cette situation prendra fin incessamment.

NOUVELLES *(Suite)*

Le rapatriement du personnel sanitaire. — Les autorités allemandes ont avisé le gouvernement suisse, au commencement de juillet, qu'elles se proposaient de rapatrier trois cents médecins et trois mille infirmiers français, à raison d'un train tous les trois jours.

Le dernier train de sanitaires français rapatriés a été celui du 21 juillet.

Le médecin mobilisé et sa patente. — Un député ayant demandé à M. le ministre des Finances si un médecin, mobilisé depuis le début de la guerre, est obligé de payer sa patente, alors qu'il n'a pas exercé sa profession dans la commune où il habite en temps normal, le ministre a répondu ce qui suit :

« Le médecin mobilisé qui a fermé son cabinet depuis « le début de la guerre reste en droit redevable de la con- « tribution des patentes à laquelle il a été assujetti pour « 1914, mais, par contre, il est appelé à bénéficier de « l'exemption d'impôt en 1915 pour les mois pendant « lesquels il n'aura pu exercer sa profession, ainsi que « l'a fait connaître d'ailleurs un avis inséré au *Journal « officiel* du 28 janvier dernier. »

Anomalies concernant les médecins auxiliaires. — *L'Intransigeant* a signalé le cas des étudiants et des internes qui sont employés aux premières lignes (ce dont ils ne se plaignent pas), mais qui, bien qu'étant avancés dans leurs études et n'ayant que leur thèse à passer, n'ont que le grade d'adjudants et manquent, de ce fait, de l'autorité dont ils ont besoin et qu'ils méritent. On leur a supprimé pendant la guerre les 300 francs d'habillement qu'ils touchaient en temps de paix. Leur solde de 2 fr. 44 par jour concorde mal avec leur obligation d'avoir une ordonnance et de participer aux frais de la popote avec les officiers.

Une autre anomalie est que, pendant ce temps-là, la « scolarité » continue à l'arrière. Les camarades de ceux qui ont fait toute la campagne peuvent prendre leurs dernières inscriptions, passer rapidement leur thèse et revenir avec les galons d'aide-major commander aux médecins auxiliaires, qui ont la responsabilité de chefs de service, sans en avoir les avantages.

Par une anomalie du même genre, les élèves de l'école de Bordeaux (médecins militaires pour les troupes coloniales et médecins de la marine) ont été versés dans les cadres au début des hostilités ; ceux qui ont été affectés aux troupes coloniales sont médecins auxiliaires ; ceux qui ont été affectés à la marine ont eu le grade d'aide-major, celui de médecin auxiliaire n'existant pas dans l'armée de mer.

Les médecins mobilisés et certaines fonctions civiles. — Le Dr Peyroux, député, a demandé au ministre de la Guerre : 1° que des médecins mobilisés ne puissent pas être commis comme experts par les tribunaux civils ; 2° qu'ils ne puissent pas faire ces expertises en tenue militaire ; 3° que, dans une affaire civile, les parties ne soient pas convoquées dans un hôpital militaire (Val-de-Grâce), pavillon des contagieux, 8 février 1915) ; 4° que des médecins mobilisés ne revêtent pas le costume militaire pour faire le contrôle des accidentés civils du travail, pour le compte des compagnies d'assurances.

Le ministre de la Guerre a répondu qu'il ne voyait, en ce qui le concerne, aucun empêchement à ce que des médecins mobilisés fussent désignés par les tribunaux pour procéder à des expertises, avec l'autorisation des généraux commandant les régions, chargés d'apprécier si ces opérations ne nuisent pas à la bonne exécution de leur service militaire.

Ces médecins, obligés en principe au port de l'uniforme, peuvent le conserver sans inconvénient dans les circonstances dont il s'agit. Mais des ordres ont été donnés pour qu'à l'avenir ils ne traitent aucune affaire d'ordre civil dans les établissements dépendant de l'administration de la Guerre.

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7 fr. 50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

NOUVELLES *(Suite)*

Formations chirurgicales mobiles franco-russes. — Ces formations nouvelles offertes à l'armée par la colonie russe de Paris, ont été présentées dernièrement, aux Invalides, à M. Justin Godart, le nouveau sous-secrétaire d'État à la Guerre, chargé du service de santé. Elles comprennent plusieurs sections chirurgicales mobiles, avec tentes, services de stérilisation et de radiologie, ainsi qu'une importante colonne automobile.

Deux autres formations chirurgicales, organisées sous la direction du Dr Maurice Marcelle, ont été également présentées par le comité des formations chirurgicales franco-russes. Elles sont destinées l'une au service de santé, l'autre à l'ambulance russe.

Un hôpital australien à Paris. — Le 4 août a été inauguré par les autorités militaires, sous la présidence de l'ambassadeur d'Angleterre, un hôpital australien pour es blessés français. Cet hôpital, situé 46, rue du Docteur-Blanche, à Auteuil, est sous la direction de Mme William Smith, de Melbourne.

Ambulances auxiliaires danoises. — Le comité des ambulances danoises, siégeant à Copenhague, a envoyé en France, en Belgique et en Serbie, trois nouvelles ambulances composées chacune de quatre médecins et de dix infirmiers.

Un legs à l'hospice de Romorantin. — Un généreux donateur, M. Jules Alhomme, de Romorantin, a légué à l'hospice de cette ville une somme de 100 000 francs et 50 000 francs pour un laboratoire de chimie.

Les pharmaciens de la territoriale, comme infirmiers de visite. — Le ministre de la Guerre a décidé que les pharmaciens diplômés, présents sous les drapeaux, appartenant à la réserve de l'armée territoriale et non pourvus d'un grade d'officier de complément, devront, sur leur demande, être versés dans les sections d'infirmiers où ils seront employés en qualité d'infirmiers de visite.

En outre, les pharmaciens diplômés appartenant à la R. A. T. et non encore incorporés (classes 1887 et 1888, réformés et hommes du service auxiliaire repris bons pour le service armé) seront affectés, sur leur demande, lors de leur appel sous les drapeaux, aux sections d'infirmiers.

Acte de courage d'un médecin de la marine italienne. — Lorsque le croiseur cuirassé italien, l'*Amalfi*, torpillé dans l'Adriatique par un sous-marin autrichien, fut sur le point de couler, les officiers qui se précipitèrent les derniers à l'eau eurent à lutter contre les tourbillons ; le mécanicien en chef fut porté par un de ces tourbillons vers l'hélice qui marchait encore et eut un bras coupé par une de ses pales. Le médecin-major Gallina se porta au secours de l'officier et put, au moyen de sa propre ceinture, former un bandage autour du moignon sanglant pour arrêter l'hémorragie.

Peu après, les deux officiers, le médecin soutenant le mécanicien, furent recueillis dans une barque.

Abandon du transport des blessés par péniches. — Le ministre de la Guerre, saisi d'une question au sujet de l'évacuation des blessés par péniches, a répondu que ce mode de transport était momentanément abandonné.

Après un essai, le général commandant en chef aurait décidé qu'il n'y avait pas lieu, actuellement, d'utiliser ce mode d'hospitalisation ou d'évacuation.

NOUVELLES

Cités à l'ordre du jour de l'armée

ANGELE (Pol), médecin auxiliaire au 1[er] régiment mixte de zouaves et de tirailleurs : *déjà cité à l'ordre de la division, récemment proposé pour une citation à l'ordre de l'armée; n'a cessé, durant les combats des 15 et 16 mai, de montrer le plus grand dévouement dans l'accomplissement de son devoir de médecin ; s'est porté continuellement en première ligne pour panser sur place les blessés qui ne pouvaient être transportés à l'arrière qu'à la nuit ; a été blessé par un éclat d'obus en pansant un blessé, s'est relevé, a continué à assurer son service et ne s'est occupé de lui-même que lorsque tout le monde a été soigné.*

BEDEL (R.-M.-L.), médecin aide-major de 2[e] classe de réserve au 170[e] régiment d'infanterie : *a dirigé d'une façon remarquable le poste de secours de première ligne du régiment exposé à un violent bombardement et a été assez grièvement blessé. Déjà blessé deux fois et cité à l'ordre de l'armée à l'occasion des opérations du 13 au 20 mars.*

BERTROU (A.), médecin de 3[e] classe : *jeune officier d'élite, toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a fait preuve une fois de plus, le 9 mai, des plus belles qualités de calme et de courage en assurant, sous un bombardement intense, le pansement et l'évacuation des blessés.*

BONJEAN, médecin aide-major de 1[re] classe au 31[e] rég. d'infanterie : *au combat du 11 décembre, dans des circonstances très critiques, a fait preuve d'un rare courage professionnel et d'une brave énergie en allant relever les blessés sous une grêle de projectiles jusque sur la ligne de feu, et veillant ensuite à leur transport avec un soin tout particulier.*

BRUGÈRE (M.-J.-P.-L.-J.), médecin principal : *a toujours fait preuve, depuis son arrivée à la brigade, d'un dévouement constant et d'une inlassable activité; lors de l'attaque du 9 mai, s'est porté à Nieuport malgré un violent bombardement pour assurer l'évacuation des blessés.*

CAPILLERY, médecin-major de 1[re] classe au 4[e] rég. de zouaves ; ZEMB, médecin-major de 2[e] classe au 4[e] rég. de zouaves :*après avoir multiplié pendant la première partie de la campagne les preuves de zèle et de dévouement, se sont particulièrement distingués le 18 septembre, alors que le poste de secours du régiment était détruit par l'artillerie ennemie, en assurant, au péril de leur vie, l'évacuation des blessés, ne sortant des locaux incendiés qu'après le dernier malade, étant eux-mêmes grièvement blessés.*

CARPANETTI (Léon), médecin-major de 2[e] classe, médecin-chef de l'ambulance 2/45, médecin-major de 2[e] classe au 3[e] régiment de zouaves : *s'est adonné avec beaucoup de dévouement, de courage et d'initiative à ses fonctions de médecin de bataillon ; s'est particulièrement distingué le 14 septembre, où il a été blessé d'un éclat d'obus à son poste de secours, au moment où, sous le feu intense de l'artillerie allemande, il prodiguait ses soins aux blessés.*

CAUJOLLE (P.-L.), médecin-major de 2[e] classe au 301[e] régiment d'infanterie : *chef de service de premier ordre, n'hésitant jamais à se porter lui-même en première ligne pour organiser les secours. A puissamment contribué à maintenir un excellent moral dans la troupe. Blessé d'une balle à la jambe, le 22 décembre, n'a pas voulu se laisser*

NOUVELLES (*Suite*)

évacuer. A été cité à l'ordre de l'armée. Blessé d'une balle de shrapnell à la main lors des derniers combats, a demandé de nouveau à ne pas être évacué et, malgré la douleur, a continué à panser les blessés.

CAUSERET (P.-J.), médecin-major de 2e classe au 8e régiment de marche de zouaves : *pendant la nuit du 11 mai, apprenant que le régiment allait être relevé de la première ligne, a demandé au lieutenant-colonel 150 hommes à la tête desquels il a été de sa personne chercher les blessés malgré un feu intense de mitrailleuses. Pendant les journées du 9 et du 10 mai avait déjà assuré le service médical avec un zèle et un mépris du danger qui mérite récompense. Chef de service tout à fait remarquable.*

CHIRPAZ, médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs algériens : *a montré depuis le début de campagne un dévouement et un courage à toute épreuve dans les circonstances les plus difficiles. A été blessé le 29 novembre en aidant à assurer l'évacuation des blessés.*

COLAT, médecin-major de 2e classe au 23e rég. d'infanterie coloniale : *admirable dévouement ; a assuré pendant deux jours et une nuit la relève, le pansement et l'évacuation des blessés au cours d'un engagement.*

COMBE, médecin-major de 2e classe du groupe de brancardiers d'un corps d'armée : *médecin militaire des plus distingués, a fait preuve de grand courage et de beaucoup de sang-froid en allant de nuit, jusqu'au voisinage des tranchées, relever et transporter des blessés.*

DE GAUDART D'ALLAINES, médecin auxiliaire au 117e d'infanterie : *s'est signalé par son dévouement depuis le début de la campagne dans de nombreuses affaires, notamment le 22 décembre, relevant et pansant des blessés sous le feu de l'ennemi, et enfin du 23 février au 4 mars.*

DEVRAIGNE, médecin-major de 1re classe d'une ambulance de corps d'armée : *a fait preuve de sang-froid et d'énergie en assurant les premiers soins chirurgicaux à de nombreux blessés, lorsque sa formation se trouvait dans des circonstances difficiles, notamment les 24 août, 2 et 10 septembre. Chirurgien de grande valeur, a créé dans un hôpital un service chirurgical des plus actifs où il a obtenu depuis trois mois de nombreux succès dus à son habileté opératoire, à son talent chirurgical et à son zèle inlassable.*

DROUARD (Henri), médecin-major de 2e classe à la brigade de spahis : *a donné un magnifique exemple de courage et de dévouement. Blessé au cou par une balle et un éclat d'obus, au moment où une attaque allait se déclancher, a refusé de quitter son poste. Pendant la nuit, a donné des soins à 200 blessés, a assuré l'évacuation vers l'arrière et n'a quitté son poste que le 10 au matin, sur un ordre formel pour aller se faire extraire son éclat d'obus. A rejoint son poste de première ligne deux jours après.*

FOUCHET, médecin auxiliaire du 46e rég. d'infanterie : *s'est particulièrement distingué par son dévouement et son courage dans la relève des blessés, et notamment dans la journée du 8 janvier, inspirant une grande confiance à ses brancardiers qui l'accompagnaient dans les endroits les plus périlleux.*

NOUVELLES *(Suite)*

L'œuvre de la Société de secours aux blessés militaires. — Durant les dix mois qui se sont écoulés depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 1er juin, la Société de secours aux blessés militaires a assuré le fonctionnement de 773 hôpitaux auxiliaires représentant 70 000 lits, de 93 postes de secours établis dans la 6e et dans la 20e région, de 88 infirmeries et de 45 cantines de gare, où les malades et les blessés ont reçu les soins nécessaires et où les soldats de passage ont été alimentés.

12 000 infirmières diplômées sont employées dans ces hôpitaux — dont 2 700 dans les hôpitaux militaires; — 10 000 auxiliaires leur prêtent leur concours dans les services de la cuisine, de la lingerie, de la stérilisation.

Parmi ces infirmières et ces auxiliaires, à la date du 1er juin, 16 avaient déjà payé de leur vie leur dévouement. Cinq ont été tuées lors du bombardement de Reims; les autres ont succombé à des maladies contagieuses contractées au chevet des blessés.

Parmi les infirmières de la Société, l'une a reçu la Légion d'honneur, 30 ont été citées à l'ordre du jour, 23 ont reçu la médaille des épidémies.

La Société a organisé un service de transport rapide de blessés qui se compose de 88 automobiles réparties entre un certain nombre de convois. Quelques-uns de ces convois comprennent une voiture de douches, une voiture de radiographie, une voiture de stérilisation. — Enfin elle a expédié dans les hôpitaux, ambulances et sur le front de nombreux effets de lingerie, des vêtements et des réconfortants.

Pour faire face à tous ces services, la Société a dépensé la somme considérable de 21 484 000 francs.

Au début de la guerre, la Société française de Secours aux blessés militaires disposait d'environ 8 000 000 de francs, elle doit le reste à la générosité du public.

NOUVELLES

Mort au champ d'honneur. — M. CHABRUN (Hippolyte), médecin aide-major du 2e zouaves, tué en face de l'ennemi le 6 juin. Cité à l'ordre du jour de l'armée.

Nécrologie. — Les Drs Georges CHOLET, médecin-chef de l'hôpital complémentaire 54, à Dinard; Adolphe JOB, médecin-chef honoraire de l'hôpital de Lunéville.

Nous avons appris avec tristesse la mort du Dr Alphonse PÉCHIN, expert au tribunal de la Seine, président du Syndicat général des oculistes français, décédé récemment à Chaton, à l'âge de soixante-trois ans. Sa carrière laborieuse et féconde lui avait valu l'estime et l'amitié de tous ses confrères, l'affectueux attachement de tous ses malades. Sa haute expérience clinique, son savoir étendu et sa grande bonté étaient justement appréciés. Il laisse de nombreux travaux et notamment d'intéressantes publications de neurologie oculaire poursuivies près de son maître et ami le professeur Brissaud.

M. Jules SOURY, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, qui vient de mourir à soixante-quatorze ans, n'était pas médecin, mais tous les biologistes connaissaient ses importants travaux de neurologie, ses leçons sur les *Fonctions du cerveau* où, l'un des premiers, il fit la synthèse des travaux parus sur les localisations cérébrales, surtout son grand ouvrage sur *le Système nerveux central, structure et fonctions*, véritable monument d'érudition, où il retrace l'histoire critique des théories et des doctrines avec une précision et une puissance d'analyse qui ont été justement célébrées. Docteur ès lettres, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Nationale, M. Jules Soury a publié bien d'autres ouvrages de critique littéraire, de philosophie, de psychologie religieuse, voire même de politique. Tous ceux qui l'ont approché ne sauraient oublier cette figure curieuse de savant, vrai type du bénédictin laïque, dont la vie ascétique et toute de labeur intellectuel commande le respect et dont l'œuvre variée et considérable montre assez la haute valeur et l'absolue sincérité.

Sous-secrétariat d'État du service de santé. — Après les critiques contre le service de santé portées à la Chambre des députés par les Drs Peyroux et Navarre, députés, et comme conséquence de la création d'un sous-secrétariat, la fonction du médecin militaire Troussaint, jusqu'ici directeur des services de santé près le ministère de la Guerre; a été supprimée.

D'autre part; le nouveau sous-secrétaire d'État, M. le député du Rhône, Justin Godart, a détaché à son cabinet:

Le médecin-major de 1re classe Duguet, médecin-chef de l'ambulance 4/44 (armée active); le médecin-major de 1re classe Scheffler, médecin-chef de l'ambulance 6/13; le médecin-major de 1re classe Teissier, médecin-chef de l'ambulance 12/3; le médecin-major de 2e classe Julia, du corps expéditionnaire d'Orient, en congé de convalescence; le médecin aide-major de 1re classe Locard, attaché au service du chiffre; le médecin aide-major de 1re classe Monod, attaché à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois (Meuse); le pharmacien aide-major de 1re classe Prothière, hôpital militaire de la Tronche-Grenoble.

NOUVELLES *(Suite)*

Caisse d'assistance médicale de guerre. — Une délégation de l'Association générale des médecins de France a demandé à M. Poincaré de bien vouloir accepter le haut patronage de la Caisse que vient de fonder l'Association pour venir en aide aux médecins et à leur famille, victimes de la guerre, caisse dont M. J. Godart, sous-secrétaire d'État à la Guerre, a accepté la présidence d'honneur.

Le Président de la République a répondu qu'il était heureux de manifester sa sympathie au Corps de santé dont il a pu, à maintes reprises, apprécier le courage et le dévouement au cours de ses déplacements sur le front et a accepté de donner son patronage à l'œuvre.

Les petits ennuis du professeur Vogt, de Berlin. — Le Le Dr Oscar Vogt, directeur de l'Institut royal neurobiologique, a le malheur d'avoir une femme d'origine française ainsi qu'une institutrice pour ses enfants qui est elle-même originaire de la Suisse romande.

Il a commis l'imprudence d'échanger des mots français, dans la rue, avec sa femme. Un pasteur boche l'a entendu et l'a dénoncé, suivant l'usage boche.

Le professeur Vogt a été condamné à une amende de 30 marks, réduite, sur appel, à 10 marks, pour avoir parlé français dans les rues de Berlin.

C'est bien allemand et surtout bien berlinois.


administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Échantillon et Littérature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges, Paris
CACHETS "ROCHE" de THIOCOL
Sirop Roche
COMPRIMÉS ROCHE THIOCOL

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1915

Liste des médecins que l'on peut consulter cette année dans les stations thermales ci-dessus indiquées.

DAX : Dr Ch. Lavielle, Dr Louis Lavielle.
POUGUES : Dr Faucher.
VITTEL : Dr Bouloumié, Dr Burois, Dr Claudel, Dr Thélisse.

NOUVELLES *(Suite)*

Cités à l'ordre du jour de l'armée

FRANCESCHETTI, médecin-major de 2[e] classe au 44[e] rég. d'infanterie coloniale : *a fait fonctionner d'une façon parfaite, pendant trois nuits consécutives, dans des conditions rendues très difficiles par une profonde obscurité et des chemins défoncés par la pluie, le service de l'évacuation des blessés, avec un personnel des plus réduits. S'est multiplié avec tant de zèle que tous les blessés ont reçu des soins et ont été évacués dans les plus prompts délais.*

JACQUELIN (Paul), médecin aide-major du 329[e] régiment d'infanterie : *a été atteint de plaies multiples très graves mettant ses jours en danger, alors que, ayant installé son poste de secours dans la tranchée de départ, il ne cessait, au cours d'un bombardement intense subi par le régiment avant l'attaque, d'y prodiguer ses soins aux blessés ; a refusé à plusieurs reprises d'accéder à l'invitation de son chef de service de s'abriter.*

JAMYOT DE LA HAYE, médecin aide-major de 2[e] classe au 47[e] rég. d'infanterie : *a prodigué ses soins aux blessés sur la ligne de feu. Le 15 septembre a assuré l'évacuation d'un poste de secours en flammes. Le 2 novembre s'est livré aux recherches les plus périlleuses et les plus minutieuses lors de l'attaque d'une briqueterie par son bataillon.*

LACOSTE (Charles), médecin-major de 2[e] classe au 54[e] bataillon alpin de chasseurs à pied : *chef de service hors ligne, a, dans les circonstances les plus périlleuses, toujours déployé une activité, un courage et une intelligence d'organisation inlassables, particulièrement pendant les combats des 27-28 décembre 1914 et du 19 au 25 février*

NOUVELLES *(Suite)*

1915. *Dans ces deux occasions, sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, a pansé et évacué de nombreux blessés de son corps et des corps voisins.*

LOISELEUR, médecin aide-major de 2e classe au 124e d'infanterie : *a montré depuis le début de la campagne de grandes qualités de dévouement, d'activité et de courage. Le 23 septembre 1914, soigna les blessés dans un bâtiment battu par le feu des obusiers et a retiré tous ses blessés de dessous les décombres de la maison écroulée.*

LOUBATIE (René), médecin auxiliaire au 9e régiment de marche de zouaves : *déjà cité à l'ordre de la brigade, cité à l'ordre de la division pour sa brillante conduite aux combats de fin avril; n'a pas cessé depuis lors de relever ses blessés au mépris du danger. Blessé à la jambe grièvement.*

PALET, médecin-major de 1re classe au 2e rég. de marche de zouaves : *a fait preuve d'un dévouement professionnel absolu en continuant à assurer son service malgré un affaiblissement progressif consécutif à une affection grave, contractée au cours des opérations : n'a consenti à être évacué qu'à la dernière extrémité.*

PATRIARCHE, médecin auxiliaire du 213e rég. d'infanterie : *a fait preuve, au combat du 15 décembre 1914, d'une bravoure et d'une abnégation supérieures à tout éloge, en soignant et relevant les blessés sur la ligne de feu et sous un bombardement d'artillerie ennemie d'une violence extraordinaire.*

ROUGET, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé d'un corps d'armée : *dans une division comme dans un corps d'armée, a montré ce que devait être un véritable directeur au point de vue professionnel et au point de vue militaire.*

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *officier* : le médecin-inspecteur SIEUR. Pour *chevaliers* : les médecins-majors de 2e classe BONNIEU, du 22e chasseurs ; MANAUD, du 23e rég. inf. Le médecin aide-major de 1re classe LEGRAS, du 161e rég. d'infanterie.



NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Lévi-Alvarès, Charles, médecin auxiliaire, trois fois cité à l'ordre du jour, décoré de la médaille militaire, décédé à l'âge de vingt-cinq ans, le 15 août, à l'ambulance de Gérardmer.

Blazer, Georges, médecin auxiliaire, tué en France par un obus, après avoir été en captivité en Allemagne.

Nécrologie. — La mort du médecin aide-major L. Lagane, qui vient de succomber à trente-trois ans à Verdun, victime du devoir professionnel, surprendra douloureusement tous ceux qui l'ont connu. Ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin résident à l'hôpital Pasteur, il s'était fait de bonne heure remarquer par son activité scientifique. Il laisse de nombreuses publications de bactériologie et d'anatomie pathologique, d'hygiène, de pédiatrie, de clinique qui affirment la précision de son esprit et ses qualités d'observateur et d'expérimentateur. Toujours soucieux d'être utile, il avait, dès le début de la guerre, organisé le service de contagieux du lycée Buffon. Puis il avait désiré partir sur le front et, après avoir également organisé le service de prophylaxie de l'hôpital de Breuil-le-Sec, il avait été heureux d'être désigné pour un régiment de marche dans l'Est. Après s'y être prodigué avec le cœur et le dévouement que lui connaissaient ses maîtres et ses amis, il a succombé aux suites d'une pyosepticémie déterminée par une érosion de la main. Le corps de l'internat des hôpitaux de Paris, si durement éprouvé depuis le début de la guerre, gardera fidèlement le souvenir de Lagane, qui restera cher à tous ses amis.

On annonce la mort du docteur Delisle, médecin en chef de réserve de la marine. — Du professeur Paul Ehrlich, de Francfort, un des signataires du manifeste de la culture allemande.

Légion d'honneur. — Nous sommes heureux d'annoncer la nomination au grade de chevalier de notre collaborateur et ami A. Schwartz, avec ce très élogieux motif :

M. Schwartz (Anselme), médecin-major de 2e classe, service de santé d'un corps d'armée : « chirurgien éminent, n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne du dévouement le plus absolu. Attaché à une ambulance chirurgicale de l'avant depuis le mois de septembre 1914, par son zèle et son activité, a tiré le meilleur parti d'une installation sommaire et réussi des interventions chirurgicales hardies sur nombre de blessés graves à qui il a assuré une guérison paraissant au premier abord presque impossible. »

Le comité de rédaction de *Paris Médical* adresse ses bien vives félicitations à son excellent collègue.

Sont inscrits pour le grade d'*officier* : les médecins principaux Tabbei di Torella et Bartet.

Pour le grade de *chevalier* : M. Guermonprez, professeur à l'Université catholique de Lille, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Calais. MM. Bosc, médecin-major de 1re classe du 355e d'inf. ; Pintre et Mégnin, médecins-majors de 2e classe. MM. Malpasse et Corvisy, médecins aides-majors (en Serbie).

NOUVELLES *(Suite)*

Caisse médicale d'assistance de l'Association générale des médecins de France. — Nous avons reçu les nouvelles souscriptions suivantes :

Dr Dopter	100 fr.
Dr Milian	100 –
Dr Mouchet	100
Mme P. Kahn	100
Dr Penet à Teboursouk	25

Au sous-secrétariat du service de santé. — Le médecin-major de 1re classe Baron, médecin divisionnaire de la 48e division d'infanterie, a été affecté, à compter du 23 août 1915, au sous-secrétariat d'État du service de santé militaire.

Service sanitaire maritime. — Le Dr Borel, directeur du service sanitaire maritime, chargé de la 2e circonscription au Havre, est nommé, pour la durée de la guerre, directeur de la 6e circonscription à Marseille, en remplacement du Dr Thorel, décédé.

La tuberculose des soldats. — Le conseil général du Rhône a voté 50 000 francs pour l'aménagement d'une propriété départementale sise à Alix. Cet immeuble sera mis à la disposition de l'Etat pour y hospitaliser exclusivement les « blessés » de la tuberculose pendant et six mois après la guerre.

NOUVELLES *(Suite)*

Au service de santé. — Le médecin inspecteur Troussaint, directeur du service de santé, a été chargé, sur sa demande, de l'inspection générale du matériel et des magasins d'approvsionnement du service de santé.

Il a dans ses attributions, sous l'autorité du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire, l'inspection du matériel et des magasins d'approvisionnement ; il coordonne et surveille les opérations d'ordre technique et administratif de ces établissements.

Il est chargé des études, travaux, enquêtes et expériences relatifs à la fabrication, à l'acquisition et à l'emploi du matériel. Il adresse au ministre, par l'intermédiaire du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire, tous rapports, comptes rendus et demandes ainsi que les propositions de toute nature susceptibles de contribuer à l'amélioration du service dans toutes ses parties.

Il peut, en outre, être chargé de toutes les missions ou études qui ont trait à l'organisation ou au fonctionnement du service de santé.

La mission médicale française de Serbie. — Le prince héritier de Serbie a conféré 96 croix de son ordre de Saint-Sava, donnant la croix de grand officier au Dr Jaubert, chef de la mission. Il a attribué aux autres médecins 16 croix de commandeur, 50 d'officier et 29 de chevalier.



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Littérature
Produits : F. HOFFMANN - LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges. Paris
CACHETS "ROCHE" de THIOCOL
COMPRIMÉS ROCHE

NOUVELLES *(Suite)*

Les médecins auxiliaires blessés. — Les médecins auxiliaires blessés avant six mois de présence au front et remplissant les autres conditions énumérées par la décision du 9 juillet 1915 pourront être nommés médecins aides-majors de 2e classe, s'ils ont reçu la médaille militaire à l'occasion de cette blessure et s'ils ne sont pas devenus inaptes au service.

Les médecins et pharmaciens aides-majors de réserve. — Un *projet de loi* propose que pendant la durée de la guerre et pendant un an à dater de la cessation des hostilités, les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe, pourvus du grade d'aide-major de 1re classe ou de 2e classe de réserve et qui auront servi aux armées comme tels pendant deux mois, pourront, sur leur demande et sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques, et à condition de n'avoir pas dépassé l'âge de trente-deux ans, être admis avec leur grade dans l'armée active, où ils prendront rang à la suite des officiers du même grade. Cette admission pourra être prononcée sans condition de minimum de service effectif aux armées à la suite d'une action d'éclat, d'une blessure grave ou d'une citation à l'ordre du jour de l'armée.

NOUVELLES *(Suite)*

Souvenirs de captivité d'un médecin français rentré d'Allemagne. — La *Renaissance* a publié les souvenirs d'un aide-major fait prisonnier à Bertrix au mois d'août de l'année dernière et interné à Torgau. Parmi les notes du confrère prisonnier, on lit cette anecdote :

« Là, j'appris l'incident arrivé au médecin principal L..., mon médecin divisionnaire, à mon chef de service le médecin-major T..., et à l'aide-major L...

« Une fois prisonniers, on les avait accusés d'avoir fait tirer sur les Allemands ; l'hostilité augmentait contre eux de gare en gare ; de faux témoins se dessinaient, on les avait menés directement sur Torgau, ils n'étaient donc pas avec nous.

« Arrivés à la gare de Coblentz, ils virent là un homme en tenue brillante, les moustaches rasées, entouré d'un nombreux état-major ; le médecin principal demanda quel était ce personnage ; on lui répondit : « le Kaiser ».

« Tourmenté de l'accusation qui les touchait, il alla droit à lui : « Majesté, lui dit-il, nous sommes accusés « d'avoir fait tirer de notre poste de secours ; je puis vous « affirmer que ce n'est pas exact. Si vous aviez une idée « des règlements du service de santé français, vous verriez « que cela est absolument impossible, et que, si nous com« mandions le feu, on ne nous obéirait pas. C'est, au con« traire, vos soldats qui tiraient, à Bertrix, sur les postes « de secours.

« — C'est possible, répondit l'Empereur, en français. « Je sais, dit-il, en se détournant vers un officier d'ordon« nance, qu'il y a des excès malheureux de part et d'autre, « des cas individuels fâcheux qu'on peut éviter. Je donnerai « des ordres nécessaires, et cela sera arrangé. »

« Sur ces mots il lui tendit la main.

« Voilà à peu près le dialogue que m'a raconté le médecin principal L... Depuis ce moment, on ne lui parla plus de rien. Les soldats curieux s'enquéraient près de M. L... des paroles de leur Kaiser, s'étonnant de la façon simple avec laquelle il s'était présenté à lui, sans autre présentation. »

CHRONIQUE DES LIVRES

La radiologie de guerre. Guide pratique du manipulateur radiologiste, par G. Massiot et Biquard, 1 vol. in-8°, avec figures (*A. Maloine*, à Paris). Prix : 3 fr. 50.

C'est le résultat de leur pratique sur le front que nous apportent les auteurs ; c'est donc quelque chose d'un intérêt pratique actuel et du vécu.

Les premiers chapitres indiquent les principes fondamentaux de la radiologie, les sources d'énergie à haute tension, enfin les installations radiographiques, en ayant toujours pour but de décrire simplement les choses pratiques, les tours de main, les trucs de toute espèce dont est formée l'habileté du radiologiste ambulant.

Le chapitre V décrit les voitures radiologiques. Tout est neuf dans ce chapitre.

En terminant, l'auteur nous montre un certain nombre de ses clichés qui prouvent que les résultats obtenus pratiquement sont très satisfaisants malgré les installations photographiques rudimentaires dont on s'est servi.

Berck, ses méthodes de traitement et son climat idéal pour les malades, par F. Calot, 1914, 1 vol. avec 100 fig. (*Maloine*, à Paris).

« Si Berck n'existait pas, il faudrait l'inventer », c'est à peu près en ces termes que l'ouvrage nous est présenté. Il est destiné à prôner les avantages de Berck, « ses miracles » (le mot est prononcé), et à vanter les mérites de ceux qui y soignent les malades et qui ont acquis « une expérience, pourrait-on dire, unique au monde ». Tout cela est parfaitement exact sans doute...

Peut-être trouvera-t-on que l'héliothérapie en montagne qui fournit de si admirables résultats est un peu maltraitée par M. Calot qui va jusqu'à s'approprier cette phrase d'un confrère : « Les pays de montagne prédisposent à la scrofule ! » Et l'auteur consacre à la défense de Berck une éloquence si entraînante qu'on serait tenté d'abandonner la montagne si on n'en avait point constaté d'une façon irréfutable la vertu curative.

Albert Mouchet.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Jean Perecepied, médecin aide-major faisant partie du corps expéditionnaire d'Orient, décédé à Moudros. Il est le fils aîné du Dr Perecpied (de Rouen). — M. Fernand Grenier, médecin auxiliaire. — M. Georges Sevez, médecin auxiliaire au 114e régiment d'infanterie. — Le Dr Couroublé, médecin aide-major de 2e classe au 243e rég. d'infanterie. — Le Dr Chabrun, médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de marche de zouaves. — Le Dr Houlez, médecin aide-major de 1re classe.

Nécrologie. — Le Dr Camille Horeau, maire de Fresnay-sur-Sarthe, tué dans un accident d'automobile, en allant donner ses soins à ses malades. — M. le Dr Palasne de Champeaux, médecin principal de la marine, décédé à quarante-neuf ans. — M. Raymond Boissier, externe des hôpitaux de Paris, décédé à Tornac (Gard), à l'âge de vingt-sept ans. — Le Dr Charles Leliou, décédé à La Jonchère. — Le Dr Jules de la Villatte, décédé subitement à Paris.

Mariages. — M. Jacques Lermoyez, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire, décoré de la croix de guerre, a épousé Mlle Marcelle Faisans. — M. le Dr Jacques de Goyon, médecin-major des troupes coloniales, fait prisonnier en Allemagne, revenu fin juillet, a épousé Mlle Nadine Ivanoff.

Citations à l'ordre du jour. — MERCIER (Mary), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'ambulance 1/3 : *ayant reçu l'ordre de déplacer une ambulance très exposée, a présidé pendant deux heures et demie, sous un feu violent, à l'évacuation des blessés, donnant ainsi un bel exemple de courage et de dévouement.*

BOUTROUX (Mme) (Jeanne-Clémentine), infirmière volontaire à l'hospice Saint-Michel, à Montmirail : *a soigné, avec un dévouement et une bonté admirables, les malades contagieux d'une formation sanitaire et a contracté au chevet de l'un d'eux une affection grave des deux yeux qui a amené une perte presque complète de la vision.*

GUIBAL, médecin principal de 1re classe : *adjoint au médecin de la ... armée, d'une activité inlassable, a rendu les plus grands services depuis le début de la guerre. Par son énergie et son dévouement, a notamment assuré à maintes reprises l'évacuation jusqu'à la dernière minute, de nombreux blessés exposés à tomber entre les mains de l'ennemi.*

COUPÉ (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 6e bataillon de chasseurs ;

CHARRA (Élisée), médecin aide-major de 2e classe, au 6e bataillon de chasseurs ;

NALIN (Pierre), médecin aide-major de 2e classe, au 6e bataillon de chasseurs :

En deux journées de combat, ont assuré le pansement et l'évacuation de plus de 400 blessés, malgré les difficultés d'un terrain montagneux, constamment battu par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies.

ROZIER, médecin aide-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : *depuis le mois de décembre, a fait preuve d'un zèle*

NOUVELLES *(Suite)*

sans défaillance en prodiguant, de jour et de nuit, tous les soins nécessaires aux blessés. Tombé malade à la suite de ce labeur ininterrompu, est revenu prendre son poste aussitôt rétabli.

STERN, médecin aide-major de 2e classe de réserve de l'hôpital de Nœux-les-Mines : *chirurgien distingué qui, par son habileté et son labeur incessant, a été d'un précieux secours pour les nombreux blessés traités à l'hôpital temporaire. A donné un bel exemple de dévouement et de devoir professionnel.*

VESSE (Mme) (Jeanne), en religion sœur Joseph, de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : *d'un dévouement à toute épreuve et d'une douceur inaltérable, s'est consacrée au soulagement des blessés jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Tombée malade, a repris son service aussitôt après sa guérison.*

DE LA PORTE (Mme), de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : *depuis le début de la campagne a organisé à Sailly-la-Bourse et à Nœux-les-Mines des installations hospitalières qui ont permis, dans des conditions heureuses, le traitement des nombreux blessés, et a donné à son personnel adjoint l'exemple d'un dévouement maternel.*

LANDRIN (Albert), aide-major de 1re classe au ...e rég. d'infanterie : *s'occupe avec une activité inlassable et la plus grande compétence des travaux d'hygiène dans le secteur occupé par le régiment sur la ligne de feu ; a obtenu des résultats remarquables ; a créé notamment un point d'eau modèle avec des ressources précaires. De plus, aussi crâne qu'il est actif, le Dr Landrin est toujours le premier à porter secours en première ligne dans les accidents provoqués par la guerre de mines ou les bombardements.*

TEISSIER (Pierre), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 12/3 : *a fait preuve pendant neuf mois, comme médecin-chef d'une formation sanitaire consacrée au traitement des maladies contagieuses, d'un remarquable esprit d'organisation et des plus hautes qualités professionnelles, joignant une activité et un dévouement inlassables à une grande autorité morale et à une compétence technique exceptionnellement étendue. A donné l'exemple d'un calme parfait lorsque sa formation, à différentes reprises, a été exposée au bombardement des avions et des canons ennemis.*

BARBET (Jean-Dedieu-Georges), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 3/17 : *médecin-chef remarquable qui n'a cessé depuis le début des opérations de remplir ses fonctions avec une intelligence, un dévouement et une conscience dignes des plus grands éloges. A montré partout les plus sérieuses qualités militaires associées à une haute valeur professionnelle. Pendant le bombardement de X..., a donné à son personnel le plus bel exemple de courage, de sang-froid, rassurant ses blessés, prenant les dispositions les plus judicieuses pour les mettre en sûreté en attendant leur évacuation imposée par les événements.*

RISER (Marcel-Marie), médecin auxiliaire au 329e rég. d'infanterie : *toujours aux postes les plus périlleux où il a conquis l'admiration des combattants ; s'est fait remarquer pendant le combat du 11 mai, en prodiguant ses soins dans le voisinage immédiat de la ligne de combat ; en particulier, a pansé seul avec le plus grand sang-froid, pendant une demi-heure, sous une rafale incessante et ajustée, une dizaine d'hommes grièvement blessés qui l'avaient appelé à leur secours.*

DROUARD (Henri), médecin-major de 2e classe à la brigade de spahis : *a donné un magnifique exemple de courage et de dévouement. Blessé au cou par une balle et un*

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7** fr. **50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**


RECALCIFICATION
REMINÉRALISATION
CHAUX ORGANIQUE
PHOSPHATES DES CÉRÉALES
OSTRÉINE
BUISSON
directement
et entièrement
assimilable
Puissants
modificateurs
du Terrain
FLUOR ET SILICE
Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates
POUDRE-CACHETS-GRANULÉ
DOSES : Une mesure, un cachet, une cuillère à café de granulé, au milieu de chaque repas.
Laboratoires
ALBERT BUISSON
15, Avenue de Tourville, PARIS


administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses, sans aucun inconvénient
par le "THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
Echantillon et Littérature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges, Paris
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
COMPRIMÉS ROCHE THIOCOL

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1915

Liste des médecins que l'on peut consulter cette année dans les stations thermales ci-dessus indiquées.

DAX : Dr Ch. Lavielle, Dr Louis Lavielle.

POUGUES : Dr Faucher.

VITTEL : Dr Bouloumié, Dr Burois, Dr Claudel, Dr Thélisse.

NOUVELLES *(Suite)*

éclat d'obus au moment où une attaque allait se déclancher, a refusé de quitter son poste. Pendant la nuit, a donné ses soins à 200 blessés, a assuré l'évacuation vers l'arrière et n'a quitté son poste que le 10 au matin, sur un ordre formel, pour aller se faire extraire son éclat d'obus. A rejoint son poste de première ligne deux jours après.

GILLIER (Roland), médecin auxiliaire, 3e bataillon, 3e tirailleurs : *depuis le commencement de la campagne, a fait preuve d'un dévouement et d'un courage admirables. Pendant le combat du 29 avril, n'a pas hésité à se porter en première ligne pour soigner des blessés sous un feu très violent de mousqueterie. Deux fois blessé, a refusé de se laisser évacuer.*

MAUX (André-Marie), médecin aide-major de 1re classe du régiment de tirailleurs marocains : *s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son dévouement et sa bravoure. S'est particulièrement distingué dans les combats des 5 et 6 mai.*

BUISSON (Paul-Emile), médecin aide-major de 1re classe au 128e rég. d'infanterie : *a toujours fait preuve d'un dévouement absolu et de la plus grande bravoure en soignant des blessés sur la ligne de feu. Très grièvement blessé, est mort des suites de sa blessure.*

SINGER, médecin de 2e classe du *Casablanca* : *a coopéré d'une façon active à la mise à l'eau du canot, après l'explosion du bâtiment; est mort à son poste en aidant au sauvetage des hommes.*

Médaille militaire. — M. LERMOYEZ (Jacques), médecin auxiliaire au groupe cycliste d'une division de cavalerie : *a fait preuve du plus grand dévouement dans les soins à donner aux blessés du groupe. A été grièvement blessé par un obus tombé sur le poste de secours.*

LALANNE, médecin auxiliaire au 1er rég. mixte de zouaves et tirailleurs (1er bataillon du 1er tirailleurs) : *glorieusement blessé dans la nuit du 18 au 19 septembre 1914, au moment où il donnait ses soins aux blessés sur la ligne de feu. Amputé de la jambe gauche.*

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. AYNAUD, médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale. — M. BECK, médecin auxiliaire au Maroc occidental. — M. SPILLMANN, médecin-major de 2e classe de territoriale à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy.

Service de santé. — Par décision du 8 septembre 1915, du sous-secrétaire d'État du service de santé militaire, M. le médecin principal de 2e classe POUY (Jean-François), médecin divisionnaire de la 125e division d'infan-



NOUVELLES *(Suite)*

terie, est affecté à la commission consultative médicale, à dater du 9 septembre.

Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée active, troupes coloniales (à titre temporaire pour la durée de la guerre)* : M. Bouffeuil (Jean-Hector), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 8e rég. colonial.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (*à titre temporaire*) (à dater du 14 août 1915) : Les médecins aides-majors de 1re classe : M. Blanchon (Henri-Louis-Gaston), à l'ambulance 2/53 ; M. Renaut (Paul-Rémi), chef du service médical du 121e bataillon de chasseurs.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (*à titre temporaire*) (à dater du 14 août 1915) : Les médecins aides-majors de 1re classe : MM. Bécue (Gustave), à l'hôpital d'évacuation no 8 ; Pernet (Jules-Joseph-François-Marie), au 56e rég. territorial d'infanterie ; Damotte (Louis), au 133e rég. territorial d'infanterie ; Rollet (Denis), à l'ambulance 10/7 ; Compain (Henri), à l'ambulance 12/9 ; Dimoux-Dime (Paul-Jean-Marie), au 10e rég. de cuirassiers ; Guertin (Jacques-Louis), chef de service au 18e rég. territorial d'infanterie ; Courmontagne (Fernand), au 12e rég. territorial d'infanterie ; Charpentier (Marie-Isidore-Emmanuel), au 109e rég. territorial d'infanterie.

Ces médecins-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Renseignement. — Le Dr Boucard nous fait savoir qu'il a pris, à son laboratoire, des dispositions lui permettant de satisfaire à toutes les demandes de ferment lactique de ses confrères mobilisés.

Il sera heureux de leur faire adresser *à titre gracieux* la provision qu'ils désireront recevoir pour leurs soldats et de la renouveler chaque fois qu'elle sera épuisée.

GLANES MÉDICALES

EN MARGE DE LA GUERRE

La lessive. — C'est là-bas, quelque part, sur le front. Une batterie d'artillerie lourde installée dans un maigre hameau, vient d'être repérée par les Boches. Immédiatement, une pluie de fer se déverse autour de nos pièces, arrose les humbles maisons, fracasse les arbres, fauche les barrières, les haies, défonce les murailles. Dès les premiers schrapnells, nos lourdes prolonges, attelées, se sont défilées au grand trot de leurs percherons. L'orage cesse ; renseignés sans doute, les Boches ont arrêté leur feu inutile.

Stupeur.

De l'une de ces chaumières ravagées, la porte — qui tient encore à ses gonds — s'ouvre.

Sur le seuil, tout à l'heure battu par la mitraille, une femme, une paysanne apparaît.

Elle écoute. Elle regarde.

Calme, tranquille et, l'on dirait, presque indifférente, elle observe le soleil qui commence à décliner vers l'horizon, d'où venait, un instant plus tôt, la rafale.

— Oui, c'est bien tout.

Alors, d'un pas paisible, la femme traverse la cour de la maison et, comme si rien ne s'était passé, *ramasse sa lessive* qui sèche sur les arbustes du jardin !...

O geste auguste !

Les barbares sont là, tout près ; les monstres à face humaine qui volent, qui violent et qui tuent : mais le soleil du Bon Dieu se délasse d'éclairer ces horreurs en séchant aussi la lessive des pauvres gens !

Le linge sacré qu'on empile au creux des armoires ne doit point se moisir parce que les hommes se battent. Tandis que les « poilus » guettent dans la tranchée, les femmes veillent aux draps de rude toile dans lesquels reviendront — bientôt — dormir les vainqueurs. Il faut que la lessive sèche — et ce n'est point parce qu'il pleut du fer que les femmes du doux pays de France n'iront pas la ramasser !...

Service médical en campagne et service médical des campagnes. — On a beaucoup médit du service de santé. Le Dr Milian en donnait les raisons dans un récent numéro de *Paris Médical.*

Assurément la critique est plus aisée que l'organisation d'une aussi vaste machine n'est facile.

Je voudrais cependant me permettre — oh ! bien humblement ! — une toute petite observation qui m'est suggérée par un fait dont je viens d'être un peu plus que le témoin.

Cette semaine, dans la région où j'ai été appelé, comme tant de confrères, au service des blessés militaires, une pauvre femme, mère de huit enfants, est demeurée plus de trente-six heures en travail avec une présentation de l'épaule et sans avoir pu trouver un médecin qui vînt, je ne dis pas la soulager, mais, littéralement, lui sauver la vie, n'est-ce pas? Le pharmacien du village eut l'excellente idée de télégraphier au médecin-chef de la place d'A... pour lui signaler cette détresse : je fus désigné pour faire le nécessaire. Après une course de 30 kilomètres en montagne et de nuit rapidement effectuée en auto, grâce à une bonne volonté privée (il y en a tant en ce moment) nous trouvâmes un enfant — un garçon ! — mort, et une femme en piteux état. J'appris que l'on

GLANES MÉDICALES *(Suite)*

avait télégraphié ou téléphoné à vingt médecins différents, qui n'étaient point venus, hélas ! et pour cause : quinze d'entre eux sont mobilisés ! Les autres, âgés, sont écrasés de besogne : ne parlons pas de leur dévouement : ils font plus que l'impossible.

Je ne relate ce fait particulier que parce que je me suis informé et que j'ai acquis la certitude qu'il en est ainsi à peu près partout.

Je ne sais pas ce que l'on aurait pu faire, ce que l'on pourrait faire encore.

Ces graves questions dépassent ma modeste compétence. J'ai l'impression que l'on aurait dû, que l'on devrait encore à présent prévoir cet état de choses et y remédier. De quelle façon? Plaise à d'autres le soin de le trouver et de le dire. Mais il est inadmissible que toute une population civile souffre et meure par faute de médecins.

Nous n'avons pas trop d'hommes pour laisser périr les enfants au ventre de leur mère.

Dans la région dont je parle quatorze communes, en montagne, n'ont plus aucun service médical assuré. Oui ! il doit y avoir quelque chose à faire.

Enfants de Boches ! — Oserai-je parler d'un autre sujet infiniment délicat et douloureux ? Sans doute, puisque la presse s'en est entretenue et que le gouvernement a cru nécessaire de prendre des dispositions, heureuses, mais peut-être pas exemptes de toute critique.

Il est bon d'avoir réprimé certaines tendances à vouloir « réparer » les conséquences d'un premier crime par un second.

Il est bon et juste de faciliter aux malheureuses qui furent victimes de violences, dans nos départements envahis, les moyens d'en atténuer, dans la mesure du possible, les tristes conséquences.

Donc, *sans aucune formalité* — voici qui est bien nouveau chez nous ! — ces pauvres femmes auront droit à être assistées au moment de leurs couches et pourront, sur une simple déclaration du maire de leur commune, abandonner à l'Assistance publique leur triste rejeton, comme né de père et mère inconnus.

C'est bien. C'est très bien.

Cependant !... cependant il faut penser que le souvenir de la « grande guerre » n'est pas près d'être aboli, dans le peuple surtout.

Les malheureux pupilles de l'*A. P.* ne jouissent pas, il faut bien, hélas ! le reconnaître, dans notre malheureuse société, d'une si grande faveur qu'on ait le droit de les accabler *tous* d'une nouvelle et lourde tare.

Dans dix ans, dans quinze ans, dans vingt ans, la « promotion » qui va naître ne sera-t-elle pas celle des « enfants de Boches » ! A-t-on songé à cela? *Ab uno disce omnes*... Père et mère inconnus, année 1915 !... Pauvres petits !...

Culot. — Un de nos « poilus » est blessé dans la tranchée par un énorme éclat — un culot — d'obus qui lui fracasse l'avant-bras :

— Voilà, dit-il simplement, un obus qui a un s...é culot !!!

F.-M. GRANGÉE.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Achille Edom, ex-chirurgien des hôpitaux de Bruxelles, vient de succomber à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine) des suites d'une infection pulmonaire contractée en accomplissant la fonction de chirurgien consultant dans la 10e Région. — Le Dr Charles Chatelin, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin à Charleville (Ardennes), décédé à Paris chez son fils.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 28 août 1915) : M. SAURAIN (Hector-Noé), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 5/2 ; (à dater du 23 août 1915) : M. LENORMAND (Pierre-Marie), médecin aide-major de 1re classe au 247e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 25 août 1915) : les médecins aides-majors de 1re classe : M. ROBIN (Émile), à l'ambulance 15/5 ; M. OURRADOUR (Noël-Simon), à l'ambulance 6/5 ; M. FOURNIER (Joseph-Marie), au 89e rég. d'infanterie ; M. LECOQ (Émile-Achille), à l'hôpital d'évacuation no 3 ; M. LEBEUF (Marie-Paul), à l'ambulance 15/5 ; (à dater du 28 août 1915) : M. KAPLAN (Samuel-Bert), médecin aide-major de 1re classe au 110e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 16 août 1915) : M. FABRESSE (Jacques), au 9e rég. d'artillerie ; M. MAILHES (Charles), au 115e rég. territorial d'infanterie ; M. ROUGELOT (Louis), au 2e rég. d'artillerie de montagne ; M. MAILLET (François-Marie-Louis), au 1er rég. d'artillerie de montagne ; M. DAVAL (Louis-Henri), au 58e rég. territorial d'infanterie ; M. GOURE (Henri-Alexandre), au 1er rég. d'artillerie de montagne ; M. VIELLE (Albert-Eugène), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; (à dater du 16 juillet 1915) : M. PEYRON (Félix-Albert-Philippe), à l'ambulance 2/65 ; (à dater du 1er août 1915) : M. PARIN (Maurice), au 51e rég. d'infanterie ; (à dater du 17 août 1915) : M. BOURILHET (Jean-Georges-Henri), à la réserve de personnel sanitaire d'une armée ; M. CONTE (Louis-Pierre François-Émile), à la compagnie d'étapes du 1er génie E. 4 ; (à dater du 18 août 1915) : M. HOUDÉ (Ernest), au 348e rég. d'infanterie ; (à dater du 27 août 1915) : M. CONSTANT (André), au 8e rég. de zouaves ; M. ELTRICH (Pierre), au 3e rég. d'infanterie coloniale ; (à dater du 18 septembre 1914) : M. IMBERT (Georges), au 27e rég. de dragons ; (à dater du 24 août 1915) : M. LEGRAIN (Pierre), à l'ambulance chirurgicale automobile no 5 ; M. TAVERNIER (Paul), au 101e rég. d'infanterie ; (à dater du 25 août 1915) : M. DAUPHIN (Raoul), au 168e rég. d'infanterie ; M. REDOULÈS (Louis-Alain), au 41e rég. d'infanterie ; M. CLAP (Louis-Saint-Ange), au 261e rég. d'infanterie ; M. ROBIOLIS (Henri), au 261e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de territoriale, les médecins auxiliaires (à dater du 16 août 1915) : M. BOUCHOT (Pierre-François), au 53e rég. territorial d'infanterie ; M. MONTAGNE (Jean), au 115e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 23 août 1915) : M. BOURBON (Louis-Amédée), au train sanitaire improvisé 4 H. 8 ; M. GUFFON (Henri), au train sanitaire C. T. 2 ; (à dater du 25 août 1915) : M. DENIS (Joseph-Antoine), au groupe de brancardiers de la 131e division ; (à dater du 26 août 1915) : M. GUIOT (Célestin), au train sanitaire semi-permanent P.-L.-M. no 24 ; (à dater du



NOUVELLES *(Suite)*

27 août 1915) : M. LACAZE (Alexandre-Jean-Baptiste), au train sanitaire improvisé 3 H. 8 ; (à dater du 28 août 1915) : M. LUCAS (Nicolas-Louis), au train sanitaire improvisé 1 H. 14 ; M. THÉBAULT (Charles-Auguste-Julien-Joseph), au train sanitaire improvisé 1 H. 34.

Ces médecins-majors et aides-majors sont mis à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 11 août 1915) : M. MARGUET (René), caporal à la 15e section d'infirmiers à l'ambulance 11/15 ; M. MAILHÉ (Jean-Paul-Émile-Jacques), soldat au train sanitaire semi-permanent 7 B ; M. PÉLISSIER (Paul-Albert), caporal à l'ambulance 3/8 ; (à dater du 14 août 1915) : M. LAFAY (Charles-Léon), soldat au groupe de brancardiers de la 74e division d'infanterie ; (à dater au 17 août 1915) : M. DUFRAISSE (Charles-Robert), soldat à la 12e section d'infirmiers militaires au groupe de brancardiers de la 23e division d'infanterie ; M. COLIN (Marie-Paul-Gabriel), pharmacien auxiliaire à l'ambulance 7/21 ; M. BILLEMAZ (Auguste-Marie), soldat à l'ambulance 8/7.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 11 août 1915) : M. BEUQUEY (François-Fernand), caporal à la 18e section d'infirmiers à l'hôpital d'évacuation 1/72 ; M. PETITJEAN (Jules), soldat au groupe de brancardiers de la 73e division d'infanterie.

Ces pharmaciens aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Indo-Chine :* M. le médecin-major de 2e classe PERRET, détaché au dépôt du 49e régiment d'infanterie.

En France : Au dépôt du 7e régiment d'infanterie coloniale, M. le médecin aide-major de 1re classe TRÉGAN, rentré de Madagascar.

En Indo-Chine : Au bataillon de tirailleurs tonkinois, en Chine, M. le médecin-major de 2e classe SIBIRIL ; au 1er régiment de tirailleurs tonkinois à Muong, Houn Hien Houng, M. le médecin aide-major de 1re classe LANDRY ; au 1er régiment de tirailleurs tonkinois à Chapa, M. le médecin aide-major de 1re classe SOLIER.

Par décision ministérielle du même jour, M. le médecin-major de 1re classe CALVÉ, de la réserve des troupes métropolitaines, en service dans la 3e région, a été désigné pour servir à Madagascar pendant la durée de la guerre.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier* : MARCHETTI (Charles-Philippe), médecin-major de 2e classe au 1er rég. de marche d'Afrique : *a assisté à tous les combats qui se sont livrés dans la péninsule : d'un dévouement inlassable, rien ne lui a coûté, ni dangers à courir, ni fatigues à supporter pour assurer la direction et la surveillance de son service depuis la formation du corps expéditionnaire d'Orient* (*Croix de guerre*).

THIBAULT (Emmanuel-Jean-Auguste-Joseph), médecin-major de 1re classe au 58 rég. colonial : *au cours de deux mois de campagnes où le régiment a été plusieurs fois engagé, a donné à son personnel déjà supérieu-*

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7** fr. **50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

Ouvrages sur la Physiothérapie

Electrothérapie, par le Dr NOGIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1909, 1 vol. in-8 de 528 pages, avec 251 figures, cart........... 10 fr.

La première partie du livre de M. Nogier est consacrée à l'*Electrotechnique* ; courant galvanique ou courant constant, courant faradique, courant galvano-faradique, courants oscillatoires, électricité statique, franklinisation hertzienne, courants de haute fréquence. La deuxième partie est consacrée à l'*Electrophysiologie* et à l'action des divers courants. La troisième partie traite de l'*Electrodiagnostic*. Enfin la quatrième partie, qui comprend, à elle seule, la moitié du volume, expose l'*Electrothérapie clinique*, c'est-à-dire l'application de l'électrothérapie aux diverses maladies : maladies du système musculaire, du système nerveux et sensitif, du système articulaire et osseux, de l'appareil circulatoire, de l'appareil digestif, de l'appareil respiratoire, de l'appareil génito-urinaire, de la peau, des yeux, de la bouche, du nez, du larynx et de l'oreille.

Mécanothérapie, Rééducation, Jeux et Sports, Méthode de Bier, Hydrothérapie, par les Drs FRAIKIN, GRENIER DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. 1909, 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 114 figures, cart.......................... 8 fr.

Kinésithérapie, Massage, Mobilisation, Gymnastique, par les Drs CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE-WILBOUCHEWITCH, CAUTRU, BOURCART. 1909, 1 vol. in-8 de 559 pages, avec 356 figures, cart. 12 fr.

M. Carnot étudie, d'abord, les *bases scientifiques de la Kinésithérapie et les lois de la Mécanomorphose*.

Après cette introduction générale, le *Massage* et la *Mobilisation* sont étudiés par le Dr Dagron dans leur technique générale, puis dans leurs applications aux différentes maladies : tout médecin transporte partout avec lui un instrument merveilleux, sa main, dont il ne tient qu'à lui de tirer de remarquables résultats thérapeutiques.

La *Gymnastique* est, elle aussi, une méthode puissante et simple dont le médecin ne tire pas toujours le parti qu'il pourrait, parce qu'il la connaît mal. Le Dr Ducroquet en fait un exposé très intéressant.

La *Kinésithérapie vertébrale*, traitée par Mme Nageotte, chargée de ce service à l'hôpital des Enfants-Malades, est la base même du traitement des déviations vertébrales. La *Kinésithérapie respiratoire* est le complément de la méthode précédente.

La *Kinésithérapie abdominale*, appliquée à l'estomac, à l'intestin, au foie, etc., provoque un stimulus mécanique dont bénéficient souvent ces organes. Elle est exposée par le Dr Cautru.

La *Kinésithérapie gynécologique*, traitée par le Dr Bourcart, modifie la statique et les conditions circulatoires du petit bassin : elle provoque parfois d'heureux changements en des cas que l'on aurait crus justiciables de la seule intervention sanglante.

Radiothérapie, Roentgenthérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par OUDIN, président de la Société d'électrothérapie, et ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1913, 1 vol. in-8 de 492 pages, avec 105 fig. et 4 pl. coloriées, cart. 14 fr.

L'ouvrage se divise en trois parties : radiothérapie ou thérapeutique par les rayons X, radiumthérapie et photothérapie. Chacune contient d'abord une étude très complète des appareils et des procédés techniques. A chaque chapitre de physique appliquée fait suite une partie physiologique où sont envisagées les propriétés biologiques des radiations.

Pour la clinique, les auteurs n'ont pas cru devoir adopter une classification basée sur les propriétés physiologiques des rayonnements.

Pour faciliter les recherches, ils ont envisagé la technique thérapeutique appareil par appareil, se plaçant surtout au point de vue du médecin praticien.

Précis de Physique médicale, par le Dr André BROCA, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 2e *édition*, 1914, 1 vol. in-8 de 639 pages, avec 380 fig., cart.................................. 12 fr.

La Pratique de l'hydrothérapie, par Simon BARUCH, professeur d'hydrothérapie à Colombia University, édition française par le Dr G. COLLET. 1910, 1 vol. in-8 de 739 pages, avec 74 figures.............. 16 fr.

Précis d'électrothérapie, par le Dr BORDIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. Préface du professeur D'ARSONVAL (de l'Institut). 2e *édition*, 1902, 1 vol. in-18 de 516 pages, avec 102 figures, cart.. 8 fr.

Formulaire électrothérapique, par le Dr L.-R. RÉGNIER, 1 vol. in-18 de 255 pages, avec 34 fig., cart.. 3 fr.

Guide d'électrothérapie gynécologique, par le Dr ALBERT-WEIL. 1900, 1 vol. in-18 de 292 pages, avec 34 figures, cart.. 3 fr.

L'Ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. LAQUERRIÈRE, lauréat de l'Académie de médecine, 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 14 figures, cart.... 1 fr. 50

La Fulguration, sa valeur thérapeutique, par le Dr A. ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec figures, cart.......................... 1 fr. 50

La Santé par le grand air, par AD. BONNARD. 1906. 1 vol. in-18 de 272 pages, avec 19 pl. et fig. 3 fr. 50

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr BORDIER, 1 vol. in-16 de 95 pages et 16 fig., cart.... 1 fr. 50

Le Massage, par le Dr Georges BERNE, ancien interne, lauréat des hôpitaux de Paris, 5e *édition*. 1914, 1 vol. in-18 de 414 pages, avec 151 figures.......... 5 fr.

Le Massage dans les Sports, par le Dr SOMEN. 1913, 1 vol. in-18 de 212 pages avec 125 figures...... 4 fr.

Radiumthérapie, par les Drs Louis WICKHAM, médecin de Saint-Lazare, et DEGRAIS, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*, 1 vol. gr. in-8 de 376 pages avec 72 figures et 20 pl. coloriées.. 18 fr.

Physiothérapie infantile, les Cures d'eaux, d'air et de régime chez les enfants, publié sous la direction du Dr LEGRAND. 1910. 1 vol. in-8 de 350 pages, avec 50 figures.. 6 fr.

Physiothérapie infantile. *Menus et Recettes de cuisine diététiques*, par le Dr H. LEGRAND. 1911. 1 vol. in-8 de 374 pages.............................. 6 fr.

La Cure solaire de la Tuberculose, par le Dr MALGAT (de Nice). 1911. 1 vol. in-8 de 490 pages, avec fig... 6 fr.

La Chaleur et le Froid en thérapeutique, par le Dr DAUSSET. 1913. 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné (*Actualités Médicales*).............. 1 fr. 50

Atlas de Radiographie de l'homme normal, par le Dr GRASHEY. Édition française par les Drs BÉCLÈRE et JAUGEAS. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 108 pages, avec 97 planches, cart.......................... 20 fr.

Atlas de Radiographie chirurgicale, par le Dr GRASHEY. Édition française par le Dr NOGIER. 1910. 1 vol. gr. in-8 de 138 pages, avec 80 figures, contenant 240 figures et 65 schémas, cart............ 20 fr.

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par les Drs CERNÉ, professeur à l'École de médecine de Rouen, et DELAFORGE, chef de clinique à l'École de médecine de Rouen. 1908, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 21 figures, cart.......... 1 fr. 50

Les Courants de haute fréquence et la d'Arsonvalisation, par les Drs ZIMMERN, professeur agrégé à la Faculté de médecine, et TURCHINI, préparateur à la Faculté de médecine. 1910. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec figures, cart.................................. 1 fr. 50

La Pratique des Exercices physiques, Gymnastique, Jeux et Sports, par Henri HŒNIG, professeur de gymnastique au Lycée Henri IV. 1910. 1 vol. in-16 de 350 p., avec 160 fig., cart.......................... 4 fr.

Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1 vol. in-16 de 96 p., avec 9 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des Affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr BÉCLÈRE. 1901. 1 vol. in-16 de 93 p., avec 10 fig., cart. 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des Maladies internes, par le Dr BÉCLÈRE. 1904. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 20 figures, cart........... 1 fr. 50

Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L.-R. RÉGNIER, chef du Laboratoire d'Électrothérapie, à l'hôpital de la Charité. 1902. 1 vol. in-16 de 92 pages, avec 10 figures, cart.................... 1 fr. 50

Radiothérapie des Maladies du Sang et des organes lymphoïdes, par le Dr CRÉMIEU. 1913. 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. (*Actualités*).......... 1 fr. 50

Précis de Radiologie médicale, par le Dr L. KOCHER, 1905. 1 vol. in-18 de 208 pages, avec 53 fig. 3 fr. 50

NOUVELLES *(Suite)*

rement dressé par ses soins, l'exemple d'un dévouement inépuisable et d'un sang-froid sous le feu grâce auquel son poste de secours a fonctionné sans défaillance dans des conditions souvent périlleuses (Croix de guerre).

VERDELET (Jean-Baptiste-Louis), matricule 13, médecin-major de 2e classe : *a été victime, au cours d'un pansement, d'une piqûre anatomique qui a mis, par suite d'état septicémique, ses jours en danger.*

LÉVY-ALVARÈS (Charles), médecin auxiliaire au 5e bataillon de chasseurs : *n'a cessé de rendre les meilleurs services depuis le début de la campagne. Cité deux fois à la division. A été blessé grièvement le 5 août 1915 en donnant ses soins aux blessés sous un feu extrêmement violent en première ligne, faisant preuve en cette circonstance de la plus grande intrépidité et d'un profond dévouement.*

GILLIER (Roland), médecin auxiliaire au 2e rég. mixte de zouaves et tirailleurs, sur le front depuis le 21 septembre 1914 : *n'a cessé de faire l'admiration de ses chefs et de ses camarades par ses qualités professionnelles, sa bra-*

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1915

Liste des médecins que l'on peut consulter cette année dans les stations thermales ci-dessus indiquées.

DAX : Dr Ch. Lavielle, Dr Louis Lavielle.

POUGUES : Dr Faucher.

VITTEL : Dr Bouloumié, Dr Burois, Dr Claudel, Dr Thélisse.

On demande, à partir de Septembre ou Octobre, suite ou direction Maison de santé. Mme BONET, 34, rue de Seine.

NOUVELLES *(Suite)*

voure, son intrépidité et son dévouement dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Blessé deux fois. Deux citations.

Vaulet (Henri), médecin auxiliaire au 120e rég. d'infanterie : *courageux, dévoué, toujours prêt à marcher, a été blessé le* 10 *mai* 1915 *en allant secourir des soldats blessés par des éclats d'obus. A été atteint de six blessures.*

Vallée (Charles-Victor-Ernest-Marie-Pierre), médecin auxiliaire au 142e rég. territorial d'infanterie : *médecin auxiliaire dévoué. Blessé grièvement le* 20 *mai* 1915 *en donnant ses soins à de nombreux blessés au secours desquels il s'était porté malgré un vif bombardement du village où se trouvait son poste de secours.*

Cordier (Victor-Joseph-Edmond), médecin aide-major de 1re classe : *a donné depuis le début de la campagne les preuves du plus grand courage et du dévouement le plus absolu. Le* 15 *août* 1915, *a été grièvement blessé par éclat d'obus, témoignant en cette circonstance d'une endurance qui a fait l'admiration de tous et ne voulant être emporté que lorsque la manœuvre du ballon à laquelle son service le faisait assister fut complètement terminée.*

Fischer (Georges), médecin-major de 1re classe au 168e rég. d'infanterie : *chef de service des plus distingués. S'est offert spontanément à assurer l'assainissement d'un champ de bataille encombré de cadavres, a réussi dans cette mission particulièrement difficile et périlleuse en se prodiguant durant cinq jours et cinq nuits pour diriger le transport des corps dans les boyaux de communication constamment détruits par le bombardement de l'artillerie ennemie.*

Romieu, médecin-major de 2e classe au 22e bataillon de chasseurs, chef du service de santé du bataillon : *au cours des combats du* 17 *au* 30 *juin* 1915, *a assuré son service d'une façon remarquable, obtenant de son personnel un rendement extraordinaire. En s'installant lui-même avec son poste de secours à proximité tout à fait immédiate de la ligne de feu, a pu faire relever les blessés sur la ligne même, les panser, les évacuer, faire enterrer les morts et assainir le champ de bataille dans des conditions de rapidité surprenantes. Chef de service très distingué, d'une grande compétence, qui ne cesse de faire preuve d'une activité, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Déjà cité à l'ordre de l'armée pour acte de bravoure.*

Chapellier, médecin-major de 2e classe au 36e rég. d'infanterie : *dirige le service médical du régiment avec la plus grande compétence et le plus grand zèle. S'est dépensé sans compter au cours de la période qu'a traversée le régiment depuis son arrivée dans la région des combats pour prodiguer ses soins aux blessés ; a fait preuve d'un dévouement et d'une activité tels que, le lendemain au plus tard des plus sanglantes journées, tous les blessés étaient pansés et évacués. Ne craint pas de s'exposer pour assurer son service dans de meilleures conditions. A été blessé à la tête le* 22 *juin* 1915 *alors qu'il revenait de porter ses soins en première ligne à deux officiers blessés.*

Carpentier (Louis), médecin de 3e classe auxiliaire

NOUVELLES *(Suite)*

de la marine : *à la brigade des fusiliers marins depuis le début. Dans tous les combats qu'a livrés la brigdde, a payé de sa personne avec le plus grand courage et le plus grand dévouement pour porter des secours aux blessés. Blessé grièvement en allant aux tranchées montrer à son chef de service nouvellement arrivé l'organisation des secours.*

La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Citations à l'ordre de l'armée. — Sont cités à l'ordre de l'armée :

AVEROUS (Joseph-Maurice-Honoré), médecin principal de la marine, médecin en chef du transport-hôpital *Duguay-Trouin : dirige son personnel avec autorité et une science professionnelle digne des plus grands éloges ; a fait preuve depuis le début de la guerre du plus entier dévouement.*

DONNART (François-Joseph-Marie), médecin de 1re classe de la marine, embarqué sur le transport-hôpital *Duguay-Trouin : a fait preuve de qualités professionnelles de premier ordre, d'esprit d'initiative, d'absolu dévouement.*

HUTIN (René-Pierre-Joseph), médecin de 1re classe de la marine, embarqué sur le transport-hôpital *Duguay-Trouin : s'est avec une conscience élevée de ses devoirs professionnels, dépensé sans compter auprès des blessés.*

LEPEUPLE (Emile-Raoul), médecin de 1re classe du *Gaulois : grande valeur professionnelle, constant dévouement. Belle attitude au feu dans le combat du 18 mars.*

LEJEUNE, médecin principal de 1re classe, directeur du service sanitaire d'une division d'infanterie : *dirige avec compétence le service de santé de la division. Pendant les combats du 9 au 12 mai, a participé lui-même au relèvement et au transport des blessés.*

THIROUX (André), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales d'une division d'infanterie : *s'est particulièrement distingué en assurant, sur un terrain difficile, l'évacuation rapide des blessés.*

SPILLMANN (Roger-Joseph-Aloyse), médecin-major d'une division : *s'est particulièrement distingué les 9, 10 et 11 mai dans l'organisation du service d'évacuation.*

BEAUFORT (Gilbert-Ludovic), médecin-major au 4e rég. de marche de tirailleurs algériens : *n'a pas quitté la ligne de feu pendant les journées des 9, 10 et 11 mai. A soigné lui-même sur le terrain des combats une dizaine d'officiers blessés, et dirigé toutes les nuits, malgré un tir violent de l'ennemi, l'évacuation des blessés.*

MELLIES (Antoine-Jean-Marcel), médecin-major de 1re classe de l'H. O. E. no 5 : *après avoir déjà donné sa mesure dans la direction de l'H. O. E. no 13, le médecin-major de 1re classe Mellies, à peine arrivé à l'armée, a été chargé d'assurer le fonctionnement du centre d'évacuation depuis le 3 mai.*

KELLY (Oswald-Robert-Michaël), sujet britannique, médecin-chef de l'unité mobile de la Croix-Rouge britannique en France : *a assuré avec la plus grande compé-*

NOUVELLES *(Suite)*

tence et le plus grand dévouement, la situation technique de l'hôpital anglais mis à la disposition des armées françaises.

SEGUINAUD (Jean), médecin-major de 1re classe au 163e rég. d'infanterie : *n'a pas cessé depuis le début de la campagne de faire preuve des plus belles qualités militaires dans l'organisation sous le feu des postes de secours.*

LEMIÈRE, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 224e rég. d'infanterie : *le 28 août, a traversé une zone battue par l'artillerie ennemie, afin de prodiguer ses soins aux blessés. A été grièvement atteint aux deux jambes.*

BÉAL (Jean-Marie-Fortuné), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance de division : *pendant les 15, 16, 17 et 18 septembre, alors que son ambulance était exposée au feu violent de l'artillerie ennemie, a continué à la diriger avec le plus beau sang-froid, donnant par son attitude le meilleur exemple à son personnel et un réconfort puissant aux blessés dont l'évacuation était alors impossible.*

HASSLER (Joseph-Lucien-Eugène), médecin-inspecteur : *dirige avec la plus remarquable compétence le service de santé d'une armée. D'une activité inlassable, sans souci du danger, donne à tous ses subordonnés l'exemple du dévouement le plus éclairé.*

VENDEUVRE (Albert-Louis), médecin-major de 2e classe au 7e rég. de tirailleurs : *s'est dépensé sans compter pendant toute la campagne; les 16, 17 et 18 juin, est resté en première ligne sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses pour assurer le fonctionnement du service. Par son activité inlassable et par l'ascendant exercé sur ses hommes, est arrivé à secourir et à évacuer de nombreux blessés dans des circonstances particulièrement critiques.*

DARTIGOLLES Jean-Robert), médecin aide-major de 2e classe au 8e rég. de zouaves : *médecin dévoué et courageux. Les 16 et 17 juin, s'est donné tout entier à ses blessés, s'exposant pour les panser jusque sur les premières lignes et sous un feu violent.*

VERDIER (François), médecin-major de 1re classe au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : *depuis le début de la campagne, a montré en toutes circonstances un esprit méthodique, un zèle éclairé et le plus absolu dévouement. Dans les divers engagements auxquels le régiment a pris part, a donné à tout son personnel un bel exemple de courage et d'abnégation, notamment pendant les combats du 26 au 30 avril où il a réussi à évacuer rapidement de nombreux blessés malgré des difficultés de toute sorte et un violent bombardement de son poste de secours.*

VILLETARD DE LAGUERY (Henri), médecin auxiliaire au 8e rég. de zouaves : *a rendu depuis le début de la campagne les plus grands services. Le 16 juin, a réussi à panser et à évacuer de nombreux blessés sous un feu intense. A fait preuve d'une remarquable bravoure et d'un complet mépris du danger.*

Médaille militaire. — MÉNÉTRIER (Lucien-Gabriel), médecin auxiliaire au 310e rég. d'infanterie : *excessivement dévoué, s'est occupé avec un courage exceptionnel du relèvement des blessés sur le terrain, les 15 et 16 septembre* 1914.

BRUGEAS (Claudius-Jean), médecin auxiliaire au 70e bataillon de chasseurs alpins : *a fait preuve, depuis son arrivée au bataillon, du mépris le plus absolu du danger et du plus beau courage, notamment le 20 juillet 1915, où il a été enseveli, dans la matinée, sous les débris de son refuge de blessés et, dans la soirée, grièvement blessé dans les tranchées de première ligne. A perdu l'œil gauche.*

BOZELLEC (Yves-Jean), médecin auxiliaire au 15e bataillon de chasseurs, no 2814 : *blessé très grièvement en allant chercher des blessés sous un tir violent d'artillerie.*

ARRAUD (Camille), médecin auxiliaire au 52e bataillon de chasseurs : *indépendamment de ses qualités professionnelles reconnues, le médecin auxiliaire Arraud est un brave. Cité à l'ordre de la brigade et de l'armée pour son courage. N'a cessé de donner, aux combats du 15 au 21 juin 1915, le plus bel exemple de dévouement et d'esprit de sacrifice Sa conduite a fait l'admiration du bataillon.*

NOUVELLES *(Suite)*

Médailles d'honneur des épidémies. — *Médailles d'argent.* — M. LENGLET (Eugène), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à l'hôpital temporaire no 4, à Châlons-sur-Marne.

M. SAUVÉ (Louis), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hospice mixte de Caen.

Mme TROLLÉ (Marie-Suzanne), infirmière-major à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Mme LIÉBAUT, née Jacob (Adélaïde), infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Mlle BEAUFILS (Paule), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire no 4, à Rennes.

Mme AMIOT, née FUNCK-BRENTANO (Louise), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital temporaire Rébeval, à Neufchâteau (Vosges).

Mlle RENARDIER (Georgette), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital complémentaire no 27, au Creusot.

Mme LINHARD, née BOREL (Clotilde-Mathilde), infirmière de 2e classe à l'hôpital militaire du camp de Châlons.

Mlle DE LEYRIS DE CAMPREDON (Marguerite), infirmière de l'Association des dames françaises à l'ambulance 5/69.

Mlle TOURTELOT (Augustine-Marie-Marguerite), infirmière bénévole à l'hôpital Dominique Larrey, à Versailles.

Mme BONTROUX (Jeanne-Clémentine), infirmière.

Mme DE LA CHANONIE (Alice), infirmière à l'hôpital temporaire no 42, à Vichy.

Mlle CREMER (Hortense-Marie-Alexandrine), infirmière-major à l'hôpital annexe no 1, à Valence.

Mme PERREUR D'ALBRET (Marie-Antoinette), infirmière bénévole à l'hospice mixte de Clermont-Ferrand.

Mme BUSSON (Marguerite), infirmière bénévole à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé.

Médailles de bronze. — Mme COEUILLE, née AMELINE (Augustine-Désirée), infirmière à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Mlle BRION DE BOISGILLET (Louise-Marie-Augustine), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Mme BARNETT, née BOROWSKI (Anna), infirmière bénévole à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé.

Mme BUNET, née ROSÉ (Antoinette), infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris.

Soldat de 1re classe RABIN (Michel-Louis-Marie), de la 11e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 15, à Ancenis.

Témoignages de satisfaction. — Soldat JACQUET (Alphonse) de la 8e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 4 à Bourges.

Soldat MÉTIVIER (Léon), de la 8e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire no 4, à Bourges.

Sergent GUILLON (Achille), de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 4/58.

Soldat BOISSELET (Jean-Baptiste), de la 8e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 4/58.

Soldat DECLERIEUX (François-Benjamin), de la 14e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 4/58.

Soldat SEVIN (Joseph-Georges-Marie), de la 5e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé.

Loi déterminant en quel cas la vaccination ou la revaccination antivariolique peut être rendue obligatoire à tous les âges. — ARTICLE UNIQUE. — L'article 6 de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique, est complété par l'addition, entre les paragraphes 2 et 3, du texte ci-dessous :

« En cas de guerre, de calamité publique, d'épidémie ou de menace d'épidémie, la vaccination ou la revaccination antivariolique peut être rendue obligatoire par décret ou par arrêtés préfectoraux pour toute personne, quel que soit son âge, qui ne pourra justifier avoir été vaccinée ou revaccinée avec succès depuis moins de cinq ans. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État (7 septembre 1915).

Avis. — Jeune docteur en médecine, ancien interne en chirurgie des hôpitaux, désire trouver situation stable avec un fixe autant que possible. Écrire à M. Collignon, pharmacien, 36, route de Joinville, à Champigny-sur-Marne (Seine).

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Chevallier, aide-major de 1re classe, décédé à Courville, à l'âge de trente-huit ans, des suites de blessures. — M. Lucien Dequiry-Darbins, médecin auxiliaire au 72e régiment d'infanterie, décédé à l'âge de vingt-quatre ans à l'hôpital de Morlaix, d'une maladie contractée dans son service. — Le Dr Cabana, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr Boulard, médecin aide-major de 2e classe au 155e rég. d'infanterie. — Le Dr Condamine, médecin aide-major de 2e classe au 20e bataillon de chasseurs. — Le Dr Magnien, médecin-major de 2e classe.

Nécrologie. — Le Dr Chaboux, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen. — Mme Mathieu, mère de M. le Dr Mathieu, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — Le Dr Finlay, correspondant étranger de l'Académie de médecine. — Le Dr Guitard, ancien interne des hôpitaux de Paris. — Mme Fournier, veuve du Pr Alfred Fournier. — Mme Bourgeois, femme du Dr Alexandre Bourgeois (de Reims). — Le Dr Buchs (de Château d'Ax). — Le Dr de Werra (de Saint-Maurice). — Mme Louise Monod, née Armand-Delille, femme du Dr Louis Monod (du Havre). — Mme Hust, femme du Dr Hust, médecin-chef de l'hôpital d'Autun. — Le Dr Petrucci, ancien directeur de l'asile d'aliénés de Sainte-Gemme-sur-Loire. — Le Dr Oui, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de Lille, correspondant national de l'Académie de médecine, mort à Bordeaux d'une attaque d'appendicite suraiguë.

Médecins blessés. — Nous apprenons que notre ami, le Dr Lévy-Valensi, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris, médecin aide-major à Sainte-Menehould, a été gravement blessé.

Le Dr Victor Cordier, médecin des hôpitaux de Lyon, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, a été blessé par un éclat d'obus.

Nous leur souhaitons un complet rétablissement et nous leur adressons notre bien vive sympathie.

Le service de santé du camp retranché. — L'inspecteur général Dziewonski, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris, va être appelé à d'autres fonctions.

Son remplaçant est l'inspecteur général Sieur, qui dirige les services de santé de la 10e armée.

On se souvient que le médecin inspecteur Dziewonski avait remplacé il y a quelques mois le médecin inspecteur Février.

Comité consultatif de santé. — Le médecin inspecteur général Février, inspecteur permanent des formations sanitaires de la 4e région, est nommé président du comité consultatif de santé.

Mission permanente de prophylaxie. — Par arrêté du ministre de la Guerre, il a été créé pour la durée de la guerre, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire, une mission permanente de prophylaxie dans la zone de l'intérieur.

Sont désignés pour faire partie de cette mission :

MM. le médecin inspecteur général Vaillard, le Dr E. Roux, directeur de l'institut Pasteur ; le Dr A. Laveran, membre de l'Institut ; Brissac, directeur de l'assistance

NOUVELLES *(Suite)*

et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur ; le médecin principal de première classe Simonin, professeur à l'école d'application du Val-de-Grâce, et le Dr Pottevin, membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Inspection générale de l'hygiène. — Un arrêté organise pendant la durée de la guerre une inspection générale de l'hygiène et de l'état sanitaire des troupes stationnées à l'intérieur. Cette inspection est confiée à un médecin inspecteur général qui relève directement du ministre et a dans ses attributions, sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire, l'étude ou l'examen sur place des questions intéressant l'hygiène et les conditions matérielles de la vie des troupes, leur état sanitaire, les mesures techniques destinées à prévenir ou enrayer le développement des maladies épidémiques dans le milieu militaire et corrélativement dans la population civile.

Le médecin inspecteur Vaillard est chargé de cette inspection.

Citations à l'ordre de l'armée. — DISSEZ, médecin-major au 1er bataillon du 8e régiment mixte colonial: *chargé du service du poste de secours dans une redoute le 4 juin 1915, s'est prodigué pendant toute la journée et a réussi dans les conditions les plus difficiles à faire panser et évacuer les très nombreux blessés des engagements successifs de la journée.*

MAGNIN, médecin-major de 2e classe: *n'a jamais interrompu son travail, quel que soit le danger. Le 19 juin, a soigné sans arrêt des blessés pendant le bombardement*

NOUVELLES *(Suite)*

du camp. Faisant une opération délicate au moment où un obus de gros calibre tombait à moins de 10 mètres de la tente d'opérations et la couvrait d'éclats de toutes sortes, a continué cette opération avec le même calme et la même méthode que s'il avait été dans sa clientèle civile. Alors qu'il prenait un peu de repos dans l'ambulance même, auprès des blessés dont il venait de préparer la guérison, a été tué par un éclat d'obus.

ARMANET (Honorat), médecin aide-major de 2e classe au 175e rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement et d'une abnégation sans bornes, déjà cité à l'ordre du régiment pour sa belle conduite dans les opérations précédentes. Tué le 28 juin au poste de secours de son bataillon.*

FORGUES, médecin aide-major de 1re classe de réserve, chargé du service médical du 2e bataillon du 4e tirailleurs : *au cours du combat du 4 août 1914, au col de Ziar, a organisé presque seul un lourd convoi de tués et de blessés ; a prodigué ses soins sous le feu violent de l'ennemi, avec le plus grand sang-froid et un mépris absolu du danger, ayant plusieurs hommes tués et blessés autour de lui.*

LE ROY, médecin-major au 9e bataillon sénégalais : *a fait preuve des plus brillantes qualités militaires au cours des colonnes des Zaian, en juin, juillet et août 1914, et s'est fait particulièrement remarquer au cours des combats des 20 et 22 août par le sang-froid, le courage et le dévouement avec lesquels il a été soigner nos blessés sur la partie la plus exposée du terrain de combat.*

DIZAC, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de la



RECALCIFICATION — **REMINÉRALISATION**

CHAUX ORGANIQUE — PHOSPHATES DES CÉRÉALES



directement et entièrement assimilable

Puissants modificateurs du Terrain

FLUOR ET SILICE

Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates

POUDRE-CACHETS-GRANULÉ
DOSES : Une mesure, un cachet, une cuillere à café de granulé, au milieu de chaque repas.

Laboratoires
ALBERT BUISSON
15, Avenue de Tourville, PARIS

Cl. Bedier



CONSTIPATION

SUPPOSITOIRES LAXATIFS de L. PACHAUT

à la *GLYCÉRINE* et à l'*HUILE* de *PALMA-CHRISTI*
FORME SPÉCIALE permettant l'**INTRODUCTION** plus facile et la **PÉNÉTRATION** plus profonde. — Effet rapide et sûr grâce à l'action combinée de la **Glycérine** et de l'**Huile de Palma-Christi.**

Recommandés dans tous les cas d'**ATONIE INTESTINALE** rebelle ou légère, récente ou invétérée.
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES et au DÉPÔT : Pharmacie L. PACHAUT, 130, Boulᵈ Haussmann, PARIS.

NOUVELLES *(Suite)*

première ambulance de la colonne mobile du Taza : *au cours de la journée du 23 janvier, à la suite de la reconnaissance chez les Branés, a fait preuve d'un dévouement et d'un zèle inlassables, en prodiguant aux blessés et aux nombreux malades les soins les plus empressés.*

ROBERT (Georges-Léon), médecin-major de 2e classe, ambulance n° 6 du 9e corps d'armée : *dirige avec la plus grande compétence et un dévouement de tous les instants sa formation sanitaire qui fonctionne depuis le commencement de la campagne comme ambulance de première ligne, fréquemment exposée au feu de l'artillerie.*

MATHIS (Charles), médecin-major de 1re classe de réserve au 7e rég. d'infanterie coloniale : *médecin-major de réserve, d'une activité, d'une énergie et d'un dévouement exceptionnels, mobilisé depuis le début de la guerre, a assisté comme médecin d'infanterie à plusieurs combats où il s'est fait remarquer par son dévouement et son mépris du danger, n'hésitant jamais à se porter en première ligne pour donner des soins aux blessés et assurer leur évacuation ; dans des circonstances récentes, a assuré l'assainissement du champ de bataille sous le feu de l'ennemi dans les meilleures conditions.*

ARRAUD (Camille), médecin auxiliaire au 52e bataillon de chasseurs : *depuis le début de la campagne, a été un exemple de courage et de dévouement dans l'accomplissement de son devoir professionnel ; le 8 mai, s'est résolument porté sur la ligne de combat pour panser deux blessés grièvement atteints et qu'on ne pouvait amener pendant le jour au poste de secours.*

REGNAULT (Émile), médecin-major de 1re classe de territoriale au 248e rég. d'infanterie : *chef du service médical du 248e rég. d'infanterie depuis le début de la campagne, n'a cessé d'assurer son service avec le plus grand zèle et la plus grande compétence et de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés avec la plus grande sollicitude. En diverses circonstances, a assuré et organisé l'évacuation des blessés, dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses sous le feu de l'ennemi et a poussé le dévouement jusqu'à porter des blessés sur son dos pour les enlever d'un village violemment bombardé et incendié par l'ennemi.*

ELTRICH (Pierre), médecin auxiliaire au 3e rég. d'infanterie coloniale : *a donné les plus belles preuves du dévouement et du mépris du danger pendant toute la*

NOUVELLES *(Suite)*

journée du 16 mai ; a sauvé la vie à bien des blessés par son zèle et l'initiative qu'il a déployés pendant l'action. A donné à toute son équipe de brancardiers un exemple remarquable en allant de sa personne chercher des blessés sous le feu. Son service fut à tout moment de la journée assuré dans les meilleures conditions.

COSTE, médecin principal de 2e classe, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation n° 32 : *chef de service de grande valeur et d'un dévouement absolu. Dirige depuis le début de la guerre un hôpital d'évacuation des plus importants, dont il a organisé l'installation et le fonctionnement de façon à assurer dans des conditions parfaites le transport, le ravitaillement et l'hospitalisation de nombreux malades et blessés. Est parvenu à ce résultat exemplaire en se dépensant tout entier depuis dix mois.*

AUCLERT (Lucien-Théophile), médecin auxiliaire au 321e rég. d'infanterie : *du 13 au 25 septembre 1914 a passé toutes les nuits à relever un nombre considérable de blessés sous le feu de l'ennemi, donnant à ses brancardiers le plus bel exemple d'activité, d'énergie et de bravoure.*

ROUSSIN (Maurice), médecin auxiliaire au 265e rég. d'infanterie : *a fait preuve dans les journées des 6 et 7 juin 1915 d'un dévouement remarquable en se portant, pour soigner les blessés, aux endroits les plus exposés, et en les transportant à lui seul sur son dos jusqu'au poste de secours. A été blessé le 15 juin en secourant un blessé.*

GUILLAUME (Émile), médecin aide-major de 1re classe au 68e bataillon de chasseurs : *dans les différents engagements auxquels a pris part son bataillon, s'est tenu de sa personne sur la première ligne de combat pour assurer plus rapidement les soins à donner aux blessés, s'est maintenu sous de violents bombardements qui faisaient à ses côtés de nombreuses victimes, et a ainsi donné sans cesse à tout son personnel le plus bel exemple de courage et d'abnégation.*

NOUVELLES *(Suite)*

Argoud (Joseph-Eugène), médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs : *depuis le début de la campagne, a fait preuve dans tous les combats auxquels il a pris part, du plus grand courage et du plus absolu dévouement ; a été mortellement frappé le 27 mai par un éclat d'obus en prodiguant ses soins à des blessés.*

Luneau (André), médecin auxiliaire au 64e rég. d'infanterie : *a fait la campagne depuis le début, malgré une santé précaire, faisant preuve d'une énergie et d'un dévouement admirables. Du 7 au 11 juin, étant à bout de forces, a assuré son service en première ligne sous un feu violent de grosse artillerie allemande jusque dans la ligne de nos tirailleurs. A dû être évacué par suite de l'état d'épuisement où il se trouvait.*

Broqua (Pierre-Émile), médecin auxiliaire au 97e rég. d'infanterie : *blessé mortellement en allant relever des blessés sur la ligne de feu.*

Franck (Alexis-Jean-Marie), médecin aide-major de 1re classe au 5e régiment d'infanterie coloniale : *au front depuis le début de la guerre, fait prisonnier, revenu au régiment, n'a cessé de faire preuve de bravoure, de dévouement et d'endurance. Mort glorieusement dans l'exercice de ses fonctions au poste de secours.*

d'Humières (Mme), infirmière-major à l'hôpital d'évacuation no 3 : *d'un savoir professionnel étendu, a fait preuve en toutes circonstances d'un dévouement inlassable, d'un zèle constant et d'une activité remarquable. Consacre, en plus, ses moments de liberté à soigner les typhoïdiques dans un autre centre d'hospitalisation.*

Jeanniot (Victor), médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs, matricule 310 : *par son activité et une judicieuse répartition de ses équipes de brancardiers, a obtenu de son refuge de blessés le rendement maximum et a pu assurer en quelques heures la relève, le premier pansement et l'évacuation du poste de secours d'un nombre important de blessés sur un terrain complètement battu par des mitrailleuses et un canon-revolver ennemi.*

Légion d'honneur. — Est proposé pour chevalier :

M. Wavelet (Jules-Louis-Ernest), médecin-major de 1re classe, au 36e régiment d'infanterie : *a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement au-dessus de tout éloge en donnant sans arrêt, nuit et jour, du 13 au 18 septembre 1914, des soins à de nombreux blessés. A contracté à la suite de ce surmenage une maladie grave.*

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Nous apprenons la mort glorieuse du soldat PASCALIS, tué à Souchez le 28 septembre dernier. Il était le fils du docteur G. PASCALIS, médecin de la préfecture de la Seine, auquel nous exprimons notre douloureuse sympathie.

Nécrologie. — Le Dr François-Albert Potiquet, décédé à l'âge de 66 ans, à Sceaux. Nous adressons à la famille de notre collaborateur l'expression de notre douloureuse sympathie.

Mariages. — M. Jean Paraf, interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major, et Mlle Cécile Neveu.

Faculté de médecine de Paris. — Par décrets en date du 7 octobre 1915, il est créé à la faculté de médecine de Paris une chaire d'anatomie topographique et une chaire de bactériologie.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier de la Légion d'honneur: M. DAMAS (Joseph-Guillaume-Eugène), médecin-major de 2e classe à l'ambulance alpine 1/75 : *chirurgien éminent, d'un dévouement sans borne, d'un admirable sang-froid, a assuré dans des circonstances difficiles la direction du service chirurgical d'une ambulance alpine avec une maîtrise exceptionnelle. A tenté avec succès la chirurgie des blessés de l'abdomen dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses.*

M. LÉVY-VALENSI (Joseph), aide-major de 1re classe à l'ambulance 15/20 : *s'est distingué par ses belles qualités professionnelles et par son dévouement envers les malades, et notamment les typhoïdiques confiés à ses soins. Grièvement blessé au bras droit le 14 septembre 1915, alors qu'il dirigeait l'évacuation des blessés de son ambulance en partie détruite, est tombé en criant : « Vive la France ! »*

M. MUGUET (Henri-Charles), aide-major de 2e classe au 16e régiment territorial d'infanterie : *blessé grièvement par éclats d'obus qui lui ont perforé le poumon gauche, le bras droit et la cuisse gauche, pendant l'exercice de ses fonctions en installant son nouveau poste de secours. Au moment où on le transportait, son chef de corps faisant allusion à ses trois blessures et lui ayant demandé : « Qu'est-ce qui vous fait le plus souffrir ? » a répondu simplement : « C'est de partir. » A toujours assuré son service avec le plus grand courage et le plus grand sang-froid sous le feu.*

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe* :

Armée active. — 15e Région : M. GIRAUD (Jean-Robert-Ferréol), élève de l'École du service de santé militaire, médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires.

Réserve. — Les docteurs ou internes des hôpitaux :

8e Région. — M. APARD (Lucien), médecin auxiliaire au 285e rég. d'infanterie, à Cosne.

18e Région. — M. BALLAN (Jean-Maxime), médecin auxiliaire au 206e rég. d'infanterie.

4e Région. — M. BARON (Lucien-Marie-Alexandre), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

4e Région. — M. BENARD (Edmond-Jean-Marie), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

14e Région. — M. BONHOMME (Jean-Claude-Georges), médecin auxiliaire au 3e rég. de zouaves (dépôt).

8e Région. — M. BOURGEON (Ernest-Henri-Marie), médecin auxiliaire au 29e rég. d'infanterie (dépôt).

17e Région. — M. BRANGE (Jean-Marie-Guillaume), médecin auxiliaire au 88e rég. d'infanterie (dépôt).

NOUVELLES *(Suite)*

12e Région. — M. Brothier (Oscar-Paul-Claude-Auguste-Philippe), médecin auxiliaire du 34e rég. d'artillerie à Périgueux.

8e Région. — M. Cornet (André-Daniel-Alexandre), médecin auxiliaire à la 8e section d'infirmiers militaires.

12e Région. — M. Costes (Joseph-Jean-Marie), médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers militaires, hôpital mixte à Guéret.

4e Région. — M. Debègue (André-Jean-Marie-Alphonse), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

18e Région. — M. Fournier (Edouard-Paul), médecin auxiliaire au 323e rég. d'infanterie (dépôt).

4e Région. — M. Galiot-Lavallée (Pierre-Louis-Marie), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

17e Région. — M. Grenier (François-Oswald-Etienne-Marc), médecin auxiliaire au 11e rég. d'infanterie (dépôt).

14e Région. — M. Gruet (Jean-Baptiste), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires.

15e Région. — M. Jauffret (Marcel-Auguste), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires.

17e Région. — M. Jullian (Louis-Jean-Marie), médecin auxiliaire à la 17e section d'infirmiers militaires.

15e Région. — M. Lemoussu (Léon-Alexis-Pierre-Jules), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire n° 38 à Villedieu-les-Poêles.

3e Région. — M. Marie (Pierre-Louis), médecin auxiliaire au 205e rég. d'infanterie à Falaise.

15e Région. — M. Nun (Gérardin-Charles-Marie), caporal infirmier à la 15e section d'infirmiers militaires, détaché à l'hôpital militaire de Marseille.

4e Région. — M. Rabourdin (Georges), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

14e Région. — M. Richer (Victor-Henri-Claude), interne des hôpitaux de Lyon, médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires.

17e Région. — M. Rigaud (Pierre-Louis), médecin auxiliaire au 133e rég. d'infanterie.

17e Région. — M. Saint-Martin (Joseph-François-Etienne), interne des hôpitaux de Toulouse, médecin auxiliaire au 20e rég. d'infanterie (dépôt).

Gouvernement militaire de Paris. — M. Sourdille (Maurice-Louis), interne des hôpitaux de Paris, soldat à la 24e section d'infirmiers militaires.

20e Région. — M. Strack (Jacques-Gaston), médecin auxiliaire à la 23e section d'infirmiers militaires.

4e Région. — M. Thibierge (André-Georges), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

15e Région. — M. Zimmer (Charles-Pierre), médecin auxiliaire au 24e bataillon de chasseurs à Villefranche.

Armée territoriale. — Les docteurs en médecine :

16e Région. — M. Augé (Marius-Raymond-Aimé), lieutenant de réserve, hors cadres, 6, rue Baudin, à Narbonne, dont la démission de son grade est acceptée.

4e Région. — M. Buineau (Ernest-Henry), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires.

12e Région. — M. Dubois (Armand), soldat au 1er rég. d'infanterie à Saint-Yrielx (dépôt).

5e Région. — M. Favre-Thomas (Charles-Edmond), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie lourde (dépôt).

15e Région. — M. Vacher (Paul-Auguste), médecin auxiliaire au 20e bataillon de Sénégalais à Saint-Raphaël.

A été nommé au titre étranger au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, et a été mis à la disposition de la région ci-après indiquée :

10e Région. — M. Fédérovski (Vladimir), docteur de l'Université de Paris (médecine), médecin

NOUVELLES *(Suite)*

militaire de complément de l'armée russe, à Jullouville (Manche).

Caisse médicale d'assistance de guerre de l'Association générale des médecins de France. — Nous avons reçu es nouvelles souscriptions suivantes :

Pr Chantemesse............ 500 francs
Dr Sardou................. 100 francs

Contre la tuberculose. — Une commission spéciale vient d'être instituée par le Préfet de la Seine pour étudier l'organisation de la lutte contre la tuberculose dans le département de la Seine. Nous relevons les noms des médecins faisant partie de cette commission : Le professeur C. RICHET, de l'Académie de médecine ; les docteurs MOLINIÉ, SELLIER, Jean HALLÉ, DELMONT-BEBET, BORDAS, DUBIEF, HELLET, GUILHAUD, WILLETTE, DUFESTEL et KUSS ; AUBERT, chef de division de la préfecture de police.

Médailles d'honneur des épidémies. — Les médailles d'honneur des épidémies ci-après ont été décernées à des membres de la mission militaire médicale française en Serbie.

Médailles de vermeil. — M. le médecin-major de 1re classe de l'armée active BERTRAND (Lucien-Jean), chef du secteur de Belgrade ; M. le médecin-major de 1re classe de réserve COLLET (Constant), chef du secteur de Valjevo ; M. le médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale GANDAR (Paul-Emile), chef du secteur de Zaïchar ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active ANGLADE (François-Laurent-Marcel), secteur de Krouchevatz ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active VARATGES (Léon-Emile-Louis), chef du secteur de Vragna ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active COT (Charles-Gustave-Eugène-Louis), chef du secteur de Pirot ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale GASTOU (Louis-Paul), secteur de Belgrade ; M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale VUILLET (Henri), secteur de Belgrade ; M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve TREILLE (Roger-Alcide-Georges), secteur de Belgrade ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale LOISEL (Gustave-Antoine-Amand), secteur de Belgrade ; M. le médecin-major de 2e classe de réserve DAGINCOURT (Marie-Emmanuel), secteur de Belgrade ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale LARRIEU (Jean-Félix), chef du secteur de Krouchevatz ; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve CORVISY (Edouard-

NOUVELLES *(Suite)*

Didier), secteur d'Oujitsé ; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve BLANC (Raoul-Georges), chef du laboratoire de bactériologie de Nisch.

Médailles d'argent. — M. le médecin-major de 2e classe des troupes coloniales (armée active) GARNIER (Félix-Marie-Gabriel), secteur de Kragouewatz ; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale PIERROT (Marc), secteur de Kragouewatz ; M. le médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales (armée active) BUSSIÈRE (Marie-François), secteur de Belgrade ; M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve PROVOTELLE (Paul-René), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve SOURDIN (Albert-Louis-Yves-Marie), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve LIBERT (Lucien-Louis), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve IMBERT (Georges), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale WALTER, secteur de Belgrade ; M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve GARDIES (Auguste-Jean), secteur de Pirot ; M. l'officier d'administration de 3e classe de réserve du service de santé LABRY (Joseph-Raoul), adjoint au chef de la mission médicale française en Serbie.

Médailles de bronze. — M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active MOSSIER (Maris-Louis-Joseph), secteur de Valjevo ; M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active BARBEROUSSE (Etienne-Marie-Frédéric), secteur de Valjevo ; M. le médecin-major de 2e classe de réserve CLÉMENT (Alfred-Henri-François-Joseph), secteur de Valjevo ; M. le médecin-major de 2e classe de réserve GIRAUDON (Pierre-Victor-Claude), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale COUSIN (Joseph-Félix-Marie), secteur de Valjevo ; M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale NAAME (Chukri), secteur de Valjevo.

VARIÉTÉS

LA FÊTE AU CAMP

Par le Dr G. MILIAN

Tout près du village où s'élève notre hôpital improvisé, un bataillon d'infanterie fait la grand'halte. Nous y allons, heureux de voir des soldats, de vrais soldats, au lieu de malades, d'éclopés et de « rossards ». Le capitaine nous accueille avec joie et nous montre, car il s'agit d'un bataillon d'instruction, ses bleus de la classe 16, qui valent maintenant des anciens. « Venez au camp, nous dit-il, dimanche prochain. Vous verrez quel bon esprit les anime. Ils vous donneront un joli spectacle, une matinée qui vaut celles de l'Odéon ! »

Et, quand les troupiers remirent sac au dos pour défiler dans le village, clairons et tambours en tête, nous avions promis ferme notre visite...

Le dimanche suivant, nous partions après le déjeuner et à quatorze heures nous étions au camp.

Une vive animation régnait. Des voitures de campagne à deux roues étaient arrêtées, le cheval attaché par sa longe à un tronc d'arbre. Sur les bancs d'une guinguette où, pendant la paix, venaient, le soir et les dimanches, trinquer les soldats et les sous-officiers du fort voisin, deux femmes, des invitées, attendaient.

La sentinelle, baïonnette au canon, croisait devant l'entrée du camp et rendait les honneurs avec une discipline déférente ; des groupes de soldats sans armes passaient ou stationnaient, saluant militairement d'une main preste et ferme.

C'étaient tous des jeunes, des petits de la classe 16, à la mine éveillée, au teint frais, qui faisaient plaisir à voir.

Le camp était dressé dans la forêt.

On arrivait par une large allée sous la haute futaie des hêtres élancés aux troncs lisses et des chênes robustes à l'écorce rugueuse. Leur feuillage faisait une voûte haute comme une église, qui bruissait sous le vent. La lumière du soleil la traversait par mille pores et colorait le sol d'une teinte rougeâtre. Un ruisseau coulait au milieu du camp. Au loin, sur deux versants, les tentes coniques, blanches, s'éparpillaient entre les arbres. L'industrie des



Le camp (fig. 1).

soldats avait environné chaque petite demeure, de jardinets en plates-bandes bordées de grosses pierres. Des rideaux de feuillages entouraient des espaces vides où l'on avait dressé des tables et des bancs faits de branches tressées et de petits troncs d'arbres : cela servait de salle de lecture. Ailleurs, sur une pile de boîtes de conserves dissimulées sous la mousse, une dernière boîte remplie d'eau et percée d'un petit trou qu'on pouvait ouvrir ou fermer à volonté d'un fausset, servait de lavabo.

VARIÉTÉS *(Suite)*

Sous la tente, les paillasses, serrées par douze, étaient rangées comme les rayons d'une roue autour du mât central, où s'accrochaient fusils et baïonnettes.

En nous apercevant, le capitaine vint au devant de nous et nous fit les honneurs du théâtre.

Entre deux arbres centenaires, la scène était dressée. Le rideau était fait de deux paires de draps que le talent de deux soldats avait ornés de peintures à l'eau et non à l'huile, pour éviter le courroux du capitaine d'habillement qui n'entend pas le gaspillage. A droite, une affiche annonçait le programme et en ces temps vertueux, nous n'étions pas peu surpris de lire, comme étoile, le nom de *Mlle Constance Hoffmann*, en *représentation*. A gauche, une autre affiche seulement symbolique, avec un écusson aux armes du camp.

Le programme annonçait deux parties : une partie concert et une partie revue : la *revue Camp... Camp de Maison-Rouge*.

Une barrière parque les spectateurs rangés en une pente si accentuée que chacun voit sans gêner le voisin, tout en étant assis par terre. Au milieu, trois rangées de chaises sont réservées aux officiers.

La « salle » est déjà pleine. Nos jeunes troupiers sont là serrés les uns contre les autres, le derrière sur l'herbe, fumant la pipe ou la cigarette, et attendant avec patience le lever du rideau. Je les revois avec leur petit museau gaulois, leurs yeux bleus, leur nez retroussé, gais comme à la fête, sans souci du lendemain cruel...

Les voici qui lèvent le nez en l'air vers les hautes branches du chêne ! Ils se montrent quelque chose du doigt d'un air amusé et intéressé. Les têtes se penchent, s'évertuent. Serait-ce un taube averti de l'emplacement du camp et chargé de bombes meurtrières prêtes à choir sur la forêt ?... Ce sont deux écureuils curieux qui, les pattes de devant en l'air, accrochés à une branche, regardent cette assemblée insolite et intruse.

Ils se moquent de nous, disait-on, ces petits êtres malicieux. Savent-ils donc qu'il y a une trêve pour la guerre aux animaux, et que l'homme ne fait aujourd'hui la chasse qu'à l'homme ?...

Mais voici trois coups frappés violents sur la scène. Les écureuils se sauvent. Le piano, tenu par le lieutenant, commence une marche-ouverture. Le rideau se lève...

Les artistes sont des troupiers. On y chercherait vainement la chanteuse gommeuse, la chanteuse légère ; tous les numéros sont masculins. Comme au concert, les débutants inaugurent la scène, et peu à peu les talents consacrés paraissent, pour finir à l'étoile, un professionnel désopilant qui jouit des faveurs du public.

Quel bon public, qui répond à l'acteur ; qui chante un refrain quand c'est l'air du régiment ; qui applaudit avant, ses favoris, après quand il a ri ou pleuré... Beaucoup de ces artistes de fortune ont de jolies voix, de la facilité, de l'entrain ; il leur manque seulement le style que donne la pratique, mais ils le remplacent par la sincérité.

La plus grande variété règne : un excellent ténor chante la *Prière de la Tosca*, puis, *en fermant les yeux, je vois là-bas*, (Manon) ; un autre monologue avec l'accent anglais de rigueur : *Une heure à l'Armée du salut* ; un troisième, dit une chanson raide intitulée *le Cœur et la Main* d'une crudité toute militaire et capable de gêner sérieusement les rares féminités du lieu; le grand comique-étoile la bouche élargie de rouge, un petit panier sous le bras, un tout petit chapeau sur la tête, l'accoutrement de Dranem, arrache le rire avec ses chansons sur le métro, métropo, métropi, métropolitain ; le ripipi et ripipi, etc.

On se croirait à une après-midi des Ambassadeurs, à cela près que les acteurs sont en capote de fantassin ou en petite veste, et que de temps à autre, au milieu du répertoire usuel, sort inédite l'œuvre d'un soldat dite par un soldat. Par là s'exhalent les pensées de ces jeunes hommes : ils ne nous disent pas qu'ils sont des héros, ils ne parlent pas grandiloquence. Ils ne se plaignent pas de leur sort, ces humbles sans vanité, sans ambition, à qui la guerre ne fournit que l'occasion de faire leur devoir

Renouvellements d'Abonnements

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser un mandat postal de **7 fr. 50** pour la France, **10** fr. pour l'Etranger, pour recevoir les 28 numéros (14 numéros simples et 7 numéros doubles) à paraître pendant les 7 mois de Mai à Décembre.

Nous avons continué à servir les abonnements échus fin Août, fin Septembre et fin Octobre, aussi bien que ceux finissant fin Novembre. Nous prions nos abonnés dont les abonnements finissaient à ces dates de vouloir bien se reporter à la bande du journal indiquant l'échéance de l'abonnement et d'ajouter 1 fr. par mois pour les échéances antérieures à fin Novembre. (Soit, par suite, à envoyer 10 fr. 50 pour les abonnements finissant en Août, 9 fr. 50 abonnements de Septembre, 8 fr. 50 d'Octobre). Pour l'étranger, ajouter 2 fr. 50 en sus.

Abonnements de guerre. — Pendant la durée de la guerre, nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros (6 numéros simples et 3 numéros doubles) moyennant 3 fr. 50 **pour la France.**

VARIÉTÉS *(Suite)*

et de mourir. Ils demandent seulement qu'on ne les oublie pas là-bas, chez eux, pendant une si longue absence.

Et le soldat chantait :

(Sur l'air de : *Ce qu'une femme n'oublie pas*).

Je t'écris, ma bell', du coin de ma zone
(Zones des almées, comme on dit, narquois).
N'crois pas que j'zézaie en prononçant « zone » :
Si j'voulais dir' « jaune », je l'dirais, ma foi !
Tu voudrais savoir quell' zone j'habite...
Hélas ! il faudrait te dir' ça tout bas ;
J'suis près des Anglais, par ici, ma p'tite...
Et ça c'est un' zone qu'un homm' n'oubli' pas !

Depuis près d'un an, j'deviens homm' de boue
(Debout, les enfants ! — Voici les pruscots...)
Et, de temps en temps, carressant ma joue,
Seul' la fumé' noir' m'envoi' des bécots.
Douz' mois, c'est un bail assez « beau », mignonne !
C'est comme un grand rêv' dont on s'rait baba !
Baba d'êtr' vivant dans tout' sa personne...
Car ça, c'est un' chanc' qu'un homm' n'oubli' pas !

Au r'voir, ma mignonn' ! A bientôt, j'espère !
L'heur' n'est plus lointaine où tout s'apais'ra.
Sois vaillante, amie ; et n'song' pas à faire
Les bêtis's que plus d'un' regrettera...
Si tu d'vais un jour tromper ma confiance,
D'être condamnè' tu serais dans l' cas,
Car, me tromper, moi, s'rait tromper la France.
Et ça c'est un' chos' qui n' se pardonn' pas !

. . . .

Aujourd'hui, petit', c'est l'anniversaire
De bien des douleurs sous le gai soleil !
Du fond d' mon abri j'oubli' la misère
Et j'attends fièr'ment l'heure du réveil.
Un an ! oui, c'est long, mais grande est la chose
Que l'on n'peut atteindr' qu'à tout petits pas.
Quand les libertés sont vraiment en cause,
C'est p'têt' la seul' chos' qu'un peupl' n'oubli' pas !

Après le concert, la *revue* : l'histoire du camp depuis son installation, hors de la ville bombardée : le bombardement, le dressage des tentes, la confection des cuisines, la création des feuillées, loin des tentes, au fond des bois. En bourgeron, le balai rempli de chaux pulvérulente, un seau à la main, d'un air dolent, l'homme de la feuillée chantait : (Air de *Mireille*).

O ma commère bien grimée.
Allons ensemble à la feuillée !
Au fond du bois mélodieux (*bis*).
Le soir, y a pas de vent dans les voiles...
Nous pourrons mieux
Dresser au regard des étoiles
L'état des lieux

. . . .

O ma commèr' trop bien grimée,
La brise est douce et parfumée...
Au fond du bois mélodieux (*bis*)
Ce soir y a pas de vent dans les voiles...
Vos jolis yeux
Vont faire la pige aux étoiles
Du fond des... lieux !

Puis c'est la décoration du sympathique capitaine, aimé et respecté de ses hommes :

Ici, dans cette ombre où la vie est calme,
Sous le bercement des arbres du bois,
Réservons la plus cordiale des palmes
A nos officiers, charmants et courtois !

. . . .

Lorsqu'au dolman bien de not' capitaine
Nous avons vu naître un rouge ruban,
L'âme de chacun, soudain plus hautaine,
S'est senti' plus fière, en un même élan !
La Légion d'honneur, souvent décriée,
Trouve simplement sa vraie place cett' fois !
Et tout l'bataillon, comm' un' grande Armée,
Chante son hommage au vieux coq gaulois !

(Sur l'air : *On n'y pense pas*).

VARIÉTÉS *(Suite)*

La vaccination antityphique n'est pas oubliée :

Si j'ai l'air « piqué », c'est que je l'suis en somme.
Il paraît qu' c'est très sain, très sain ;
J'viens d'recevoir l'huitième vaccin !
J'ai sur le bras une petite horloge
De piqûres que j'interroge
Tout bas !
Tout bas !
Tant j'ai d'chaleur !
Grâce aux sept premiers vaccins qu'on m'fit,
Si j'attrap' la typhoïde, mes amis,
J'aurai l'droit de monter au paradis!

(Air de *la Petite Horloge*).

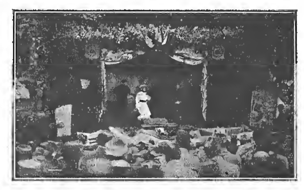
La vie du camp est sévère. Nos jeunes hommes dorment sous la tente, sur une paillasse étroite et solitaire. Aussi, quand, au petit jour, arrivent à la lisière du camp, les joues roses de l'air vif du matin, les petites laitières du hameau voisin, les yeux des troupiers s'ouvrent grands comme si se matérialisaient les visions de la nuit : elles sont trois. Le bataillon rivalise d'efforts pour canaliser leur attention, mais, chose incommensurable, au milieu de cette mer d'hommes, les trois femmes trouvent à se jalouser! Insondabilité du cœur des laitières! Scène racinienne digne de cette époque cornélienne !

Et voici sur les tréteaux la commère authentique, toilette estivale, cheveux blonds, souliers féminins sur un pied masculin, allures garçonnières ou du grand 13, ne manquant pas de chien, voix de chanteuse légère. Autour d'elle, s'agitent les trois simili laitières : brune, rousse et blonde, capables d'inspirer ces jeunes affamés, si l'on n'apercevait de l'ombre au menton et du muscle aux épaules...

Maintenant le spectacle s'achève. Des chevaux qui hennissent traversent le camp. Le canon qui tue, résonne tout près dans l'Argonne où l'Allemand tenace et terrible attaque nos tranchées. Un drapeau à la main, un soldat s'est avancé, et chante la *Marseillaise*.

Tous se sont levés, tête nue, et chantant en chœur, sous les arbres de la forêt, l'appel aux armes retentit.

Vous l'avez chantée souvent déjà, jeunes hommes, cette *Marseillaise* glorieuse, mais jamais comme aujourd'hui,



Le théâtre du camp (fig. 2).

où vous en sentez la signification grave et où vous en êtes les héros !

Je n'ai pas chanté avec vous, soldats, prêts au sacrifice. Dans mon cœur résonnait pourtant l'hymne de la patrie, mais l'émotion me coupait la gorge, car sur le programme, le poilu qui sait vous montrait du doigt la tranchée sanglante et le ciel voisin d'où tombent des obus au lieu de chansons.

G. MILIAN.

MÉDECINE PRATIQUE

LA MÉDICATION HYPNOTIQUE

UN NOUVEL AGENT SOMNIFÈRE : LE DIAL

L'activité créatrice que manifeste depuis quelques années la chimie synthétique nous a valu un assez grand nombre d'hypnotiques. Contrairement à ce qu'on observe pour beaucoup d'autres produits, ils sont tous, ou presque tous, actifs, et nous n'aurions que l'embarras du choix parmi eux si notre ambition, en les administrant, n'allait pas plus loin que le résultat immédiat à en obtenir : le sommeil. Malheureusement beaucoup d'agents somnifères ne procurent le sommeil qu'au prix d'une véritable intoxication qui se révèle ensuite par des malaises plus ou moins prononcés, tels que hébétude, lourdeurs de tête, apathie, vertiges, nausées, etc.

Un bon hypnotique doit procurer un sommeil se rapprochant le plus possible du sommeil normal ; ce sommeil doit être **réparateur,** c'est-à-dire qu'il doit servir, comme le sommeil naturel, à la réparation des tissus usés pendant l'état de veille et à la récupération des forces. On sait que l'urine de la veille contient des poisons somnifères, tandis que l'urine du sommeil contient des poisons convulsivants; il serait intéressant de savoir à quelles variations dans la composition de l'urine correspond le sommeil thérapeutique des hypnotiques, et il est étonnant que des recherches de cet ordre n'aient pas davantage excité la sagacité des pharmacologues. Quoi qu'il en soit, la matière médicale compte actuellement une douzaine d'agents hypnagogues, hormis l'opium, le plus ancien de tous. Dans presque tous se retrouve le radical éthyle C^2H^5, et il semble bien que c'est à lui qu'ils doivent la plus grande part de leur action.

Un des plus connus d'entre eux est le **véronal** ou acide diéthylbarbiturique, mais ces dernières années ont vu aussi éclore le **proponal :** acide dipropylbarbiturique; le **luminal :** acide phényléthylbarbiturique ; le **médinal :** diéthylbarbiturate de soude. Tous ces produits ont été commercialisés, comme l'on sait, par les grandes firmes allemandes Bayer et Merck. Un autre, dernier venu, mais non de Germanie, le **dial**, ou acide diallylbarbiturique, mérite à plus d'un titre de retenir l'attention du thérapeute. Ce produit, grâce à la double liaison du radical allylique, est plus rapidement absorbé dans l'organisme que les composés éthyliques, il en est aussi beaucoup plus rapidement éliminé. Il en résulte que des doses sensiblement plus faibles de dial donnent un sommeil aussi profond — mais de plus courte durée — que les doses usuelles des hypnotiques précités. On ne retrouve pas le dial dans les urines, sa désintégration dans l'organisme étant complète en quelques heures ; il est sans action sur le rein, alors qu'il n'en serait pas toujours de même de ses congénères. Denis, dans sa thèse sur le véronal, signale en effet chez les sujets dont le rein est malade, ou même seulement insuffisant, des phénomènes d'intolérance ou d'intoxication tels que vomissements, exanthèmes, etc. (1). La période d'action du dial est, avons-nous dit, d'assez courte durée; il importe donc de le prendre immédiatement avant le moment présumé de l'insomnie, au coucher pour les insomnies du soir, au réveil dans les cas d'insomnies matutinales ; le sommeil apparaît ou réapparaît au bout de vingt minutes environ. Le dial convient particulièrement bien aux cas d'insomnies nerveuses essentielles, sans manifestation douloureuse : on l'administrera avec succès aux agités, aux émotifs, aux neurasthéniques, aux hystériques. Lorsque le syndrome nerveux est bénin, $0^{gr},10$ suffisent pour juguler l'agrypnie ; on peut élever cette dose à $0^{gr},15$ ou $0^{gr},20$ dans les cas plus sérieux et dans la cure de l'alcoolisme, du morphinisme ou autres toxicomanies. Nous croyons qu'il est toujours inutile et qu'il peut être parfois nuisible de dépasser cette dose de $0^{gr},20$; si elle était inefficace dans quelques cas, on pourrait au besoin la combiner avec l'opium.

En résumé, nous estimons que le dial représente dans l'état actuel de la pharmacognosie un des agents hypnotiques les plus actifs, et que, employé aux doses que nous avons indiquées, il en est aussi le plus inoffensif.

Le dial est fabriqué par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

(1) DENIS, Thèse de Bordeaux, 1906.


EVIAN
SOURCE
CACHAT
VOIES URINAIRES, FOIE

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr TRITSCHLER, médecin aide-major de 1re classe, le Dr CAILLET, médecin aide-major de 2e classe, le Dr JOUBREL, médecin aide-major de 2e classe, le Dr LABORDE, tous décédés en Allemagne en captivité. — Le Dr FINLAY (de la Havane), correspondant étranger de l'Académie de médecine. — Le Dr Édouard DUPOUX (de Vallon, Ardèche), décédé à l'âge de soixante-douze ans, beau-père du Dr Jean MONOD.

Service de santé. — Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve :* Les docteurs en médecine ou internes des hôpitaux : M. CANAT (Joseph-Henri-Maxime), médecin auxiliaire au 119e rég. territorial, à Grans; M. CLOS (Élie-Pierre-Lucien), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires, hôpital auxiliaire no 13, à Montluçon; M. DEVAUX (Albert-Gaston), interne des hôpitaux de Lyon, médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. FAVREAU (Maurice), médecin auxiliaire au dépôt du 7e rég. d'infanterie coloniale ; M. LARROQUE (Pierre-Jean-Marie-Joseph), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers militaires ; M. LEPAN (Augustin-Aimé-Rémi), interne des hôpitaux de Lille, médecin auxiliaire du 33e rég. d'infanterie, à Excideuil; M. LIVINEC (Jean-Jacques-Yves-Marie), médecin auxiliaire de la 10e section d'infirmiers militaires ; M. MICHOU (Louis-Pierre-Benoit), interne des hôpitaux de Lyon, médecin auxiliaire au 91e rég. territorial d'infanterie ; M. PARTENAY (François-Marie-Joseph-Pierre), médecin auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : Les docteurs en médecine ou internes des hôpitaux : M. BARBÉ (Antoine-Henri), médecin auxiliaire au 1er rég. de spahis, à Médéa; M. BERRIGLIONE (Charles-Baptiste), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. CARNETTE (Robert), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. DE COSTE (Casimir-Marie-Hippolyte), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. CROSSE (Louis-Claude-Antoine), soldat infirmier à l'infirmerie de gare de Saint-Pierre-des-Corps; M. GAVARD (Frédéric-Victor-Antoine), médecin auxiliaire à la 19e section d'infirmiers militaires; M. GOUGIS (Maurice-Georges), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. GRATIOT (Jean), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. ISAAC (Étienne-Sixte-Henri), soldat infirmier à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. JUNES (Émile-Isaac), médecin auxiliaire à la compagnie du 4e groupe spécial, à Ben Gardane; M. LIEUTAUD (Louis-Jules-Frédéric), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires, à Marseille ; M. MENDIC (Alfred-Jacques-Marie), médecin auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires; M. REYNE (Jules-François), médecin auxiliaire à l'hôpital de Moutiers; M. RICARD (Gaston-Jean-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire no 5, à Alger.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) : Les médecins auxiliaires (à dater du 7 août 1915) : M. ERRARD (Pierre-Auguste-Jean), à l'ambulance 8/20 ; (à dater du 2 septembre 1915) : M. RICHARD (Paul), au 17e rég. d'infanterie ; (à dater du 5 septembre 1915) : M. HARTMANN (Georges), au 55e rég. d'artillerie ; M. MICHEL (Georges-Louis), au groupe

NOUVELLES *(Suite)*

cycliste de la 1re division de cavalerie ; M. PORCHER (Y.-J.-M.), au groupe léger de la 1re division de cavalerie ; (à dater du 6 septembre 1915) : M. FAVRE (M.-J.-F.-A.), au 1er rég. d'artillerie de montagne ; M. RAISON (Jean-Louis), à l'artillerie de la 7e division de cavalerie ; (à dater du 7 septembre 1915) : M. DURAND (Jules-Léonard-Raymond), en subsistance au groupe de brancardiers de la 65e division.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : Les médecins auxiliaires (à dater du 31 août 1915) : M. AMALRIC (Edmond-Marie-Joseph), à la compagnie du génie 17/1 M ; (à dater du 7 septembre 1915) : M. DUFOUR (Jean), au 23e rég. d'infanterie.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 26 août 1915) : M. BONDON (Jean-Hippolyte-Marie), sergent à la 22e section d'infirmiers, à l'ambulance 2/15 ; M. BOUDIER (Jean-Denis-Antoine), soldat à la 14e section d'infirmiers à l'ambulance 5/44 ; M. CHÂVIGNÉ (Pierre-Joseph), soldat à la 17e section d'infirmiers à l'ambulance 11/17 ; M. DURAND (Marius), caporal à la 14e section d'infirmiers, à la section d'hospitalisation 3/14 ; M. TRINQUIER (Joseph-Louis), caporal à la 16e section d'infirmiers à l'ambulance 16/16 ; M. VINCENT (Marcel-Alphonse) sergent à la 14e section d'infirmiers à l'ambulance 6/14 ; M. JAUDOUIN (Louis-Eugène-Henri), caporal à la 9e section d'infirmiers à l'ambulance 11/9 ; M. GIBERT (Louis-Jean), soldat au groupe de brancardiers du 13e corps d'armée ; M. LE LABOUSSE (Edmond-Joseph-Marie), sergent à la 11e section d'infirmiers, au groupe de brancardiers de la 61e division d'infanterie ; M. GIRIN (Joseph-Marie-Michel), caporal à la 13e section d'infirmiers, au groupe de brancardiers de la 26e division d'infanterie ; M. CHAMPONNOIS (Alexandre-Alfred), soldat à la 7e section d'infirmiers, à un laboratoire de bactériologie d'une armée ; M. OUDET (Jean-Baptiste-Philippe), soldat à la 7e section d'infirmiers à l'ambulance 9/4 ; M. BELMONT (Jean-Antoine), caporal infirmier à la section d'hospitalisation 3/13 d'une armée ; M. PAGÈS (Jules-Marcel-Vincent), sergent à l'hôpital d'évacuation no 35 d'une armée ; M. MOREL (Pierre), caporal au train sanitaire semi-permanent no 8 (État) ; M. BODÉE (Robert-René), caporal à la réserve de matériel sanitaire d'une armée ; M. GRAS (Adolphe), soldat au groupe de brancardiers du 13e corps d'armée ; (à dater du 28 août 1915) : M. COCOS (Alfred-Camille), soldat à la 5e section d'infirmiers à l'hôpital d'évacuation no 5 d'une armée.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 25 juin

NOUVELLES *(Suite)*

1915) : M. Condou (Pierre-Victor) soldat à la 24e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital d'évacuation 1/21 ; (à dater du 26 août 1915) : M. Voisin (Fernand-Gabriel-Auguste), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires à l'hôpital du collège de Compiègne ; (à dater du 26 août 1915) : M. Bastien (Paul-Joseph), soldat à la 15e section d'infirmiers, à l'hôpital d'évacuation no 13 d'une armée ; M. Verdolin (Eugène-Alexandre), soldat à l'hôpital d'évacuation no 13 d'une armée.

Ces pharmaciens aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 30 août 1915) : M. Dano (Émile), caporal au groupe de brancardiers du 11e corps d'armée ; M. Faucon (Eugène-Jean-Louis), sergent à l'ambulance 1, de la 62e division d'infanterie ; M. Hocque (Alfred-Constant-Anatole), soldat à l'hôpital temporaire no 15, du palais de Compiègne ; M. Mazaud (Lucien-Louis-René), soldat au 18e rég. d'artillerie ; M. Bonnefon (Maurice-Eugène), soldat à la 17e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 9/17 ; M. Laffitte (Numa-Cyrille-Benjamin-Louis-Justin), soldat au groupe de brancardiers du 17e corps d'armée ; M. Leboime (René), soldat à l'ambulance 10/22 ; M. Pallardy (Emile-Paul), soldat infirmier à la 34e division d'infanterie ; M. Valmary (Jean-Marie-François-Guillaume), soldat à la 17e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 7/17 ; M. Belibes (Yves), sergent au groupe de brancardiers du 12e corps d'armée ; M. Dujardin (Augustin-Henri), soldat infirmier à l'ambulance 12/1 ; M. Mayoli (Gaston-Charles-Victor), caporal au 159e rég. d'infanterie ; M. Frebling (André), soldat infirmier au groupe cycliste de la 7e division de cavalerie ; (à dater du 31 août 1915) : M. Bedel (Charles-François), caporal à la 5e section d'infirmiers au groupe de brancardiers du 5e corps d'armée ; M. Leveau (Camille), soldat à la 5e section d'infirmiers au groupe de brancardiers du 5e corps d'armée ; M. Soyer (Georges-Raphaël), caporal à la 5e section d'infirmiers à l'ambulance 8 du 5e corps d'armée ; M. Codet (Jean-Baptiste-Alexandre), pharmacien auxiliaire à la 5e section d'infirmiers à l'ambulance 7 du 5e corps d'armée ; M. Fadeuilhe (Bernard), caporal à la 17e section d'infirmiers à l'ambulance 4/67 ; M. Pouthas (Jules-Pierre-Joseph), caporal à la 22e section d'infirmiers au groupe de brancardiers de la 152e division d'infanterie.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 30 août 1915) : M. Durand (Raymond-Paul), soldat à la 5e section d'infirmiers au groupe de brancardiers de la 125e division d'infanterie ; M. Bernhard (Georges), soldat à la 6e section d'infirmiers à l'ambulance 5/6 ; M. Loudenot (Pierre-Léon), à la 8e section d'infirmiers au train sanitaire 15 A (P.-L.-M.).

Ces pharmaciens aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été affectés :

En Indo-Chine : MM. le médecin-major de 1re classe Viala, à la disposition du gouvernement militaire de Paris, et le médecin-major de 2e classe Salonne, du dépôt du 2e régiment d'infanterie coloniale.

En Afrique équatoriale : M. le médecin aide-major de 1re classe Cartron, du dépôt du 4e régiment d'infanterie coloniale.

En France : A l'infirmerie du camp de Fréjus, M. le médecin-major de 2e classe Borel, du dépôt du 5e régiment d'infanterie coloniale.

Approbation de mutations prononcées par l'autorité militaire. — *En Indo-Chine :* Au 3e régiment de tirailleurs tonkinois à Bac-Ninh, M. le médecin-major de 1re classe Normet.

A l'hôpital militaire de Lanessan, à Hanoï, M. le pharmacien aide-major de 1re classe Papin.

Légion d'honneur. — Est inscrit au tableau spécial pour *chevalier* : M. Vendeuvre (Louis-Albert), médecin-major de 2e classe au 7e rég. de marche de tirailleurs algériens : *médecin des plus distingués : à des qualités professionnelles remarquables joint un esprit militaire, un courage et un mépris du danger au-dessus de tout éloge. S'est dépensé sans compter pendant toute la campagne. Les 16, 17, 18 juin 1915 est resté en première ligne sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses pour assurer le fonctionnement du service. Par son activité inlassable, par l'ascendant exercé sur les hommes, est arrivé à secourir et à évacuer de nombreux blessés dans des circonstances particulièrement critiques.*

Médaille militaire. — Gatelliet (Louis), médecin auxiliaire au 140e rég. d'infanterie : *jeune médecin auxiliaire d'un dévouement absolu, d'un zèle qui ne s'est jamais démenti, d'une bravoure froide qui l'ont fait citer à l'ordre du corps d'armée en juin 1915. Grièvement blessé le 4 sep-*

NOUVELLES *(Suite)*

tembre 1915, en portant secours à des blessés sous le feu de l'artillerie.

Service de santé de la marine. — A été promu au grade de pharmacien de 2e classe de la marine, pour compter du 1er octobre 1915 : M. Gueit (Paul-Toussaint-Aimé), pharmacien de 3e classe.

Ont été nommés pour compter du 1er octobre 1915 : *A l'emploi de médecin de 2e classe auxiliaire*, les médecins de 3e classe auxiliaire : MM. Arnould (M.-J.-B.) ; Blanchot (H.-C.) ; Masselin (G.) ; Baixe (G.) ; Gouriou (E.-F.) ; Hardy (G.-J.-M.-A.) ; Godillon (P.-V.) ; Bertrou (A.-L.) ; Le Goffic (J.-C.-A.) ; Loyer (J.) ; Rouquet (J.-J.-C.) ; Laffont (P.).

A l'emploi de pharmacien de 2e classe auxiliaire : M. le pharmacien de 3e classe auxiliaire Rey (E.-A.).

Projet de loi autorisant temporairement l'admission dans l'armée active des médecins et pharmaciens aides-majors de réserve. — Article unique. — Pendant la durée de la guerre et pendant un an à dater de la cessation des hostilités, les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe, pourvus du grade d'aide-major de 1re classe ou de 2e classe de réserve et qui auront servi aux armées comme tels, pendant deux mois, pourront, sur leur demande et sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques et à condition de n'avoir pas dépassé l'âge de trente-deux ans, être admis avec leur grade dans l'armée active, où ils prendront rang à la suite des officiers du même grade.

Cette admission pourra être prononcée sans condition de minimum de service effectif aux armées à la suite d'une action d'éclat, d'une blessure grave, ou d'une citation à l'ordre du jour de l'armée.

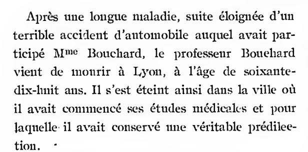
Citations à l'ordre de l'armée. — Gouin, médecin aide-major de 2e classe du service de santé : *a installé à bord du bateau-hôpital « Duguay-Trouin » un laboratoire complet de radiologie et a, par suite, permis par ses examens radioscopiques des interventions hardies qui ont évité souvent des complications graves de plaies.*

Martin (Louis-Charles), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la ... division : *mortellement atteint par un obus qui lui sectionna les deux cuisses. Depuis son arrivée au corps expéditionnaire, a toujours eu une conduite au-dessus de tout éloge.*

Augagneur (André), médecin aide-major de 2e classe de réserve, officier du service de santé de grande valeur, huit mois de campagne en France au 54e rég. d'artillerie : *a montré, depuis son arrivée en Serbie, un esprit d'initiative, un dévouement et une abnégation dignes d'éloges ; a visité dans la région d'Oujitsé, une des plus infestées par cette meurtrière épidémie de typhus exanthématique, un grand nombre de communes d'accès difficile où toute mesure prophylactique personnelle était impossible, sollicitant les tâches les plus ardues.*

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR BOUCHARD



Après une longue maladie, suite éloignée d'un terrible accident d'automobile auquel avait participé Mme Bouchard, le professeur Bouchard vient de mourir à Lyon, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il s'est éteint ainsi dans la ville où il avait commencé ses études médicales et pour laquelle il avait conservé une véritable prédilection.

En le perdant, la Science française perd le maître qui, pendant tant d'années, par la parole et par la plume, enseigna la pathologie générale ; elle perd l'un des principaux initiateurs du mouvement qui associa à l'observation clinique la recherche expérimentale ; l'auteur de multiples et mémorables travaux, notamment sur les *Maladies de la nutrition*, sur les *Auto-intoxications* et sur l'*Immunité* ; elle perd le chef d'École dont l'empreinte se fixait sur quiconque l'approchait et dont la doctrine fut, par ses élèves, propagée au loin ; elle perd enfin l'homme d'autorité et de conscience à qui la France put, en toutes circonstances, confier ses intérêts, qu'il s'agît de missions à remplir dans le pays même ou à l'étranger.



Le Professeur Bouchard.

Considérables, l'œuvre et les services du professeur Bouchard lui valurent les plus grands honneurs et les plus belles distinctions. Qu'il me suffise de rappeler qu'il fût président de la Société de biologie, membre de l'Académie de médecine, membre et président de l'Académie des sciences, membre du Comité consultatif de l'Enseignement public, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, Grand Croix de la Légion d'honneur.

Le maître a-t-il trouvé dans la vie tous les bonheurs qu'il attendait d'elle? M. le vice-recteur Liard lui posait cette question en 1904 dans un discours qu'il lui adressait à l'occasion de la remise qui lui était faite d'une plaquette de Chaplain à son effigie. Puis, après avoir déclaré qu'il n'en savait rien, il ajoutait qu'à côté de divers biens fort appréciables, M. Bouchard en devait à la vie deux incomparables : « une femme d'élite qui, — disait-il, — vous a compris autant qu'elle vous aime et qui s'est associée à toute votre vie d'homme et de savant ; une mère qui prolonge sa vieillesse pour recevoir du fils qu'elle a conçu et formé des joies et des fiertés nouvelles. »

Depuis lors, M. Bouchard avait perdu, comblée d'années, sa mère, mais il avait eu le bonheur de conserver l'épouse — qui, maintenant encore, veille sur lui.

A. Gilbert.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr René du Laurens de la Basse, médecin aide-major de 1re classe. — Le Dr Lucien Désandré, médecin aide-major, chevalier de la Légion d'honneur, blessé mortellement par l'explosion d'une grenade au cours des opérations de déblaiement du sinistre de la rue de Tolbiac. Il était président du comité du VIIe arrondissement de l'Alliance républicaine et démocratique, médecin de l'Amicale de la Préfecture de police et du ministère du Travail. — Le médecin-major Pierre Flourens, fils de l'ancien ministre, tué en Champagne.

Nécrologie. — Le Dr Albert Malherbe, directeur honoraire de l'École de médecine de Nantes, décédé dans sa soixante-dixième année, membre correspondant de l'Académie de médecine. — M. Emmanuel Mayet, fils du Dr Mayet, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph à qui nous adressons notre douloureuse sympathie.

Association générale des médecins de France. — CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE, placée sous le haut patronage de M. R. POINCARÉ, Président de la République. Siège social : 5, rue de Surène, Paris (8e).

RÈGLEMENT. — ARTICLE PREMIER. — L'Association générale des médecins de France crée, en dehors de ses statuts et de la loi de 1898 sur les Sociétés de secours mutuels, une Caisse d'assistance médicale de guerre.

ART. II. — Elle est destinée à venir en aide aux médecins ou aux familles des médecins *directement* victimes de la guerre (médecins des pays envahis ou médecins mobilisés), qu'ils fassent partie ou non de l'Association générale.

ART. III. — Cette caisse est administrée par le bureau et le conseil de l'Association générale, auxquels s'adjoindra un comité de contrôle et de répartition, composé des délégués des sociétés adhérentes et cotisantes (un délégué par société) et de toute personnalité dont le concours paraîtra utile.

ART. IV. — Les confrères qui auront recours à cette caisse devront adresser au président une demande en précisant les dommages qu'ils ont subis.

ART. V. — Les sommes seront distribuées après enquête et proportionnées, dans la mesure des ressources de l'œuvre, au degré des infortunes qui lui seront signalées.

Comité d'honneur de la Caisse d'assistance médicale de guerre, placée sous le haut patronage de M. R. POINCARÉ, Président de la République, et sous la présidence d'honneur de M. Justin GODART, sous-secrétaire d'État du service de santé au ministère de la Guerre.

Le Président de l'Association générale des médecins de France : Professeur Gaucher, membre de l'Académie de médecine, médecin principal de 2e classe, chef de l'hôpital militaire régional Villemin.

Dr Bucquoy, ancien président de l'Académie de médecine, ancien président de la Société centrale de l'A. G., ancien vice-président du conseil général de l'A. G.

Dr Langlet, maire de Reims, directeur de l'école de médecine de Reims, associé de l'Académie de médecine.

Dr Gairal, maire de Carignan (Ardennes), président de l'Union des syndicats médicaux de France, vice-président de l'A. G.

Professeur Combemale, doyen de la Faculté de médecine de Lille, vice-président de l'A. G.

Dr Magnan, président de l'Académie de médecine.

MM. les doyens des Facultés de médecine : professeurs Landouzy (Faculté de Paris), membre de l'Institut, médecin bénévole à l'hôpital militaire Buffon ; Curtillet (Alger); Sigalas (Bordeaux); Hugounenq (Lyon),

NOUVELLES *(Suite)*

correspondant de l'Académie de médecine ; Mairet (Montpellier), associé de l'Académie de médecine ; Meyer (Nancy) ; Jeannel (Toulouse), correspondant de l'Académie de médecine.

MM. les directeurs des Écoles de médecine : Dr Bocquel (Angers) ; Prieur (Besançon) ; Gidon (Caen) ; Bousquet (Clermont-Ferrand), médecin-chef de l'hôpital militaire de Belfort ; Deroye (Dijon) ; Perriol (Grenoble) ; Mirallié (Nantes) ; Brunon (Rouen), correspondant de l'Académie de médecine ; Wolff (Tours).

MM. les présidents des sociétés locales de l'Association générale.

MM. les présidents des syndicats médicaux.

MM. les rédacteurs en chef des journaux médicaux.

MM. les présidents des sociétés médicales mutuelles.

Le médecin inspecteur général Vaillard, président du comité technique de santé, membre de l'Académie de médecine.

Le médecin inspecteur Dziewonski, directeur du ser-

(Suite page 105.)



CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

LÉGRET, médecin auxiliaire au 117e rég. d'infanterie : *a apporté à son chef de service la collaboration la plus active et la plus intelligente pendant trois journées et trois nuits de combat. S'est porté sur la ligne de feu et sous le bombardement le plus violent pour diriger le service de ses brancardiers et les animer de son exemple.*

LETAINTURIER de la CHAPELLE, médecin-major de 1re classe, chef de service au 171e rég. d'infanterie : *s'est distingué par son dévouement, son courage et son énergie.*

LOISELEUR, Jean, médecin aide-major de 2e classe au 124e rég. d'infanterie : *a montré depuis le début de la campagne de grandes qualités de dévouement, d'activité et de courage. Le 23 septembre 1914, soigna les blessés dans un bâtiment battu par le feu des obusiers et a retiré tous ses blessés de dessous les décombres de la maison écroulée.*

LEYMARIE, Louis-Joseph, médecin-major de 2e classe au 344e rég. d'infanterie : *médecin chef de service de tout premier ordre, a rempli en toutes circonstances, soit dans la vie courante du régiment, soit à l'occasion de maintes affaires de guerre auxquelles le corps a participé et, en particulier, le 16 février dernier, ses fonctions avec un zèle absolu et une compétence incontestable.*

LERMOYEZ, Jacques, médecin auxiliaire au groupe cycliste de la 8e division de cavalerie : *a fait preuve du plus grand dévouement dans les soins à donner aux blessés du groupe. A été grièvement blessé par un obus tombé sur le poste de secours.*

LUBIN, médecin aide-major de 1re classe au 22e rég. d'artillerie : *assure le service médical du 1er groupe, avec le plus grand dévouement et le plus grand courage. S'est porté à maintes reprises au secours des blessés sous le feu violent de l'ennemi. A soigné seul, dans la nuit du 4 au 5 septembre, de nombreux blessés d'infanterie et d'artillerie et assuré leur évacuation.*

MATHIEU, médecin aide-major de 1re classe au 349e rég. d'infanterie : *s'est constamment signalé depuis le début de la campagne par un dévouement et un courage à toute épreuve en même temps que par ses hautes qualités professionnelles. Le 23 août, n'a pas hésité à aller sous le feu rechercher les corps du lieutenant-colonel et de deux capitaines qui venaient de tomber. Le 3 mars, pendant une fusillade de nuit aux avant-postes et sous bois, s'est porté en avant malgré le très réel danger pour secourir un officier blessé.*

MOUZELS, médecin aide-major de 1re classe au 64e rég. d'infanterie : *s'est fait remarquer par le sang-froid et le calme avec lequel il a prodigué ses soins aux blessés pendant la journée du 28 février, où, pendant le bombardement préparant l'attaque, le poste de secours s'est trouvé complètement sous le feu efficace de l'artillerie ennemie.*

PÉLICAND, médecin aide-major de 1re classe au 60e rég. d'infanterie : *a, depuis le début de la guerre, fait preuve de belles qualités de courage et d'énergie. A pris au combat, dans des conditions particulièrement difficiles, la direction du service de santé après la mort de son chef écrasé par un obus ; et, par son activité et sa présence d'esprit dans le danger, a contribué à évacuer un grand nombre de blessés menacés de tomber aux mains de l'ennemi.*



PELTIER, médecin-major de 2e classe, chef du service de santé du 361e rég. d'infanterie : *a remarquablement organisé le service de santé du régiment depuis le début de la campagne, n'hésitant pas à se porter sur la ligne de feu, de jour et de nuit, pour diriger les brancardiers dans la recherche des blessés et aller dans les tranchées de première ligne lorsqu'un soldat grièvement blessé lui est signalé.*

PIGNEROL, médecin aide-major de 1re classe au 109e rég. d'infanterie : *médecin de réserve d'une valeur professionnelle remarquable et d'un dévouement sans bornes, après avoir rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne, a été tué le 10 septembre au poste de secours, en pansant les blessés.*

RAVINA, médecin auxiliaire au 31e rég. d'infanterie : *a fait preuve dans les circonstances critiques, d'un beau sang-froid et d'un réel dévouement professionnel.*

ROTON, médecin-major de 2e classe : *au combat des 23 et 24 février, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables en allant panser les blessés sur la première ligne jusqu'au dernier moment, sous un feu extrêmement violent et en faisant ramener, grâce à son énergie, le plus grand nombre de blessés possible.*

DE RYCHERS, médecin aide-major de 1re classe au 84e rég. d'infanterie : *sachant qu'à la suite de l'attaque, plusieurs blessés étaient restés sur le terrain à quelques mètres de la tranchée ennemie, a franchi la nuit le parapet du poste d'écoute pour aller les rechercher. A été grièvement blessé au moment où il cherchait à ramener l'un d'eux dans nos lignes et est parvenu cependant à le sauver.*

SAINT-PIERRE, Joseph-Honoré, médecin aide-major de 1re classe de réserve au 23e rég. d'infanterie : *a dirigé, quatre nuits de suite, les opérations qui ont réussi à ramener dans nos lignes le corps de son colonel tombé à quelques mètres des tranchées ennemies. A fait preuve ainsi d'un dévouement et d'un courage dignes des plus grands éloges.*

SOUBERBIELLE, André, médecin auxiliaire de réserve au 130e rég. d'infanterie : *le 19 février, a fait preuve de courage, s'est porté au secours d'hommes blessés par un obus. A été mortellement blessé par un autre projectile.*

THEROUDE, Fernand, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 350e rég. d'infanterie : *n'a cessé de se faire remarquer depuis le début de la campagne pour son courage, son zèle et son abnégation. A été blessé le 15 mars par une balle qui lui a traversé le bras droit, pendant que, conformément aux ordres de son chef de corps, il passait l'inspection d'hygiène dans les tranchées de son bataillon. A refusé de se laisser évacuer et a continué son service.*

THIRY, médecin aide-major de 1re classe à la brigade mixte : *affecté à un régiment territorial faisant partie d'une garnison, a demandé instamment à quitter cet emploi pour partir avec la brigade mixte où il s'est fait remarquer et particulièrement apprécier par un dévouement de tous les instants envers les malades et les blessés ; a été grièvement blessé, le 30 janvier, en revenant de visiter les tranchées de première ligne.*

NOUVELLES *(Suite)*

vice de santé du gouvernement militaire de Paris.

Professeur Pitres, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Bordeaux, associé de l'Académie de médecine.

Professeur Gross, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Nancy, correspondant de l'Académie.

Professeur Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, associé de l'Académie de médecine

Professeur Chantemesse, président de la Société médicale des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.

Dr Siredey, secrétaire général de la Société médicale des hôpitaux de Paris.

Professeur Lejars, secrétaire de la Société de chirurgie médecin principal de 2e classe à l'hôpital Villemin.

Dr Barth, président de l'Association des médecins de la Seine, médecin des hôpitaux de Paris.

Dr Millard, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, ancien membre du conseil général de l'A. G.

MM. les médecins sénateurs : Cazeneuve (Rhône), professeur à la Faculté de médecine de Lyon, associé de l'Académie de médecine ; Chauveau (Côte-d'Or) ; Debierre (Nord), correspondant de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; Léon Labbé (Orne), président du groupe médical interparlementaire, membre de l'Institut ; Pédebidou (Hautes-Pyrénées), secrétaire du groupe médical interparlementaire, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation 21-2 (S. P. 39) ; Peyrot (Dordogne), membre de l'Académie de médecine ; Raymond (Haute-Vienne), membre du conseil général de l'A. G. ; Viger (Loiret), ancien ministre.

MM. les médecins députés : Amodru (Seine-et-Oise) ; Chassaing (Puy-de-Dôme), membre de la Commission d'hygiène publique, médecin-chef du train sanitaire État 19 ; Constans (Tarn-et-Garonne), membre du conseil général de l'A. G., médecin-major de 2e classe ; Delpierre (Oise), membre de la Commission d'hygiène publique, médecin-chef de l'hôpital V. L. 26 (annexe de l'hôpital Villemin) ; Doizy (Ardennes), président de la Commission d'hygiène publique ; Gilbert-Laurent (Loire), secrétaire du groupe médical interparlementaire ; Lachaud (Corrèze), vice-président du groupe médical interparlementaire, médecin-major de 1re classe ; Maunoury (Eure-et-Loir), correspondant de l'Académie de médecine ; Navarre (Paris), membre de la Commission d'hygiène publique, médecin aide-major de 1re classe ; Péchadre (Marne), médecin-major de 1re classe ; Peyroux (Seine-Inférieure), médecin-major de 1re classe, membre de la Commission d'hygiène publique ; Thiéry (Meuse), membre du conseil de l'A. G., médecin-major de 1re classe.

Dr Monprofit, ancien député de Maine-et-Loire, chirurgien-chef de l'ambulance chirurgicale automobile no 3 (2e armée), correspondant de l'Académie de médecine.

Dr Gassot, président du conseil de direction du Concours médical, ancien vice-président de l'A. G.

Professeur Gilbert, directeur du *Paris Médical*, membre de l'Académie de médecine.

Professeur Robin, président du Syndicat général des

NOUVELLES *(Suite)*

médecins des stations balnéaires et climatériques de France, membre de l'Académie de médecine.

Professeur Pierre Marie, membre de l'Académie de médecine.

Dr Butte, président de la Société de médecine de Paris, vice-président de l'A. G., médecin à l'hôpital complémentaire Chaptal, annexe de l'hôpital Villemin.

Dr Ducor, président du conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement.

MM. les Drs Claisse, médecin des hôpitaux ; Helme, rédacteur de la *Presse Médicale* ; Triboulet, médecin des hôpitaux, initiateurs de la caisse de guerre.

SOUSCRIPTION. — Le total de la souscription est actuellement de 165 000 francs.

PREMIÈRE LISTE :

M. le Président de la République	500
M. Millerand, ministre de la Guerre	500
L'Association générale	20.000
Professeur Gaucher, président de l'Association.	1.000
Société centrale de l'A. G.	5.000
Dr Bellencontre, vice-président de l'Association.	1.000
Dr Butte, vice-président de l'Association	200
Dr Levassort, secrétare général de l'Association.	100
Dr Depasse, archiviste de l'Association	300
Dr Créquy, membre du Conseil de l'Association.	200
Dr Chapon, administrateur de l'Association.	100
Dr Bauzon (Châlon-sur-Saône), administrateur de l'Association générale	100
Dr Millard (Paris)	1.000
Professeur Landouzy	1.000
Mme et Mlle Gilles, mère et sœur du Dr Gilles de Garches, bienfaiteur de l'Association	2.000
Mme le Dr Reinach-Margoulieff (Paris)	1.000
Mme Georges Dieulafoy (Paris)	1.000
Mme L. Lereboullet (Paris)	200
Mme Paul Kahn (Paris)	100
Professeur Marie —	3.000
Professeur Robin —	1.000
Professeur Gilbert —	500
Dr Pierre Lereboullet (Paris)	500
Dr Carnot —	100
Dr Cornet —	200
MM. Baillière, et fils, éditeurs	200
Professeur Chauffard (Paris)	500
Dr Desnos —	1.000
Dr Guéniot —	200
Professeur Marfan	500
Dr Jeanselme	200
Dr Dopter	100
Dr Mouchet —	100
Dr Penet à Teboursouk	25
Société locale de la Manche	500
Société locale de la Mayenne	500
Société locale de Narbonne	500
Société locale de la Haute-Garonne	2.000
Société locale de Toulouse	1.000
Société locale de l'Ille-et-Vilaine	500
Société locale de l'Indre	500
Société de médecine de Paris	1.000
Compagnie de Vichy	5.000
Société Française des Eaux minérales	20.000
Société des Grains de Vals	2.000
Société générale des Eaux de Vittel	2.000
M. Mesureur (Commission des théâtres et spectacles de l'Assistance publique de Paris)	5.000
L'Association d'enseignement médical des hôpitaux	250
M. Fraisse, pharmacien, directeur du laboratoire Fraisse	1.000
Dr Nageotte (Paris)	200
Professeur Chantemesse	500
Dr Bazy	500
Dr Auvray (Maurice) (Paris)	200
Dr Barth (Henri) (Paris)	200
Dr Gellé (Provins)	100
Dr Triboulet (Paris)	500
Dr Balzer (Paris)	500
Professeur de Lapersonne (Paris)	500
Dr Mathieu (Albert) (Paris)	500
Dr Walther (Paris)	500
Dr Jomier (Pars) (1er versement)	50
Dr Maget (La Seyne, Var)	50
Dr Richard (Paris)	50
Dr Brocq (Paris)	100
Dr Fernand Besançon (Paris)	100
Professeur Gariel (Paris)	100
Dr Rivalier (Asnières)	100
Dr Ch. Monod (Paris)	100
MM. Masson et Cie, éditeurs (Paris)	1.000
Dr Laveran (Paris)	100
Dr Troisier —	100
Dr Richelot —	500

NOUVELLES *(Suite)*

Professeur Ribemont-Dessaigne (Paris)	500
Professeur Hartmann (Paris)	500
Dr Arnaud (Vanves)	500
Dr Villepraud (Paris)	100
Dr Mouneyrat (Paris)	100
Dr Rafin (Lyon)	500
Dr Roux (Paris)	100
Professeur Lejars (Paris)	500
Dr Melnotte, médecin principal de 1re classe (Toul)	50
Dr Derriol (Grenoble)	50
Dr Jousset (Paris)	500
Dr Helme —	500
M. Ph. Bourcart (Paris)	500
Dr Hugenschmidt (Paris)	200
Professeur Legueu (Paris)	1.000
Dr Léon Labbé (Paris)	500
Dr Amodru, député	500
Dr Bonveret (Lyon)	50
Dr d'Espine (Genève)	200
Dr Mallet (Genève)	50
Dr Béclère (Paris)	500
Dr Porak (Paris)	100
Dr Héricourt (Paris)	100
Dr Henri Leroux (Paris)	1.000
Dr Martinet (Paris)	200
Dr Delpierre —	50
Dr Reynier —	200
Professeur Pinard (Paris)	500
Dr Boquel (Autun)	100
Dr Richard (Paris)	100
Dr Desternes (Paris)	200
Professeur Hayem (Paris)	500
Dr A. Schwartz (Paris)	100
Dr Chevallereau —	500
Dr E. Schwartz —	100
Dr Cabanès —	50
Dr Siderey —	500
Dr Bonnaire	500
Dr Laignel-Lavastine Paris	500
Dr Lombard (Paris)	100
Dr Boulloche (Pierre) (Paris)	500





NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le médecin auxiliaire Valère de PERETTI DELLA ROCCA, décoré de la croix de guerre. — Le Dr Joseph FOUSSENQ, médecin-major, victime du devoir à bord du paquebot *Amiral-Hamelin*, à l'âge de trente et un ans. — Le Dr René DU LAURENS DE LA BARRE, médecin aide-major de 1re classe au 130e rég. d'infanterie. — Le Dr KOPELMAN, aide-major volontaire, tué le 27 septembre. — Le Dr ARMANET (Honorat), médecin aide-major de 2e classe au 175e rég. d'infanterie. — Le Dr TRELAUN, médecin aide-major de 2e classe au 144e rég. territorial d'infanterie. — M. Jean PEYRON, étudiant en médecine, sergent brancardier au 163e rég. d'infanterie. — Le Dr CATUFFE, médecin-major de 2e classe, décédé à l'hôpital d'Amiens. — Le Dr CAHUZAC, médecin de 2e classe de la marine à bord du *Bouvet*. — M. MARTIN, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers d'une division. — Le Dr Edmond SALAGER, médecin aide-major de 2e classe. — Le Dr PACOTTE, médecin aide-major. — Le Dr LABADIE, médecin-major de 1re classe au 130e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre. — M. Georges DESPRÉS, médecin auxiliaire, externe des hôpitaux de Paris, croix de guerre. — M. HOUEL, lieutenant de réserve d'artillerie, tué en Champagne. Il était le gendre de M. Crété, imprimeur de *Paris Médical*, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie.

Nécrologie. — Le Dr Paul Raoult (de Paris). — Le Dr Tourvieille, conseiller général de l'Ardèche. — Le Dr Ville, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, décédé à l'âge de 66 ans. — Le Dr Henri Parmentier, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire de la Fédération nationale.

Mariage. — M. le Dr Renaud-Badet, médecin à Paris, aide-major aux armées, et Mlle A.-M. Guillaumet.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que Mme Gougerot, femme de M. le Dr Gougerot, professeur agrégé à la Faculté de Paris, a mis au monde un fils, Louis. Nos bien sincères félicitations.

Médaille militaire. — POUJADE (Isidore), médecin auxiliaire à titre temporaire au 59e rég. territorial d'infanterie : *médecin auxiliaire ayant le sentiment du devoir très développé. Depuis qu'il est sur le front, a constamment fait preuve de courage et de sang-froid. Blessé grièvement à son poste en procédant à l'évacuation des blessés.*

Service de santé. — M. le médecin inspecteur général Chavasse est placé dans la 2e section (réserve) du cadre du corps de santé militaire.

Sont nommés : *Au grade de médecin inspecteur général*, les médecins inspecteurs MIGNON et BÉCHARD.

Au grade de médecin inspecteur, le médecin inspecteur à titre temporaire FERRATON et le médecin principal de 1re classe VINCENT.

Au grade de médecin principal de 1re classe (*à titre temporaire*), les médecins principaux de 2e classe (à dater du 18 juillet 1915) : M. PECH, chef du service de santé des étapes d'une armée ; (à dater du 25 juillet 1915) : M. GUIBAL, chef du service de santé de la 129e division.

Au grade de médecin principal de 2e classe (*à titre temporaire*), les médecins-majors de 1re classe (à dater du 12 juillet 1915) : M. ARNAVIELHE, chef du service de santé de la 121e division d'infanterie ; M. CRETON, chef du service de santé de la 61e division d'infanterie ; (à dater du 15 juillet 1915) : M. NABONA, chef du service de santé de la 20e division d'infanterie ; (à dater du

NOUVELLES *(Suite)*

17 juillet 1915) : M. Merlat, chef du service de santé de la 31e division d'infanterie ; (à dater du 18 juillet 1915) : M. Lanne, adjoint au chef du service de santé d'une armée ; (à dater du 23 juillet 1915) : M. Manceaux, chef du service de santé de la 40e division d'infanterie ; (à dater du 25 juillet 1915) : M. Spilhmann, chef du service de santé de la division du Maroc ; M. Guillabert, chef du service de santé de la 30e division ; (à dater du 29 juillet) : M. Vigerie, chef du service de santé de la 131e division.

Au grade de médecin-major de 1re classe (à titre temporaire), les médecins-majors de 2e classe (à dater du 19 juillet 1915) : M. Janot, du 160e rég. d'infanterie ; (à dater du 25 juillet 1915) : M. Tranchant, du 130e rég. d'infanterie ; (à dater du 26 juillet 1915) : M. Vergne, du 30e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin-major de 2e classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe (à dater du 12 juillet 1915) : M. Tronyo, du 57e rég. d'infanterie ; M. Mathiot, du 284e rég. d'infanterie ; (à dater du 21 juillet 1915) : M. Cole, du 203e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. Bélenky, docteur de l'Université de Bordeaux, demeurant à Paris, 57, boulevard Saint-Marcel, médecin de complément de l'armée russe ; affecté à la 6e région.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 15 septembre 1915) : M. Chanut (Charles-Jean-Joseph-Louis), au 8e bataillon territorial du génie (compagnie des cantonniers militaires) ; M. Decollard-Deshommes (Charles-Joseph), au groupe de brancardiers de la 31e division ; M. Paugam (Charles-Félix), au 28e régiment d'artillerie ; M. Krebs (Édouard-Christian), au groupe de brancardiers de la 39e division ; (à dater du 11 septembre 1915) : M. Peyre (Louis), à l'ambulance 3/64 ; (à dater du 12 septembre 1915) : M. Persillard (Fernand-Louis-Joseph), au train sanitaire Ephrussi no 1 ; (à dater du 13 septembre 1915) : M. Abadie (Maurice), à l'hôpital central de Bar-le-Duc ; M. Renard (Jean-Baptiste-Marc-Hippolyte), au 307e régiment d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 15 septembre 1915) : M. Ouvry (Julien-Cyrus), médecin auxiliaire au 4e régiment territorial d'infanterie ; (à dater du 12 septembre 1915) : M. Deroye (Sébastien-Jean), au 4e bataillon territorial de chasseurs à pied ; (à dater du 13 septembre 1915) ; M. Roquet (Eugène-Edmond), au 9e régiment de marche de tirailleurs algériens ; M. Dissiton de Gazel Larembergue (Louis), à l'hôpital central de Bar-le-Duc ; (à dater du 11 septembre 1915) : M. Martinet (Eugène-François), sergent à l'ambulance 9/6.

Ces médecins aides-majors sont maintenus à la disposition du général commandant en chef.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 22 août 1915) : M. Serrus (Jean-Baptiste-Joseph-Antonin), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la 2e division.

Ce médecin aide-major est maintenu à la disposition du général commandant l'armée d'Orient.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve : M. Autrive (Paul-Denis-Jean-Louis), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Basuyaux (Paul-Antoine-Domicien), soldat au 144e régiment d'infanterie (dépôt) ; M. Becquet (Marcel-Léon), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. Bertrand (Charles-Albert), caporal à la 20e section d'infirmiers militaires ; M. Blanc (Charles), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. Compin (Louis-Henri), soldat

NOUVELLES *(Suite)*

à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. DUMORTIER (Émile-Constant-Auguste-Joseph), sergent à la 19e section d'infirmiers militaires ; M. ÉGRET (Georges-Eugène), soldat à la 3e section d'infirmiers militaires ; M. FAVRE (Paul-Gaston), soldat à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. LEGOUX (Charles-Edmond), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. MARGUET (Gaston-Claude-Louis), soldat à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. MOUTIER (Lucien-Jean), caporal à la 24e section d'infirmiers militaires; M. NAUDIN (Henri-François), soldat à la section de marche d'infirmiers militaires, affecté à la pharmacie de réserve de Casablanca ; M. RELIER (Maurice-Anne-Marie-Alfred), soldat à la 12e section d'infirmiers militaires ; M. SARI (Mathieu-Michel), soldat au 373e régiment d'infanterie (dépôt) ; M. VASLIN (Léon-Henri-Louis-Ernest), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. VILMIN (Pol-Marie), soldat à la 6e section d'infirmiers militaires.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. BARRUÉ (Jean-Félix), soldat à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. BÉCAMEL (Gaston-Émile-Félix-Marius), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. BOGÉ (Marie-Laurent-Henri), sergent à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. BRANDON (Paul-Jean), sergent à la 13e section d'infirmiers militaires ;

(Suite page 111.)

NOUVELLES *(Suite)*

M. Dunan (Émile-Amédée-Claude), sergent à la 15e section d'infirmiers militaires; M. Escoubet (Joseph), caporal à la 17e section d'infirmiers militaires; M. Joly (Aristide-Alexis), soldat au 38e régiment territorial d'infanterie; M. Giraud (Frédéric-Marius-Jules), soldat à la 14e section d'infirmiers militaires; M. Lobstein (Ernest), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires; M. Longavesne (Georges-Jean), soldat à la 20e section d'infirmiers militaires; M. Maury (Guillaume-Auguste), sergent à la 13e section d'infirmiers militaires; M. Moulin (Maurice-Georges), caporal à la 9e section d'infirmiers militaires; M. Penguen (Jean-Marie-Joseph), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires; M. Pouzet (Raphaël-Adolphe-Auguste), soldat à la 11e section d'infirmiers militaires; M. Soulier (Marie-Louis-Philippe), soldat à la 20e section d'infirmiers militaires; M. Telle (Lucien-Eugène-Fernand), soldat au 150e régiment d'infanterie; M. Vallier (Antoine-Victor-Paul-Gustave), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) (à dater du 27 août 1915): M. Delbary (Léopold), soldat à l'ambulance 14/12; M. Peynaud (Serge-Émile-Edmond), sergent à la 12e section d'infirmiers militaires du groupe de brancardiers de la 24e division; M. Piquet (Laurent-André-Henri), caporal à la 12e section d'infirmiers du groupe de brancardiers de la 23e division; M. Rotgès (Jean), soldat à la 12e section d'infirmiers du groupe de brancardiers du 12e corps d'armée; M. Bure (Henri-Jules), soldat à l'ambulance 1/21; (à dater du 20 août 1915): M. Dubreuil (Paul-Maurice-Joseph), caporal aux sections d'hospitalisation du 11e corps d'armée; M. Lebrun (Fernand-Auguste-Joseph), soldat au groupe de brancardiers de la 62e division d'infanterie; (à dater du 21 septem-

NOUVELLES *(Suite)*

bre 1915) : M. FRANCOU (Henri), soldat à la 7e section d'infirmiers à l'ambulance 10/7.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 27 août 1915) : M. LAUNOY (Léon-Louis), caporal au laboratoire de bactériologie de la 10e armée ; M. BOULLU (Jean-Antoine), soldat à la 14e section d'infirmiers à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; M. CHAMAILLARD (Émile-Frédéric-Joseph-Marie), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires, à la réserve du personnel sanitaire d'une armée ; (à dater du 11 septembre 1915) : M. BIGEARD (Emmanuel-René-Albert-Eugène), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires du dépôt d'éclopés de Creil.

Service de santé de la marine. — Ont été nommés à l'emploi de *médecin auxiliaire :* les élèves du service de santé de la marine : MM. DAUTHEVILLE (R.) ; EZANNO (C.-L.-E.) ; HOUZÉ (T.) ; LESTIDEAU (G.) ; TISSERAND (R.) ; le matelot infirmier JAUME (P.-O.), en service à Toulon.

A l'emploi de *pharmacien auxiliaire* : le matelot infirmier LE GAL (A.), en service à la brigade des fusiliers marins.

Par décision ministérielle du 6 octobre 1915, M. le médecin en chef de 2e classe de réserve VERGOS (P.-M.-E.) a été placé hors cadres pour infirmités temporaires pour une période de six mois.

Faculté de Paris. — Cours, conférences et travaux pratiques (Année scolaire 1915-1916, semestre d'hiver). — Cours de cliniques (visite des malades tous les matins). Cliniques médicales générales (que doivent suivre, de 9 heures à 11 heures du matin, tous les élèves de 1re année, astreints au stage dès leur immatriculation à la Faculté), M. Debove, tous les jours, à 10 heures, à l'hôpital Beaujon ; M. Landouzy, mardi, vendredi, à 10 heures, à l'hôpital Laënnec ; M. Gilbert, mercredi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu ; M. Chauffard, mardi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Antoine.

Cliniques chirurgicales générales (que doivent suivre, de 9 heures à 11 heures du matin, tous les élèves de 1re année, astreints au stage dès leur immatriculation à la Faculté), M. Quénu, mercredi, samedi, à 10 heures, à l'hôpital Cochin ; M. Delbet, mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Necker ; M. Hartmann, tous les jours, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec ; M. N***, M. Desmarest, agrégé, chargé de cours, lundi, mercredi, vendredi, à 10 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale, M. Gilbert Ballet, mercredi, dimanche, à 10 heures, à l'asile Sainte-Anne.

Clinique des maladies des enfants, M. Hutinel, mercredi, samedi, à 10 heures à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, M. Gaucher, mercredi, dimanche, à 10 heures, à l'hôpital Saint-Louis.

Clinique des maladies du système nerveux, M. Dejerine, mardi, vendredi, à 10 heures, à la Salpêtrière.

NOUVELLES *(Suite)*

Clinique thérapeutique (fondation de M. le duc de Loubat), M. Albert Robin, jeudi, à 10 heures, à l'hôpital Beaujon.

Cliniques d'accouchements, M. Bar, mardi, samedi, à 10 heures, Clinique Tarnier ; M. Couvelaire, lundi, vendredi, à 10 heures, Clinique Baudelocque.

Clinique ophtalmologique, M. De Lapersonne, lundi, mercredi, à 9 h. 1/2, vendredi, à 10 h. 1/4, à l'Hôtel-Dieu.

Clinique des maladies des voies urinaires, M. Legueu, mercredi, vendredi, à 10 heures, à l'hôpital Necker.

Clinique gynécologique (fondation de la Ville de Paris), M. Pozzi, lundi, vendredi, à 10 heures, à l'hôpital Broca.

Clinique chirurgicale infantile (fondation de la Ville de Paris), M. Kirmisson, mardi, vendredi, à 10 heures, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique obstétricale (réservée aux élèves sages-femmes), M. Ribemont-Dessaignes, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, maternité de l'hôpital Beaujon.

Cours et conférences théoriques. — Nouveau régime. — Anatomie, M. Nicolas. Parasitologie, M. Blanchard. Pathologie expérimentale comparée, M. Roger. Pathologie et thérapeutique générales, M. Achard. Pathologie interne, M. Widal.

Ancien régime. — Anatomie pathologique, M. Pierre Marie. Hygiène, M. Chantemesse. Pharmacologie, M. Pouchet. Thérapeutique, M. Renon, agrégé libre.

Travaux pratiques obligatoires. — Les exercices de dissection pour les élèves des 1re et 2e années auront lieu tous les jours, à partir du 3 novembre, à 1 h. 1/4, dans les différents pavillons de l'Ecole pratique de la Faculté.

La bibliothèque est ouverte tous les jours (sauf le dimanche), de 1 heure à 4 heures de l'après-midi, et tous les soirs de 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

Cours d'Hygiène et de clinique de la première enfance (hôpital des Enfants-Malades). — M. le professeur Marfan commencera son cours le jeudi 25 novembre 1915 à 10 heures et le continuera les jeudis suivants.

Jeudi, 10 heures : présentation de malades et conférences d'hygiène du premier âge (salle annexe de la consultation).

Mardi, 10 heures : consultation de nourrissons.

Autres jours, 10 h. 15, visite dans les salles.

Asile public départemental de l'Allier. — Un poste d'interne est vacant à l'asile Sainte-Catherine (Yzeure, par Moulins, Allier).

Les candidats, des deux sexes, Français, dégagés de toute obligation militaire, alliés non mobilisables ou de nationalité neutre, parlant couramment le français, devront adresser leur demande au *Directeur de l'asile Sainte-Catherine, à Moulins.*

Minimum de 12 inscriptions de doctorat. Traitement : 800 francs, susceptible d'augmentation rapide, avec avantages en nature habituels.

Avis. — A vendre par suite de décès : Bibliothèque et instruments médicaux. Meubles de salon et de cabinet. S'adresser à Mme Veuve Raoult, 84, rue Lauriston, Paris (16e).

Avis médical. — L'Annuaire Bouty (en quatre petits volumes) pour 1916 paraîtra en décembre 1915 et sera envoyé gratuitement à tous les médecins qui en feront la demande aux « Laboratoires Bouty, 3 *bis*, rue de Dunkerque, Paris ».

En raison des circonstances actuelles, les Agendas 1916 ne seront envoyés que sur demande.

ALEXANDRE, médecin aide-major au 1er régiment d'infanterie coloniale : *s'est distingué par son courage et son dévouement en aidant son chef de service à assurer, sous un feu violent, le fonctionnement d'un poste de secours.*

AUGIER (Adrien), médecin aide-major de 2e classe au 68e régiment d'infanterie : *n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve du plus grand dévouement et du mépris le plus complet du danger pour assurer la relève et le traitement des blessés. Tué le 14 novembre à son poste de secours par un éclat d'obus.*

BLAZER, médecin auxiliaire au 235e régiment d'infanterie : *envoyé le 13 août pour y assurer le service médical, fut emmené par l'ennemi, soigna pendant toute la nuit des blessés français, puis, ayant réussi à s'évader, rejoignait son corps le 14.*

BIZOLLIER, médecin aide-major au 1er régiment d'infanterie coloniale : *belle conduite au combat dans un village où il a fait preuve d'une activité et d'un dévouement remarquables en enlevant les blessés sur la ligne de feu.*

BOBEAU, médecin-major de 2e classe de réserve, chef de service d'un groupe d'artillerie lourde mobile : *atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre, le 21 septembre 1914, alors qu'il évacuait des blessés abandonnés dans un village soumis à un bombardement violent de l'artillerie lourde allemande, a néanmoins continué et réussi le sauvetage de tous les blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il fut incapable de tout effort, six semaines après avoir été blessé. Les complications consécutives de cette blessure ont mis sa vie en danger et imposent sa mise à la retraite d'office.*

BONJEAN, médecin aide-major de 1re classe au 31e régiment d'infanterie : *n'a cessé, depuis le début de la campagne, d'assurer son service avec un dévouement sans bornes et une admirable bravoure. Au cours des derniers combats auxquels il a assisté, a refusé de quitter son poste alors qu'il avait un pied gelé et qu'il venait d'être blessé, continuant à prodiguer ses soins aux soldats de son bataillon, donnant à tous un bel exemple des plus hautes vertus militaires.*

BRAUN (H.-M.-L.), médecin-major de 2e classe territorial, à l'hôpital militaire de Belfort : *chirurgien des plus distingués et extrêmement habile, ayant, par ses opérations et ses soins, sauvé la vie à de nombreux blessés. A montré une activité et un dévouement au-dessus de tout éloge. A été atteint d'une piqûre anatomique au cours d'une intervention.*

BOREAU, médecin-major de 1re classe au 22e régiment d'infanterie coloniale : *a fait preuve du plus grand dévouement et d'un absolu mépris du danger au combat du 15 septembre, en soignant, sous un feu très violent, les blessés amenés au poste de secours du bataillon de 1re ligne.*

CAHUZAC, médecin aide-major du 6e chasseurs d'Afrique : *d'une extraordinaire audace qu'il a été nécessaire de tempérer, s'obstinait à aller sous le feu le plus violent et sans attendre les accalmies, chercher et ramasser les blessés ; ne cesse de faire preuve du plus beau courage personnel et du plus grand dévouement professionnel.*

CAUJOLE, médecin-major de 2e classe au 301e régiment d'infanterie : *blessé d'une balle en revenant de visiter un poste de secours, a refusé de quitter son service et a continué à le diriger malgré cette blessure.*

CAMO-SEINE, médecin-major de 2e classe au 68e régi-

ment d'infanterie : *n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un grand dévouement et du mépris le plus absolu du danger, pour assurer la relève et le traitement des blessés. Tué le 13 janvier, à son poste de secours, par un éclat d'obus.*

De Coopman, médecin-major territorial de 2e classe, chef de service au 350e régiment d'infanterie : *s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son courage, l'élévation de son caractère et son zèle dans les soins à donner aux malades. A été blessé d'une balle dans la cuisse en portant un ordre à ses brancardiers. A refusé de se laisser évacuer et est resté à son poste.*

Dargein, médecin-major de 2e classe au régiment de tirailleurs marocains : *a demandé à marcher le 25 décembre et le 3 janvier avec le bataillon désigné pour l'attaque. A assuré sous le feu, avec un courage et un sang-froid remarquables, les premiers pansements et l'évacuation d'un grand nombre de blessés.*

Diehl, médecin auxiliaire au 51e régiment d'infanterie : *médecin du plus grand mérite, d'une extrême bravoure, allant lui-même ramasser les blessés sur le champ de bataille.*

Debombourg, médecin-major de 2e classe au 261e régiment d'infanterie : *n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve d'une activité, d'une intelligence et d'un dévouement remarquables, dans l'organisation de la relève et de l'évacuation des blessés. A été blessé le 13 novembre, en se rendant sur le front pour organiser son service.*

Delon, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 7e régiment d'infanterie : *pendant les journées des 23, 24 et 25 décembre 1914, a assuré avec un dévouement et un courage exemplaires le fonctionnement de son poste de secours dans un village soumis à un bombardement des plus violents. Depuis le début de la camapgne, a fait preuve du plus grand sang-froid et du plus entier dévouement.*

Dormoy, médecin auxiliaire au 1er régiment d'infanterie coloniale : *s'est distingué par son courage et son dévouement en aidant son chef de service à assurer, sous un feu violent, le fonctionnement d'un poste de secours.*

Faure, médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire : *activité inlassable, intelligence, zèle et connaissances professionnelles indiscutables. A fait, en outre, preuve d'un courage rare, aussi bien en assurant son service sous les obus qu'en dirigeant personnellement l'évacuation des blessés. A l'occasion des nombreux engagements auxquels la division a participé depuis, notamment les 22 et 23 janvier, les 10 et 17 février, s'est acquis de nouveaux titres par son zèle courageux.*

Fiolle, médecin aide-major de 2e classe au 33e régiment d'infanterie coloniale : *a fait preuve du plus grand courage à l'attaque des tranchées ennemies en suivant avec ses brancardiers les deux colonnes d'assaut, et a réussi à ramener dans nos lignes de nombreux blessés.*

LE VALERIANATE DE PIERLOT

Liquide ou en Capsules

reste ***toujours*** et ***malgré tout*** l'unique préparation efficace et inoffensive, résumant tous les principes sédatifs et névrosthéniques de

LA VALERIANE OFFICINALE

Maladies du Cœur et des Vaisseaux

PANDIGITALE HOUDAS

15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 10 Poudre de feuille sèche de Digitale.
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.

LANCELOT & Cie, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE

DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

TRICALCINE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

LA RECALCIFICATION

ne peut être **ASSURÉE** d'une façon **CERTAINE** et **PRATIQUE** que par la **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE	**POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS** *4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.*
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE	en CACHETS *seulement dosés exactement à 0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 3 fr. la Boîte de 60 cachets.*
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE	en CACHETS *seulement dosés exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets.*
TRICALCINE	FLUORÉE	en CACHETS *seulement dosés exactement à 0 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet [illegible] fr. 50 la Boîte de 60 cachets.*

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABETE

---

administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE

à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOCOL "ROCHE"**

uniquement sous forme de

SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"



Echantillon et Littérature
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges. PARIS

VARIÉTÉS

LA CROIX-ROUGE

En guise de Préface

Ceci n'est pas une cause que j'attaque ou que je défends.

Oh ! non, et que Dieu m'en garde ; ce n'est point le moment de soulever des polémiques, et nous savons trop les services que rendent les Dames de toutes les Croix-Rouges (l'image, la carte postale, le livre, voire même l'affiche nous ont assez convaincus de cette vérité), nous savons trop combien elles sont utiles pour nous permettre d'en dire du mal, quand même nous en penserions...

Et puis nous n'en pensons que du bien, ce sont des Dames, n'est-ce pas, et l'invasion maudite ne nous a point ravi notre antique galanterie nationale.

Si quelque lecteur croit deviner une critique, l'ombre seulement d'une malintention dans les petits portraits que notre plume esquisse, c'est qu'il est malavisé, mauvais, brouilleur de cartes, pêcheur en eau trouble ; non, nos intentions sont pures comme notre cœur même.

Mais au cours des voyages que nous imposa l'agression de notre puissant voisin, il m'a été donné de voir beaucoup et de retenir un peu. De la Sambre à la Marne, à l'Aisne, à « l'intérieur », aux Éparges, à Reims, à... etc., etc., les tableaux intéressants n'ont point manqué de s'offrir à mes yeux. J'en ai vu de tragiques, d'horribles, de sublimes.

Parfois d'autres scènes, d'un genre moins noble, bien intéressantes pourtant elles aussi, s'offrirent à mes regards. J'ai vu comment les Dames de toutes les Croix-Rouges, fermes à leur poste — même dans des villes menacées en août-septembre-octobre d'une invasion prochaine — ont été presque toujours à la hauteur de leur tâche. Pourquoi leur faire un grief général de rares défaillances individuelles? Elles sont du reste au-dessus de tels reproches et je n'ai pas plus pour tâche de les défendre que de les accuser. Les accuser de quoi, grands Dieux? N'ont-elles pas été très dévouées, très tendres, très maternelles — les jeunes et les mûres, — n'ont-elles pas donné souvent à nos glorieux blessés toutes sortes de consolations spirituelles et corporelles? Ne souriez point, je vous prie : je n'entends parler que des soins de la toilette, des bonbons et du tabac que les Dames de toutes les Croix-Rouges ont su à l'occasion prodiguer à nos soldats.

A tous nos soldats, car elles ne choisissent point et le plus humble comme le plus élevé reçoit également la manne de leurs bienfaits; au reste, l'histoire suivante le prouverait surabondamment, s'il en était besoin.

I

Celle qu'on épouse

Marcelle est brune, nez mignon, joues à fossettes et menton mutin. La coiffe à croix rouge lui sied à merveille, elle ressemble aux petites nonnes appétissantes des cartes coloriées. Un peu petite — c'est une grâce de plus — elle trotte menu de salle en salle sur la pointe de ses souliers. Voici seulement trois semaines qu'elle est arrivée à Brique-sur-Mer, venue d'une ville que l'ennemi s'acharne à bombarder de loin ; et déjà tout le monde l'adore. Mme Dufargel, la présidente du Comité de Brique, vante à qui veut l'entendre l'habileté manuelle, le zèle, le dévouement de cette jeune fille délicieuse ; elle la couve des yeux : « Songez, ma chère, voilà une enfant élevée

VARIÉTÉS *(Suite)*

dans le luxe, riche, choyée — ruinée du jour au lendemain : l'usine de son père a été criblée d'obus — et elle ne songe qu'aux peines des autres. Toujours souriante, jamais lasse, jamais énervée, quand elle entre dans *sa* salle tous les visages s'éclairent. Ah ! si ce n'était pas la guerre, quel mari modèle j'aurais déniché à ce petit ange du bon Dieu. Enfin ! » Et un profond soupir agite sa vaste poitrine.

***

Le 14 mars, Edgard de Fortunès, sous-lieutenant de chasseurs, fils du fameux fabricant de papiers à cigarettes — vous connaissez la marque : *Qui me fume m'adore* — entra à l'hôpital temporaire 73 429, celui-là même où Mme Dufargel pontifiait et où Marcelle se multipliait en souriant. C'est un brave, il a déjà été cité trois fois à l'ordre de l'armée; c'est un beau grand garçon, blond, les yeux clairs, la moustache fine. Cette fois il a reçu une balle en plein thorax ; la fièvre le brûle, il délire, et ses crachats sanglants font hocher la tête au vieux Dr Duroc.

« Il y a justement un cabinet à un lit, à côté de la salle 6, dit Mme Dufargel qui s'active à caser tout son monde, nous allons le loger là. » La salle 6 *est à* Marcelle.

« Ma chère enfant, nous vous confions ce blessé, c'est un surcroît de besogne.

— Oh ! madame.

— Oui, Marcelle, je sais que nous pouvons compter sur vous.

— Merci, madame. »

Et Fortunès installé, les pommettes rouges et les yeux brillants, Marcelle s'assied à son chevet, casse en menus morceaux la glace qu'il doit sucer et que de ses doigts fins elle glisse doucement dans la bouche aux lèvres sèches.

La nuit vient et le délire s'accroît, Fortunès jette les couvertures, crie : « En avant », et bien d'autres choses : ce n'est pas le moment de le laisser seul. Marcelle refuse d'abandonner son poste et passe la nuit là, sans un instant de repos. Mme Dufargel ne lui cache pas son admiration éperdue, et comme le blessé est grave, très grave, elle donne pour quelques jours la salle 6 à Mlle Pierre — Marcelle n'a plus pour le moment qu'un blessé : Edgar de Fortunès.

***

Le temps passe et les premiers jours d'avril voient poindre la convalescence désormais sûre, encore que lente à s'affirmer. Fortunès regarde ses doigts amaigris allongés sur l'édredon rouge, et sourit au rayon de soleil qui fait rutiler les pommes de cuivre de son lit. Il sourit aussi à Marcelle. Oh ! bien faiblement, il a si peu de forces, il revient de si loin. Marcelle est fière de son œuvre, car c'est son œuvre cette convalescence, Mme Dufargel le lui a dit, le papa Duroc l'a répété — il répète toujours ce que dit Mme Dufargel, et puis c'est un vieux praticien, il sait bien que la « science » est souvent impuissante, il sait bien que pour guérir il faut en avoir grande envie... et le sourire de Marcelle est bien capable de faire naître ce désir et d'autres encore.

Voici le grand jour de la première côtelette : Dieu, qu'elle sent bon. Les mains de l'infirmière tremblent un peu en la découpant : hélas ! la première côtelette, c'est la vraie convalescence, presque la guérison... la sortie bientôt. Fortunès suit d'un regard attendri les mouvements gracieux de Marcelle. Elle sort. Entre Mme Dufargel.

« Oh ! oh ! monsieur de Fortunès, nous voilà tout à fait grand garçon, que dites-vous de cette côtelette ?

VARIÉTÉS *(Suite)*

— Délicieuse, madame ; je n'en ai jamais mangé de pareille dans ma vie...

— Savez-vous, au moins, qui l'a préparée à votre intention ? »

Elle dit cela avec une minauderie qui voudrait être friponne. Fortunès la regarde et se demande où elle veut en venir ; il frémit à la vue de l'énorme corsage : « Ma foi, non... vous-même peut-être?

— Moi ! Oh que les hommes sont peu perspicaces, Mais non, voyons, c'est Marcelle. »

Fortunès respire, et même il sourit. Mme Dufargel en tire un favorable augure. C'est le moment, elle entame les louanges de Marcelle, elle parle, parle d'abondance. Justement Marcelle ne rentre pas. C'est étrange : d'ordinaire elle reste absente à peine quelques minutes...

Edgar sait tout maintenant, l'âge et la pureté de Marcelle, ses malheurs, sa ruine... toute momentanée, assure Mme Dufargel.

***

Encore des jours, et sous la tonnelle verte du jardin en fleurs l'officier termine sa convalescence. Edgar est guéri, en somme ; et il a toujours une infirmière à lui tout seul. Il ne s'en plaint pas, je vous assure. Par les interstices des feuilles le soleil se glisse et sème de taches éblouissantes le blanc tablier de Marcelle. Nul bruit, que la chanson d'une alouette qui monte et descend, ivre de lumière, dans le champ voisin.

Marcelle regarde fixement la pointe de son soulier gauche. Elle est écarlate et son sein est agité sous la croix rouge.

Fortunès a repris sa jolie mine, il est frais et pimpant comme le printemps même. Approchons à pas de loup. Il se penche vers elle. Mais — Dieu me pardonne — il lui prend la taille ; n'a-t-il pas dit « Ma chérie » tout près de la coiffe blanche. Fuyons s'il en est temps encore... j'ai entendu un petit baiser !

***

Du *Gaulois* : « Le 1er juin a été célébré à Saint-Chrysostome le mariage du lieutenant Edgar de Fortunès, naguère grièvement blessé à Mesnil-les-Hurlus, avec Mlle Marcelle... »

O Croix-Rouge ! *In hoc signo vinces.*

JEAN PASSE.

NÉCROLOGIE

A. MILLARD

C'est avec une unanime tristesse que le corps médical voit disparaître le Dr Millard, qui était l'un des doyens des médecins des hôpitaux de Paris. Tous ceux qui l'ont approché au cours de sa longue carrière, tous ceux qui, confrères, élèves ou clients, ont connu sa fine tête blanche ce qu'est, jointe au sens clinique le plus sûr et au savoir thérapeutique, l'action morale du médecin sur son malade. Cette action, innombrables sont ceux qui, en clientèle, en ont, grâce à lui, éprouvé les effets et qui lui en gardaient le plus reconnaissant souvenir.

Membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique comme représentant des médecins des hôpitaux,



Paul Berger (Phot.)
Le Dr MILLARD.

et son bon sourire, ont su le charme de son accueil et l'étendue de son dévouement et de sa bonté.

Né à Paris en 1830, il avait, après un brillant internat terminé par la médaille d'or, conquis le titre de médecin des hôpitaux le jour anniversaire de sa trentième année. Il avait été successivement médecin des Enfants-Malades, de Saint-Antoine, de Lariboisière pour devenir enfin médecin de Beaujon ; là, pendant dix-neuf ans, il fut le chef de service modèle, montrant à de nombreux élèves, dont beaucoup sont nos maîtres d'aujourd'hui, il y montra pendant neuf ans l'assiduité la plus grande, défendant avec ténacité et souvent avec succès les intérêts et les droits de ses collègues. Il fit preuve du même dévouement confraternel pendant les longues années où il siégea au conseil général de l'A. G.

Entouré des soins et de l'affection d'une compagne d'élite qui l'aidait à se dévouer à tous, il a rempli sa vie en semant le bien et en donnant toujours l'exemple des plus hautes vertus médicales.

P. LEREBOULLET.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Le Dr Désiré Quignon, médecin aide-major d'un détachement du génie, tué le 25 septembre devant son poste de secours. — Le Dr Léon Chéronvrier, médecin aide-major, mort des suites de ses blessures; il était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. — Le Dr Troché, médecin-major, fils du médecin principal Troché, directeur du service de santé de Tunisie. — Le Dr Bornay, médecin-major. — Le Dr Gaston Hébrard, médecin aide-major, tué le 30 septembre en Artois. — Le Dr Hubert Boudier, médecin auxiliaire au 9e rég. de zouaves. — Le Dr Pierre Fougeras-Lavergnolles, médecin auxiliaire, tué le 1er octobre. — Le Dr Georges Léger, médecin auxiliaire au 53e rég. d'infanterie. — Le Dr André Roger, médecin auxiliaire. — Le Dr Bernard Labbé, médecin auxiliaire. — Le Dr Crèvecœur, médecin auxiliaire. — Le Dr Chassat, médecin auxiliaire. — Le Dr Giret, ancien interne des hôpitaux. — Le Dr Ramu, médecin auxiliaire au 107e. — Le Dr Henri Muguet, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, aide-major au 16e rég. d'infanterie territoriale.

Nécrologie. — Le Dr Adolphe Blin, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur à l'École de médecine de Rennes, médecin-major chef de l'hôpital temporaire no 30 à Rennes, décédé à l'âge de 63 ans. — Le Dr Millard, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, membre du comité de surveillance de l'Assistance publique, décédé à l'âge de 85 ans. — Le Dr Frédéric Cayla, ancien chef de clinique de la Faculté de Bordeaux. — Le Dr Combarieu, conseiller général du canton de Lalbenque (Lot). — Le Dr Meslier, ancien député de la Seine, âgé de 47 ans. — Le Dr Henry Charlton Bastian, le savant physicien anglais. — Mme Boisselier, belle-mère du docteur Paul Ribierre, auquel nous exprimons notre douloureuse sympathie.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Bouchez, l'un des chefs de la librairie Masson, enlevé en quelques jours par une brusque maladie. Très connu dans les milieux médicaux et scientifiques, il s'y était acquis par son affabilité et son obligeance de nombreuses sympathies. Nous nous associons bien sincèrement au deuil de M. P. Masson et de ses collaborateurs.

Médecin blessé. — Le Dr Laurençon a été atteint

NOUVELLES *(Suite)*

d'un phlegmon du bras contracté en opérant un malade. Il a été décoré chevalier de la Légion d'honneur.

Mariages. — M. le Dr Gaston Durville, médecin-chef du groupe de brancardiers de la 67e division d'infanterie, et Mme Simone Boucard-Bottier.

Légion d'honneur. — Est élevé à la dignité de *grand officier* : M. CHAVASSE (Paul-Louis-Marie-Eugène), médecin inspecteur général, directeur général du service de santé des armées en opérations : *par sa haute compétence technique, par sa connaissance exacte et complète des nécessités militaires, par son activité inlassable et son esprit d'organisation, a su donner à l'ensemble du service de santé des armées, l'impulsion la plus heureuse et a ainsi rendu les plus signalés services.*

Est promu au grade de *commandeur* : M. LAFAGE (Julien-Guillaume), médecin inspecteur, directeur du service de santé d'un corps d'armée : *organisateur et administrateur expérimenté, a fait face avec décision et sang-froid aux difficultés du début de la campagne. A toujours montré beaucoup de vigilance et d'activité dans la surveillance des divers organes militaires du corps d'armée.*

Sont promus au grade d'*officier* : M. CARLIER (Louis-Clovis-Georges), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé d'un corps d'armée : *médecin militaire d'une grande valeur technique, énergique, actif, d'un dévouement à toute épreuve. Dirige avec beaucoup de zèle et d'autorité le service de santé d'un corps d'armée.*

M. PETIT (Jean-Jules-Henri), médecin principal de 1re classe, médecin-chef des étapes d'une armée : *médecin de très haute valeur qui s'acquitte de ses fonctions avec une activité, un dévouement et une compétence remarquables.*

M. CAMENTRON (Justin-Alexandre), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division : *excellent médecin, dirigeant son service avec une grande activité et la plus intelligente compétence.*

M. SIMON (Alexandre-André-Octave), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 11-18 : *d'un dévouement et d'un zèle au-dessus de tout éloge. Dirige avec autorité et énergie une ambulance active depuis le début des opérations. Clinicien avisé et instruit.*

M. MASSON (Joseph-Victor-Camille), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 10-4 : *nombreuses campagnes. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la guerre actuelle.*

M. TALAYRACH (Joseph), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division : *médecin d'une grande valeur professionnelle et dont le zèle et le dévouement ne se sont pas démentis depuis le début de la campagne.*

M. QUÉHÉRY (Auguste-Marie), médecin-major de 1re classe, chef de l'hôpital d'évacuation no 4, médecin militaire des plus dévoués et très méritant : *a rendu des services très appréciés comme médecin-chef d'un hôpital d'évacuation qui fonctionne activement depuis le début de la guerre.*

M. MURIE (Raoul-Enghérand), médecin principal de 2e classe, chef de l'hôpital d'évacuation no 18 : *médecin militaire de valeur et des plus dévoués. A rendu des services très appréciés depuis le début de la guerre comme médecin-chef d'un hôpital d'évacuation.*

M. EYMERI (Jean-Georges), médecin principal de 2e classe, chef d'un centre hospitalier : *médecin ayant de grandes qualités professionnelles, plein de zèle et de dévouement, a dirigé avec compétence l'organisation et le fonctionnement d'un grand centre hospitalier.*

M. D'AUDIBERT-CAILLE DU BOURGUET (Joseph-Henri), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division : *médecin militaire accompli, chirurgien de grande valeur. A fait preuve, depuis le début de la campagne, d'une très grande bravoure et de qualités d'organisation et de direction fort remarquables, se donnant tout entier à sa tâche avec un haut sentiment de ses devoirs, une abnégation et un mépris du danger qui lui valent l'estime générale et la confiance absolue de tout son personnel (Croix de guerre).*

M. LAFFORGUE (Félix-Jean-Ultime), médecin principal de 2e classe, chef du service de santé d'une division : *excellent médecin divisionnaire, plein de zèle et de dévouement. A toujours su, dans les circonstances les plus difficiles, organiser avec méthode et activité le service d'évacuation des blessés. Plein de bravoure et de sang-froid ; paye de sa personne dans les circonstances critiques (Croix de guerre).*

M. SIRE (Clovis-Antoine), médecin-major de 1re classe au 117e rég. d'infanterie : *s'est signalé par son activité et son sang-froid aux combats d'août et de septembre, où il a dû opérer sous un feu violent de l'ennemi. A été contusionné par un éclat d'obus le 26 septembre et a continué son service qu'il assure, du reste, depuis le commencement de la campagne avec intelligence et le plus grand dévouement.*

(Suite page 121.)

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le plus grand nombre des abonnements en cours prennent fin le **1er Décembre**, l'année régulière de *Paris médical* ayant toujours commencé, depuis l'origine de la publication, le 1er Décembre de chaque année.

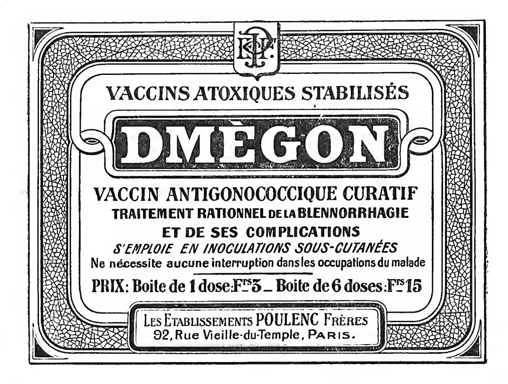
Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés qu'**à partir du 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraîtra de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**


VACCINS ATOXIQUES STABILISÉS
DMÈGON
VACCIN ANTIGONOCOCCIQUE CURATIF
TRAITEMENT RATIONNEL DE LA BLENNORRHAGIE
ET DE SES COMPLICATIONS
S'EMPLOIE EN INOCULATIONS SOUS-CUTANÉES
Ne nécessite aucune interruption dans les occupations du malade
PRIX: Boite de 1 dose: Frs 3 _ Boite de 6 doses: Frs 15
Les Etablissements POULENC Frères
92, Rue Vieille-du-Temple, Paris.

GIRARD, médecin auxiliaire au 55e bataillon de chasseurs : *a fait preuve d'un sang-froid merveilleux en allant panser et ramasser sous les balles et les obus, non seulement dans les tranchées, mais encore en plein champ, les blessés de tous corps, qu'il rencontrait au cours des journées des 8 et 9 janvier.*

GIRAUD, médecin aide-major de 2e classe au 6e régiment de marche de zouaves : *a montré, le 12 décembre, les plus belles qualités de sang-froid. A pénétré dans une salle aussitôt après qu'un obus de gros calibre venait de tuer huit zouaves et blesser quinze autres dans le poste de secours du régiment, en a transporté trois en dehors de la salle et a donné ses soins aux autres.*

GIUDICE, médecin-major de 2e classe au 6e régiment d'infanterie coloniale : *d'un dévouement inépuisable, d'une bravoure inconsciente, toujours au premier rang ou à proximité de la ligne de feu. Fait prisonnier le 20 août, en même temps que les blessés qu'il n'avait pas voulu abandonner, a, sur sa demande instante et à peine libéré, rejoint le front le 1er septembre. Aussi calme sous la mitraille qu'il le serait dans une clinique, s'est particulièrement distingué du 1er au 3 septembre, le 27 septembre, et du 20 novembre au 26 décembre, sous un bombardement violent et presque incessant. Sujet d'élite, d'une haute valeur morale et intellectuelle. Extrêmement méritant.*

HUOT, médecin aide-major au 1er régiment d'infanterie coloniale : *belle conduite au combat dans un village où il a fait preuve d'une activité et d'un dévouement remarquables en enlevant les blessés sur la ligne de feu.*

JEAN, médecin auxiliaire de réserve au 31e régiment d'infanterie : *grièvement blessé en relevant des blessés au cours d'un combat sanglant.*

JULLIEN, médecin-major de 1re classe : *n'a cessé de se faire remarquer par son sang-froid, son courage et son dévouement professionnel. S'est, au cours des diverses affaires auxquelles il a assisté, prodigué pour soigner les blessés et à plusieurs reprises est allé lui-même les relever sous un feu violent.*

LANTEAUME, médecin-major de 1re classe de l'H. O. E. no 37 : *qualités administratives, professionnelles et militaires certaines. A su, en peu de temps, complètement réorganiser un hôpital d'évacuation qui, maintenant, répond à toutes les exigences de l'hygiène et permet un fonctionnement rationnel et intensif, aussi bien au point de vue médical qu'au point de vue militaire.*

DE LAVERGNE DE VEZEAUX, médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers du 17e corps : *s'est consacré de la façon la plus utile et la plus compétente à ses fonctions et y a trouvé l'emploi de toutes ses qualités et de toutes ses aptitudes. Par sa haute valeur professionnelle, sa préoccupation constante de la santé des troupes, ses recherches de laboratoire et la pratique des vaccinations antityphoïdiques conduite avec la plus grande ténacité, a rendu les plus signalés services au corps d'armée.*

LEURET, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale de l'ambulance no 6 du corps d'armée : *s'est montré d'un sang-froid et d'un esprit de décision remarquables dans plusieurs circonstances périlleuses, notamment les 2 et 3 septembre. Chargé, depuis le 30 septembre, d'un service chirurgical des plus importants, a sauvé de nombreuses existences en préservant des blessés, grâce à une habileté opératoire mise au service d'un sens clinique des plus sûrs.*

LHUERRE, médecin auxiliaire au 339e régiment d'infanterie : *le 13 décembre, a fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge, en organisant le transport immédiat et la mise à l'abri des blessés, sous un violent bombardement, après la destruction, par un obus, du poste de secours.*

LE VOYER, élève de l'École de santé de la marine au 75e régiment d'infanterie : *a fait preuve du plus grand mépris du danger en allant plusieurs fois sur la première ligne, sous un feu très violent et en terrain découvert, donner des soins à des blessés qu'il était impossible de transporter.*

MARSY, médecin aide-major de 2e classe au 89e régiment d'infanterie : *n'a jamais cessé, tant au cours des combats livrés qu'à l'occasion des accidents survenus du fait de bombardements très fréquents, de faire preuve de sang-froid, de calme, d'entrain et de courage.*

MERCIER, médecin-major de 2e classe, au 22e régiment d'infanterie coloniale : *s'est signalé en toutes circonstances par son dévouement en relevant et soignant les blessés sous le feu de l'ennemi. A été blessé le 29 janvier par plusieurs éclats d'obus au visage et atteint d'une très forte commotion qui lui a déterminé des lésions graves des oreilles. Sans s'occuper de son état, s'est porté aussitôt auprès des militaires blessés par le même projectile que lui et leur a prodigué ses soins. A demandé à ne pas être évacué et n'a consenti à prendre quelque repos qu'après en avoir reçu l'ordre.*

PARIS (André), médecin auxiliaire au 4e régiment mixte colonial : *n'écoutant que son courage et son dévouement, est allé en avant des lignes sous un feu violent de l'ennemi pour relever les blessés. A, par son énergie, ramené sur la ligne des tirailleurs dont les gradés venaient d'être tués, a été blessé grièvement.*

PAUVERT, médecin aide-major de 2e classe au 131e régiment d'infanterie : *a assuré l'évacuation de 450 blessés dans des conditions particulièrement difficiles.*

PERRIN, médecin-major de 1re classe du 76e régiment d'infanterie : *a fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités de dévouement et d'énergie et a pu, par son courage et son sang-froid au feu, assurer le service, même dans les circonstances les plus dangereuses.*

PIERRE, médecin de 3e classe de la brigade de fusiliers marins : *jeune médecin d'un dévouement absolu depuis le début de la campagne. Bien souvent sous la ligne de feu et sous les obus.*

PERRIN, médecin auxiliaire au 159e régiment d'infanterie : *au combat du 6 octobre, est resté près de deux heures au poste de secours, continuant à soigner les blessés alors que le régiment se retirait. Le 28 octobre, n'a pas hésité à se précipiter vers le poste de secours, soumis à un violent bombardement, pour y secourir un malade. A été blessé à ce moment. A toujours fait preuve de la plus grande énergie et d'un dévouement à toute épreuve.*

POUCHIN, médecin auxiliaire au 158e régiment d'infanterie : *ayant appris qu'un homme venait d'être blessé dans la tranchée, n'a pas hésité à s'y porter, en plein jour, malgré le danger, et a été frappé d'une balle au moment où, à la tête de ses brancardiers, il sortait du boyau pour traverser un espace découvert, continuellement battu par le feu de l'ennemi.*




OPOTHÉRAPIE
LES EXTRAITS INJECTABLES CHOAY
SONT ADOPTÉS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS
HYPOPHYSAIRE
DOSAGE : 1cc Correspond à ½ lobe postérieur d'Hypophyse de bœuf
SUR DEMANDE SPÉCIALE : Lobe antérieur ou Glande totale
SURRÉNAL
DOSAGE : 1cc Correspond à 0gr10 d'extrait de glande totale
SUR DEMANDE SPÉCIALE : Substance corticale ou médullaire
ET TOUS AUTRES EXTRAITS
FORMULER : AMPOULES CHOAY À L'EXTRAIT (DÉSIGNER LA SORTE)
LABORATOIRE CHOAY, 44 AVENUE DU MAINE, PARIS



NOUVELLES *(Suite)*

Sont nommés *chevalier :* ARMEILLA (Georges), médecin-major de 2e classe au 35e rég. d'artillerie : *médecin-major qui réunit de nombreuses annuités et qui a donné maintes preuves d'énergie et de dévouement sous le feu. Blessé le 18 juin 1915 (Croix de guerre).*

LONG (Célestin-Pierre), médecin-major de 1re classe au 167e rég. d'infanterie : *depuis le début de la campagne, n'a cessé de se prodiguer en première ligne, pour assurer le secours aux blessés, l'hygiène des tranchées et l'assainissement du champ de bataille. Pendant le combat du 11 août, se trouvant au poste de secours, dans une zone considérée jusque-là comme abritée et exposée subitement à un bombardement d'obus de gros calibre, a, grâce à son sang-froid et à son attitude courageuse, rétabli le calme autour de lui et pris des mesures immédiates pour éviter des pertes plus sérieuses (Croix de guerre).*

RAMBAUD (Louis), médecin-major de 1re classe d'une ambulance divisionnaire : *médecin militaire de grande valeur professionnelle et morale, organisateur de premier ordre. Chirurgien distingué, énergique, actif, se dépense sans compter et a fait de son ambulance une formation remarquable.*

DE BOVIS (Marie-René-Victor), médecin-major de 2e classe d'un hôpital de la zone des étapes d'une armée : *chef de salles de chirurgie d'un hôpital important, s'y consacre tout entier avec un dévouement qui fait l'admiration de tous. Conscience médicale impeccable, ayant au point de vue militaire le sens très net de la discipline et du devoir, d'une dignité de vie et d'une modestie qui forcent le respect et l'estime.*

EVRARD (Lucien-Charles), médecin-major de 2e classe au 4e rég. mixte de zouaves tirailleurs : *excellent médecin militaire qui remplit les fonctions de chef du service médical de son régiment depuis le début de la campagne. A fait preuve en maintes circonstances d'un dévouement absolu, d'une activité inlassable et d'un mépris complet du danger pour assurer les soins à donner aux blessés et leur évacuation.*

MÉDECINE PRATIQUE

LE TRAITEMENT EXTERNE DES AFFECTIONS RHUMATISMALES

L'idée de traiter les affections rhumatismales par la voie externe n'est pas nouvelle et, avant même que G. Sée mît en lumière l'action spécifique de l'acide salicylique et des salicylates, l'empirisme et la vieille thérapeutique avaient reconnu à bon droit des propriétés antirhumatismales, ou tout au moins analgésiantes en certaines huiles ou essences que l'on appliquait *loco dolenti*. En fait, ces essences, de Vintergreen, de Gaulthérie, etc., contenaient une très forte proportion de dérivés salicylés, et en particulier d'un éther salicylique, le salicylate de méthyle, qui, préparé industriellement, ne tarda pas à supplanter les anciennes préparations. Linossier a montré qu'administré en frictions ou en applications externes, ce corps pénètre dans l'organisme en passant au travers de la peau saine ; il y pénètre aussi par la voie pulmonaire, et ces deux modes d'accès se combinent et se complètent lors de son emploi thérapeutique.

L'action quelquefois irritante du salicylate de méthyle, et surtout son odeur forte et tenace, lui ont valu plusieurs substituants parmi lesquels les plus connus sont le **salicylate d'amyle,** d'odeur moins pénétrante, le **salène,** presque complètement inodore, l'**ulmarène,** le **spirosal,** éther glycolsalicylique, le **mésotane,** éther méthyloxyméthyl-salicylique, ces deux derniers ayant été lancés sous ces dénominations commerciales par la firme Bayer d'Elberfeld. Le salène, qui est un mélange des éthers méthyl et éthyl-glycolique de l'acide salicylique, est, avons-nous dit, inodore à peu près complètement ; l'expérience de ces dernières années a montré qu'il est aussi remarquablement actif et dépourvu de toute action irritante sur les téguments. Ce sont là de réels avantages, car avec une préparation agissant sur l'élément rhumatismal par la voie externe on peut soulager plus rapidement les malades que par l'administration du salicylate de soude; cela permet aussi de diminuer les doses de ce dernier, ou même de le supprimer lorsque son emploi paraît contre-indiqué, comme c'est le cas lorsque le cœur est pris, le médicament pouvant alors avoir une action favorisante sur l'endocardite, ou qu'il y a imminence de complications cérébrales. L'absence de propriétés irritantes permet de faire pénétrer le salène par le massage ou la friction, lorsque ces manœuvres sont possibles, ou par une application prolongée sous gutta lorsqu'elles ne le sont pas, de faire agir ainsi la préparation sur les régions malades où les causes spécifiques du rhumatisme se trouvent en quelque sorte localisées, sans avoir à redouter les dermites ou les érythèmes que l'on voit apparaître si fréquemment après usage de composés irritants. Enfin l'application topique d'un liniment ou d'une pommade répond chez le rhumatisant à une sorte d'instinct, et c'est lui procurer, en même temps que la sédation de ses douleurs, une véritable satisfaction morale que de lui prescrire un médicament pour l'usage externe.

On emploiera le salène dans toutes les formes du rhumatisme articulaire aigu ou chronique, dans le rhumatisme musculaire, le torticolis rhumatismal et même dans les névrites, la sciatique, les névralgies, les accès de goutte aiguë, les coliques hépatiques où il donne parfois de réels succès. Dans la polyarthrite aiguë, il sera le meilleur adjuvant du traitement interne par le salicylate de soude ou l'acide acétyl-salicylique (aspirine).

On peut prescrire le salène pur dans le rhumatisme aigu, la goutte, les coliques hépatiques, les douleurs fulgurantes du tabes; dans le rhumatisme chronique ou subaigu, on pourra l'associer à l'alcool, parties égales, ou bien au chloroforme et à l'huile d'olive : salène 10, chloroforme et huile d'olive, āā 5 ; ou encore à la teinture d'iode, parties égales, à l'huile de jusquiame, au baume tranquille, etc.

Il existe aussi, sous le nom de **salénal,** une pommade composée de salène et de corps gras qui, spécialement indiquée pour les traitements prolongés et les massages, a donné des résultats particulièrement satisfaisants dans le rhumatisme chronique, le lumbago, la périphlébite variqueuse, les douleurs lombaires accompagnant les déplacements utérins.

Salène et salénal sont fabriqués par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

NOUVELLES *(Suite)*

Médaille militaire. — RISER (Marcel), médecin auxiliaire au 329e régiment d'infanterie : *connu par sa bravoure, qui fait l'admiration de tous. Pendant les combats du 26 au 30 septembre 1915, a montré un courage et une énergie dignes de tout éloge en allant relever les blessés devant les premières lignes avec le plus profond mépris du danger.*

GEORGES (Emile-Henri), médecin auxiliaire au 114e rég. d'infanterie : *pendant l'attaque du 25 septembre 1915 s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés jusque dans les premières lignes françaises. A été grièvement blessé au cou par une balle, à cent mètres de l'ennemi où il soignait un blessé grièvement atteint.*

DIDIER (Pierre), médecin auxiliaire au 26e rég. d'infanterie : *n'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve des plus hautes qualités de dévouement professionnel et d'audace en toutes occasions, et notamment le 18 octobre 1914 en allant, de jour, en rampant sur un terrain battu par les mitrailleuses ennemies, panser des blessés dans une tranchée récemment conquise.*

POULAUD (Jules-Marie-Jacques), médecin auxiliaire au 53e régiment d'infanterie : *sur le front depuis le début, d'un dévouement admirable qui lui a valu l'estime de tout le régiment. Le 29 septembre 1915, sérieusement atteint par un éclat d'obus dans le poste de secours où il soignait les blessés, ne s'est pas occupé de lui-même, a aidé à relever et dégager les blessés ensevelis sous les débris du poste. Atteint de nouveau par un nouvel éclat d'obus, a continué à donner ses soins aux blessés qui l'entouraient et ne s'est fait panser et évacuer que lorsque sa tâche était terminée.*

Loi portant ouverture au ministère de l'Intérieur d'un crédit d'assistance aux militaires en instance de réforme ou réformés pour tuberculose. — *Article unique.* — Il est ouvert au ministère de l'Intérieur, en addition aux crédits provisoires alloués par les lois des 26 décembre 1914 et 29 juin 1915, et par des lois spéciales, pour les dépenses du budget général de l'exercice 1915, un crédit de deux millions de francs (2 millions).

Ce crédit sera inscrit à un chapitre 56 *bis* ainsi libellé : « Assistance pendant la durée de la guerre aux militaires en instance de réforme ou réformés pour tuberculose ».

Étudiants en médecine de la Faculté de Beyrouth. — La question de savoir à quelles conditions les étudiants de la faculté libre française de médecine et de pharmacie de Beyrouth pourraient être admis à poursuivre leur scolarité interrompue par les événements et à subir les examens devant les facultés françaises a été soumise au comité consultatif de l'enseignement public.

Le comité a émis l'avis, et le ministre a adopté cet avis, que les étudiants dont il s'agit seront admis, par décision individuelle prise après avis du département des Affaires étrangères, à s'inscrire dans les Facultés de la métropole.

Ils peuvent donc poursuivre leur scolarité soit à Montpellier, soit dans toute autre Faculté de leur choix.

Hommage au sénateur Dr Reymond. — Le Conseil général de la Seine et le Préfet de police ont fait placer dans la salle d'opérations de la maison départementale de Nanterre le buste du Dr Emile Reymond, sénateur, chirurgien de cet établissement, mort dans une reconnaissance en avion sur le front. La cérémonie était présidée par M. René Besnard, sous-secrétaire d'État de l'aéronautique.

A l'hôpital complémentaire de l'École des Arts et métiers de Paris. — Samedi 20 novembre a eu lieu l'inauguration de l'atelier de rééducation fonctionnelle à l'hôpital complémentaire de l'École des Arts et Métiers, créé par l'œuvre de l'Atelier des blessés, présidée par Mme VIVIANI.

Le sous-secrétaire du service de santé, M. J. GODARD, accompagné par M. VIVIANI, ministre de la Justice, de M. MESUREUR, directeur de l'Assistance publique, de M. le Dr SIEUR, directeur du service de santé du gouvernement de Paris, du Dr LACHAUD, député de la Corrèze, médecin-chef de l'hôpital, etc., ont visité l'atelier et examiné les travaux exécutés par les blessés et la façon dont ils les accomplissent.

M. le Dr P. KOUINDJY, directeur médical de l'atelier, a exposé devant les ministres le principe de la rééducation fonctionnelle par le travail, qui a vivement intéressé les ministres et les médecins présents. Cet exposé fut présenté sous forme d'un rapport du Dr P. Kouindjy, rapport que nous publierons ultérieurement dans *Paris médical*. K.

Caisse d'assistance médicale de guerre (5, rue de Surène, Paris). — Nous avons reçu les deuxième, troisième et quatrième listes de souscription (11 novembre), qui portent le montant actuel des souscriptions à 220 000 francs et qui comprennent les noms de 680 souscripteurs.

Faculté de Paris. — ANATOMIE. — Deuxième année d'études : M. le professeur A. NICOLAS fait son cours d'anatomie au Petit Amphithéâtre, les samedis, mardis et jeudis à 16 heures.

Objet du cours. — Splanchnologie.

Première année d'études : M. le professeur BRACHET, de l'Université de Bruxelles, fait son cours d'anatomie au Petit Amphithéâtre les lundis, mercredis et vendredis à 16 heures.

Objet du cours. — Anatomie descriptive de la tête, du cou et des membres.

CLINIQUE DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX. — M. le professeur DEJERINE fait tous les mercredis et tous les vendredis, à 10 heures, à la clinique Charcot (hospice de la Salpêtrière), une policlinique des maladies nerveuses.

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES. — M. le professeur ACHARD fait son cours de pathologie et thérapeutique générales à l'Amphithéâtre Vulpian les lundis, mercredis et vendredis à 17 heures.

Objet du cours. — Notions élémentaires de médecine.

Ce cours, spécialement destiné aux étudiants de 1re année, s'adresse également aux personnes qui désirent acquérir quelques connaissances générales de médecine.

PATHOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET COMPARÉE. — M. le professeur ROGER fait son cours au Petit Amphithéâtre de la Faculté les samedis, mardis et jeudis à 17 heures.

Objet du cours. — Programme de l'examen de 3e année.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — M. le professeur PIERRE MARIE fait une série de leçons sur l'anatomie pathologique à 14 heures (salle des travaux pratiques d'ana-

NOUVELLES *(Suite)*

tomie pathologique, 2e étage de l'École pratique, escalier B).

Objet du cours. — Anatomie pathologique générale et des différents organes.

THÉRAPEUTIQUE. — M. LOUIS RÉNON, agrégé libre, fait une série de leçons de thérapeutique appliquée à l'Amphithéâtre Vulpian les jeudis, samedis et mardis à 17 heures.

Programme du cours. — Notions générales sur les grandes et les petites médications et sur l'art du thérapeute. Applications pratiques au traitement des affections des appareils circulatoire et respiratoire.

HYGIÈNE. — M. le professeur CHANTEMESSE fait son cours d'hygiène au Laboratoire d'hygiène les jeudis et samedis à 16 heures.

Objet du cours. — Prophylaxie des maladies contagieuses. Le cours comprendra des démonstrations et exercices pratiques faits au laboratoire.

PHARMACOLOGIE ET MATIÈRE MÉDICALE. — M. le professeur GABRIEL POUCHET, assisté de M. TIFFENEAU (agrégé), fait une série de leçons de pharmacologie, à 4 heures de l'après-midi (Laboratoire de pharmacologie), les mardis, jeudis et samedis.

PARASITOLOGIE ET HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE. — M. le professeur R. BLANCHARD fait son cours de parasitologie et histoire naturelle médicale au Petit Amphithéâtre de la Faculté les vendredis, lundis et mercredis à 17 heures.

Programme du cours. — Étude générale du parasitisme. La parasitologie et ses applications à la médecine.

CLINIQUE MÉDICALE LAENNEC. — Le professeur L. LANDOUZY a repris ses leçons à l'amphithéâtre de la Clinique médicale, le vendredi 26 novembre, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Visite et examen des malades par les élèves, tous les matins à 9 h. 1/2.

Lundi, après la visite, à 10 h. 1/2, consultation : diagnostics et ordonnances commentés devant les élèves.

Mardi, à 9 h. 1/2, vaccinations antityphoïdiques ; à 10 heures, leçon dans les salles.

Mercredi, après la visite, à 10 h. 1/2 : Conférence de séméiotique urinaire par le Dr Henri LABBÉ, agrégé, chef du laboratoire ; exercices par les élèves.

Jeudi, à 10 h. 1/4 : Examens radioscopiques.

Vendredi, à 10 heures : Leçon clinique à l'amphithéâtre.

Samedi, après la visite : Exercices de séméiotique.

ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE. — M. PAUL THIÉRY, agrégé, chargé du cours, a commencé ses leçons d'anatomie topographique à 4 heures (amphithéâtre Vulpian), les vendredis, lundis et mercredis.

Objet du cours. — Anatomie topographique médico-chirurgicale de la tête, du cou et du membre supérieur.

PATHOLOGIE INTERNE. — M. le professeur FERNAND WIDAL commencera son cours sur les maladies infectieuses, le lundi 29 novembre 1915, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants (même heure et même amphithéâtre).

Collège de France. — M. le professeur GLEY commencera son cours le vendredi 3 décembre à 17 heures et le continuera les mardis à 10 h. 3/4 et vendredis à 17 h. *Sujet :* Signification des phénomènes d'anaphylaxie et de tachyphylaxie au point de vue de la physiologie et de la pathologie générale.

M. le professeur NAGEOTTE commencera son cours le jeudi 2 décembre à 17 heures. *Sujet :* La névroglie.

Le prix Nobel en médecine. — On mande de Stockholm qu'il a été décidé de décerner le prix Nobel de médecine, pour l'année 1914, au Dr Robert Barany, maître de conférences à l'Université de Vienne, pour ses travaux de physiologie et de pathologie sur le « vestibule de l'oreille ».

Le prix de médecine pour 1915 est, selon les statuts, réservé à 1916 ; deux prix seront donc décernés l'an prochain.

Service de santé. — Sont nommés : *au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve* les docteurs en médecine ou internes des hôpitaux : M. BONNEAU (Pierre-Joseph-Adrien), médecin auxiliaire au 295e rég. territorial d'infanterie ; M. DEMOLE (Louis-Anne), soldat au 134e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. FERRY (Charles-Jules-Frédéric), médecin auxiliaire au 160e rég. d'infanterie à Nevers ; M. FONTAINE (Louis-Maurice-François), soldat à la 1re section d'infirmiers militaires (dépôt) ; M. GAVEAU (Bénigne-Casimir-André), médecin auxiliaire au 29e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LAMBERT (André-Isaac), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. LAMBERT (Louis-Frédéric-Étienne), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. LUQUET (Lucien-Gabriel), interne des hôpitaux de Paris médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. MASMONTEIL (Fernand-François), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 40e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. MOREAU-LAJARRIGE (Marie-Émile-Joseph), médecin auxiliaire au dépôt du 15e rég. d'artillerie ; M. PIERRAT (Camille-Jean-Joseph), médecin auxiliaire au dépôt du 148e rég. d'infanterie ; M. RIVES (André), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires ; M. VALLOIS (Henri-Marie-Victor), médecin auxiliaire au dépôt du 81e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale. — Les docteurs en médecine : M. BARBIER (Marie-Charles-André), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. BARRAUD (Jules-Frédéric), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires. — M. BOYER (Gabriel-Ernest-Emile), soldat au dépôt du 10e rég. d'artillerie à pied ; M. CAILLÉ (Pierre-Marie-Joseph), soldat à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. CHAIX (Antoine), médecin auxiliaire au dépôt du 141e rég. d'infanterie ; M. GOUTRY (Jean-Joseph-René), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. GUILLOT (Claude-Henri), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. ROLLIN (François-Xavier-Joseph), médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. SANTROT (Émile-Auguste-René), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. SÉZARY (Albert-Jean-Antoine), soldat à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. STÉPHAN (Eugène), médecin auxiliaire à la 11e section d'in-

NOUVELLES *(Suite)*

firmiers militaires; M. STÉVENIN (Henri), médecin auxiliaire au laboratoire de bactériologie de la 9e région.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire). — A dater du 26 septembre 1915 : M. DUBEAUX (Achille-Henri-Joseph), soldat à la 1re section d'infirmiers militaires à l'ambulance 2/51 ; (à dater du 1er octobre 1915) : M. POMARET (Marcel-René-Louis), médecin auxiliaire au 74e rég. d'infanterie ; M. BARHON (Henry-Marie-Félix-Amédée), soldat à la 7e section d'infirmiers militaires à l'ambulance 1/7 ; M. FOURNIÉ (Prosper-Étienne), soldat à l'ambulance 1/44 ; M. MONNET (Michel), soldat au train sanitaire improvisé 2/31 ; M. DESGOUTTES (Maurice-Jean-Claude), soldat à la 8e section d'infirmiers à l'hôpital temporaire de Marnoy ; M. PELLETIER (Léon-Jean-Laurent), soldat à la 14e section d'infirmiers à l'ambulance 2/74 ; M. PRESSON (Marie-Raymond-Henri), soldat à l'ambulance 14/6.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale. — (A dater du 29 septembre 1915) : M. DELMAS (Eugène-Étienne-Marie), soldat à la 16e section d'infirmiers du train sanitaire no 14 (État) ; (à dater du 1er octobre 1915) : M. RAOUST (Émile-Jules), soldat à la 7e section d'infirmiers militaires à l'hôpital d'évacuation no 12 ; (à dater du 8 octobre 1915) : M. CLAVEL (Maurice-Fernand), soldat à la section d'hygiène et de prophylaxie du 7e corps d'armée.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1re classe (à dater du 19 septembre 1915) : M. DEGORCE (Frédéric-Maurice), au 24e rég. territorial d'infanterie; M. MEILLON (Alfred-Emmanuel), au 54e bataillon de chasseurs à pied; (à dater du 25 septembre 1915) : M. ARMENGAUD (Maurice), au 130e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 26 septembre 1915) : M. REILLE (Paul), au 44e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 18 octobre 1914) : M. FONT (Louis-Augustin-Jean-Francis), au 163e rég. d'infanterie ; (à dater du 10 septembre 1915) : M. LEBRUN (Jean-Maxime-Henri-Gabriel), au 48e rég. d'artillerie ; M. GUILBERT (Francis), au 7e rég. d'infanterie; (à dater du 22 septembre 1915) : M. GOURLIAU (Andr -Lucien-Frédéric), au centre hospitalier de Creil ; (à dater du 26 septembre 1915) : M. IGNARD (Louis-Jean), à la compagnie du génie 3/13 *bis* ; M. LOTTE (Louis), au 4e rég. d'artillerie lourde.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 22 septembre 1915) : M. le médecin auxiliaire MIGNON (Henri-Théophile), au 72e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe : M. le pharmacien aide-major de 2e classe FAUCONNIER (Paul-Eugène), au laboratoire de radiologie d'une armée.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve : M. BAUMIER (Jules-Pierre-Michel), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. COUFFIN (Athanase-Ferdinand), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. DELASSUS (Louis-Eugène), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. EL BAZE (Daniel), soldat à la 21e section d'infirmiers militaires ; M. GERMAIN (Henri-Marie), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. GLORIAN (Jules), caporal au dépôt de la 1re section d'infirmiers militaires.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. BAQUÉ DE SARIAC (René-Auguste-Pierre-Jules-Aimé), caporal au 128e rég. territorial d'infanterie ; M. BOUGOURD (Raphaël-Maurice-Marie), pharmacien auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 37, à Granville ; M. GILBERT (Louis-Martin-Antonin), caporal à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. LEFEBVRE (Édouard-Jules-Albert), soldat au groupe 1 du secteur B des gardes-voies et communications du camp retranché de Paris ; M. MURLAY (Edmond-Benoit), soldat à la 22e section d'infirmiers militaires.

Thèses de la Faculté de Paris (10 et 11 novembre 1915). — M. Raynal : La rééducation motrice chez les blessés de guerre. — M. Valiadis : Étude sur la syphilis osseuse. — M. Picot : Le service antityphique à Vichy pendant la campagne 1914-1915. — M. Aubert : Des fistules urétro-vaginales consécutives aux interventions portant sur l'appareil utéro-annexiel.

Avis médical. — L'annuaire BOUTY (en quatre petits volumes) pour 1916 paraîtra en décembre 1915 et sera envoyé gratuitement à tous les médecins qui en feront la demande aux « Laboratoires Bouty, 3 *bis*, rue de Dunkerque, Paris ».

En raison des circonstances actuelles, les Agendas 1916 ne seront envoyés que sur demande.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Descourtis (d'Évry-Petit-Bourg). — Le Dr Duval, chirurgien-major du 1er corps d'ambulances de l'armée canadienne, mort des suites de ses blessures.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial pour *chevalier :*

CHAVANNE (Lucien), médecin-major de 2e classe au 279e rég. d'infanterie : *très bon chef de service, dévoué et consciencieux; a de nombreuses campagnes antérieures. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle.*

MAHAUT (Gustave-Louis-Félix), médecin-major de 1re classe au 33e rég. d'infanterie : *chef de service extrêmement dévoué et consciencieux. Fait campagne depuis le début sans un jour d'interruption, a montré fréquemment énergie, décision et courage. Conduit et organise fort bien son service dans des conditions souvent très difficiles.*

VILLA (Fernand-Jules-Eugène), médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance divisionnaire 2/13 : *très bon médecin militaire. A rendu pendant la campagne d'excellents services comme médecin chef d'ambulance. Nombreuses campagnes coloniales antérieures.*

MENDY (Henry-Marie), médecin-major de 1re classe au 8e rég. de tirailleurs de marche : *sur le front depuis le début des hostilités, a fait preuve en toutes circonstances de dévouement, d'abnégation et de haute probité professionnelle. Ne mérite que des éloges pour la façon dont il assure au feu et aux tranchées le service médical du régiment.*

BOUCARUT (Charles-Marie-Justin-Vincent-Constantin), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : *excellent médecin militaire, chef de service énergique et dévoué, n'a mérité que de bonnes notes de la part de ses chefs qui l'ont vu à l'œuvre depuis le début de la campagne.*

DUSOLIER (Cyprien-Émile), médecin-major de 1re cl., chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *officier actif, ferme et discipliné, qui a montré dans maintes circonstances, au cours de la campagne, initiative, sang-froid et courage (Croix de guerre).*

GUICHARD (André-Michel-Albert), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne.*

ANGUE (Joseph-Émile), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *bon médecin, sérieux, intelligent, très dévoué et très zélé, qui réunit de nombreuses annuités.*

PICON (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 1re cl., chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *s'est montré depuis le début de la campagne un excellent chef de service et s'est particulièrement distingué les 5 et 6 septembre 1914 en allant, de sa propre initiative, relever les blessés sous le feu de l'ennemi et, aussi, au 5 novembre 1914, en se tenant non loin des lignes de feu, encourageant et entraînant son personnel par son exemple.*

GRAS (Maurice-Auguste), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *médecin-chef d'un groupe de brancardiers; a assuré, pendant cinq semaines consécutives, l'évacuation des blessés d'une division dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses (Croix de guerre).*

MARLIER (Pierre), médecin-major de 1re classe au 153e rég. d'infanterie : *s'est montré, depuis le commencement de la campagne, d'une grande compétence et d'un dévouement absolu. Apporte dans son service de grandes qualités d'organisation.*

DUMÉRY (Georges-Marie-Léon), médecin-major de

NOUVELLES *(Suite)*

1re classe d'une division de cavalerie : *a fait preuve, en toutes circonstances, d'activité, de zèle et d'un dévouement inlassable. Son poste de secours ayant été plusieurs fois soumis à un bombardement violent, n'a pas interrompu les soins éclairés qu'il donnait aux blessés.*

TALABÈRE (Henri-Nestor-Blaise-Jean), médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance d'une division : *médecin très méritant à tous égards et d'une activité remarquable. A dirigé, depuis le début des hostilités avec distinction, une ambulance qui n'a pas cessé d'être active et qui a fonctionné dans des circonstances parfois très difficiles.*

DEHOEY (Pierre), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *médecin militaire des plus distingués, rend les plus éminents services depuis le début de la guerre, à la tête de son groupe de brancardiers. Energique et dévoué.*

SOUSSELIER (Paul), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *a toujours fait preuve de la plus grande compétence et de la plus heureuse initiative dans le relèvement des blessés pendant les combats. A donné à tout son groupe, qu'il dirige depuis sa formation et qui a été cité à l'ordre de la division, le plus bel exemple du mépris de tout danger, opérant chaque jour sous le feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemies.*

PIGEON (Edmond-Louis-Alexis), médecin-major de 1re classe au 110e rég. d'infanterie : *belles qualités professionnelles et chirurgien de valeur. Souvent en première ligne ou dans les endroits les plus exposés pour assurer complètement son service (Croix de guerre).*

MIALARET (Marie-Gaston), médecin-major de 1re classe au 147e rég. d'infanterie : *s'est signalé au cours des combats auxquels le régiment a pris part par la compétence, le dévouement et le courage avec lesquels il a assuré son service, même dans les circonstances les plus difficiles. Excellent praticien, d'un dévouement complet et très brave au feu, sous lequel il conserve tout son calme et tout son sang-froid.*

PRAT (Raymond-Manuel), médecin-major de 2e classe au 217e rég. d'infanterie : *médecin chef de service très apprécié. Très bon chirurgien, très brave au feu et d'un dévouement sans borne pour les malades et les blessés.*

SAVORNIN (Armand-Raoul), médecin-major de 1re classe du service de santé des étapes d'une armée : *médecin instruit et consciencieux, actif et énergique. Chef de service médical d'un régiment, s'est dévoué corps et âme à sa mission, au moment des combats d'août et septembre 1914 (Croix de guerre).*

GEYSEN (Hector), médecin-major de 1re classe, service de santé du C. E. O. : *actif, énergique et dévoué, est très courageux ; a organisé un hôpital de campagne très remarquable.*

PETIT (Robert-Alfred), médecin-major de 2e classe, mission médicale française en Serbie : *comme chef de secteur, puis comme chef du groupe des médecins aux armées serbes, a fait preuve d'un grand dévouement au cours d'une épidémie et de beaucoup d'activité et d'initiative ; excellent officier et médecin à tous égards.*

BARON (Baptiste-Marc-Antoine), médecin-major de 1re classe, sous-secrétariat d'Etat du service de santé.

NAVARRE (Léopold), médecin-major de 2e classe à l'ambulance d'une division : *nombreuses annuités. Se fait remarquer depuis son arrivée au front par sa manière de servir et son dévouement.*

GREIGNOU (Jean), médecin-major de 1re classe au 52e rég. d'infanterie coloniale : *excellent officier supérieur du service de santé à tous les points de vue, auxiliaire précieux du commandement ; a aidé efficacement le chef de corps dans la période active et dans le service aux tranchées ; a fait preuve de zèle, de calme et de sang-froid.*

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le plus grand nombre des abonnements en cours prennent fin le 1er **Décembre**, l'année régulière de *Paris médical* ayant toujours commencé, depuis l'origine de la publication, le 1er Décembre de chaque année.

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France) ; **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés qu'**à partir du 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraîtra de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.**

RAULT (Fernand), médecin-major de 2e classe au 115e régiment d'infanterie : *médecin remarquable par son inaltérable sang-froid et son inlassable dévouement comme pour la grande confiance qu'il inspire aux blessés qu'il va chercher lui-même sur la ligne de feu. Fait l'admiration des combattants eux-mêmes.*

RAUZY, médecin-major de 1re classe au 125e régiment d'infanterie : *depuis le début de la campagne, dirige avec une autorité, une compétence et une énergie remarquables le service sanitaire du régiment. Quoique blessé par un éclat d'obus dans l'exercice de ses fonctions, n'en a pas moins continué à les assurer et est resté à son poste.*

RÉMY, médecin aide-major de 1re classe au 55e bataillon de chasseurs : *a, avec un dévouement inlassable, depuis le début de la campagne, soigné les blessés du bataillon ou ceux d'autres corps qui venaient se présenter à lui ou que ses brancardiers lui amenaient, spécialement le 8 septembre, pendant un violent bombardement de l'artillerie allemande. A, pendant les attaques des 8 et 9 janvier, installé son poste de secours à l'entrée des tranchées de première ligne, soignant sans interruption les blessés de tous les bataillons qui se trouvaient à proximité, a assuré l'enlèvement des blessés de première ligne, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie ennemies.*

RICARD, médecin-major de 1re classe au 119e régiment d'infanterie : *ayant été blessé, a continué à prodiguer ses soins aux blessés. A refusé de se laisser évacuer et a repris son service au corps sans même attendre la guérison complète de sa blessure.*

ROBIOLIS, médecin auxiliaire ; MORFIN, infirmier ; ASTIER et FONBARLET, brancardiers au 261e régiment d'infanterie : *le 17 janvier 1915, pendant une attaque allemande, sont allés panser et relever, sous le feu, des blessés ; puis les ont transportés, au milieu des plus grandes difficultés, jusqu'au poste de secours.*

TALBOT, médecin-major de 1re classe au 1er régiment d'infanterie coloniale : *brillante conduite au combat dans un village où, au cours d'une action violente et sous un feu intense, il a établi avec un sang-froid et un dévouement au-dessus de tout éloge un poste de secours qui a permis de relever et de soigner un nombre considérable de blessés.*

VIALLE, médecin-major de 2e classe au 25e régiment de dragons : *après avoir passé toute la journée à soigner des blessés à son poste de secours, est allé pendant la nuit, relever en avant des tranchées un officier tombé le matin entre les lignes et l'a rapporté lui-même avec l'aide d'un médecin et de deux infirmiers, sur un parcours de 2 kilomètres environ, battu en partie par le feu de l'ennemi.*

VINCENS, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales : *a poussé à un haut degré le devoir professionnel en exposant sa vie pour soigner ses blessés sous un feu violent et en faisant abnégation de sa propre blessure jusqu'à ce que son service soit complètement terminé, à la prise de N'Dzuuon (Afrique équatoriale française).*

VINCENT (Clovis), médecin-major de 2e classe au 46e régiment d'infanterie : *officier admirable et admiré de tous au régiment. Dans les journées du 28 février et du 1er mars, après avoir, sous les éclats d'un bombardement intense, pansé des blessés graves dont un a été tué à ses côtés par le tir de l'artillerie, a suivi les troupes à l'assaut d'une*

position très forte, et a pris la tête de sections dont les cadres avaient été décimés. Est entré dans la position avec les troupes d'assaut.

VILLAIN, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : *a fait preuve d'un grand sang-froid en se portant de sa propre initiative au secours d'officiers et de canonniers d'une batterie voisine, dans la journée du 1er décembre 1914, au moment où elle était sous un feu violent d'artillerie lourde.*

BLUM (René), interne en pharmacie à l'hôpital de la Charité, déjà cité à l'ordre de la 57e division, le 21 octobre 1914 : *pour être venu, sous un feu soutenu, et en rampant en terrain découvert, faire les premiers pansements à trois camarades blessés.*

A été de nouveau l'objet d'une citation à l'ordre du 371e régiment d'infanterie, le 14 janvier 1915 : *pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de l'attaque du 8 janvier à Burnhaupt.*

LABESSE (Paul), étudiant en pharmacie, médecin auxiliaire, a été cité à l'ordre du 10e régiment avec la mention suivante : *a toujours montré un dévouement et une activité inlassables dans l'organisation et le fonctionnement de son service aux postes de secours avancés, notamment les 27 et 28 avril où il a, pendant quarante-huit heures consécutives et sans prendre de repos, pansé de nombreux blessés de son régiment et des régiments voisins.*

MITTON (Félix), médecin aide-major de 2e classe de réserve : *officier d'un dévouement et d'un courage remarquables. A soigné à Oujitsé et dans le département la population dans des conditions particulièrement dangereuses, toute cette région étant un des foyers les plus infectés de cette meurtrière épidémie de typhus exanthématique de Serbie. Au cours d'une de ses tournées aux avant-postes, a essuyé plusieurs coups de feu et a montré dans cette circonstance beaucoup de sang-froid.*

SANGLIER-LAMARCK (Henri), médecin aide-major de 2e classe territorial : *dès le lendemain de son arrivée à Belgrade, s'est proposé pour prendre un service de typhiques exanthématiques dans un milieu où plusieurs médecins venaient successivement de mourir ; a fait preuve d'un grand dévouement au cours de cette si grave épidémie : a contracté le typhus exanthématique et a repris son service aussitôt convalescent.*

BIDEAUX (Albert), médecin auxiliaire de la 39e compagnie d'aérostiers : *sur le front depuis le début de la campagne ; a fait preuve d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve ; s'est particulièrement distingué le 22 juin en prodiguant ses soins à un aviateur gravement blessé qui avait atterri près des lignes sous le feu de l'ennemi et en lui portant ses soins dans des conditions de promptitude et de décision qui ont permis d'éviter toute complication d'hémorragie.*

CHABRIÉ, médecin-major de 2e classe de la D. E. S. du . .e corps d'armée : *avec sa haute compétence scientifique, a pris une part très active aux travaux entrepris pour la détermination des gaz toxiques employés par l'ennemi et à la recherche des moyens propres à en combattre les effets sur les troupes. N'a pas hésité à payer de sa personne pendant les expériences faites pour mener à bien cette étude.*

NOUVELLES *(Suite)*

GARNIER (Félix-Marie-Gabriel), médecin-major de 2[e] classe de la mission médicale française en Serbie : *excellent médecin à tous les points de vue, a témoigné beaucoup de zèle et de dévouement pendant une épidémie.*

VALLET (Auguste-Louis-Marie), médecin-major de 1[re] classe, service de santé du C. O. : *excellent médecin militaire réunissant de nombreuses annuités, actif, énergique, organisateur et travailleur.*

MARQUE (Jean-Maurice), médecin-major de 1[re] classe, bataillon du Cameroun : *a de très beaux états de services ; s'est signalé par son courage et son mépris du danger au cours des colonnes du Cameroun. Avait été précédemment cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite à la prise d'Edéa. A témoigné en toutes circonstances, au feu et en station, du plus beau dévouement (Croix de guerre).*

MALMEJAC (Jean-Marie-François), pharmacien-major de 1[re] classe ; direction du service de santé des étapes d'une armée : *attaché depuis novembre 1914 au laboratoire de bactériologie d'une armée, s'est fait remarquer par sa valeur professionnelle et ses titres scientifiques.*

COMTE (Marie-Louis-Adrien-Pierre), pharmacien-major de 2[e] classe, direction du service de santé d'une armée : *pharmacien de grande valeur technique et d'esprit très distingué. Attaché au laboratoire de bactériologie d'une armée, s'acquitte avec le plus grand zèle et la plus grande compétence des délicates missions dont il est chargé.*

COLIN (Louis-Pierre), pharmacien-major de 2[e] classe : *réunit de nombreuses annuités ; très consciencieux, a rendu d'excellents services dans un hôpital de campagne du front.*

TAPIE (François-Jean-Lucien), médecin aide-major de 1[re] classe au 50[e] régiment d'infanterie : *affecté au début de la guerre à un hôpital de l'intérieur, a demandé malgré son âge (quarante-deux ans) à venir sur le front. A été envoyé dans un régiment de cavalerie, puis, à la suite de nouvelles démarches, au régiment. Remarquable de courage, d'énergie et de dévouement. A fait l'admiration de tout le bataillon par la façon dont il a dirigé, du 25 au 28 septembre 1915, l'équipe des brancardiers, même en avant des lignes avancées ; n'a voulu être relevé de son service qu'après avoir enlevé, dans les circonstances les plus périlleuses, le dernier blessé du régiment.*

ANDRIEU (Henri-Louis), médecin-major de 2[e] classe au 300[e] régiment d'infanterie : *modèle du devoir et du courage, d'une compétence professionnelle très étendue, payant de sa personne au milieu du danger : a été un exemple vivant d'héroïsme le 25 septembre 1915. Blessé une première fois le 16 avril 1915.*

DEMERLIAC (Marie-Guillaume-Marcel), médecin-major de 2[e] classe au 78[e] régiment d'infanterie : *aussi brave au feu que compétent dans son service. Le 28 août 1914 est allé lui-même sous les balles ennemies chercher le corps d'un capitaine qu'il a rapporté. Les 25 et 26 septembre 1915 s'est prodigué en allant plusieurs fois jusque dans nos tranchées les plus avancées avec un entrain, un calme et un sang-froid admirables pour veiller à la bonne exécution de son service et a obtenu des résultats tout à fait remarquables. Déjà cité à l'ordre du régiment.*

DÉSANDRÉ (Lucien-Joseph-Ange), médecin aide-major de 2[e] classe de réserve au régiment de sapeurs-pompiers : *victime d'une explosion sur les lieux d'un sinistre.*

BLANCHE (René), médecin aide-major de 1[re] classe, au 64[e] régiment d'infanterie : *a montré ses qualités habituelles de courage, de dévouement et de sang-froid aux attaques du 25 septembre 1915. Le 30 septembre s'est porté auprès d'un officier blessé et l'a pansé sous un bombardement violent.*

DIDRY (Lucien), médecin-major de 2[e] classe, au 17[e] bataillon de chasseurs à pied : *médecin très dévoué, s'occupant de ses malades jour et nuit. Atteint le 19 septembre 1915 à son poste de secours, alors qu'il passait la visite, de blessures multiples, s'est occupé de ses blessés une fois revenu à lui, et n'a voulu être évacué que le dernier. A donné un bel exemple de courage et d'énergie à tout son personnel.*

NOUVELLES (*Suite*)

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 27 septembre 1915) : M. BUCHE (Honoré-Alexis), au 54e rég. d'artillerie ; (à dater du 27 septembre 1915) : M. AUTHELAIN (Henri-Alexandre), au 97e rég. d'infanterie ; M. BOEZ (Louis-Arsène), au 111e rég. territorial d'infanterie; (à dater du 28 septembre 1915) : M. ESCANDE (Franck-Georges), à la compagnie du génie 18-19 ; M. FRÉZOULS (Pierre-Jules), à la compagnie du génie 18-24 ; M. CORNET (Lucien), au groupe monté de 95 d'artillerie ; M. PERRUCHOT (Louis-Charles-Joseph), au groupe de brancardiers de la 68e division ; M. LEURET (François-Michel-Marie-Joseph), au groupe de brancardiers de la 68e division ; M. CHENUT (André-Jean-Marie), au groupe de brancardiers de la 68e division ; M. CAVARD (Marie-Léon-Étienne) au 266e rég. d'infanterie ; M. HOULLIER (René-Gontran-Raoul), au 266e rég. d'infanterie ; M. LARUE (Henri), à la 17e division d'infanterie ; (à dater du 29 septembre 1915) : M. TARRAL (Georges-Marie-Louis-Aurélien), au 96e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 27 septembre 1915) : M. BIENVENU (Paul-Léon), aux hôpitaux de Bergues ; (à dater du 28 septembre 1915) : M. BARDIN (Hector-Joseph-Gabriel), au 37e rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, les médecins auxiliaires ou internes des hôpitaux : M. ABADIE (Maurice), médecin auxiliaire à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. ALARY (Henri-François-Joseph), médecin auxiliaire au 15e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. BAUDE (Lucien-Pierre-Eugène), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. BETTINGER (Louis-Eugène-Henri), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. BIGO (Henri-Émile-Joseph), médecin auxiliaire à la 24e section d'infirmiers militaires ; M. COUFFON (Olivier-Jules-Marie), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. DARRICARRÈRE (Pierre), médecin auxiliaire à l'hôpital de campagne de Guereif ; M. FRANÇOIS (René-Abel-Louis-Lucien), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à la 10e section d'infirmiers militaires; M. GINESTET (Léopold-Julien-Charles), médecin auxiliaire au 20e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LEGAL-LASALLE (Louis-Adrien-Mathurin), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire no 23 à Mortain ; M. LÉGER (Fernand-Marie-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire no 2, à Abbeville ; M. MAGNIN (Léonce-Marie-Antoine), médecin auxiliaire à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. MARQUIS (Paul-Maurice-Louis), médecin auxiliaire à la 1re section d'infirmiers militaires ; M. MARTIN (Joseph-Alain-Frédéric), médecin auxiliaire à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. NADAL (Marc-Léon), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 22e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. PONTAL (René-Marie-Paul), médecin auxiliaire au 4e rég. mixte colonial de marche (dépôt) ; M. REY (Célestin-Amans), médecin auxiliaire à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. ROZIES (Jean-Louis-Henri), médecin auxiliaire au 6e bataillon de chasseurs à pied (dépôt) ; M. WILLIATTE (Paul-Omer-Joseph), médecin auxiliaire à la 7e section d'infirmiers militaires.

Commission supérieure consultative du service de santé. — Un décret du 9 janvier dernier a institué au ministère de la Guerre une commission supérieure consultative du Service de santé militaire ; M. de Freycinet, président de cette commission, et M. Léon Bourgeois, vice-président, ayant été appelés à faire partie du gou-

NOUVELLES (*Suite*)

vernement, il a fallu les remplacer et le *Journal officiel* publie aujourd'hui un décret nommant les président, vice-présidents et membres de cette commission.

Sont nommés président et vice-présidents de la commission supérieure consultative :

Président : M. Louis Barthou, député.

Vice-présidents : MM. Paul Strauss, sénateur ; Doizy, député ; Landouzy, doyen de la Faculté de médecine.

Sont nommés membres :

MM. Cazeneuve, sénateur ; Debierre, sénateur ; Herriot, sénateur ; Guiraud, Lancien, Merlin, Vincent, députés ; Chauffard, Quenu, Blanchard, professeurs à la Faculté de médecine de Paris, membres de l'Académie de médecine ; Siredey, médecin des hôpitaux ; Moureu, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris ; Langlois, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; Février, Chavasse, Vincent, médecins inspecteurs ; Simonin, adjoint au sous-secrétaire d'Etat du Service de santé militaire ; Pauleau, Schmidt, pharmaciens.

Médaille d'or Moxon. — Le Royal College of Physicians a décerné la médaille d'or Moxon à M. le Pr Dejerine. Cette médaille, qui est décernée tous les trois ans depuis 1891, est pour la première fois attribuée à un savant français ; les huit précédents titulaires de la médaille sont anglais.

Clinique chirurgicale de l'hôpital Laënnec. — M. Desmarest, chargé de cours, a commencé ses leçons de clinique chirurgicale le lundi 22 novembre 1915, à l'hôpital Laënnec, à 10 heures et les continuera les mercredis, vendredis et lundis de chaque semaine.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Henri Hartmann a commencé son cours de clinique chirurgicale le Samedi 20 novembre 1915, à 10 heures 1/2 à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Chomel).

Mardi 10 heures : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. Samedi 10 heures 1/2, leçon à l'amphithéâtre.

Thèses de la Faculté de médecine de Paris (24-25 novembre 1915). — M. Bouton : Contribution à l'étude de l'évidement pétromastoïdien. — M. Dupont : Appareils plâtrés pour les résections de l'épaule et du cou. — M. Madin : L'enfance des hystériques. — M. Pruvost : Les débiles mentaux à la guerre (leur utilisation).

Avis médical. — L'annuaire Bouty (en quatre petits volumes) pour 1916 paraîtra en décembre 1915 et sera envoyé gratuitement à tous les médecins qui en feront la demande aux « Laboratoires Bouty, 3 *bis*, rue de Dunkerque, Paris ».

En raison des circonstances actuelles, les Agendas 1916 ne seront envoyés que sur demande.

NOUVELLES

Nécrologie. — Le Dr Borger, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Batavia, en se livrant à des expériences contre la peste, se l'est inoculée et est mort. — Le Dr Robert Moriez, conseiller général des Alpes-Maritimes, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier.

Mariages. — M. le Dr Thierry Ferandon, médecin aide-major aux armées, et Mlle Germaine Bassereau. Le mariage a été célébré à Tours.

Le Professeur Delbet blessé en automobile. — M. le Professeur Delbet a été victime d'un accident d'automobile aux environs de Paris, accident produit par un dérapage. Après avoir reçu des soins dans un hôpital auxiliaire, il a pu être ramené à Paris.

Légion d'honneur. *Chevaliers.* — M. DE FURST, médecin-major de 2e classe au 101e rég. d'infanterie : *déjà cité à l'ordre de l'armée. N'a cessé, pendant les combats des 25 et 26 septembre 1915, de parcourir les tranchées de première ligne très violemment bombardées et soumises à l'action des gaz suffocants. A prodigué ses soins à de nombreux blessés, et par son exemple a obtenu de son personnel un dévouement sans bornes ; a exploré plusieurs fois le terrain en avant de nos lignes.*

M. PIRONNEAU (Pierre-Edmond), médecin aide major de 2e classe au 142e rég. d'infanterie, toujours prêt à se dévouer : *a fait preuve du plus grand courage en se rendant de nuit entre les lignes après le combat du 25 septembre 1915 malgré le feu de l'ennemi pour ramener plusieurs blessés restés près des fils de fer.*

M. BONNET (Gaston), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs : *a fait preuve dans le soin des blessés d'un dévouement au-dessus de tout éloge ; extrêmement brave, a été blessé deux fois pendant la journée du 26 septembre 1915, en allant relever des blessés sous le feu de l'ennemi.*

M. CARRIVE (Paul-Jean), médecin-major de 1re classe au 315e régiment d'infanterie : *depuis le début de la campagne, prodigue avec un zèle et un dévouement inlassable ses soins aux malades et aux blessés, méprisant fatigues et dangers. A organisé son service le 25 septembre 1915 avec un ordre et une méthode tels qu'il a pu ramener en arrière dans des conditions périlleuses, avec les seules ressources régimentaires, un grand nombre de blessés.*

M. HORNUS (Pierre-Philippe), médecin-major de 2e classe des troupes d'occupation du Maroc : *seize ans de services, 6 campagnes, 1 citation. A contracté une grave affection dans le service (sans croix de guerre).*

M. KELLE (Gaston-Joseph-Maximilien), médecin aide-major de 1re classe : service de santé d'une division d'infanterie : *blessé le 30 septembre 1915 par un éclat d'obus, s'est occupé d'abord de ses hommes tués ou blessés par le même obus et a repris lui-même la tête de son groupe de brancardiers pour le conduire en bon ordre au point de rassemblement indiqué.*

Médaille militaire. — GELINAUD (Pierre-Gustave), médecin auxiliaire au 175e régiment d'infanterie : *depuis le début de la campagne, a toujours assuré son service avec un grand zèle, dans des circonstances souvent dangereuses et difficiles. Décoré de la croix de guerre avec palme pour sa belle conduite aux combats des 6, 7 et 8 mai. Blessé très grièvement le 13 septembre à son poste par un éclat d'obus.*

ALLAIRE (René-Auguste), médecin auxiliaire au groupe divisionnaire de brancardiers : *s'est signalé au cours de la campagne par son dévouement absolu et un zèle de tous les instants. A été très grièvement blessé le*

Association générale des Médecins de France

CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

2e LISTE

	Fr.
Société locale de l'Oise	500
— locale des Vosges	500
Syndicat des médecins de l'arr. de La Rochelle	400
— médical de Valognes	50
Le Conseil de la Faculté de médecine de Lyon	500
Société de thérapeutique	1 000
Mme Raoux, Paris	50
MM. Chevretin et Lematte (laboratoire), Paris	500
Société de la Thaolaxine	500
M. Gentile, fabricant d'instruments de chirurgie, Paris	500
Pr Étienne (E.), Nancy	1 000
Dr Chapelle, Neuilly	500
Dr Peyrot, Paris	500
Dr Gaillard, Paris	500
Dr Michon (Édouard), Paris	500
Dr Morax (Victor), Paris	500
Dr Bataille, Rouen	500
Dr Funck - Brentano (Louis), Paris	500
Dr Darier (J.), Paris	500
Dr Tuffier, Paris	500
Dr Rénon (Louis), Paris	500
Pr Blanchard, Paris	100
Pr Hugounenq, doyen de la Faculté de médecine de Lyon	100
Anonyme	50
Dr Diot, Livry	50
Dr Hannion, Nogent-sur-Vernisson	50
Dr Lévy-Bing (Alfred), aide-major de 1re classe	50
Dr Millon (R.), Fontainebleau	50
Dr Mollaret, Grenoble	50
Dr Morchoisne, La Loupe	50
Dr Weil (Justin), Paris	50
Dr Le Guern, Saint-Brieuc	100
Dr Témoin, Bourges	100
Dr Delamare (V.), Paris	200
Dr Ponsson, Bordeaux	250
Pr Mossé, Toulouse	100
Dr Mock, Paris	50
Dr Bérand, Marcigny	50
Dr Plédecoq, Beauvais	100
Dr Dufournier (Léon), Paris	200
Dr Mauriac (E.), Bordeaux	50
Dr Broc (René), Tunis	150
Dr Sencert, Nancy	50
Dr Graux, Contrexéville	100
Dr Broquet (E.), Gonesse	30
Dr Faure (Jean-Louis)	250
Dr Londe (Paul), Paris	40
Dr Aubel, Néris-les-Bains (Allier)	50
Dr Barzilay, Mennetou-sur-Cher	50
Dr Besson (Étienne), Paris	50
Dr Caderas, Le Guilvinec (Finistère)	50
Dr Coronat, Gap	50
Dr Collet, Montfort-sur-Meu	50
Dr Goepfert, Nancy	50
Dr Kleyman, Paris	50
Dr Moludrot, Fontaines-sur-Saône (Rhône)	50
Dr Poirier (E.), Paris	50
Dr Rey, Gaillac	50
Dr Baratier, Bellenaves (Allier)	100
Dr Chassaing, député du Puy-de-Dôme	100
Anonyme	100
Dr Saigat, Lorient	100
Dr Tardif, Fournols (Puy-de-Dôme)	100
Dr Foulquier, Oran	300
Dr de Massary, Paris	100
Dr Ducroquet, Paris	200
Dr Carron de la Carrière, Paris	100
Dr Casset (Paul), Alger	50
Dr Cœur, Orléans	50
Dr Leduc, Paris	50
Dr Leroy (O.), Constantine	50
Dr Mazeroux, Conflans-Sainte-Honorine	50
Dr Pessez, Paris	50
Dr Rochon-Duvigneaud, Paris	50
Dr Barnsby, Tours	100
Dr Vidal (Albert), Grasse	50
Dr Bonamy (René), Paris	100
Dr Cunéo (Bernard), Deauville	100
Pr Pozzi, Paris	300
Dr Mauclaire, Paris	100
Dr Delherm (Louis), Paris	50
Dr Œttinger (W.), Paris	100
Dr Amiel, Toulouse	50
Dr Andral, Pau	50
Dr Dauphin, Champeaux	50
Dr Demètre, Montrottier	50
Dr Hallade, La Garenne-Colombes	50
Dr Maingot, Paris	50
Dr Monod (Frédéric), Pau	50
Dr Riche (A.), Paris	50
Dr Bourgeois (Henri), Paris	100
Dr Venot, Saint-Germain-en-Laye	100
Dr Dominici, Paris	150
Dr Lesage (A.), Paris	200
Dr Thuvien, Neuilly-sur-Seine	250
Dr Chaput, Paris	50
Dr Codet, Saint-Brieuc	200
Dr Dorche, Gap	50
Les médecins, pharmaciens et officiers de l'ambulance 16 du 20e corps (deux jours de solde)	150
Dr Censier, Bagnoles-de-l'Orne	100
Dr Guénot (Louis), Paris	100
Dr Moulis (L.), Montpellier	40
Dr Caracotchian, Paris	50
Dr Rovillain, Paris	50
Dr Sacaze, Perpignan	50
Dr Deloupy, Béziers	100
Dr Fanchon - Villeplée, Saint-Hilaire du Harcouet	100
Dr Jacob (J.), Paris	100
Dr Potocki, Paris, 2e don	100
Dr Sauvage, Paris	100
Dr Collin (H.), Paris	200
Dr Parmentier (E.), Paris	200
La Société médicale du 19e arrondissement de Paris, les médecins non mobilisés suivants :	
Dr Barbier (Michel)	50
Dr Gillet (Albert)	50
Dr Massingue	50
Dr Noël (J.-B.-F.)	50
Dr Pannecière	50
Dr Pescher	120
Dr Thoumas	50
Dr Tschudnowsky	50
Dr Vildermann	50
Société locale de l'Eure	1 000
— locale du département d'Oran	1 000
— locale des Côtes-du-Nord	200
— locale de Toulouse	1 000
— locale du Jura	200
— locale de la Loire-Inférieure	500
— locale du Haut-Rhin français	250
— locale de Saône-et-Loire	500
— locale de la Sarthe	500
— locale de la Haute-Savoie	1 000
— locale de la Seine-Inférieure	2 000
— locale de la Vendée	1 000
— locale de l'Yonne	500
Syndicat de la région de Bourg	300
— des médecins de Toulouse	500
— des médecins de l'arrondissement de Ploërmel	125
— des médecins de la Vendée	1 000
— de l'arrondissement de Sens	100
Fédération des syndicats médicaux de l'Eure	100
Mme Marcou - Marquez, Hyères (Var) (en souvenir de son père)	100
Conseil d'administration de l'Ancre médicale, Lyon	100
Dr Gimbert, Cannes	2 000
Dr Leprince (Maurice), Paris	1 000
Dr Duvernoy, Valentigney (Doubs)	500
Dr Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or	500

	Fr.
Dr Beaumé (Lucien), Paris	500
Dr Jalaguier, Paris	500
Dr Enriquez, Paris	500
Dr Arsac, aide-major 1re classe, Nyons, (Drôme)	50
Dr Borde, Bordeaux	50
Dr Daday, Privas (Ardèche)	50
Dr Flu, Le Lion d'Angers (Maine-et-Loire)	50
Dr Galibert, Crest (Drôme)	50
Dr Gaudubert, Montsauche (Nièvre)	50
Dr Jorand, Nangis (Seine-et-Marne)	50
Dr Lafarge, aide-major, Magnat l'Étrange (Creuse)	50
Dr Regnier, H. O. C. n° 8, secteur postal 158	50
Dr Ribail, Paris	50
Dr Savignac, Paris	50
Dr Tissier, Remiremont (Vosges)	50
Dr Wladimiroff, Montpellier	50
Dr Zartarian, Bourbonne-Fayel (Marne)	50
Dr Hoquin, Autun (Saône-et-Loire)	100
Dr Laffitte, Chalabre (Aude)	100
Dr Lecène (Paul), Paris	100
Dr Matry, Fontainebleau (Seine-et-Marne)	100
Dr Lermoyez, Paris	200
Dr Pouliquen, Brest (Finistère)	200
Dr Thibout, Paris	300
Dr Foll (Gustave), Brest	100
Dr Le Garrec, Lorient	50
Dr Weil (Gustave), Paris	40
Dr Deugler, Sellières (Jura)	100
Dr Pouchet (A.-G.), Lozère (Seine-et-Oise)	100
Dr Barrieu, Paris	50
Dr Breton, Coullons (Loiret)	50
Dr Brulé (M.), Paris	50
Dr Catherine (Henri), Oran	50
Dr et Mme Charmoy, Courtenay (Loiret)	50
Dr Clément (Paul), Montdevergues (Vaucluse)	50
Dr Colleville, Tours	50
Dr Cordebart, Aubervilliers (Seine)	50
Dr Dussaud, Nîmes	50
Dr Ghazarossian, Paris	50

	Fr.
Dr Guérin (E.), Paris	50
Dr Jaume, Bône (Algérie)	50
Dr Malapert, Poitiers	50
Dr Mathieu père, Wassy (Haute-Marne)	50
Dr Méplain (F.), Moulins	50
Dr Pédebidou, sénateur des Hautes-Pyrénées	50
Dr Pron, Alger	50
Dr Raoult, Vernon (Eure)	50
Dr Ropiteau (P.), Paris	50
Dr Vérité, Alger	50
Dr Chatard, Valence d'Albigeois (Tarn)	100
Dr Huber, Paris	100
Dr Hubert (P.), Cherbourg	100
Dr Le Clerc, Levallois-Perret (Seine)	100
Dr Loussot, Landivisiau (Finistère)	100
Dr Marais (H.), Honfleur (Calvados)	100
Dr Raynaud, Marseille	100
Dr Rémy (S.), Nancy	100
Dr Riou, Le Chambon de Tence (Haute-Loire)	100
Dr Stettiner, Paris	100
Dr Zadok, Paris	100
Dr Bronssin, Versailles	200
Dr Terrien (F.), Paris	100
Dr Rubens-Duval (Henri) Paris	250
Dr Villenski, Paris	50
Dr Larrivé, Meyzieu (Isère)	50
Dr Aumont (F.), Saint-Sever (Calvados)	40
Dr Bourdicaud-Dumay, aide-major de 1re classe, camp de La Courtine	40
Dr Martin (Bernard), Cognac (Charente)	40
Dr Allard, Duclair (Seine-Inférieure)	50
Dr Arcelin, Lyon	50
Dr Ayasse, Oran	50
Dr Bayou, Questembert (Morbihan)	50
Dr Boissier, Alais (Gard)	50
Dr Brac (G.), 276e territoriale	50
Dr Coronat, Lauzerte (Tarn-et-Garonne)	50
Anonyme	50
Dr Decuyper, Laigle (Orne)	50
Dr Fayol, Marseille	50
Dr Moreau (René), Sens (Yonne)	50
Dr Normand, Relecq Kerhuon (Finistère)	50
Dr Quesnel, Balleroy (Calvados)	50

	Fr.
Dr Record, Velines (Dordogne)	50
Pr Rispal, Toulouse	50
Dr Wendling, Chartres	50
Dr Zoeller (W.), Philippeville (Constantine)	50
Dr Fieux, Bordeaux	100
Dr Lamarre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	100
Dr Lambert, Combrée (Maine-et-Loire)	100
Dr Thierry, médecin-chef hôpital 58, Legé (Loire-Inférieure)	100
Dr Tolot, Lyon	100
Dr Warin, Paris	100
Dr Dos (L.), Lyon	200
Dr Régis (Louis), Paris, membre du Conseil général de l'A. G.	100
Drs Bricard père et fils, Cheny (Yonne)	50
Dr Codet-Boisse (P.), Bordeaux	50
Dr Lafargue, Peyrehorade (Landes)	50
Dr Sicard (Henri), Paris	50
Dr Vauthrin, Paris	50
Dr Hortolès, Montpellier	100
Dr Presle, Paris	100
Dr Denis (Maurice), Orléans	150
Dr Lasserre (Georges), Bayonne (Basses-Pyrénées)	200
Dr Lamotte, Djérissa (Tunisie)	50
Dr Jacques, Nancy (M.-et-Moselle)	200
Dr Latouche, Autun (Saône-et-Loire)	100
Dr Astengo, Paris	50
Dr Bonfils, Akbou (Constantine)	50
Dr Conchon (André), Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)	50
Dr Corby (G.), Paris	50
Dr Darget, Orthez (Basses-Pyrénées)	50
Dr Dessaux, Tôtes (Seine-Inférieure)	50
Dr Dieupart, Paris	50
Dr Engelbach, Le Havre	50
Dr Frimault, Laigle (Orne)	50
Dr Jomier, Paris, 2e *versement*	50
Dr Lartigau, Orthez	50
Dr Moncany, médecin-major	50
Dr Née, Rouen	50
Dr Auvray (A.), Caen	100

	Fr.
Dr Fauret, Paris	100
Dr Isaac (A.), Paris	100
Dr Pallarès, Bou Tlélis (Oran)	100
Dr Faugouin, Orléans	200
Dr Gils, médecin principal 2e classe, Agen (Lot-et-Garonne)	50
Dr Gilbert (Laurent), député de la Loire	100
Dr Chaton, Besançon (Doubs)	50
Dr Hachelot, Villeneuve-Saint-Nazaire	50
Dr Dufournier, Bayonne	50
Dr Emerit, Saint-Jean-d'Angély	50
Dr Garipuy père, Toulouse	50
Dr Glénard (Roger), Paris	50
Drs Grandclément (père et fils), Lyon	50
Dr Guillemet, Nantes	50
Dr Laborde, Biarritz	50
Dr Mabit, Pau	50
Dr Manquat, Nice	50
Dr Mathieu, Amiens	50
Dr Montell (Henri), Paris	50
Dr d'Œlsnitz, aide-major	50
Pr Petitjean, Dijon	50
Dr Tournay, Paris	50
Dr Aury, Saint-Martin d'Aspres	100
Dr Calandreau, Paris	100
Dr Hirigoyen (L.), membre du Conseil général de l'A. G., Bordeaux	100
Dr Petitclerc, Rouen	100
Pr Saint-Ange, Toulouse	100
Dr Trombert, Paris	100
Dr Veslin, Évreux	200
Dr Oursel, Évreux	100
Dr Moisson, Évreux	100
Dr Thirard, Évreux	100
Dr Vassal, Évreux	100
Dr Duchesne, Évreux	50
Dr Lerat, Évreux	30
Dr Martelli, Rugles (Eure)	100
Dr Monique, Damville (Eure)	100
Dr Boutard, Pacy-sur-Eure	100
Dr Perriquet, Pacy-sur-Eure	100
Dr Poussin, La Barre	100
Dr Bertin, Brionne (Eure)	50
Dr Mahé-Desportes, Brionne	50
Dr Vassal, Saint-André (Eure)	100
Dr Bourdon, Étrépagny (Eure)	50

NOUVELLES *(Suite)*

13e section d'infirmiers militaires ; M. Delacour (Lucien-Émile-Gustave), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. Durand (Georges-Hippolyte-Aimé), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. Dézarnaulds (Pierre-Jean-Bernard), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. Jullien (Louis-Gustave), médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. Lebard (Elie-Michel), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Lefrançois (Victor-Louis), soldat à la 10e section d'infirmiers militaires ; M. Magnau (Jean-Maurice), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Maigné (Charles-Marie-Antonin-Georges), soldat à la 20e section d'infirmiers militaires ; M. Peytard (Louis-Joseph-Adolphe), médecin auxiliaire au 5e rég. d'artillerie ourde (dépôt) ; M. Ranjard (Marie-Louis-Robert), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires ; M. Renardet (Philippe-Charles-Ernest-Pierre), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. Tourlet (René-Ernest), soldat à la 9e section d'infirmiers militaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, les médecins aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent (pour prendre rang du 29 décembre 1914) : M. Railliet (Georges-André), H. O. E. no 6 ; M. du Castel (Joseph-Marie-Alfred), 48e bataillon de chasseurs à pied ; M. Weil (Mathieu-Pierre), 10e région ; M. Di-Chiara (François-Franc-Gino), ambulance 4/51 ; M. Pley (Julien-Gaston-Joseph), ambulance 2/51 ; M. Masselot (Félix-Julien), 2e échelon du parc d'artillerie du 1er corps d'armée ; M. Baud (Henri-Louis-Joseph), 7e région ; M. Beaumelle (Maurice-Henri-Julien), train sanitaire S. P. 16 Midi ; M. Bourgeois (Charles-Joseph-Georges), hôpital des tabacs, Saint-Pol ; M. Delannoy (Jean), ambulance 2/1 ; M. Boda (Octave-Eugène), dépôt du 1er rég. d'infanterie ; M. Vandaecke (Étienne-Eugène-Joseph), 110e rég. d'infanterie ; M. Houchard (René-Louis-Constant), 158e rég. d'infanterie ; M. Maty (Émile-Jean), 12e région ; M. Lavieille (Henri-Marie-Antonin-Louis), train sanitaire no 19 Midi ; (pour prendre rang du 30 décembre 1914) : M. Creyx (Philippe-Firmin-Maurice), ambulance 6/18 ; (pour prendre rang du 27 mars 1915) : M. Grapin (Louis-Georges), dépôt du 24e rég. d'infanterie ; M. Despujols (Bertrand-Raoul), ambulance 5/18 ; M. Coustère (Raoul-André), ambulance 6/2 ; M. Pancrazi (Louis), dépôt du 90e rég. d'infanterie ; M. Cluzan (Antoine-Jean-Louis), ambulance 5/18 ; M. Gantier (Philippe-Charles-Louis), ambulance 3/18 ; M. Grunberg (Beren), train sanitaire permanent P. O. 2 ; (pour prendre rang du 1er avril 1915) : M. Touraine (Albert), gouvernement militaire de Verdun ; M. Berger (Jean), hôpital militaire du Val-de-Grâce ; (pour prendre rang du 27 juin 1915) : M. Moity (Auguste-Pierre-Félix), aux armées ; M. de Swarte (Édouard-Romain-Joseph-Cornil), ambulance 3/51 ; M. Perron (Auguste-Louis), dépôt du 24e rég. d'infanterie ; M. Desmaroux (Georges-Marie), 98e rég. d'infanterie territoriale ; M. Guyonnaud (Henri-Léopold-Maximilien), 50e rég. d'infanterie ; M. Faurous (Marius-Alexandre), 4e région ; M. Vittoz (Henri-Auguste), ambulance 2/61 ; M. Verlac (Auguste), 35e rég. d'artillerie ; M. Daubas (Georges), 2e rég. de marche du 2e rég. étranger ; M. Roussin (Emmanuel-Marie-Joseph-Louis), 30e bataillon de chasseurs ; M. Allart (Louis-Charles-Joseph), ambulance 2/51 ; (pour prendre rang du 12 juillet 1915) : M. Julien (Marie-Joseph-Gustave), hôpital complémentaire no 3, à Tours ; (pour prendre rang à partir du 16 juillet 1915) : M. Boulan (Pierre-Henri-Baptiste), 14e région.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale (pour prendre rang du 29 décembre 1914) : M. Guilleminot (Edme-Hyacinthe), aux armées ; M. Olivier (Eugène-Victor), 10e région ; (pour prendre rang du 1er avril 1915) : M. Rivet (Joseph-Louis-Lucien), ambulance 4/69 ; (pour prendre rang du 27 juin 1915) : M. Delattre (Joseph-Auguste-Guillaume), ambulance 5/2.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve dont les noms suivent (pour prendre rang du 29 décembre 1914) : M. Joly (Gaston-Georges-Ernest), train S. P., P. L. M. 17 *bis* ; M. Bourbon (Alphonse-Antoine-Émile-Auguste), ambulance 4/52 ; M. Guéry (Paul), H. O. E. 13 ; (pour prendre rang du 27 mars 1915) : M. Hamard (Fernand-Francis-Ernest), hôpital d'évacuation no 2 d'une armée ; (pour prendre rang du 27 juin 1915) : M. Perrier (Daniel-Eugène), hôpital temporaire no 41, à Pithiviers ; M. Robert (Georges-Gaston-Henri), pharmacie générale à Nantes ; M. Regnoult (Édouard-Jules-Charles), hôpital complémentaire no 27, à Bernay.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de territoriale, les pharmaciens aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale (pour prendre rang du 29 décembre 1914) : M. Gautier (Louis-Marie-Joseph), hôpital d'évacuation no 15 ; (pour prendre rang du 22 mai 1915) : M. Guerlain (Paul-Augustin), hôpital temporaire de Lignereuil.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire) à dater du 24 juin 1915. M : Chatel (Henri), soldat interprète au 7e régiment d'artillerie.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) à dater du 24 juin 1915 : M. Jobert (Jean-Marie-Alphonse), du 8e escadron du train des équipages à un parc automobile de réserve.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été affectés :

En Afrique équatoriale : M. le médecin principal de 1re classe Reboul-Lachaux, en service à la 6e région.

En Afrique occidentale : MM. les médecins-majors de 1re classe Jacquin, du dépôt du 6e régiment d'infanterie coloniale, et Dagorn, du dépôt du 1er régiment d'artillerie coloniale. MM. les médecins-majors de 2e classe Giauffer, du dépôt du 1er régiment d'infanterie coloniale ; Pouliquen, du dépôt du 2e régiment d'infanterie coloniale ; Vidal, du dépôt du 4e régiment d'infanterie coloniale ; Dubalen, du dépôt du 8e régiment d'infanterie coloniale ; Gouillon, du dépôt du 22e régiment d'infanterie coloniale ; Jubin, du dépôt des isolés coloniaux à Marseille, et Sébileau, en service à la 18e région. MM. les médecins aides-majors de 1re classe Huot, du dépôt du 1er régiment d'infanterie coloniale ; Gaffiero, du dépôt du 5e régiment d'infanterie coloniale;

NOUVELLES *(Suite)*

COLIBŒUF, du dépôt du 6e régiment d'infanterie coloniale ; KERVRANN et TRÉGAN, du dépôt du 7e régiment d'infanterie coloniale.

M. le pharmacien-major de 2e classe LAURENT, à la disposition de la 17e région.

En France : à l'hôpital des Sénégalais à Marseille : MM. le médecin-major de 2e classe BLANCHARD et le médecin aide-major de 1re classe COMMES, en congé.

Au dépôt du 22e régiment d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2e classe KOUN, du dépôt du 1er régiment d'artillerie coloniale.

Médailles des épidémies. — *Médaille d'argent.* — Mlle MARSY (Marie-Cécile), infirmière de l'Union des femmes de France, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 101, à Amiens.

Médailles de bronze. — Mme GOUTTENEGRE (en religion sœur Saint-Antoine de Padoue), infirmière à l'hôpital temporaire n° 10, à Amiens.

Mlle MARTIN (Berthe), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'ambulance 5/57.

Mme ROBERT (Marie-Françoise), infirmière à l'ambulance 5/51.

Soldat de 1re classe LAIGNIER (Aristide), de la 2e section d'infirmiers militaires, à l'hospice mixte d'Amiens.

Mlle CAHON (Georgette), infirmière bénévole de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'ambulance 5/57.

Mme VALLIÈRE, née Feuillerade (Anna), infirmière-major de l'Union des femmes de France.

Soldat LAMBERT (Fernand), de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 1/74.

Soldat BEC (Joseph), de la 14e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 1/74.

Soldat BERGER (Claudius), du 14e bataillon de chasseurs alpins, à l'hôpital de Casablanca.

Soldat FERNAND (Charles), de la section de marche d'infirmiers militaires du Maroc occidental, à l'hôpital Marie-Feuillet, à Rabat.

Soldat MOREAU (Henri-Constant), de la section de marche d'infirmiers militaires du Maroc occidental, à Marrakech.

Soldat MOLLET (Jean), de la 2e section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte d'Amiens.

Services de stomatologie.— M. Raoul Briquet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre d'organiser des services de stomatologie dans la zone des armées, en a reçu la réponse suivante :

« L'organisation des services de stomatologie aux armées a été réalisée conformément aux prescriptions de la circulaire n° 18838 C/7, du 21 décembre 1914, qui affecte un dentiste prothésiste à chaque hôpital d'évacuation, pour l'application des pansements spéciaux et des appareils provisoires de contention, destinés aux blessés atteints de mutilation de la face et des mâchoires.

« Cette circulaire prévoit également, pour le service de l'avant, l'utilisation de dentistes qualifiés, pour assurer aux militaires de la zone des armées les soins nécessités par des affections dentaires. »

La situation des médecins aux armées. — M. Barthe, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pour quelles raisons les docteurs en médecine qui n'ont jamais fait de service militaire, parce que réformés, sont, dès leur incorporation, nommés aides-majors, tandis que les docteurs en médecine, anciens internes des hôpitaux des villes de Faculté, incorporés depuis le début de la guerre, sont nommés seulement au grade de médecins auxiliaires et maintenus dans ce grade sans aucun avancement, en a reçu la réponse suivante :

« Toutes les demandes des docteurs en médecine incorporés dans la zone de l'intérieur et aptes à faire campagne, par venues à l'Administration centrale, ont reçu satisfaction.

« S'il reste aux armées des docteurs qui sont encore médecins auxiliaires, cette situation doit prendre fin prochainement. »

Médecins et pharmaciens auxiliaires de la marine. — Un décret vient de disposer que pendant la durée de la guerre les étudiants en médecine qui, à la mobilisation, possédaient huit inscriptions, et les étudiants en pharmacie qui, à la même date, étaient titulaires de quatre inscriptions validées (ancien régime d'études), qui servent en qualité de médecins et de pharmaciens auxiliaires, à la mer, dans les établissements hospitaliers ou dans les formations sanitaires de campagne, peuvent être nommés aux emplois de médecin ou de pharmacien auxiliaires de 3e classe de la marine. Pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine qui, à la mobilisation, étaient titulaires de quatre inscriptions valables pour le doctorat peuvent être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, après accomplissement d'une année de service en qualité de matelot infirmier.

Nominations au grade de médecin aide-major. — Par décision ministérielle du 23 octobre 1915, l'article 27 de l'instruction relative à la nomination, à titre temporaire, pendant la durée de la guerre, au grade de sous-lieutenant ou assimilé, du 13 septembre 1914, complété par les décisions des 20 janvier, 9 juillet et 19 août 1915 est modifié ainsi qu'il suit :

Peuvent être promus médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire pour la durée de la guerre, dans la mesure des vacances, sur leur demande, à condition d'être reconnus aptes au service armé et aptes à faire campagne, et par ordre de préférence :

1° Les docteurs en médecine diplômés d'une Faculté de médecine française appartenant à l'armée active, la réserve ou l'armée territoriale, ainsi que ceux engagés volontaires pour la durée de la guerre et ceux dégagés de toute obligation militaire.

Aucune condition de service accompli dans l'armée active n'est exigée et les nominations pourront avoir lieu, que l'intéressé soit ou non incorporé. Les docteurs en médecine incorporés seront toujours affectés à une section d'infirmiers et seront immédiatement employés comme médecins dans les formations hospitalières de la région en attendant qu'il ait été statué sur leur demande de nomination qui devra être transmise d'urgence au ministre.

2° Les élèves de l'école du Service de santé militaire et de l'école principale du Service de santé de la marine, pourvus de 16 inscriptions de doctorat.

3° Les étudiants en médecine, nommés au concours à l'emploi d'interne titulaire des hôpitaux dans les villes de Faculté, justifiant qu'ils ont effectivement rempli cet emploi pendant une année au minimum et qu'ils sont pourvus de 16 inscriptions valables pour le doctorat ; ce

NOUVELLES *(Suite)*

nombre pourra être réduit à 12 pour les internes titulaires justifiant de plus d'une année d'exercice dans cet emploi. Pour l'accomplissement de la durée minimum d'exercice, une année d internat provisoire pourra entrer en ligne de compte en remplacement d'une année d'internat titulaire.

4° Les officiers de santé.

5° Les étudiants à 16 inscriptions ayant toute leur scolarité.

6° Les étudiants à 16 inscriptions, sans leur scolarité complète, mais ayant six mois de présence aux armées d'opérations et une citation à l'ordre sans distinction.

A titre exceptionnel, un diplôme de docteur en médecine délivré par une Faculté étrangère pourra être admis dans les mêmes conditions qu'un diplôme français. Les décisions des 9 juillet et 19 août 1915 sont abrogées.

École de plein exercice de médecine et pharmacie de Marseille. — Enseignements coloniaux. — La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales est faite en deux séries : janvier-mars et avril-juin ; les examens ont lieu fin mars et fin juin.

Programmes des cours. — M. N..., professeur de clinique des maladies exotiques : Maladies des professions maritimes et coloniales (marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots, etc... dans les mers chaudes, consécutives aux influences climatériques et aux milieux spéciaux des colonies. Maladies des résidents coloniaux. Recherches cliniques sur le sang et les humeurs dans les maladies tropicales parasitaires rapportées à Marseille.

M. N..., chargé de cours de pathologie et de bactériologie des maladies coloniales. Les maladies coloniales : technique microscopique, son application ; diagnostic de ces maladies.

M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours d'histoire naturelle coloniale. Les hématozoaires : leur biologie, leur rôle en pathologie exotique, les mycoses.

M. Reynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et de climatologie. Hygiène des pays chauds, épidémiologie des pays chauds.

Le secours de guerre à la famille médicale. — Le Conseil général de « l'Association générale des médecins de France » accueille avec plaisir le projet de fusion du « Secours de Guerre » et de la « Caisse d'Assistance médicale de Guerre », projet qui répond aux sentiments d'union confraternelle des deux groupements. M. Granjux, président du « Secours de Guerre », a été désigné pour faire partie du Comité d'honneur de la « Caisse d'assistance » ; il a été de plus nommé membre de la Commission de contrôle et de répartition. M. Bougrand a été choisi comme trésorier adjoint, délégué par cette Commission de contrôle.

Faculté de Paris. — Cours de Médecine légale. — M. Dupré, agrégé, chargé du cours, a commencé ses leçons le lundi 29 novembre 1915, à six heures (amphithéâtre Vulpian), et les continue les mercredis, vendredis et lundis, à la même heure.

Programme : Déontologie et expertises. Attentats à la vie et aux mœurs. Asphyxies et empoisonnements. Accidents du travail. Médecine légale des aliénés.

Avis médical. — L'annuaire Bouty (en quatre petits volumes) pour 1916 paraîtra en décembre 1915 et sera envoyé gratuitement à tous les médecins qui en feront la demande aux « Laboratoires Bouty, 3 *bis*, rue de Dunkerque, Paris ».

En raison des circonstances actuelles, les Agendas 1916 ne seront envoyés que sur demande.

VARIÉTÉS

LE SERVICE DE SANTÉ

Par ANTONIN

Aimable chanson de l'artiste montmartrois ANTONIN, actuellement soldat au ...e régiment territorial d'infanterie, chantée pour la première fois à T... le 17 octobre 1915, par l'auteur, au cours d'une séance récréative organisée pour distraire les militaires des dépôts.

Air : *Le Macchabée.*

I

Près de la frontière
Sur le front d'bandière,
Un' balle meurtrière
Frappe un d'nos soldats.
Bien vit' on ramasse
Sa pauvre carcasse
Qui déjà se glace,
Attendant l'trépas.
Puis dans l'ambulance
L'infirmier le panse,
Disant : « Quelle malchance
Il a eue l'pauv' gars ;
Certe, sa famille
Sa femme, sa fille,
Son p'tit qui babille
Ne l'reverront pas. »

II

Mais à la minute
Un homme consulte,
Tâte et puis ausculte
Un' partie du corps.
Il coupe, cisaille
La peau, les entrailles,
Tire un bout d'ferraille,
Le sang coul' très fort.
Il tamponne d'iode,
R'coud avec méthode,
Panse et raccommode.
C'est monsieur l'major,
Qui dans la nuit brune,
Au clair de la lune,
Sous la lampe qui fume,
L'arrache à la mort.

III

Combien de troubades,
De bons camarades,
Qui, de la camarde,
Évitent le sort !
Combien de détresses,
De pleurs, de tristesses,
Épargnés sans cesse
Par tous leurs efforts.
Oui, après la guerre,
Combien d'gosses austères
Embrass'ront leurs pères
Grâce à nos majors !
Aussi je l'proclame
Sur toutes les gammes,
Bénissez, mesdames,
Leurs vaillants efforts.

IV

Gloire aussi, je pense,
A la femme de France
Qui avec vaillance
Secourt nos soldats.
Dans tous nos hospices
Quels beaux sacrifices !
A l'instant propice
Toujours elle est là ;
Elle soigne, cajole,
Distrait et console
Ceux qui se désolent
Et souffrent tout bas.
Dévouement sublime :
Nuit et jour elle trime
Et porte comme insigne
Un' croix rouge au bras.

NOUVELLES

Morts au champ d'honneur. — Charles Brachin, pharmacien aide-major, chef du laboratoire de toxicologie de la 3e division du 1er corps d'armée colonial, en temps de paix pharmacien à Montereau. — Le médecin auxiliaire Rellier.

Nécrologie. — Le Dr Goubeau, chevalier de la Légion d'honneur, maire d'Aumale (Algérie). — Le Dr Dantagnan (de Saint-André-de-Cubezac). — Mme Lande, veuve du professeur Lande (de Bordeaux), mère de M. le Dr Pierre Lande, et belle-mère de M. le professeur Chavannaz. — Le Dr Ed. Chapuis, député du Jura, âgé de 60 ans. — Le Dr Édouard Vaillant, député du 20e arrondissement de Paris.

Nous apprenons avec un vif regret la mort soudaine du Dr Le Masson. Ancien élève des professeurs Segond et Pinard, il était, depuis de nombreuses années, le collaborateur constant de celui-ci à Baudelocque, où il avait été chef de clinique. Il avait acquis en gynécologie et en obstétrique une légitime notoriété, et ses qualités de cœur et de dévouement lui avaient valu l'unanime sympathie de ses confrères et de ses malades,

Mariage. — M. le Dr A. Piras et Mlle Piechouska.

Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur *pour officier :* Reboud (Joseph-Arsène), médecin principal de 1re classe territorial, médecin-chef de l'hôpital militaire d'une place : *bon chirurgien, administrateur remarquable; fait preuve depuis le début de la campagne d'une belle activité et d'un zèle au-dessus de tout éloge.*

Pascaud (Jules-Louis-Adréa), médecin principal de 2e classe territorial, médecin chef d'un centre hospitalier : *dirige son service avec beaucoup de compétence et un dévouement absolus.*

Lanel (Charles-Émile), médecin principal de 2e classe de réserve, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire des plus remarquables, et qui rend tous les jours des services inappréciables.*

Cot (Louis-Théophile), médecin principal de 2e classe de réserve, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire qui assure son service avec une grande activité et une parfaite compétence.*

Foubert (M.-L.-S.), médecin-major de 1re classe (territoriale), à Oudjda (Maroc).

Bœckel (J.), médecin-major de 2e classe (territoriale), hôpital no 101, à Lyon.

Sorel (François-Pierre-Joseph), médecin major de 1re classe au 23e régiment d'infanterie coloniale : *malgré les difficultés et les dangers d'un bombardement de toute violence, a dirigé sans un instant de relâche le relèvement de plus de 800 blessés, faisant preuve personnellement d'un mépris absolu du danger, encoura-geant son personnel surmené et qui marchait quand même. Le deuxième jour du combat, projeté avec violence contre la paroi d'un abri par l'éclatement à quelques mètres d'un obus qui tuait ou blessait six hommes autour de lui, meurtri' contusionné, refusait de se faire évacuer et continuait son service.*

Doreau (Pierre), médecin-major de 1re classe au 22e régiment d'infanterie coloniale : *au front depuis le début de la campagn', chef du service de santé régimentaire hors de pair, d'un dévouement sans bornes, ayant du devoir militaire la plus haute conception, ce qui en fait un auxiliaire particulièrement précieux pour un chef de corps. Officier d'un sang-froid et d'un courage admirables qui a été cité à l'ordre de l'armée le 21 décembre 1914. A très bien organisé le service sanitaire du régiment dans des circonstances difficiles. S'est particulièrement distingué le 15 septembre 1914, où il a fait l'admiration de tous en soignant sous un feu des plus violents les blessés amenés au poste*

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le plus grand nombre des abonnements en cours prennent fin le 1er **Décembre**, l'année régulière de *Paris médical* ayant toujours commencé, depuis l'origine de la publication, le 1er Décembre de chaque année.

Sur la **demande de nombreux abonnés et lecteurs**, nous avons décidé qu'à l'avenir l'**année du « Paris médical » irait du 1er Janvier au 31 Décembre.**

En conséquence, **nous prions nos abonnés de nous adresser leur réabonnement dès que possible afin d'éviter toute interruption** dans le service.

Nous invitons nos abonnés de prévenir chez eux que bon accueil soit réservé à la présentation des quittances d'abonnement.

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); **16 fr.** (Étranger).

Nous informons en outre nos Abonnés qu'**à partir du 1er Janvier 1916**, *Paris médical* paraîtra de nouveau **toutes les semaines le samedi** comme en temps de paix.

Abonnements de guerre. — **Pendant la durée de la guerre** nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à **12 numéros moyennant 3 fr. 50** pour la France.

NOUVELLES *(Suite)*

de secours si exposé qu'un des blessés qu'il pansait a été atteint trois fois par des shrapnells. Au cours des combats du 23 au 28 février 1915 a soigné les blessés nuit et jour avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge et a parfaitement assuré leur évacuation bien qu'il lui en soit passé 700 entre les mains. A montré le même dévouement et la même compétence dans les derniers combats.

Sont inscrits au tableau spécial *pour chevalier :*

TRUCHY (Joseph-Marie-Arsène), médecin-major de 1re classe au 14e rég. territorial d'infanterie : *très ancien de services. Venu sur le front sur sa demande. S'est signalé par son dévouement et son courage.*

MICHEL (Marie-Nicolas-Georges), médecin-major de 1re classe au 52e rég. territorial d'infanterie : *excellent médecin, compétent, actif et dévoué, qui rend des services appréciés.*

PERRUCHET (Victor-Émile), médecin-major de 2e classe, service de santé d'une région fortifiée : *chirurgien sérieux, adroit, intelligent et actif. A rendu de grands services, soit comme médecin-chef d'une ambulance, où il a fait preuve de décision, d'autorité et de connaissances, administratives soit comme chirurgien de l'hôpital militaire d'une place.*

GENOUVILLE (Félix-Louis), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance : *chirurgien de valeur, très zélé et très actif, qui a rendu d'importants services.*

FOSSE (Louis-Joseph), médecin-major de 1re classe au 115e rég. territorial d'infanterie : *médecin d'un dévouement absolu. Se prodigue sans compter depuis le début de la campagne. Après avoir assuré son service au front et l'évacuation de ses blessés, offre une aide chirurgicale appréciée aux formations sanitaires.*

CHASTENET (Charles-Pierre-Marie dit Joseph), médecin-major de 2e classe au service de santé d'une division territoriale : *médecin instruit et expérimenté. Depuis le début de la campagne, donne à son personnel l'exemple du plus grand dévouement. A été dans des circonstances périlleuses un modèle de sang-froid et de courage.*

GAGEY (Émile-Charles), mle 570, médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 7/VII : *médecin distingué, plein d'entrain, a contribué pour une large part aux soins de nombreux blessés de son ambulance dans des circonstances souvent difficiles et toujours périlleuses.*

REGNAULT (Emile-Charles), médecin-major de 1re classe au 248e rég. d'infanterie : *ancien de services. N'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve du plus grand dévouement et d'une parfaite compréhension de son rôle de chef du service médical dans un corps de troupe. S'est distingué en diverses circonstances en opérant l'évacuation des blessés dans des conditions très périlleuses.*

MATHIS (Charles-Edmond), médecin-major de 1re classe au 7e rég. d'infanterie coloniale : *excellent chef de service. S'acquitte de ses fonctions avec une compétence parfaite, un zèle et un dévouement inlassables.*

MENU (Louis-Charles-Pierre), médecin-major de 1re classe, chef d'un centre hospitalier : *médecin militaire complet ayant de l'autorité sur tout son personnel, des connaissances techniques étendues et apportant dans la direction d'un grand centre hospitalier une inlassable activité et un dévouement sans égal.*

BRISARD (Charles-Ernest-Édouard), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 6/11 : *excellent chef de service, qui a parfaitement dirigé son ambulance pendant plusieurs mois d'activité et s'est ainsi acquis de nouveaux titres.*

SAUVAIN (Fernand-Jean-Baptiste), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 16/12 : *médecin qui, ayant été affecté, sur sa demande, à une unité de combat, a organisé dans les meilleures conditions le service médical de son groupe ; a fait preuve de dévouement. Blessé le 26 juin 1915.*

FUSTER (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 2e classe, service de santé d'une division d'infanterie, chef d'une ambulance : *sur le front depuis le début de la campagne. Dirige sa formation avec autorité, compétence et activité. Chirurgien d'une haute valeur professionnelle, rend chaque jour les plus grands services techniques.*

LE STUNF (Paul-Albert), médecin-major de 2e classe, médecin chef de l'ambulance 5/61 : *médecin d'une compétence, d'une autorité et d'un dévouement remarquables. A rendu les plus grands services depuis le début de la campagne soit comme médecin-chef d'une ambulance, soit comme médecin-chef d'un hôpital dans une ville soumise à plusieurs bombardements. (Croix de guerre.)*

SCHWEISGUTH (Charles-Daniel), médecin-major de 2e classe à titre temporaire, médecin-chef de l'ambulance 2/2 : *a repris du service bien que libéré de toute obligation militaire, médecin chef d'ambulance, remarquable par son zèle, sa bravoure et son dévouement.*

BOURGUIGNON (Léonard), médecin-major de 2e classe au service de santé d'une division d'infanterie : *médecin de valeur professionnelle éprouvée, de jugement sûr, de caractère droit, d'éducation parfaite. S'acquitte de ses fonctions de chef de formation sanitaire avec zèle et méthode.*

JULIÉ (L.), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de

NOUVELLES *(Suite)*

l'ambulance 16/8 : *médecin-chef d'une ambulance recevant des blessés graves, y fait preuve de grandes qualités chirurgicales, d'une activité inlassable et d'un rare dévouement.*

BOUTROUX (Georges-Anatole), médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 2/61 : *a fait la campagne de 1870-71 comme engagé volontaire. Malgré ses soixante-trois ans, reste un officier robuste, actif et plein de zèle, ne méritant que des éloges. S'est engagé pour la guerre.*

LAFFAGE (J.-E.), médecin-major de 2e classe de territoriale au Maroc.

JULIA (Émile), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 12/9 : *ancien médecin militaire très distingué qui s'est montré organisateur remarquable, comme médecin-chef d'une ambulance. D'un dévouement absolu.*

GLAIZE (Stéphane), pharmacien-major de 2e classe au service de santé d'une région fortifiée : *rend depuis la mobilisation, par son zèle et sa compétence, de précieux services à l'hôpital des contagieux auquel il est attaché.*

SPICK (Albert-Ernest), médecin-major de 1re classe chargé du service de chirurgie à l'hôpital de Casablanca : *au Maroc depuis trois ans, y a rendu les plus grands services dans les soins et interventions nécessités par les blessures de guerre.*

MERLE (Léon), médecin aide-major de 2e classe au 4e régiment d'infanterie : *engagé pour la durée de la guerre malgré ses cinquante et un ans ; d'une bravoure et d'un dévouement hors ligne, cité deux fois à l'ordre de la division. Blessé très grièvement le 23 octobre 1915.*

TAVERNIER (Paul-Gaston), médecin aide-major de 2e cl. au 101e régiment d'infanterie : *sur le front depuis le début n'a pas quitté le régiment. Nommé dans une ambulance, a demandé à être maintenu dans son régiment. A toujours fait preuve d'un dévouement admirable au cours de toute la campagne. Très grièvement blessé le 6 octobre 1915.*

FASSINA (Georges-René), médecin aide-major de 2e classe au 109e rég. d'infanterie : *médecin d'un courage remarquable et d'un dévouement indéfectible, demandant constamment à être désigné pour les postes les plus exposés et les missions les plus dangereuses. Blessé très grièvement dans son poste de secours le 27 septembre 1915 en donnant ses soins aux nombreux blessés du régiment.*

RAPIN (André), médecin auxiliaire au 26e bataillon de chasseurs : *modèle d'énergie et de bravoure, ayant au plus haut degré le sentiment du devoir. N'a jamais hésité à se porter en avant des lignes pour soigner les blessés. A été grièvement blessé le 26 septembre 1915 en soignant un blessé en avant de la première ligne, à peu de distance de l'ennemi.*

BOUVELOT, pharmacien-major de 2e classe à une division d'infanterie : *officier du service de santé du plus grand zèle et du plus grand dévouement, d'une très grande valeur professionnelle. A, depuis le 25 septembre 1915, dirigé, en dehors de ses fonctions normales, et avec la plus grande compétence, l'assainissement du champ de bataille, dans des conditions souvent très périlleuses.*

LOUIS (Jules-François-Marie), médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers d'un corps d'armée : *médecin très méritant ayant rendu au corps d'armée d'importants services techniques depuis le début de la campagne et ayant fait, en tout temps et en toutes circonstances, preuve de zèle, de courage et d'énergie. Grièvement blessé le 2 août 1915, au cours d'importants travaux d'assainissement de tranchées qu'il était chargé de diriger (plaie pénétrante de la poitrine).*

Ordre du jour au titre civil. — Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de : M. HOULON, administrateur des hospices civils de Reims (Marne) : *est resté à son poste et a pris les mesures nécessaires pour assurer les services hospitaliers pendant l'occupation allemande et depuis le bombardement.*

M. SAMSOEN, docteur en médecine à Hazebrouck (Nord) : *seul médecin restant après la mobilisation dans une population de 12 000 âmes et dans un rayon considérable, a, jour et nuit, sans aucune défaillance ni arrêt, pourvu au service médical. A ajouté aux soins donnés à la population l'organisation d'un dispensaire gratuit pour réfugiés. A soigné, avec un dévouement inlassable et au-dessus de tout éloge, tous les blessés civils victimes de bombes et d'obus, et les vieillards, malades, femmes en couches amenés de l'arrondissement d'Hazebrouck, du canton d'Armentières et des villes belges Poperinghe et Ypres.*

Mme ACLOCQUE, sœur Firmin, supérieure des sœurs du Sacré-Cœur à l'hospice-hôpital d'Hazebrouck (Nord) : *a reçu dans l'hospice-hôpital dont elle est supérieure, avec une imperturbable bonne humeur et un dévouement sans bornes, des milliers et des milliers de réfugiés pour lesquels elle a préparé la nourriture, à toute heure du jour et de la nuit, et à qui elle a fourni des vêtements. A organisé un dispensaire pour consultations aux pauvres et aux évacués. Aux services des vieillards et des malades a ajouté l'hospitalisation des blessés civils, recueillis et amenés de tous les environs, ainsi qu'une maternité pour les femmes réfugiées sans asile. A soutenu par son exemple et son courage le personnel placé sous ses ordres.*

Mme LÉONIE DE L'ÉGLISE, sœur Vincent, supérieure de l'hospice d'Albert (Somme) : *a montré sous le feu de l'ennemi un constant et admirable dévouement. Blessée par un obus en soignant des vieillards qui avaient refusé de quitter l'hospice.*

Mme KROMER (Joséphine), supérieure de l'hospice d'Harbonnières (Somme) : *a efficacement protégé et soigné les blessés français pendant l'occupation ennemie et en s'exposant gravement elle-même, a assuré leur liberté, A donné pendant ce temps et depuis des preuves répétées d'un dévouement sans bornes.*

M. SIMONET, directeur de l'asile d'aliénées de Bailleul (Nord) : *au moment de l'occupation de Bailleul par les Allemands, du 8 au 14 octobre, a pu, par son attitude énergique et grâce au concours dévoué de tout son personnel, faire respecter toutes les malades, et toutes les infirmières au nombre de 1 800 de l'important établissement qu'il dirige.*

Sœur JEANNE-FRANÇOISE, de la congrégation des Augustines d'Arras (Pas-de-Calais) : *s'est dépensée avec un dévouement admirable au cours du bombardement qui a fait plusieurs victimes à l'ambulance du Saint-Sacrement, à Arras.*

Mlle WARTELLE (Madeleine), d'Arras (Pas-de-Calais) : *a fait preuve dans des circonstances tragiques du plus grand courage : alors que l'ambulance du Saint-Sacrement à Arras où elle était infirmière volontaire venait d'être violemment bombardée, que des soldats et des religieuses étaient tués, elle est demeurée résolument à son poste, aidant à descendre à la cave les blessés, prodiguant à tous ses soins.*

ANATSITOS, médecin-major de 2e classe au 71e rég. territorial d'infanterie : *engagé volontaire pour la durée de la guerre, et servant au titre étranger, ex-médecin principal de l'armée grecque, a trouvé, le 11 janvier 1915, une mort glorieuse en donnant des soins, près de la ligne de feu, à des blessés de son bataillon.*

BEAUCHESNE (Pierre), médecin aide-major de 1re classe de réserve : *n'a pas hésité à prendre en personne le commandement du train régimentaire et du train de combat, momentanément détournés de leur route ; les a ramenés et ralliés au régiment, donnant ainsi un double témoignage de décision hardie et d'intelligente initiative.*

BERNARD, médecin auxiliaire au 11e rég. d'artillerie : *fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement inlassable ; est allé, notamment le 20 novembre 1914, spontanément relever le corps et recueillir les papiers du brigadier observateur Halavent, qui venait d'être tué, en un point constamment battu par les balles tirées, à très courte distance, des tranchées ennemies.*

BERNIOLLE, médecin aide-major de 2e classe au 117e rég. d'infanterie : *pendant trois journées et trois nuits de combat ininterrompu, s'est multiplié avec toute son équipe de brancardiers pour assurer le service médical du secteur. A fait preuve du plus beau dévouement, en relevant, de jour et de nuit, sous un bombardement incessant et excessivement violent et jusque sur la ligne de feu, les blessés du régiment, ainsi que ceux des 115e et 103e rég. d'infanterie. Médecin de tout premier ordre.*

BRIN, médecin-major de 2e classe au 231e rég. d'infanterie : *les 9, 10 et 11 janvier, le médecin-chef de service étant tombé mortellement frappé sur le champ de bataille, a assuré seul le service difficile du relèvement des blessés dans les tranchées conquises et n'a quitté le terrain qu'après avoir évacué tous ses blessés.*

BONNESCUELLE DE LESPINOIS, René-Marie-Claude, médecin auxiliaire au 106e rég. d'infanterie : *blessé à la tête d'un éclat d'obus le 19 février, s'est fait panser sur place, et, malgré ses souffrances, est resté sur la ligne de feu pour assurer la relève des blessés et leur donner les premiers soins.*

BOUSSEAU, médecin aide-major de 1re classe au 3e rég. de dragons : *grièvement blessé aux tranchées le 6 janvier, a continué sa visite en déclarant qu'un médecin devait donner l'exemple. Ne s'est soigné qu'une fois la journée terminée.*

BOUSSIN (Maurice), médecin auxiliaire au 265e rég. d'infanterie : *a fait preuve dans les journées des 6 et 7 juin 1915 d'un dévouement remarquable en se portant, pour soigner les blessés, aux endroits les plus exposés et en les transportant à lui seul sur son dos jusqu'au poste de secours. A été blessé le 15 juin en secourant un blessé.*

CARAYON, médecin-major de 2e classe au 4e rég. mixte colonial : *a assuré par sa présence près la ligne de feu la relève rapide des blessés de son bataillon et leur transport au poste de secours ; est allé dans la nuit du 6 au 7 mai, sous un feu nourri d'infanterie, à la recherche de son chef de bataillon blessé.*

CHARRIN, COUPÉ, NALIN, médecins aides-majors : *ont assuré, pendant les journées des 15 et 16 juin, le pansement et l'évacuation de plus de 410 blessés, malgré les difficultés d'un terarin constamment battu par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses.*

CORNET, médecin auxiliaire au 313ᵉ rég. d'infanterie : *pendant les combats des 3, 4 et 5 mars, a déployé une activité inlassable, donnant les premiers soins à plus de deux cents blessés, malgré un violent bombardement qui détruisait successivement deux abris improvisés pour le service de santé. A été blessé gravement.*

CORSE, médecin-major de 1ʳᵉ classe, ambulance 7/17 : *d'une activité et d'une compétence au-dessus de tout éloge, a assuré de jour et de nuit, du 20 décembre au 15 janvier, le fonctionnement de son ambulance, avec un zèle et un dévouement remarquables : y a reçu un grand nombre de blessés graves, pratiqué une centaine d'interventions chirurgicales pour lesquelles il a obtenu un pourcentage très élevé de succès opératoires.*

CRUET, Maurice, médecin aide-major de 1ʳᵉ classe territoriale, groupe des brancardiers de la 17ᵉ division : *est venu sur sa demande à une formation sanitaire de l'avant. A fait preuve de la plus grande énergie en toutes circonstances et du plus grand dévouement professionnel.*

DUPONT, médecin-major de 2ᵉ classe à l'ambulance nº 7 : *s'est particulièrement signalé depuis le début de la campagne par son activité et son esprit d'initiative et son ingéniosité dans l'organisation des ambulances, où il a su réaliser des conditions d'asepsie, permettant d'entreprendre et mener à bien les interventions délicates telles que les blessures à l'abdomen ; a sauvé ainsi plusieurs existences par ses opérations habiles. Très versé dans toutes les questions du service de santé en campagne.*

DE FURST (Maurice), médecin-major de 2ᵉ classe au 101ᵉ rég. d'infanterie : *s'est prodigué sans compter pendant les journées de combat des 26, 27 et 28 février. A su influer toute son énergie à ses subordonnés en se portant sans cesse de jour et de nuit sur les points les plus dangereux du champ de bataille. A ainsi réussi à faire ramener et à panser tous les blessés du régiment dans un minimum de temps.*

GABRIELLE, médecin aide-major de 1ʳᵉ classe au 46ᵉ rég. d'infanterie : *belle attitude depuis le début de la campagne. Blessé le 2 septembre. A eu, le 8 janvier, une conduite au-dessus de tout éloge.*

JOLIVOT, médecin aide-major au 31ᵉ rég. d'infanterie ; *depuis le début de la campagne a assuré son service avec le plus grand dévouement et à l'occasion de chaque action où son bataillon a été engagé, a fait preuve d'une crânerie exceptionnelle.*

KERUZORÉ, médecin auxiliaire au 22ᵉ rég. d'infanterie coloniale : *atteint de deux blessures par éclat d'obus au combat du 1ᵉʳ février en se portant au secours de militaires qui venaient d'être blessés, leur a prodigué ses soins, sans s'occuper de son état, avec un sang-froid et un dévouement remarquables. A fait ensuite 15 kilomètres à pied pour regagner son cantonnement et a refusé d'être évacué.*

MÉDECINE ET CHIRURGIE DE GUERRE

Nº spécial. — DOPTER. Prophylaxie du choléra dans les armées en campagne. — SACQUÉPÉE, BURNET, WEISSENBACH. Diarrhées et dysenteries des armées en campagne. — DOPTER. Prophylaxie de la dysenterie. — RENAULT. Mesures contre le typhus. — LABBÉ (Marcel). Fièvres paratyphoïdes. — DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et LECLERCQ. Recherches des bacilles typhiques et paratyphiques. — LACOSTE et BOIDIN. Série de méningites aiguës. — MOUSSAUD et WEISSENBACH. État méningé aigu consécutif à la vaccination antityphique. — Nos 11-12, 24 juillet 1915, 1 franc

BERNARD (Léon). Fièvre typhoïde et tuberculose (nº 3, 15 janvier 1916) .... 1 franc.
CAMUS (L.). Le pansement vaccinal (nº 31, 11 décembre 1915) .. 0 fr. 25
CARNOT, WEILL-HALLÉ, DELLAC. Biliculture dans la fièvre typhoïde (nº 38, 16 janvier 1915) .... 0 fr. 25
CHANTEMESSE. Vaccin triple de la fièvre typhoïde (nº 18, 11 septembre 1915) .... 0 fr. 25
DOPTER. Maladies infectieuses dans l'armée en temps de guerre (nº 38, 16 janvier 1915) .... 0 fr. 25
DOPTER. Dysenterie bacillaire dans les armées en campagne (nº 51, 24 avril 1915) .... 0 fr. 25
DOPTER. Prévention du choléra (nº 37, 27 janvier 1915) ...... 0 fr. 25
DUJARRIC DE LA RIVIÈRE. Hôpital de campagne pour contagieux (nº 13, 31 juillet 1915) .... 0 fr. 25
GASTOU (Paul). Les fièvres danubiennes, constitution médicale endémo-épidémique serbe (nº 27, 13 novembre 1915) ... 0 fr. 25
GUY LAROCHE et LECAPLAIN. Une épidémie de fièvres paratyphoïdes (nº 32, 25 décembre 1915) .... 0 fr. 25
JEANNERET-MINKINE. Le typhus exanthématique en Serbie (nº 26, 6 novembre 1915) .... 0 fr. 25
PIGNOT et TERRASSE. Fonctionnement d'un service de méningites cérébro-spinales dans un hôpital de l'avant (nos 28-29, 27 novembre 1915) .... 1 franc.
REMLINGER. Signe de la langue dans le typhus exanthématique (nº 32, 24 décembre 1915) .... 0 fr. 25
TRÉMOLIÈRES et LŒW. Tétragénémie épidémique (nº 5,5 juin 1915 ; nº 9, 3 juillet 1915) .... 0 fr. 50

Mutilations et simulation

CHAVIGNY. Étude médico-légale sur les mutilations volontaires par coup de feu (nº 44, 13 mars 1915) .... 0 fr. 25
CHAVIGNY. A propos des mutilations volontaires (nº 22, 9 octobre 1915) .... 0 fr. 25
SICARD. Simulateurs de création et simulateurs de fixation (nº 24-25, 24 septembre 1915) .... 1 franc.

Neurologie et psychiâtrie de guerre

Nº spécial. — SOLLIER et CHARTIER. Commotion par explosifs et ses conséquences sur le système nerveux. — CHAVIGNY. Psychiatrie aux armées. — SICARD. Simulateurs de création et simulateurs de fixation. — DUVERNAY. Contractures post-traumatiques en chirurgie de guerre.— CADENAT. Pronostic des fractures du crâne par projectile.— JOUBERT Paraplégie organique consécutive à la déflagration d'un obus. — Nos 24-25, 23 octob. 1915, 1 franc.

BAILLEUL. Isolement des nerfs et des tendons au moyen de gaines péritonéales greffées (nos 15-16, 21 août 1915) .... 1 franc.
CHAVIGNY. Psychiatrie et médecine légale aux armées (nº 10, 17 juillet 1915) .... 0 fr. 25
CHAVIGNY. Étude médico-légale sur les mutilations volontaires par coup de feu (nº 44, 13 mars 1915) .... 0 fr. 25
CHAVIGNY. A propos des mutilations volontaires (nº 22, 9 octobre 1915) .... 0 fr. 25
CLAUDE. Centres neurologiques régionaux (nos 2-3, 15 mai 1915) .... 1 franc.
CLAUDE et PORAK. Décalcification osseuse dans les paralysies des membres (nº 19, 18 septembre 1915) .. 0 fr. 25
DELHERM et DAUSSET. Névrites chez les blessés de guerre et agents physiques (nos 7-8, 26 juin 1915) .... 1 franc.
FIÉVEZ. Embarrures et lésions dure-mériennes (nº 17, 28 août 1915) .... 0 fr. 25
HEITZ. Paraplégie organique consécutive à un éclatement d'obus (nº 4, 22 mai 1915) .... 0 fr. 25
LACOSTE et BOIDIN. Série de méningites aiguës (nos 11-12, 24 juillet 1915) .... 1 franc.
LARAT et LEHMANN. Blessures des nerfs, électrodiagnostic et traitement électrique (nos 7-8, 26 juin 1915) .... 1 franc.
LAURENT. Technique de la libération des nerfs blessés (nº 13, 31 juillet 1915) .... 0 fr. 25
LÉRI. Électrisation directe des troncs nerveux au cours des interventions pour blessures des nerfs par projectiles. Données pratiques (nos 7-8, 26 juin 1915) .... 1 franc.
LÉRI. Appareils de mécanothérapie simples pour le traitement des paralysies consécutives aux blessures des nerfs des membres (nº 22, 9 octobre 1915) .... 0 fr. 25
MILIAN. Hypnose des batailles (nº 37, 2 janvier 1915) .... 0 fr. 25
MILIAN. Les aliénés dans l'armée (nº 48, 10 avril 1915) .... 0 fr. 25
MOUSSAUD et WISSENBACH. État méningé aigu consécutif à la vaccination antityphoïdique (nos 11-12, 24 juillet 1915) .. 1 franc.

SCHWARTZ. Traitement des coups de feu du crâne dans les ambulances de l'avant (nº 9, 3 juillet 1915) .... 0 fr. 25
VINCENT et WILHELM. Cas curieux de blessure du crâne par éclats d'obus (nº 6, 19 juin 1915) .... 0 fr. 25

Ophtalmologie, oto-laryngologie de guerre

Nº spécial. — TERRIEN. Blessures de guerre orbito oculaires. — GINESTOUS et BERNARD. Hémianopsie inférieure par blessure de guerre. — GUISEZ. Plaies de guerre laryngo-trachéales. — GRIVOT Appareil auditif et traumatisme de guerre. — Nos 20-21, 25 sept. 1915, 1 franc.

TERRIEN et COUSIN. Prophylaxie des blessures du globe oculaire (nº 30, 4 décembre 1915) .... 0 fr. 25

Orthopédie et prothèse de guerre

Nº spécial. — MOUCHET. Chirurgie orthopédique de guerre. — DUCROQUET. Appareils pour amputation de cuisse. — LANCE. Appareils plâtrés à anse pour traitement des fractures ouvertes. — FREY. Prothèse restauratrice dans les fractures des mâchoires et les mutilations de la face. — BAILLEUL. Isolement des nerfs et des tendons au moyen de gaines péritonéales greffées. — BORNE. Réadaptation et rééducation au travail des blessés et mutilés. — KOUINDJY. Rééducation des mouvements chez les blessés de guerre. — Nos 15-16, 21 août 1915, 1 franc.

GUILLAUMET. Mesure du degré d'extension des articulations (nº 18, 11 septembre 1915) .... 0 fr. 25

Parasites. Poux

MILIAN. Les poux dans l'armée (nº 44, 13 mars 1915) .... 0 fr. 25
GUIART. Danger des poux (nº 47, 27 mars 1915) .... 0 fr. 25
LABBÉ (H.) et WAHL. Les poux, destruction, procédés divers (nº 26, 6 novembre 1915) .... 0 fr. 25

Pensions

CHAVIGNY. Les pensions aux blessés et aux invalides de la guerre (nº 30, 4 décembre 1915) .... 0 fr. 25

Prisonniers

BRETON. Organisation et fonctionnement du service médical dans un camp de prisonniers en Allemagne (nº 31, 11 décembre 1915) .... 0 fr. 25
SCHWAB (Mlle). Hôpitaux allemands à Cambrai (nº)... 0 fr. 25

Physiothérapie

Électrothérapie de guerre

Nº spécial. — ALBERT WEIL. Ce que l'on ne doit pas ignorer en électrothérapie de guerre. — LÉRI. Électrisation directe des troncs nerveux au cours des interventions pour blessures de nerfs par projectile. Données pratiques. — LARAT et LEHMANN. Blessures des nerfs. Électrodiagnostic et traitement électrique. — DELHERM et DAUSSET. Névrites chez les blessés de guerre et agents physiques. — BONVOISIN et PALFRAY. Installation économique d'électrothérapie avec des moyens de fortune. — ALBERT WEIL. Localisation et extraction des projectiles par appareils électriques. — Nos 7-8, 26 juin 1915, 1 franc.

CAMUS (J.). Services physiothérapiques à Paris (nos 2-3, 15 mai 1915) .... 1 franc.
LAQUERRIÈRE. Électro-mécanothérapie dans les suites des blessures de guerre (nos 45-46, 20 mars 1915) .... 1 franc.

Héliothérapie.

GRANGÉE. Héliothérapie des blessures de guerre (nº 32, 24 décembre 1915) .... 0 fr. 25
JOUBERT. Héliothérapie dans les blessures de guerre (nº 48, 10 avril 1915) .... 0 fr. 25
MORHARDT. Cure de soleil et chirurgie de guerre (nº 17, 28 août 1915) .... 0 fr. 25

Mécanothérapie de guerre et Massage.

Nº spécial. — ALBERT WEIL. Physiothérapie et blessures de guerre. — SANDOZ. Mécanothérapie des raideurs articulaires consécutives aux blessures. — FAIDHERBE. Mécanothérapie des atrophies musculaires consécutives aux blessures. — HIRTZ. Indications pratiques de la mécanothérapie chez les blessés de guerre. — LAQUERRIÈRE. Électro-mécanothérapie dans les suites des blessures de guerre. — SOMEN. Moyens de fortune en mécanothérapie. — LAQUERRIÈRE. Appareil original pour la mobilisation des doigts. — Nos 45-46, 20 mars 1915, 1 franc.

LÉRI Appareils de mécanothérapie simples pour le traitement des paralysies consécutives aux blessures des nerfs des membres (nº 22, 9 octobre 1915) .... 0 fr 25.
SOMEN. La pratique du massage (nº 1, 8 mai 1915 ; nº 5, 5 juin 1915 ; nº 17, 28 août 1915) .... 0 fr. 75

MÉDECINE ET CHIRURGIE DE GUERRE *(Suite)*

Physiothérapie.

Radiographie de guerre.

N° spécial. — ALBERT WEIL. Localisation des projectiles. — MAUCLAIRE. Appareils électriques et téléphoniques pour la localisation des corps métalliques. — MAUCLAIRE. — Fragment d'obus logé dans le poumon enlevé sous contrôle radioscopique. — ZIMMERN. Localisation anatomique des projectiles par radiographie. — ALBERT WEIL. Radiostéréoscopie en chirurgie de guerre.	Nos 40-41 6 février 1915 1 franc.

ALBERT WEIL. Localisation des projectiles de guerre (n° 4, 22 mai 1915)........ o fr. 25

ALBERT WEIL. Radioscopie d'adénopathie trachéo-bronchique (n 3, 15 janvier 1916)........ 1 franc.

BRUNEAU DE LABORIE. Stéréoradiographie simplifiée (n° 18, 18 septembre 1915)........ o fr. 25

CAMUS. Services physiothérapiques à Paris (n° 23, 15 mai 1915)........ 1 franc.

GRENET. Radiographie dans le diagnostic de la tuberculose (n° 3, 15 janvier 1916)........ 1 franc.

Rééducation et Réadaptation des blessés Gymnastique respiratoire

BORNE. Réadaptation et rééducation au travail des blessés et mutilés (nos 15-16, 21 août 1915)........ 1 franc.

CHAVIGNY. Pensions aux blessés et aux invalides de la guerre (n° 30, 4 décembre 1915)........ o fr. 25

DUVERNAY. Contractures post-traumatiques en chirurgie de guerre (nos 24-25, 23 octobre 1915)........ 1 franc.

GUILLAUMET. Mesure du degré d'extension des articulations (n° 18, 11 septembre 1915)........ o fr. 25

KOUINDJY. Rééducation des mouvements chez les blessés de guerre (nos 15-16, 21 août 1915)........ 1 franc.

PESCHER. Entraînement respiratoire par la méthode spiroscopique (n° 30, 4 décembre 1915)........ o fr. 25

Stomatologie

GAUMERAIS. Stomatologie aux armées (n° 18, 11 septembre 1915)........ o fr. 25

Tétanos

AUBOYER. Tétanos chronique à rechutes (n° 48, 10 avril 1915)........ o fr. 25

CARNOT. Tétanos retardé (n° 31, 11 décembre 1915)........ o fr. 25

COURTELLEMONT. Tétanos partiels (n° 1, 8 mai 1915)........ o fr. 25

MILIAN et LESURE. Action curative du sérum antitétanique (n° 23, 16 octobre 1915)........ o fr. 25

ROCHÉ. Sérum antitétanique et accidents sériques (n° 47, 27 mars 1915)........ o fr. 25

SCHWARTZ et MOULONGUET. Forme anormale de tétanos compliquant une laparotomie (n° 6, 19 juin 1915)........ o fr. 25

Tuberculose et guerre

N° spécial. — LANDOUZY. — RÉNON. Prophylaxie sociale de la tuberculose. — BERNARD (Léon). Tuberculose et fièvre typhoïde. — DUMAREST et VIGNÉ. Hospitalisation des tuberculeux de guerre. — GRENET. Diagnostic radiographique de la tuberculose. — ALBERT WEIL. Adénopathie trachéo-bronchique et tuberculose. — H. LABBÉ.	**N° 3 15 janv. 1916 1 franc.**

PRINCIPALES PUBLICATIONS RELATIVES A LA MÉDECINE ET A LA CHIRURGIE DE GUERRE

Manuel du Médecin auxiliaire. Programme, analyse et commentaire des lois, décrets et règlements, pour la préparation de l'examen de médecin auxiliaire et de pharmacien auxiliaire, par le Dr L.-E. PERDRIZET, médecin-major de l'armée. 1914, 1 vol. in-18 de 308 pages, avec 19 figures. Cartonné........ 4 fr.

Hygiène militaire.

Hygiène militaire, par P. ROUGET et Ch. DOPTER, professeurs agrégés au Val-de-Grâce. 1907, 1 vol. gr. in-8 de 348 pages, avec 69 figures........ 7 fr. 50

Infirmières.

Guide pratique de l'Infirmière et de l'Infirmier, par les Drs ABADIE et R. GLATARD. Préface de M. le professeur FORGUES, de Montpellier. 1908, 1 vol. in-8 de 269 pages, avec 147 figures. Cartonné... 4 fr.

Manuel des Infirmières, par le Dr E. VINCENT, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.

I. **Anatomie, Physiologie et Hygiène.** 2e *édition.* 1909, 1 vol. in-16 de 620 pages avec 203 figures. Cartonné........ 6 fr.

II. **Médecine, Petite Chirurgie, Pansements, Bandages,** 2e *édition.* 1910. 1 vol. in-16 de 700 pages, avec 340 figures. Cartonné........ 10 fr.

Anatomie chirurgicale et Technique opératoire.

L'Anatomie sur le vivant. Guide pratique des Repères anatomiques, par AUBARET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1913, 1 vol. in-8 de 136 pages, avec 54 figures........ 5 fr.

Traité pratique d'Anatomie chirurgicale et de Médecine opéraoire, par le Dr R. PICQUÉ, professeur agrégé d'Anatomie à la Faculté de médecine de Bordeaux. Préface de M. le Dr MIGNON, directeur de l'École du Val-de-Grâce, 1913-1914. 3 volumes petit in-4 de 1136 pages, avec 394 planches originales. 54 fr.

Séparément :

Traité pratique des Amputations. 1 vol. petit in-4 de 194 pages, avec 102 planches, se vend séparément. 14 fr.

Précis de Médecine opératoire, par le Dr LECÈNE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux. 1911, 1 vol. in-8 de 315 pages, avec 321 figures. Cartonné........ 10 fr.

Technique thérapeutique chirurgicale. Technique opératoire et appareils, par V. PAUCHET, professeur à l'École de médecine d'Amiens, et DUCROQUET, chargé du service d'orthopédie à la Policlinique Rothschild. 1911, 1 vol. in-8 de 543 pages, avec 552 figures. Cartonné........ 15 fr.

Pathologie externe.

Précis de Pathologie externe, par les Drs FAURE, ALGLAVE, DESMAREST, OCKINCZIC, OMBRÉDANNE, SCHWARTZ, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris, et MATHIEU. 1909-1916, 5 vol. in-8 de chacun 500 pages, avec figures coloriées. Cartonné........ 50 fr.

I. **Pathologie chirurgicale générale,** par les Drs J.-L. FAURE, ALGLAVE et DESMAREST. 1 vol. (*Sous presse.*)

II. **Tête, Cou, Rachis,** par le Dr OCKINCZIC. 1 vol. (*Sous presse*)........ 10 fr.

III. **Poitrine et Abdomen,** par le Dr OMBRÉDANNE. 1 vol. in-8 de 500 pages, avec 186 figures noires et coloriées. Cartonné........ 10 fr.

IV. **Organes génito-urinaires,** par les Drs SCHWARTZ et MATHIEU. 1 vol. in-8 de 478 pages, avec 200 figures. Cartonné........ 10 fr.

V. **Membres,** par le Dr MATHIEU, 1 vol. (*Sous presse.*)

Traité des Fractures, par J. TANTON, médecin-major de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce. 1915.

I. **Fractures en général. Fractures du membre supérieur.** 1 vol. gr. in-8 de 860 pages illustré de 470 fig. : 20 fr. Cartonné........ 21 fr. 50

II. **Fractures du membre inférieur.** 1 vol. gr. in-8 de 850 pages, illustré de 460 figures : 20 fr. Cartonné........ 21 fr. 50

Affections chirurgicales de l'Abdomen. Péritoine. Estomac. Intestin. Appendicite. Occlusion intestinale, par le Dr AIMÉ GUINARD, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 582 pages, avec 115 fig. 12 fr.

Chirurgie générale et Chirurgie orthopédique des membres, par Pl. MAUCLAIRE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1913, 1 vol. gr. in-8 de 542 pages, avec 317 figures. Br. 12 fr. Cart. 13 fr. 50

Chirurgie du Crâne et de l'Encéphale, par le Dr M. AUVRAY, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 510 pages, avec 121 figures : 10 fr. Cartonné........ 11 fr. 50

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE GUERRE

Affections chirurgicales de la poitrine, par Charles Souligoux, chirurgien des hôpitaux. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 282 pages, avec 48 figures. Br. : 6 fr. Cartonné .... 7 fr. 50

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 23 figures. Cartonné...... 1 fr. 50

La Petite Chirurgie urinaire, par le Dr Uteau, ex-chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris. 1916, 1 vol in-16 de 96 pages, avec 11 figures. Cartonné.............................. 1 fr. 50

Stomatologie.

La Stomatologie indispensable aux Médecins praticiens, par Th. Raynal, chef du service de Stomatologie au dispensaire central de l'Assistance médicale de Marseille. 1914, 1 vol. in-8 de 412 pages, avec 244 fig. Cartonné .... 9 fr.

Bactériologie.

Précis de Bactériologie, par Dopter et Sacquépée, professeur et agrégé à l'École de santé du Val-de-Grâce. 1914, 1 vol. in-8 de 938 pages, avec 323 figures noires et coloriées. Cartonné.............. 20 fr.

Technique microbiologique et sérothérapique, par le Dr Albert Besson, ancien chef du laboratoire de mircobiologie à l'hôpital Péan. 6e *édition*. 1914, 1 vol. gr. in-8 de 945 pages, avec 434 figures noires et coloriées .... 18 fr.

Pathologie interne.

Précis de Pathologie interne, par les Drs Gilbert, Widal, professeurs à la Faculté de médecine de Paris ; Castaigne, Claude, Lœper, Rathery, Dopter, Josué, Ribierre, Jomier, Paisseau, Garnier, agrégés et médecins des hôpitaux de Paris. 1914-1916, 4 vol.

I. **Maladies infectieuses et diathésiques. Intoxications. Maladies du sang,** par les Drs Dopter, Rathery et Ribierre. 1 vol. in-8 de 907 pages, avec 92 figures noires et coloriées. Cartonné...... 14 fr.

II. **Maladies de l'Appareil respiratoire et de l'Appareil circulatoire,** par les Drs Lœper, Josué, Paisseau et Paillard. 1 vol. in-8 de 747 pages, avec 175 figures noires et coloriées. Cartonné...... 14 fr.

III. **Maladies du Système nerveux et des glandes à sécrétion interne.** 1 vol. (*Sous presse.*)

IV. **Maladies de l'Appareil digestif et de l'Appareil urinaire.** 1 vol. (*Sous presse.*)

Maladies parasitaires aux colonies. Peste, par Lecomte, Gaide, Mathis, Noc, Léger, Angier, Duvigneau, Clarac, Lebœuf, Rigollet, P.-L. Simond. 1913, 1 vol. gr. in-8 de 652 pages, avec 130 fig. Br. : 14 fr. Cartonné.................... 15 fr. 50

Fièvre typhoïde et infections paratyphoïdes, par L. Thoinot et Ribierre, professeur et agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 8e *tirage*. 1913, 1 vol. gr. in-8 de 312 pages, avec 32 figures........ 6 fr.

La Vaccination antityphoïdique, vaccination préventive et vaccinothérapie, par le Dr H. Méry, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux. 1915, 1 vol. in-8 de 96 pages. Cart. 1 fr. 50

Les Fièvres paratyphoïdes, par le Dr Carles, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1916, 1 vol. in-16 de 96 pages avec fig. Cart. 1 fr. 50

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont et Doyon, professeur et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1889, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 4 figures. Cartonné .... 1 fr. 50

Thérapeutique.

Médicaments microbiens, Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie, par Metchnikoff, Sacquépée, Remlinger, Martin, Vaillard, Dopter, Besredka, Dujardin-Beaumetz, Salimbeni, Calmette. 2e *édition*, 1912, 1 vol. in-8 de 543 pages, avec 45 figures. Cartonné .... 12 fr.

Guide-Formulaire de Thérapeutique, par V. Herzen. 8e *édition*, mise en concordance avec le Codex de 1908, 1915, 1 vol. in-18 de 1012 pages, sur papier indien, relié maroquin souple, tête dorée........... 10 fr.

Guide du Médecin praticien. Aide-mémoire de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, par Jacoulet, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1913, 1 vol. in-18 de 650 pages, avec 350 fig., cart................ 10 fr.

Précis de Thérapeutique, par le Dr H. Vaquez, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1907, 1 vol. in-8 de 492 p., cart. (*Bibliothèque Gilbert et Fournier*)........ 10 fr.

Physiothérapie.

Kinésithérapie, Massage, Mobilisation, Gymnastique, par les Drs Carnot, Dagron, Ducroquet, Nageotte-Wilbouchewitch, Cautru, Bourcart. 1909, 1 vol. in-8 de 559 pages, avec 356 figures. Cartonné .... 12 fr.

Le Massage, par le Dr Georges Berne, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Paris. 4e *édition*, 1908, 1 vol. in-18 de 414 pages, avec 151 figures.................... 5 fr.

Memento de Massage, avec applications aux suites des blessures de guerre, par le Dr Somen. 2e *édition*, 1916, 1 vol. in-18 de 72 pages, avec 37 planches... 1 fr. 50

Mécanothérapie, Rééducation, Sports, Méthode de Bier, Hydrothérapie, par Fraikin, Grenier de Cardenal, Constensoux, Tissié, Delagenière, Pariset. 1909, 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 114 figures. Cartonné .... 8 fr.

La Mécanothérapie, par le Dr H. Régnier. 1900, 1 vol. in-16 de 92 pages, avec figures. Cartonné... 1 fr. 50

Memento de mécanothérapie avec applications aux suites des blessures de guerre, par le Dr Somen, chef du service de mécanothérapie au Mans. 1916, 1 vol. in-18 de 72 pages, avec 40 figures.......... 1 fr. 50

Vade-Mecum de Rééducation physique et de Gymnastique rééducative, par le Dr Guilbert. 1916, 1 vol. in-16 de 120 pages, avec figures.................... 2 fr. 50

La Chaleur et le Froid en thérapeutique, par le Dr Dausset. 1913, 1 vol. in-16 de 96 pages. Cartonné .... 1 fr. 50

Les Écoles professionnelles de Blessés, à Lyon, par le Dr M. Carle, aide-major. 1 vol. in-8 de 132 pages, avec photographies hors texte.............. 3 fr.

Électrothérapie, par le Dr Nogier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 2e *édition*, 1916, 1 vol. in-8 de 528 pages, avec 251 figures. Cart. 10 fr.

Vade-mecum d'Électrodiagnostic et de Radiodiagnostic, par le Dr André Lucas, M. Boll, et le Dr Mallet, chefs de service d'électrothérapie et de radioscopie au Val-de-Grâce. 1916, 1 vol. in-8 avec figures .... 2 fr. 50

La Pratique héliothérapique, par le Dr Jaubert. 1 vol. in-16 de 96 pages. (*Actualités médicales.*) Cartonné.............................. 1 fr. 50.

La Cure de soleil, par le Dr A. Rollier (de Leysin). 1915, 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, avec 40 figures, 107 planches en noir et 16 en couleurs. Cart. 20 fr,

La Cure de Travail dans le traitement de la Tuberculose pulmonaire, par le Dr Albert Vigné. 1916, 1 vol. gr. in-8 de 396 pages avec photographies....... 8 fr.

Les Névroses post-traumatiques, par le Dr Joanny Roux. Préface du professeur J. Teissier. 1913, 1 vol. in-16. Cartonné.................. 1 fr. 50

MÉDECINE PRATIQUE

LE TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION CHRONIQUE

La thérapeutique de la constipation est loin d'être univoque et sa diversité n'est que le reflet de la complexité des causes qui se trouvent à l'origine de l'affection qu'elle se propose de combattre. Si la recherche de ces causes doit être la préoccupation dominante du thérapeute, il ne s'ensuit pas, cependant, qu'il doive de parti pris tenir pour négligeable le symptôme le plus apparent et qui est aussi celui dont se plaignent le plus les malades · la stase intestinale. La coprostase, en effet, à elle seule, a des conséquences mécaniques et septiques sur lesquelles il est superflu d'insister, si bien que supprimer ces conséquences par des évacuations provoquées plus régulières, c'est, du même coup, améliorer bien souvent l'ensemble de la scène clinique. Lors donc que le régime, le massage, les bonnes habitudes hygiéniques, seront toujours à la base du traitement vrai de la constipation habituelle, il serait excessif de bannir de ce traitement la part que peuvent y prendre certains évacuants. Les drastiques, évidemment, doivent être rejetés, de même que certains produits qui, avec le temps, pourraient entraîner des effets toxiques. C'est au groupe des cholagogues, séné, rhubarbe, bourdaine, podophyllin que l'on a le plus souvent recours. Leur action lente permet au malade qui les prend le soir d'en escompter les effets pour le lendemain matin, sans qu'il s'ensuive une interruption dans ses occupations. Ces préparations fatiguent cependant à la longue le tube digestif, et tout en excitant son péristaltisme, elles exagèrent la sécrétion de ses glandes. Or chez presque tous les constipés habituels le premier effet seul est à rechercher, le second n'étant nullement désirable. Du cascara sagrada, qui est une des drogues les plus propres à réveiller la contractilité intestinale amoindrie, a pu être retirée récemment une substance définie, un glucoside à l'état pur, la *péristaltine.*

Ce corps, qui ne renferme aucun des produits anthracéniques, auxquels dans la plupart des purgatifs végétaux doivent être rapportés les effets irritants ou exsudatifs, agit exclusivement sur la musculature de l'intestin; c'est, dit M. Béchamp, un agent péristaltique doux, puissant, modéré, qui n'agit pas en produisant brutalement une dérivation humorale mais bien en rétablissant la motricité de l'intestin (1)

La péristaltine constitue donc par excellence le médicament des constipés atoniques; son action, qui se fait sentir douze à quinze heures après son absorption, par l'évacuation d'une ou deux selles moulées, normales, entraîne une sensation très nette de soulagement chez les malades, qui ne tardent pas à en retirer une amélioration sensible de leur état général.

Il n'est pas rare d'observer, après un traitement bien conduit, un rétablissement durable de la motilité de l'intestin qui fonctionne ensuite normalement par ses propres moyens (2).

Ajoutons que la péristaltine agit aussi par la voie hypodermique, à la dose de $0^{gr},50$ ou 1 gramme (une ou deux ampoules de 1 centimètre cube), propriété précieuse que l'on pourra utiliser pour faire évacuer les malades dans le coma ou atteints de vomissements incoercibles. Cette application du médicament pourra rendre également de grands services en chirurgie, en permettant d'obtenir, à la suite des interventions sur l'estomac ou l'intestin, des selles précoces et d'éviter le météorisme post-opératoire.

N.-B. — La péristaltine injectable (ampoules), et ingérable (comprimés), est fabriquée par les Laboratoires Ciba à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

(1) G. Béchamp, Contribution à l'étude des agents thérapeutiques agissant sur la motricité intestinale (*Progrès médical*, 19 novembre 1912).

(2) Cf. P. Duhem, La fonction péristaltique de l'intestin dans les maladies nerveuses à forme dépressive (*Journal de médecine de Paris*, n° 48, novembre 1913).

✠ ✠ ✠ ✠

NOUVELLES *(Suite)*

Médaille militaire. — LAVOLAILLE-RATEAU (Jehan), médecin auxiliaire au 19e bataillon de chasseurs : *aussi courageux que modeste ; a été grièvement blessé le 27 septembre 1915, en allant à la recherche des blessés tombés en avant de nos lignes, malgré le feu nourri par lequel l'ennemi entravait cette relève.*

POULHAZAN (Henri), médecin auxiliaire au 62e rég. d'infanterie : *possède de son devoir le sentiment le plus noble et le plus élevé. S'est dépensé nuit et jour depuis le début de la campagne, pour soigner les blessés en suivant son bataillon pas à pas, dans toutes situations. S'est particulièrement fait remarquer à l'attaque du 25 septembre 1915 et jours suivants par son zèle et son dévouement.*

DUPÉCHER (André), médecin-auxiliaire au rég. de tirailleurs marocains : *blessé grièvement le 5 octobre 1915 dans un poste de secours avancé, est resté étendu sur un brancard pendant quatre heures, continuant à diriger ses infirmiers et à soutenir leur moral par sa présence en attendant son remplacement. Etait revenu sur le front à peine guéri d'une première blessure.*

Les soldats tuberculeux réformés. — Sur la demande de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine a renvoyé à son bureau la proposition suivante :

« Une subvention de 40 000 francs, à prendre sur la réserve, est allouée à l'œuvre des stations sanitaires créée par M. le ministre de l'Intérieur, pour l'hospitalisation temporaire des militaires tuberculeux. »

La première mise d'équipement. — M. Driant, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre le cas d'un étudiant en médecine de la classe 1910, en sursis d'appel, mobilisé en août 1914 et nommé médecin auxiliaire, et ayant demandé si la circulaire du 6 décembre 1914, qui alloue l'indemnité de première mise d'équipement aux médecins de l'armée active lui est applicable, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires provenant des étudiants en sursis d'appel et nommés au titre de l'armée active ont droit à l'indemnité de première mise d'équipement (circulaire du 1er novembre 1915). »

La nomination des pharmaciens auxiliaires. — M. Mahieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne résulte pas des circulaires ministérielles récentes que les pharmaciens de 1re et de 2e classe mobilisés comme simples soldats doivent être nommés pharmaciens auxiliaires, et si cette nomination constitue un droit pour les pharmaciens en question ou est laissée à la faculté des chefs de service dont ils dépendent, a reçu la réponse suivante :

« La circulaire du 30 septembre 1915 relative à la nomination des pharmaciens auxiliaires dispose que les nominations seront faites dans la limite des besoins. Par suite, le fait de remplir les conditions minima exigées pour l'obtention de ce grade ne constitue pas pour les intéressés un droit à la nomination. »

Indemnités aux médecins auxiliaires. — M. Jobert, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si les auxiliaires du Service de santé ont droit à une indemnité de vêtements ; 2° si, au cas où ils auraient touché des effets hors d'usage, il peut être opéré une retenue sur cette indemnité ; 3° s'il est à sa connaissance qu'un certain nombre d'auxiliaires n'ont encore touché aucune indemnité depuis la guerre, en a reçu les réponses suivantes :

« 1° Réponses affirmatives ;

« 2° Si les auxiliaires ont touché des effets militaires, quel que soit leur état, ils n'ont pas droit à l'indemnité ;

« 3° Réponse négative. »

Les médecins auxiliaires. — Le président de la République française, sur le rapport du ministre de la Guerre, vient de signer le décret ci-après :

ARTICLE PREMIER. — Pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine possesseurs à la mobilisation de quatre inscriptions valables pour le doctorat pourront être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire après l'accomplissement d'un an de service aux armées depuis le commencement de la guerre comme infirmier régimentaire ou comme homme de troupe d'une section d'infirmiers.

ART. 2. — Les nominations à l'emploi de médecin auxiliaire dans les conditions prévues à l'article précédent seront faites aux armées et à l'intérieur par les directeurs du service de santé après constatation de l'aptitude professionnelle des intéressés et au fur et à mesure des besoins du service.

Pharmaciens du service auxiliaire. — Il n'est pas possible de conférer le grade de pharmacien auxiliaire à des candidats appartenant au service auxiliaire, ce grade étant réservé à des hommes du service armé, susceptibles, le cas échéant, d'être envoyés aux formations des armées.

Étudiants en médecine (ancien régime) à sept inscriptions. — Le ministre de l'Instruction publique a le devoir de veiller à ce que les études en général, et particulièrement les études médicales, soient régulièrement faites. Un décret en date du 14 mai 1915, rendu sur la proposition de M. le ministre de la Guerre, a bien abaissé de douze à huit le nombre d'inscriptions requis des étudiants en médecine mobilisés pour postuler le grade de médecin auxiliaire. Mais le ministre de l'Instruction publique ne peut pas autoriser la délivrance de la huitième inscription à des étudiants en médecine appartenant à l'ancien régime d'études qui n'ont pas intégralement subi avec succès le premier examen de doctorat. Le décret du 31 juillet 1893, qui règle l'ancien régime d'études, s'oppose à ce qu'il donne cette autorisation.

En effet, aux termes de ce décret, rendu après avis du conseil supérieur de l'instruction publique, la huitième inscription ne peut être prise qu'après que le premier examen a été subi avec succès. D'ailleurs, les instructions en date du 5 novembre courant, du ministre de l'Instruction publique, précisant et commentant les dispositions de la circulaire du 4 octobre dernier de M. le sous-secrétaire d'État du service de santé militaire, spécifient bien que les étudiants de l'ancien régime d'études mobilisés ne peuvent obtenir la huitième inscription s'ils ne justifient pas qu'ils ont été, avant leur incorporation, reçus au premier examen de doctorat.

La circulaire de M. le sous-secrétaire d'État du service de santé n'a pu, en effet, modifier les règlements généraux relatifs aux études médicales : elle informe seulement les étudiants mobilisés qu'en vue de favoriser le recrutement des médecins auxiliaires, certaines facilités leur seront accordées dans la mesure où celles-ci ne sont pas contraires aux dispositions essentielles des règlements scolaires.

NOUVELLES *(Suite)*

M. le ministre de la guerre peut, toutefois, décider — c'est son droit — que les jeunes gens se trouvant dans la situation signalée par l'honorable sénateur pourront être nommés médecins auxiliaires. Le ministre de l'Instruction publique n'y ferait aucune objection.

Service de santé. — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les docteurs en médecine ou internes des hôpitaux : M. PERRIN (Louis-Joseph), médecin auxiliaire au 159e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. TIMSIT (Gaston-Maklouf), interne des hôpitaux d'Alger, médecin auxiliaire au 5e rég. de tirailleurs algériens (dépôt) ; M. LÉCHELLE (Paul-Alexandre-Antoine-Joseph), interne des hôpitaux de Paris, soldat à la 22e section d'infirmiers; M. BALIZEAUX (Marcel-Alphonse-Fernand), médecin auxiliaire au 22e rég. d'artillerie (dépôt) ; M. DESCUBES (Louis), soldat à la 12e section d'infirmiers militaires ; M. OUDAR (Maurice-Louis-Joseph), soldat à la 1re section d'infirmiers militaires ; M. WILMOTH (Pierre-Ernest-Charles), interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire no 52, Toulouse ; M. PELLÉ, (René-Louis-Marie), médecin auxiliaire au 81e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. PELTE (Jean-Simon-Alexandre), médecin auxiliaire à la 7e section d'infirmiers militaires ; M. ROULLET (Camille-Emile-Alexandre-Armand), médecin auxiliaire à la 4e section d'infirmiers militaires ; M. ROUX (Jules-Antoine), médecin auxiliaire au 100e rég. d'infanterie (dépôt) ; M. VERDURE (Georges-Paul-Rodolphe), médecin auxiliaire à la 13e section d'infirmiers militaires ; M. VERGNE (Eugène-Alfred-Jules), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. VIARD (Marcel), médecin auxiliaire au 7e bataillon du génie (dépôt).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les docteurs en médecine : M. BOUZITAT (Charles-Lucien), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. COTTE (Gaston-Albert-Henri), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. MONSAINGEON (Maurice-François-Henri), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. ALONCLE (Georges-Lucien-Louis-Léon), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. ANDREU (Théodore-Étienne-Aloys-Hermès), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. BORREIL (Joseph-Étienne-Jean), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. CHARPENEL (Victor-Raoul), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. CLÉRET (Auguste-Henri-François), médecin auxiliaire au 111e rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. CUSSAC (Jean-Clovis), médecin auxiliaire au 295e rég. territorial d'infanterie ; M. DELFAU (Paul-Joseph-André), soldat à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. DESMOULINS (Albert-Eugène-Albéric), médecin auxiliaire à la 22e section d'infirmiers militaires, affecté au laboratoire de radiologie de l'hôpital militaire de Marseille ; M. FAUQUET (Georges-Albert), médecin auxiliaire à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. FINAZ (Alfred- Marie-Henri), médecin auxiliaire à la 14e section d'infirmiers militaires ; M. GUIRONNET (Joseph-Eugène), médecin auxiliaire au 14e escadron du

NOUVELLES *(Suite)*

train des équipages (dépôt) ; M. LAFITTE (Marie-Dominique-Joseph), soldat à la 5e section d'infirmiers militaires ; M. LAFFORGUE (Paul-Marie), soldat à la 17e section d'infirmiers militaires ; M. LE GLAND (Alexis-François-Marie), médecin auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires ; M. LINÉ (Charles-Louis), médecin auxiliaire au 13e rég. d'artillerie, service des convois automobiles ; M. MAUREL (Victor-Berty-Jean-Gilbert), médecin auxiliaire au 4e rég. d'artillerie lourde ; M. MOIGNET (André-Ernest-Jean), médecin auxiliaire au 20e rég. territorial d'infanterie ; M. SANQUIRICO (Edouard-Célestin-Charles), médecin auxiliaire à la 22e section d'infirmiers militaires ; M. VERNEAU (Paul-Pierre), soldat à la 8e section d'infirmiers militaires ; M. VAILLANT (Eugène-Adolphe-Clovis), médecin auxiliaire au 15e rég. d'artillerie (service des convois automobiles) ; M. VIGNE (Antoine-Raphaël), médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers militaires ; M. VOUILLAC (Fernand-Alexandre), médecin auxiliaire au 147e rég. d'infanterie (dépôt).

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) (à dater du 24 octobre 1915), les médecins aides-majors de 1re classe : M. FOISY (Emile-Marie-Victor-Gaston), à l'ambulance 10/4 ; M. LESCUYER (Paul), à l'hôpital temporaire II.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : (à dater du 23 octobre 1915) : M. DUCASSE (Edmond), à la compagnie du génie 11/1 T. ; (à dater du 25 octobre 1915) : M. BRÉTÉGNIER (Raymond-Alfred), à la compagnie du génie 11/3 T. ; M. RADENAC (Jean-Félix-Amédée), à l'ambulance du 1er secteur de Verdun ; M. WOILLEZ (Jacques), au groupe de brancardiers du 2e corps d'armée ; (à dater du 2 octobre 1915) : M. HUREL (Alexandre), au 94e rég. d'infanterie ; (à dater du 7 octobre 1915) : M. AURIOUD (Maurice-Camille), au 205e rég. d'infanterie ; M. BOYER (Joseph), au 53e bataillon de chasseurs à pied ; (à dater du 8 octobre 1915) : M. BONIFAY (Laurent), au 163e rég. d'infanterie ; M. DEGUIGNAND (François-Louis), au 1er rég. d'artillerie de campagne ; M. RIÉHOUX (Léon-Paul-Charles-Cyr-Victor), au 13e rég. d'infanterie ; (à dater du 15 octobre 1915) : M. SURUN (René-Marie-Martial-Alexandre), au 143e rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires (à dater du 2 octobre 1915) : M. JOUFFRAULT (André) au 67e rég. territorial d'infanterie ; (à dater du 8 octobre 1915) : M. NELTNER (René-Marie-Théodore), au 50e rég. territorial d'infanterie ; M. HÉNAUT (Charles), médecin auxiliaire à la 1re section d'infirmiers.

Service de santé des troupes coloniales. — Ont été affectés :

En France : Au dépôt du 21e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 1re classe VALLET, rentré du Maroc. Au dépôt du 23e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 1re classe LÉPINE, rentré d'Afrique équatoriale. Au rég. d'infanterie coloniale du Maroc, M. le médecin-major de 2e classe KOUN. Au dépôt du 6e rég. d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 2e classe BENOIT-GONIN. Au dépôt des isolés des troupes coloniales, M. le médecin aide-major de 1re classe COMMES, de l'hôpital sénégalais à Marseille.

A Madagascar : M. le médecin aide-major de 1re classe ASTIÉ.

En Afrique occidentale : Au 4e sénégalais à Tiaroye, M. le médecin-major de 2e classe FOURNIER. A la colonne du Cameroun, M. le médecin-major de 2e classe NICOD. Au poste médical de N'Guigui, M. le médecin aide-major de 1re classe BÉDIER. Au bataillon no 3 à Zinder, M. le médecin aide-major de 1re classe DEJEAN. A l'hôpital civil de Saint-Louis (hors cadres), M. le médecin aide-major de 1re classe BIJON.

Faculté de médecine de Paris. — Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr GILBERT. — Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h. 1/2 à midi, les jeudi et samedi de 9 h. 1/2 à 10 h. 3/4, enseignement de la séméiotique et de la pathologie au lit des malades, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. Le jeudi à 10 h. 3/4, consultation externe et enseignement de la thérapeutique au salon de la salle Saint-Christophe. Le samedi à 10 h. 3/4, leçon à l'amphithéâtre Trousseau.

AVIS. — A vendre clientèle de 10 000 tonchés, 20 kilomètres de Nice, Station d'hiver et d'été. On louerait appartement avec garage. Téléphone. S'adresser au Bureau du *Paris Médical*. J. E.

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Partie Paramédicale) XVIII

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN JANVIER 1916

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50

Derniers volumes parus : WICKHAM, *Radium.* — MINET et LECLERCQ, *Anaphylaxie.* — MAUBAN, *Acétonurie.* — GASTOU, *Ultramicroscope*, 2e *édition.* — MILIAN, *Traitement de la Syphilis par le 606.* — SEZARY, *Tuberculinothérapie.* — RAIMONDI, *Puériculture.* — CRÉMIEU, *Radiothérapie du sang.* — FRAIKIN, *Déséquilibres du ventre.* — GLEY, *Sécrétions internes.* — JOSUÉ, *Sémiologie cardiaque.* — UTEAU, *Pratique urinaire.* — VAQUEZ et AUBERTIN, *Anémies.* — CARLES, *Fièvres paratyphoïdes.* — MÉRY, *Vaccination anti-typhoïdique.*

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig. 18 volumes sont en vente.

Premier livre de Médecine, 8 fr. — *Pathologie interne*, I et II. Chaque : 14 fr. — *Bactériologie*, 20 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 2 vol., 20 fr. (sera complète en 5 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 18 fr. — *Pathologie générale*, 14 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 14 fr. — *Maladies des Enfants*, 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures. 19 volumes sont en vente.

Maladies infectieuses, 12 fr. — *Thérapeutique obstétricale et gynécologique*, 14 fr. — *Radiothérapie*, 14 fr. — *Psychothérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 12 fr. — *Médicaments microbiens*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr. — *Médications symptomatiques*, 2 vol., 24 fr. — *Thérapeutique cutanée et vénérienne*, 12 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

31 fascicules sont en vente :

Derniers fascicules parus : *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 4 fr. — *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. *Maladies de l'Estomac*, 12 fr. — *Maladies des Méninges*, 8 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr. — *Maladies de l'estomac*, 12 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

24 fascicules sont en vente.

Derniers fascicules parus : *Fractures*, 20 fr. — *Organes génitaux de l'homme*, 15 fr. — *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affection chirurgicales de la Face* 8 fr. — *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Maladies du Rachis et de la Moelle*, 12 fr. — *Maladies du Pancréas, de la Rate et du Mésentère*, 10 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Drs G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.

Fascicules en vente :

I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
Maladies des Dents et Carie dentaire, 12 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Ansthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

15 fascicules sont en vente:

Atmosphères et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène infantile*, 20 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Hygiène générale des Villes*, 12 fr. — *Égouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, 14 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 2 vol., 24 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publiée en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Méd. de Bordeaux. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.

Fascicules en vente :

I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
V. — *Maladies du Tissu cellulaire*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.
VIII. — *Chirurgie des Os et Orthopédie*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.

Fascicules en vente :

I. — *Paludisme* 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
III. — *Dengue. Fièvre jaune, Choléra, Maladie du sommeil*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements, Béribéri*, 12 fr.
VI. — *Maladies parasitaires, Peste*, 14 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. Wery, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures. Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.

65 volumes sont en vente.

Derniers volumes parus : AMMAN, *Meunerie.* — CAZIOT, *Valeur de la Terre.* — HITIER, *Plantes sarclées.* — ANDRÉ, *Chimie du Sol.* — PROVOST et ROLLET, *Génie rural.* — ROLET, *Conserves*, 2 vol. — PLUVINAGE, *Commerce des Engrais.* — BRUNET, *Matériel viticole et vinicole.* — POHER, *Commerce des produits agricoles.* — PACOTTET, *Eaux-de-vie.* — VUIGNER, *Exploitation d'un domaine agricole.* — VILLATTE DES PRUGNES, *La Pêche.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.

65 *volumes sont en vente :*

Derniers volumes parus: *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Industrie du Froid*, par LALLIÉ. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr. — *Savons et Bougies*, par PUGET. — *La Soie*, par VIGNON.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'École vétérinaire de Lyon.

Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.

Derniers volumes parus :

Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*